PCDR
VILLE DE LIMBOURG

RAPPORT D'ANALYSE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA COMMUNE

Lierneux, version février 2025

LACASSE-MONFORT sprl
Petit Sart, 26
4990 Lierneux
t +32 80 41 86 81 ou +32 80 28 08 77
e vl@sml-ingenieurs.eu ou cr@sml-ingenieurs.eu

TABLE DES MATIÈRES

1 Carte d'identité de la Ville 19
1.1 Localisation de la commune 19
1.2 Aperçu historique 21
1.3 Cartes d'ensemble du territoire de la commune de Limbourg 24
1.4 Sources 24
2 Présentation de la Ville et de ses moyens humains 25
2.1 Ville de Limbourg 25
2.2 Armoiries 25
2.3 Collège des Bourgmestre et Échevins 25
2.4 Conseil communal 26
2.5 Personnel communal 27
2.6 Conseillers spécifiques de l'Administration communale 28
2.7 Programme Stratégique Transversal 28
2.8 Autres commissions et conseils 30
2.9 Affiliations de la Ville 30
2.10 Taxes communales 32
2.11 Primes communales 32
2.12 Redevances communales 32
2.13 Règlements communaux 33
2.14 Budget communal **2024** 33
2.15 Propriétés communales 36
2.16 Informations sur le territoire communal 38
2.17 Vecteurs d'information communaux 39
2.18 Structures transcommunales 39
2.19 Relations intercommunales 43
2.20 Communes proches ayant un PCDR approuvé par le Gouvernement wallon 44
2.21 Sources 44
3 Principales caractéristiques des milieux physiques et naturels et du paysage 45
3.1 Sol, sous-sol et eaux souterraines 45
3.2 Hydrographie 53
3.3 Air et climat 60
3.4 Milieu biologique 61
3.5 Paysage 67
3.6 Sources 72
4 Principales caractéristiques des actions entreprises en matière de gestion des ressources naturelles . 73

4.1 Outils de gestion de l'environnement ... 73
4.2 Potentiels énergétiques du territoire ... 82
4.3 Sources ... 87
5 Structure du bâti, ses principales caractéristiques urbanistiques et patrimoniales ... 88
5.1 Plan d'occupation du sol ... 88
5.2 Contexte urbanistique ... 90
5.3 Patrimoine bâti ... 97
5.4 Aménagement du territoire – à l'échelle régionale ... 102
5.5 Aménagement du territoire – à l'échelle communale ... 107
5.6 Aménagement du territoire – statuts spécifiques ... 112
5.7 Volet « Aménagement du territoire » du GAL du Pays de Herve ... 115
5.8 Sources ... 115
6 Caractéristiques démographiques de la commune ... 116
6.1 Population ... 116
6.2 Ménages ... 124
6.3 Sources ... 127
7 Principales caractéristiques du logement et de la politique communale en la matière ... 128
7.1 Caractéristiques du logement au niveau communal ... 128
7.2 Politique et programme communaux en matière de logement ... 131
7.3 Besoins futurs en logement ... 132
7.4 Prix de l'immobilier ... 132
7.5 Permis d'urbanisme ... 133
7.6 Sources ... 135
8 Indicateurs socio-économiques de la commune ... 136
8.1 Population active ... 136
8.2 Indépendants ... 136
8.3 Salariés ... 137
8.4 Ratio d'emploi intérieur ... 141
8.5 Demandeurs d'emploi ... 141
8.6 Revenu d'intégration sociale ... 141
8.7 Revenus ... 141
8.8 Synthèse cartographique de la microrégion ... 144
8.9 Sources ... 144
9 Principales forces et faiblesses des secteurs économiques significatifs dans la commune ... 145
9.1 Activités économiques de la commune ... 145
9.2 Analyse de l'activité agricole ... 150
9.3 Analyse de l'activité sylvicole ... 155
9.4 Analyse de l'activité touristique ... 157
9.5 Sources ... 166

10 Services collectifs 167
10.1 Préambule lié aux inondations 167
10.2 Services publics généraux 167
10.3 Indices de cohésion sociale et du bien-être 169
10.4 Services économiques 175
10.5 Services sociaux 175
10.6 Services de santé 177
10.7 Services aux aînés 179
10.8 Services à la petite enfance 180
10.9 Services à l'enfance et à la jeunesse 181
10.10 Enseignement 185
10.11 Sources 190
11 Vie associative, culturelle et sportive 191
11.1 Préambule lié aux inondations 191
11.2 Infrastructures culturelles 191
11.3 Associations culturelles 198
11.4 Manifestations culturelles 200
11.5 Infrastructures sportives 201
11.6 Associations sportives 203
11.7 Manifestations sportives 203
11.8 Sources 203
12 Infrastructures et équipements publics 204
12.1 Réseau d'adduction d'eau 204
12.2 Égouttage 205
12.3 Réseau d'électricité 206
12.4 Réseau de gaz 207
12.5 Réseau de téléphonie et internet 207
12.6 Programmation des infrastructures et des équipements 207
12.7 Sources 208
13 Principales caractéristiques des réseaux de déplacement 209
13.1 Accessibilité routière et réseau structurant 209
13.2 Transports privés 214
13.3 Transports publics 215
13.4 Transports actifs 221
13.5 Sources 224

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 Composition du Collège communal (source : Administration communale, août 2020)..... 26

Tableau 2.2 Composition du Conseil communal (source : Site internet de l'administration communale, septembre 2024)..... 27

Tableau 2.3 Affiliations de la Ville (source : Administration communale, juillet 2020) 31

Tableau 2.4 Taxes additionnelles de la microrégion (source : **UVCW, 2024**)..... 32

Tableau 2.5 Propriétés publiques par organisme public (source : Administration communale, **mars 2025**) 37

Tableau 2.6 PCDR des communes voisines (source : JML, 2024)..... 44

Tableau 3.1 Echelle géologique simplifiée (source : Notice de la carte géologique de Limbourg, JML, 2020) 46

Tableau 3.2 État des masses d'eau souterraines (source : SPW-ARNE, 2016)..... 48

Tableau 3.3 Liste des Sites À Réhabiliter (source : Wal On Map, 2020) 53

Tableau 3.4 Longueur des cours d'eau classés (source : WalOnMap)..... 54

Tableau 4.1 Liste des déclarations de classe 3 sur la commune de Limbourg (source : Administration communale, juillet 2020)..... 81

Tableau 5.1 Affectations de l'occupation du sol sur la commune de Limbourg (source : Statbel, **2024**).... 88

Tableau 5.2 Proportion du potentiel constructible par rapport aux zones d'habitat du plan de secteur en 2017 (source : WalOnMap, JML, 2020)..... 89

Tableau 5.3 Liste des biens classés sur la commune de Limbourg (source : SPW TLPE, JML, 2020) ... 102

Tableau 5.4 Proportion des affectations au plan de secteur sur la commune de Limbourg (source : WalOnMap, JML, 2020)..... 105

Tableau 5.5 Nombre de lotissements sur la commune de Limbourg (source : SDC, 1995) 113

Tableau 6.1 Comparaison démographique à l'échelle de la microrégion en **2024** (source : IWEPS, **2024**) 116

Tableau 6.2 Evolution des ménages (ancienne définition) et de la population entre 1991 et 2013 au niveau de la microrégion, de la Province et de la Région (source : CYTISE, Statbel, 2020) 125

Tableau 7.1 Part des bâtiments selon la superficie au sol en 2019 (source : Statbel, 2020) 129

Tableau 7.2 Liste des logements sociaux (source : Administration communale, 2025 et IWEPS 2025) 131

Tableau 7.3 Prix median de vente de maisons sur la commune de Limbourg, dans les communes voisines, au niveau de la Province et de la Région (source : Statbel, 2020) 133

Tableau 8.1 Taux d'activité, d'emploi et de chômage en **2022** (source : IWEPS, **2024**) 136

Tableau 8.2 Répartition des salariés par principaux lieux de travail au 4ème trimestre 2018 (source : ONSS, 2020) 139

Tableau 8.3 Répartition des salariés par principaux lieux de domicile au 4ème trimestre 2018 (source : ONSS, 2020) 140

Tableau 9.1 Nombre de travailleurs du secteur primaire dans les différentes entités en 2010 et 2018 (source : IWEPS, JML, 2020) 147

Tableau 9.2 Nombre de travailleurs du secteur secondaire dans les différentes entités en 2010 et 2018 (source : IWEPS, JML, 2020) 148

Tableau 9.3 Nombre de travailleurs du secteur tertiaire dans les différentes entités en 2010 et 2018 (source : IWEPS, JML, 2020) 148

Tableau 9.4 Parc d'activités gérés par la SPI à proximité de Limbourg (source : SPI, 2020)..... 150

Tableau 9.5 Evolution du nombre d'exploitations dans la microrégion en **2023** (source : Statbel, **2024**). 152

Tableau 9.6 Surfaces forestière par propriétaire public (source : DNF, 2020)..... 156

Tableau 9.7 Type d'hébergement sur le territoire communal (source : **RSIL, 2024**) 160

Tableau 9.8 Fréquentation du RSIL (source : RSIL, 2020) 160

Tableau 10.1 Dimensions de l'ICBE 2015 de Limbourg comparées aux communes voisines (Source : IWEPS, 2020) 174

Tableau 11.1 Infrastructures de rencontre (source : Administration communale, FRW, JML, 2020) 194

Tableau 11.2 Espaces publiques de rencontre (source : Administration communale, FRW, JML, 2020) 197

Tableau 11.3 Liste des associations sportives limbourgeoises (source : **Brochure des sports 2023, site internet communal 2024**) 203

Tableau 12.1 Liste des antennes sur la commune (source : WalOnMap, 2020) 207

Tableau 13.1 Longueurs des voiries du territoire (source : WalOnMap, 2020)..... 210

Tableau 13.2 Comparaison du réseau structurant entre la commune de Limbourg et les autres entités en 2005 (source : IWEPS, 2024)..... 211

Tableau 13.3 Evolution du nombre d'accidents de la route (source : Zone de police, 2020) 212

LISTE DES FIGURES

Limbourg et les communes de sa microrégion (source : JML, 2020) 17

Encadrement du 4, Place Saint-Georges (source : JML, 2020)..... 18

Figure 1.1 Commune de Limbourg en Région wallonne (source : Union des Villes et Communes de Wallonie asbl, 2017) 19

Figure 1.2 Commune de Limbourg dans la Province de Liège (source : Union des Villes et Communes de Wallonie asbl, 2017) 19

Figure 1.3 Carte routière de la commune (source : WalOnMap, 2020)..... 20

Figure 1.4 Croix Hauptmann ou de Hèvremont (source : JML, 2020)..... 21

Figure 1.5 Photo du viaduc de Dolhain (source : FRW, 2019) 22

Figure 1.6 Photos de témoignages liés aux guerres mondiales (source : FRW et JML, 2019 et 2020) .. 23

Figure 2.1 Administration de la Ville de Limbourg (source : FRW, 2019)..... 25

Figure 2.2 Blason (source : Wikipedia, 02/2020)..... 25

Figure 2.3 Recettes communales (de l'exercice propre) en **2024** (source : **Administration communale, 2024**) 34

Figure 2.4 Dépenses communales (de l'exercice propre) en **2024** (source : **Administration communale, 2024**)..... 34

Figure 2.5 Dépenses communales par fonction (de l'exercice propre) en **2024** (source : **Administration communale, 2024**)..... 35

Figure 2.6 Dettes communales en 2022 (source : IWEPS, **2024**)..... 35

Figure 2.7 Répartition des propriétés publiques de la Ville selon leur nature (source : Administration communale, **mars 2025**) 37

Figure 2.8 Répartition des propriétés publiques du CPAS selon leur nature (source : Administration communale, mars 2025) 38

Figure 2.9 Bulletin communal (source : Administration communale, février 2020) 39

Figure 3.1 Altitudes de la commune de Limbourg (source : JML, 2020) 45

Figure 3.2 Pentes de la commune de Limbourg (source : JML, 2020)..... 46

Figure 3.3 Encadrement de fenêtre à Limbourg et Dolhain (source : JML, 2020) 47

Figure 3.4 Carte géologique de la commune de Limbourg (source : JML, 2020) 48

Figure 3.5 Localisation des cours d'eau et des captages (source : SPW-ARNE, **2025**)..... 49

Figure 3.6 Carte des aléas sismiques en Wallonie (source : Institut Belge de Normalisation, 2011) 50

Figure 3.7 Carte des sites karstiques (source : WalOnMap, 2020)..... 51

Figure 3.8 SAR Hoeck (source : JML, 2020) 51

Figure 3.9 Localisation des SAR (source : WalOnMap, 2020) 52

Figure 3.10 Pylône électrique près de Bilstain (source : FRW, 2019)..... 53

Figure 3.11 La Vesdre depuis le pont d'Hercule à Dolhain (source : JML, 2020) 54

Figure 3.12 La Vesdre depuis le quai des Religieuses à Dolhain (source : JML, 2020) 54

Figure 3.13 La Vesdre rue Vesdray à Goé (source : JML, 2020)..... 54

Figure 3.14 La Pancherelle : « frontière entre les communes de Limbourg et Welkenraedt (source : JML, 2020) 54

Figure 3.15 Étendue géographique des masses d'eau de surface (source : WalOnMap, 2020)..... 55
Figure 3.16 État de la masse d'eau VE18R (source : SPW, 2016)..... 56
Figure 3.17 Ruisseau de Ruyff rejoignant la Vesdre au niveau des sous-sols du quartier (source : JML, 2020) 57
Figure 3.18 Localisation des zones soumises à aléa d'inondation (source : WalOnMap, 2020)..... 57
Figure 3.19 Localisation des zones urbanisées soumises à un aléa d'inondation (source : JML, 2020)... 60
Figure 3.20 Climatogramme de la commune de Limbourg (source : IRM, 1981-2010)..... 60
Figure 3.21 Carte des liaisons écologiques (source : CoDT, article D.II.2, §2, alinéa 4, 2018)..... 61
Figure 3.22 Cartographie des zones Natura 2000 de la commune de Limbourg (source : SPW, 2020)... 62
Figure 3.23 Localisation des SGIB de la commune de Limbourg (source : SPW, 2020)..... 64
Figure 3.24 Mare à Pirhettes (Hèvremont) (source : JML, 2020)..... 65
Figure 3.25 Localisation des mares sur le territoire de Limbourg (source : GT « mares », FRW, 2024) 65
Figure 3.26 Cartographie des haies et arbres remarquables (source : WalOnMap, 2020)..... 66
Figure 3.27 Paysage depuis Halloux (source : JML, 2020)..... 66
Figure 3.28 Parc entre Bèverie et Avenue Victor David (source : FRW, 2019)..... 67
Figure 3.29 Carte des facies paysagers à l'échelle de la micro-région (source : WalOnMap, **2025**)..... 68
Figure 3.30 Vue vers Villers (source : JML, 2020)..... 69
Figure 3.31 Chemin de Grünhaut (source : ADESA, 2016)..... 69
Figure 3.32 Vue depuis la route de Hèvremont vers le nord (source : JML, 2020)..... 70
Figure 3.33 Carte des PIP et des points de vue remarquables (source : ADESA, 2020)..... 71
Figure 3.34 Ruisseau La Pancherelle (source : JML, 2020)..... 71
Figure 3.35 Photo de l'arboretum de Coingsoux (source : JML, 2020)..... 72
Figure 3.36 Photo de la partie aérienne de l'aqueduc pris depuis la route de Hèvremont (source : JML, 2020) 72
Figure 4.1 Hydronymie (source : JML, 2020)..... 75
Figure 4.2 Panneau sur la Vesdre (source : FRW, 2019)..... 75
Figure 4.3 Mare de la Pierresse (source : CRV, 2019)..... 75
Figure 4.4 Nichoir Natagora à Limbourg (source : JML, 2020)..... 76
Figure 4.5 Cimetière Saint-Georges à Limbourg (source : JML, 2020)..... 77
Figure 4.6 Bulles à verres à Dolhain (source : JML, 2020)..... 78
Figure 4.7 Poubelle de tri sélectif à Limbourg (source : JML, 2020)..... 78
Figure 4.8 Recyparc de Limbourg (source : JML, 2020)..... 78
Figure 4.9 Quantité d'ordures ménagères brutes collectées par habitant (source : IWEPS, 2024)..... 79
Figure 4.10 Ramassage des encombrants (source : RCYCL, **2024**)..... 79
Figure 4.11 Dépôt sauvage au niveau du Préventorium (source : JML, 2020)..... 80
Figure 4.12 Evolution de la production électrique issue de sources renouvelables d'énergie (source : IWEPS, **2024**) 83
Figure 4.13 Installations photovoltaïques dans le lotissement de la Colline d'Hadrimont (source : JML, 2020) 83

Figure 4.14 Consommation énergétique par vecteur (source : IWEPS, **2024**) 84
Figure 4.15 Consommation énergétique par secteur (source : IWEPS, **2024**) 85
Figure 5.1 Proportion de l'occupation du sol sur la commune de Limbourg (source : Statbel, **2024**)..... 88
Figure 5.2 Exemples des deux types « hervien » et « condrusien » caractéristiques des villages et hameaux implantés au nord et au sud de la vallée. 90
Figure 5.3 Maison rue Calabosse (source : JML, 2020)..... 90
Figure 5.4 Maison inventoriée à l'IPIC Au Pairon (source : JML, 2020)..... 90
Figure 5.5 Château de Villers (source : JML, 2020) 91
Figure 5.6 Ferme des Comagnes (source : MT Pays de Vesdre) 91
Figure 5.7 Ferme d'Halloux inventorié à l'IPIC (source : JML, 2020) 91
Figure 5.8 Rue Hauglustaine (source : FRW, 2019)..... 91
Figure 5.9 Place d'Hèvremont (source : JML, 2020) 91
Figure 5.10 Colline d'Hadrimont vu depuis l'église de Limbourg (source : JML, 2020) 91
Figure 5.11 Pirhettes (source : JML, 2020)..... 91
Figure 5.12 Bâti récent à Bilstain (source : JML, 2020)..... 91
Figure 5.13 Place Saint-Georges (source : JML, 2020) 92
Figure 5.14 Rue Guillaume Maisier (source : JML, 2020) 92
Figure 5.15 Rue Oscar Thimus (source : JML, 2020)..... 92
Figure 5.16 Rue Joseph Wauters depuis la limite entre les communes de Limbourg et Baelen (source : FRW, 2019) 93
Figure 5.17 Partie contemporaine de la résidence Léon d'Andrimont (source : FRW, 2020) 93
Figure 5.18 Usine Corman à Béthane (source : FRW, 2020)..... 93
Figure 5.19 Place Saint-Georges et remparts (source : JML, 2020) 97
Figure 5.20 Carte des biens classés sur le territoire de Limbourg (source : Wal On Map, 2019)..... 98
Figure 5.21 Cartographie des centralités de la microrégion (WalOnMap, 2024) 103
Figure 5.22 Aires de coopération transrégionale et transfrontalière (SPW, SDT, 2024)..... 104
Figure 5.23 Proportion des affectations au plan de secteur sur la commune de Limbourg (source : JML, 2020) 105
Figure 5.24 Localisation de la ZPU de la commune de Limbourg (source : WalOnMap, 2020) 106
Figure 5.25 Plan et photos de la 1ère opération de rénovation urbaine (source : Pluris et JML, 2016 et 2020) 110
Figure 5.26 Plan du périmètre de rénovation urbaine (source : Pluris, 2020)..... 111
Figure 5.27 Extrait du rapport de rénovation urbaine du centre de Dolhain (source : Pluris, juin 2016).. 111
Figure 5.28 **Limite du projet « Respire » (source : WalOnMap, 2024)** 112
Figure 5.29 Photo du terrain et du hall pressentis pour la revitalisation urbaine (source : JML, 2020) ... 112
Figure 5.30 Carte des lotissements (source : WalOnMap, **2024**)..... 114
Figure 5.31 Nombre de permis d'urbanisation accordés par an (Source : WalOnMap, 2020)..... 114
Figure 6.1 Carte de la densité de population (source : WalOnMap, 2020) 117
Figure 6.2 Evolution de la population entre 2013 et 2024 (source : IWEPS, **2024**) 117

Figure 6.3 Evolution de la population par quartier statistique sur base 100 (source : IWEPS, 2024) 118

Figure 6.4 Solde naturel à l'échelle de Limbourg, des communes voisines, de la Province et de la Région (source : IWEPS, **2024**) 119

Figure 6.5 Solde migratoire à l'échelle de Limbourg, des communes voisines, de la Province et de la Région (source : IWEPS, **2024**) 119

Figure 6.6 Taux de croissance annuel à l'échelle de Limbourg, des communes voisines, de la Province et de la Région (source : IWEPS, **2024**) 120

Figure 6.7 Evolution des effectifs (entrées et sorties) des mouvements migratoires pour Limbourg (source : Statbel, IWEPS, 2020) 121

Figure 6.8 Pyramide des âges de Limbourg et de la Région wallonne en 2024 (source : IWEPS, **Statbel, 2024**) 122

Figure 6.9 Proportions des groupes d'âges de la commune de Limbourg et de la Région wallonne (source : IWEPS, **2024**) 123

Figure 6.10 Evolution du nombre et de la taille des ménages entre 1991 et 2013 au niveau régional, provincial et communaux (source : CYTISE, 2020) 124

Figure 6.11 Evolution du nombre des ménages au niveau de la microrégion, de la Province et de la Région sur base 100 (source : **IWEPS, 2024**) 125

Figure 6.12 Répartition des types de ménages à l'échelle de la commune de Limbourg (source : Statbel, 2024) 126

Figure 6.13 Représentation comparative des types de ménages avec les communes voisines et la Province et la Région (source : Statbel, **2024**) 127

Figure 7.1 Proportion du type de logements en 2019 (source : IWEPS, 2020) 128

Figure 7.2 Age des logements en **2023** (source : IWEPS, **2024**) 129

Figure 7.3 Evolution de la répartition des permis sur la commune (source : Statbel, **2024**) 134

Figure 7.4 Evolution de la répartition des permis de construire pour une habitation par ancienne commune (source : Administration communale, 2025) 134

Figure 8.1 Répartition des indépendants par catégorie en **2022** (source : IWEPS, **2024**) 136

Figure 8.2 Evolution du nombre d'indépendants **sur base 100** (source : IWEPS, **2024**) 137

Figure 8.3 Evolution du nombre de salariés **sur base 100** (source : IWEPS, **2024**) 137

Figure 8.4 Entrée de l'entreprise Corman (source : FRW, 2019) 138

Figure 8.5 Carrière Lambrighs (source : FRW, 2019) 138

Figure 8.6 Scierie Carnol (source : FRW, 2019) 138

Figure 8.7 Déplacements des travailleurs salariés Limbourgeois en 2018 (source : ONSS, JML, 2020) 139

Figure 8.8 Communes de provenance des travailleurs salariés à Limbourg en 2018 (source : ONSS, JML, 2020) 140

Figure 8.9 Evolution du revenu moyen par habitant entre 2012 et 2022 (source : IWEPS, 2024) 142

Figure 8.10 Évolution du revenu médian par déclaration dans les différentes entités (source : **IWEPS, 2024**) 142

Figure 8.11 Proportion du nombre de déclarations (sans les revenus nuls) par tranche de revenus pour l'année **2022** (source : Statbel, **2024**) 143

Figure 9.1 Répartition des indépendants **sans les aidants** par branche d'activité en **2022** (source : IWEPS, **2024**) 145

Figure 9.2 Répartition sectorielle des postes de travail salarié dans les différentes entités en **2022** (source : IWEPS, **2024)** 146

Figure 9.3 Répartition sectorielle des **entreprises assujetties à la TVA en 2021** (source : Statbel, **2024)** 147

Figure 9.4 Bâtiment désaffecté dans l'espace lié au « Lavoir carbonisage » (source : JML, 2020) 150

Figure 9.5 Evolution de la SAU dans les différentes entités (source : Statbel, **2024**) 151

Figure 9.6 Paysage agricole dominé par les pâtures (source : JML ; 2020) 151

Figure 9.7 Répartition de la SAU sur la commune entre surfaces toujours couvertes d'herbe et cultures arables en **2023** (source : WalOnMap, **2024**) 152

Figure 9.8 Bovins en pâtures (source : JML ; 2020) 153

Figure 9.9 Jardins familiaux à la Bèverie (source : JML ; 2020) 154

Figure 9.10 Pourcentages des différentes essences forestières de la forêt du CPAS de Limbourg située sur le territoire communal de Limbourg (source : DNF, 2020) 157

Figure 9.11 Panneau « plus beau village de Wallonie » à Limbourg (source : JML, 2020) 161

Figure 9.12 Panneau SNCB à Dolhain (source : JML, 2020) 162

Figure 9.13 Panneau des sentiers au pied des remparts de Limbourg (source : JML, 2020) 162

Figure 9.14 Panneau du chemin des échaliers et échalier (source : JML, 2020) 162

Figure 9.15 Panneau Velo Tour à Hèvremont (source : JML, 2020) 163

Figure 9.16 Chemin surmontant la canalisation de la SWDE sur la route de la Pierresse (source : JML, 2020) 163

Figure 9.17 Panneaux en lien avec la route de Rolduc (source : JML, 2020) 164

Figure 9.18 Panneaux de la route des droits de l'homme (source : JML, 2020) 164

Figure 10.1 Service travaux (source : JML, 2020) 167

Figure 10.2 Bibliothèque (source : JML, 2020) 167

Figure 10.3 Boites à livres (source : JML, 2020) 168

Figure 10.4 Entrée du poste de police (source : JML, 2020) 168

Figure 10.5 Caserne des pompiers (source : JML, 2020) 169

Figure 10.6 Radar en matière d'ISADF (source : IWEPS, 2020) 170

Figure 10.7 Score ISADF total, Région wallonne (source : IWEPS, 2020) 171

Figure 10.8 ICBE 2015 dans la commune de Limbourg par rapport à la Province de Liège (source : IWEPS, 2020) 173

Figure 10.9 Radar en matière d'ICBE (source : IWEPS, 2020) 173

Figure 10.10 Localisation des 7 postes de garde médicale et des 5 hôpitaux (source : AGEF, 2020) .. 178

Figure 10.11 Résidence Léon d'Andrimont (source : FRW, 2019) 179

Figure 10.12 Domaine du Bel'Fays (source : JML, 2020) 180

Figure 10.13 Crèche de Dolhain (source : JML, 2020) 180

Figure 10.14 Permanence ONE (source : JML, 2020) 181

Figure 10.15 Implantation des écoles fondamentales communales (source : Administration communale, 2024) 186

Figure 10.16 Evolution du nombre d'élèves des écoles fondamentales communales (source : administration communale, **2024**) 187
Figure 10.17 Ecole Duc de Marlborough (source : JML, 2020) 188
Figure 10.18 Evolution du nombre d'élèves des écoles fondamentales **sur le territoire communal (source : IWEPS, 2024**) 188
Figure 10.19 Part des élèves de maternelle fréquentant une école de leur commune (source : IWEPS, **2024**) 189
Figure 10.20 Part des élèves du primaire fréquentant une école de leur commune (source : IWEPS, **2024**) 189
Figure 10.21 Evolution du nombre d'élèves du secondaire (source : administration communale, 2020) 190
Figure 11.1 Exemples d'espaces de repos (source : JML, 2020) 198
Figure 11.2 Entrée du Kursaal (source : JML, 2020) 198
Figure 11.3 Kursaal (source : FRW, 2019) 198
Figure 11.4 Locaux des scouts de la rue Brüll (source : JML, 2020) 199
Figure 11.5 Locaux utilisés par le Conservatoire (source : JML, 2020) 200
Figure 11.6 Evolution du nombre d'élèves suivant les cours du Conservatoire à Limbourg (source : Conservatoire de Verviers, 2020) 200
Figure 11.7 Centre sportif de Dolhain (source : JML, 2020) 201
Figure 11.8 Plaine de jeux de la Bèverie (source : **administration communale, 2023**) 202
Figure 12.1 Aqueduc visible entre Hèvremont et Goé (source : JML, 2020) 204
Figure 12.2 Panneau sur la place de Limbourg (source : JML, 2020) 207
Figure 13.1 Carte d'accessibilité (source : JML, Oalley, 2020) 209
Figure 13.2 Carte routière de la commune (source : JML, 2020) 210
Figure 13.3 Photos de différentes voiries sur le territoire communal (source : JML et FRW, 2019 et 2020) 211
Figure 13.4 Nombre d'accidents dans la commune de Limbourg et les autres entités (source : IWEPS, **2024**) 212
Figure 13.5 Evolution du nombre d'accidents depuis 2009 jusqu'en 2020 (source : Zone de police, mai 2020) 213
Figure 13.6 Localisation des accidents de 2017 à 2022 (source : Statbel, 2024) 214
Figure 13.7 Etat d'avancement des PCM de la microrégion (source : WalOnMap, 2024) 216
Figure 13.8 Objectifs du PCM de la Ville de Limbourg (source : WalOnMap, 2020) 218
Figure 13.9 Panneau routier d'interdiction de passage pour les poids lourds (source : JML, 2020) 219
Figure 13.10 Photos de la gare de Dolhain (source : FRW, 2019 et 2020) 219
Figure 13.11 Evolution du nombre d'usagers du train (source : IWEPS, **2024**) 219
Figure 13.12 Desserte en bus TEC dans la commune de Limbourg (source : WalOnMap, JML, 2020) 220
Figure 13.13 Arrêts de TEC hétérogènes dans la commune de Limbourg (source : FRW et JML, 2019 et 2020) 221
Figure 13.14 Segment Véloroute traversant la commune (source : WalOnMap, 2020) 221
Figure 13.15 Carte du schéma directeur cyclable de la commune de Limbourg (source : WalOnMap, 2020) 222

Figure 13.16 Photos de cheminement actif sur le territoire limbourgeois (source : FFW et JML, 2019 et 2020 223

PRÉAMBULE

JML confirme par la présente avoir exécuté son mandat avec la diligence requise. Les résultats et conclusions sont basés sur l'état actuel des connaissances tel qu'exposé dans le rapport et ont été obtenus conformément aux règles reconnues de la branche.

JML se fonde sur les prémisses que :

- le mandant ou les tiers désignés par lui ont fourni des informations et des documents exacts et complets en vue de l'exécution du mandat,
- les résultats de son travail ne seront pas utilisés de manière partielle,
- sans avoir été réexaminés, les résultats de son travail ne seront pas utilisés pour un but autre que celui convenu ou pour un autre objet ni transposés à des circonstances modifiées.

Dans la mesure où ces conditions ne seraient pas remplies, JML décline toute responsabilité envers le mandant pour les dommages qui pourraient en résulter.

Si un tiers utilise les résultats du travail ou s'il fonde des décisions sur ceux-ci, JML décline toute responsabilité pour les dommages directs et indirects qui pourraient en résulter

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier ici tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à l'élaboration du présent document. La contribution et le soutien de Madame la Bourgmestre, de Messieurs et Mesdames les Echevins et des membres du personnel de l'Administration communale, en particulier de Mmes Chanteux et Lecloux : « relais PCDR » ; l'expérience des agents de la Fondation Rurale de Wallonie, et la participation des membres de la Commission Locale de Développement Rural et des groupes de travail, ont permis à ce Programme Communal de Développement Rural d'exister.

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR DE PROGRAMME CHARGÉ D'ÉLABORER ET DE METTRE EN FORME LE PROJET DE PCDR

Le bureau d'études JML Lacasse-Monfort a été fondé en 1983 par Jean-Marie Lacasse. Il fait partie depuis 2013 du groupe SML Ingénieurs Conseils composé de 2 bureaux d'études : JML Lacasse Montfort basé à Lierneux en Province de Liège et SML Ingénieurs Conseils basé à Wemperhardt au Grand-Duché de Luxembourg. Le bureau travaille sur l'ensemble de la Wallonie, ainsi que sur le territoire du Grand-Duché du Luxembourg. L'équipe pluridisciplinaire dispose d'une quarantaine d'employés répartis en plusieurs domaines d'activités : stabilité, techniques spéciales, infrastructures, VRD, géomètre expert, coordination sécurité et santé, urbanisation et PCDR. Le bureau est agréé en Région wallonne pour la réalisation des Schémas d'Orientation Local. Notre bureau d'études s'inscrit dans la démarche de développement rural depuis plus de 25 ans, en tant qu'auteur de programme pour différents PCDR (Attert, Vaux-sur-Sûre, Manhay, Gouvy, Fauvillers, Jalhay, Limbourg, Aubel…) mais également en tant qu'auteur de projets pour la mise en œuvre concrète de projets issus de PCDR.

L'auteur de programme du présent PCDR est le bureau Lacasse-Monfort sprl représenté par M. Valentin Laborey et Mme Cécile Romand.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Rédaction

Nous avons utilisé les conventions suivantes.

- La Ville de Limbourg désigne l'institution (Collège, Conseil et/ou Administration).
- Limbourg-Haut désigne le seul village de Limbourg.
- La commune de Limbourg désigne le territoire communal.

Entités de référence

Les informations socio-économiques de la commune de Limbourg sont confrontées à des entités de référence constituées par la Région wallonne, la Province de Liège ainsi que la microrégion qui comprend les Communes de Welkenraedt, Baelen, Jalhay, Verviers et Dison.

En matière agricole, la région de référence est l'Ardenne herbagère.

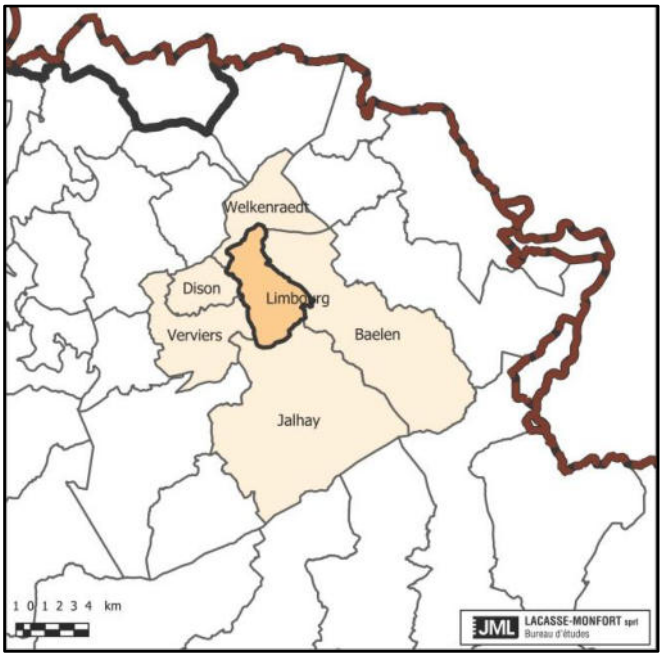

Limbourg et les communes de sa microrégion (source : JML, 2020)

Mise à jour de la partie1

Le présent rapport comprend toutes les données et informations obtenues avant le **29 novembre 2024**. Les données communales ont été ajoutées en **février 2025**

Les informations qui ont été mises à jour par rapport à la 1ère version de 2020 remplacent celles-ci et apparaissent en gris dans le texte. Lorsqu'il s'agit du titre d'un chapitre, cela signifie que l'ensemble du chapitre a été remanié.



Encadrement du 4, Place Saint-Georges (source : JML, 2020)

*Le « marbre de Baelen » (ou « marbre de Baillou », « Jaspe » ou Pierre Poitée »), exploité dans la région de Dolhain-Limbourg (au lieu-dit Les Forges entre Limbourg et Hèvremont et sous le château de Limbourg) est une pierre de taille décorative. Ce marbre a été utilisé tant localement (seuils, cheminées, façades, encadrement de portes et de fenêtres de la ville-haute de Limbourg, escalier du Home Saint-François à Dolhain, église de Baelen, pierres tombales et poteaux de clôture) que régionalement (gare de Verviers) et nationalement (gare de Bruges, monument Victor Hugo à Waterloo (*Chapitre 3 : « Principales caractéristiques des milieux physiques et naturels et du paysage »).

1 Carte d'identité de la Ville

1.1 Localisation de la commune

La commune de Limbourg se trouve au centre-est de la Belgique, au nord-est de la Région wallonne et au nord de la Province de Liège. Elle est située au nord de l'arrondissement de Verviers.

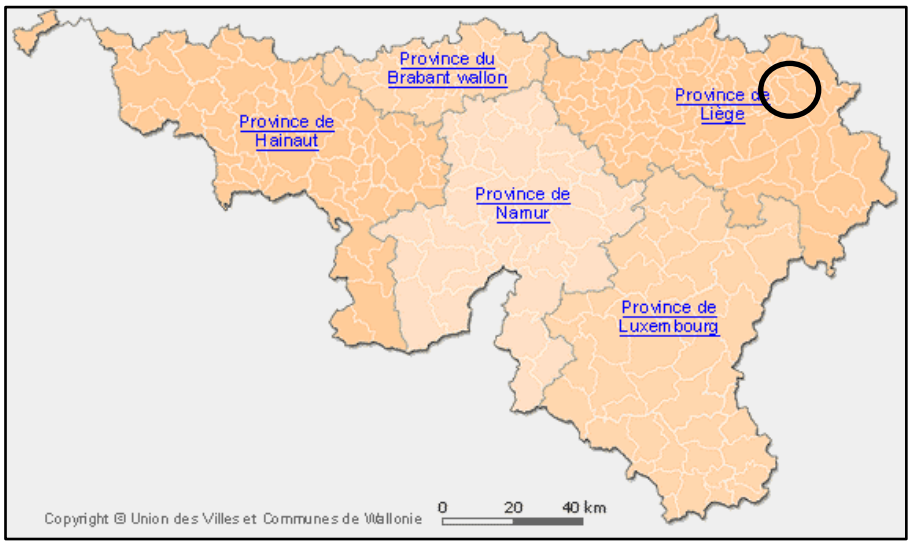

Figure 1.1 Commune de Limbourg en Région wallonne (source : Union des Villes et Communes de Wallonie asbl, 2017)

Les 5 communes voisines de Limbourg sont :

- au nord : Welkenraedt,
- à l'est : Baelen,
- au sud : Jalhay,
- à l'ouest : Verviers et Dison.

Limbourg a la particularité d'avoir été la capitale de l'ancien duché de Limbourg qui lui doit son nom, mais elle ne fait aujourd'hui plus partie des Provinces du Limbourg, ni belge, ni néerlandaise. En 1976, la fusion des communes réunit 3 anciennes communes : Bilstain, Goé et Limbourg.

Elle est composée de 5 villages principaux : Bilstain, Dolhain, Goé, Hèvremont et Limbourg. Elle compte au 01/01/**2024, 5.654** habitants, appelés « Limbourgeois ».



Figure 1.2 Commune de Limbourg dans la Province de Liège (source : Union des Villes et Communes de Wallonie asbl, 2017)

Rappelons que la commune est située à environ 15km des frontières hollandaises et allemandes. Depuis la commune de Limbourg, on accède facilement aux pôles régionaux : Liège, Aix-la-Chapelle et Maastricht. En moins d'une heure de voiture, on accède à la quasi-totalité de la province du Limbourg (Hollande) et à l'ouest de la Rhénanie du nord (Allemagne).

Le territoire est traversé par 2 axes de communications internationaux : la liaison ferroviaire à grande vitesse n°3 reliant Bruxelles à Cologne et l'autoroute E40 reliant Liège à Aix-la-Chapelle. Cependant, aucun arrêt de TGV ni d'échangeur autoroutier n'est localisé sur le territoire.

La ligne de train n°37 qui relie Liège à Aix-la-Chapelle s'arrête sur le territoire limbourgeois au niveau de la gare SNCB « Dolhain-Gileppe ».

La commune est traversée par 2 axes routiers principaux :

- La N61 : d'ouest en est, qui la sépare en deux ;
- La N620 : au sud-est de la commune qui relie l'extrémité est à Dolhain, au centre de la ville.

Le réseau de chemin de fer et la N61 forment 2 réseaux de communication qui se croisent à Dolhain.

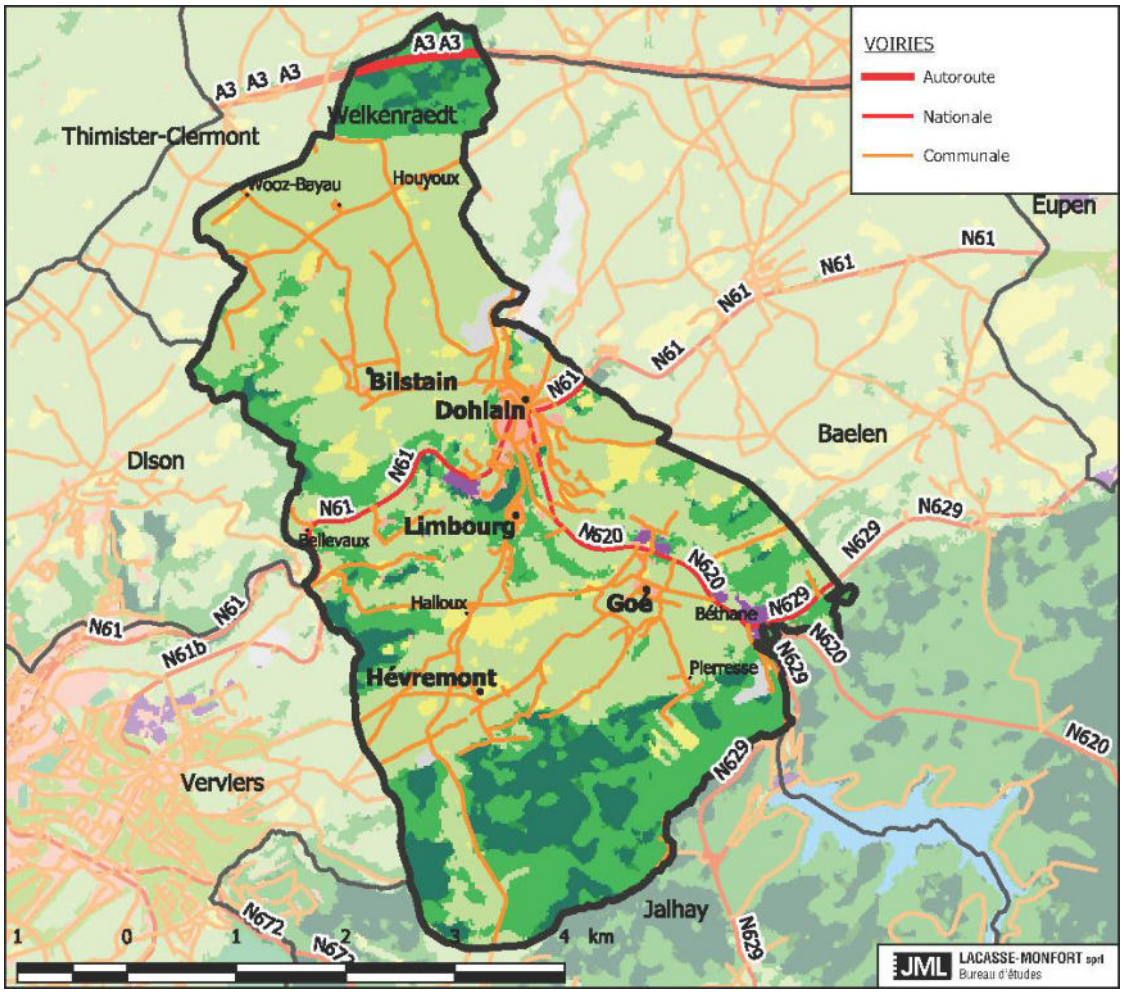

Figure 1.3 Carte routière de la commune (source : WalOnMap, 2020)

Entité rurale[1], la commune de Limbourg est un territoire moyennement dense ; plus de la moitié du territoire est occupée par l'agriculture et plus d'un quart est boisé.

Selon l'occupation du sol[2], son territoire couvre une superficie de **2.464**ha répartis en :

[1] Selon les critères établis par **le SPW en 2021, la commune de Limbourg a un degré de ruralité de 88,56%.**
[2] Selon les surfaces du registre cadastral 2023

- 54% de terres agricoles
- 28% de forêt
- 10% de surfaces bâties
- 6% de surfaces non cadastrées (voiries, cours d'eau…)
- 3% de surfaces non bâties (parcs, vergers…)

La position géographique et le sous-sol de la commune constituent 2 spécificités physiques du territoire. D'une part, la situation géographique de la commune au croisement de plusieurs territoires distincts : Pays de Herve, Vallée de la Vesdre et Ardenne entraine une grande diversité écologique, architecturale, économique… D'autre part, la présence de minerais dans le sous-sol a entrainé une activité économie particulière. « L'extraction des minerais de fer, plomb ou zinc et l'exploitation de certains niveaux calcaires ou gréseux à des fins ornementales (marbre de Baelen) ou industrielles ont constitué un secteur important de l'économie au cours des siècles passés. Seuls les calcaires et dolomies du Carbonifère sont encore exploités à l'heure actuelle. » En particulier le « marbre de Baelen » a été exploité dès le 16ème siècle jusqu'en 1940. (Notice géologique explicative Feuille Limbourg-Eupen n°43/5-6).

Historiquement reconnu pour son ensemble architectural de Limbourg-Haut, le cœur administratif, commercial, économique et culturel se trouve désormais à Dolhain et le long des axes de communication où se concentre la population. De part et d'autre de la Vallée de la Vesdre, sur les plateaux, les villages ont conservé des caractéristiques rurales avec une typologie du bâti plus « hervienne » au nord et « condrusienne » au sud.

1.2 Aperçu historique

1.2.1 Des origines au Moyen-âge

Les débuts de la construction du château se situent vers l'an 1000. Ses premiers habitants furent les comtes de Limbourg, appartenant à la Maison d'Arlon. La place, en tant que capitale du duché de Limbourg joue un rôle important dans la région. En 1288, après la mort du dernier Duc de Limbourg, il y eut une guerre de succession entre le prince évêque de Cologne et le duc de Brabant. Les ducs de Brabant sortant gagnants de cette bataille, portent depuis lors aussi le titre du duc de Limbourg. Durant ce même siècle, la principauté de Liège reste indépendante et maintient enclavée le Duché de Limbourg qui jouit d'une certaine autonomie politique et administrative à l'origine du sentiment d'appartenance à un « Pays ».

1.2.2 De la fin du Moyen-âge aux guerres mondiales

Au 15ème siècle, la fabrication et le commerce du drap prennent une certaine importance dans la Vallée de la Vesdre. A cette époque, la laine provient de l'élevage des moutons qui parcourent les landes abondantes dans cette région. Utilisant la force motrice de l'eau et le charbon de bois des forêts voisines, des moulins à fouler la laine apparaissent dans toute la vallée.



Figure 1.4 Croix Hauptmann ou de Hèvremont (source : JML, 2020)

Au 16ème siècle, la commune abrite une importante communauté protestante. Ce centre protestant à l'est du pays wallon, devient une petite république réformée entre août 1566 et mars 1567 avant la reconquête espagnole et sa répression en 1568-1569.

Ci-contre, un symbole de ralliement de cette communauté protestante.

Au fil des siècles le site tombe dans l'oubli, surtout après les prises de la forteresse par les troupes françaises en 1675 et en 1703, elle perd toute importance militaire.

Au 17ème siècle, l'artisanat se développe en lien avec l'essor de la production drapière à Verviers et à Eupen. Certains travaux ne nécessitent pas d'atelier et sont confiés aux habitants des campagnes environnantes aux moments creux des travaux agricoles, avant de revenir en ville pour les phases finales d'apprêt.

Au début du 18ème siècle, le commerce devient moins favorable à Verviers et des industriels s'installent alors de l'autre côté de la frontière, notamment à Dolhain. C'est aussi au milieu de ce siècle qu'est réalisé l'empierrement des routes allant de Herve à Aix-la-Chapelle et de Verviers à Maastricht.

Au 19ème siècle, une importante industrie lainière s'installe le long de la Vesdre au niveau de l'actuelle ville basse. À Béthane est construite la 1ère usine mondiale d'acide butyrique.



24 octobre 1843 : inauguration de la ligne 37 entre Verviers-ouest et Welkenraedt, première ligne internationale au monde. Le viaduc de Dolhain (construit en 1842) constitue un impressionnant ouvrage d'art.

Figure 1.5 Photo du viaduc de Dolhain (source : FRW, 2019)

De 1847 à 1876, le seul haut fourneau de l'arrondissement de Verviers sera en activité.

En 1887, Léopold II, roi des Belges, inaugure le barrage de la Gileppe, tout près de la ville. En 1888, Limbourg est la 1ère commune belge à bénéficier de l'éclairage public. Vers 1890 fut construite une ligne de chemin de fer dans la vallée de la Vesdre, qui reliait la gare de Dolhain à Eupen.

1.2.3 Témoignages liés aux guerres mondiales

La région a été le témoin de nombreux combats pendant les 2 guerres mondiales comme en témoignent les monuments commémoratifs.



Cimetière de Goé



Monument aux Morts de Goé



Plaques commémoratives de la 1ère guerre mondiale au niveau de chaque cimetière



Monument aux Morts de Dolhain

Figure 1.6 Photos de témoignages liés aux guerres mondiales (source : FRW et JML, 2019 et 2020)

1.2.4 Période contemporaine

Le transport de personnes sur la ligne de chemin de fer Dolhain –Eupen a été abandonné dans les années 1920, le transport de marchandises dans les années 1950. Depuis 2010 les Thalys ne l'empruntent plus. Fin 2011, un nouveau tunnel fut mis en service à Dolhain-Gileppe afin de résoudre un problème d'instabilité du talus bordant la ligne. La gare de l'entité fut déplacée à cette occasion.

Les faits marquants depuis 1950 sont :

- 1957 : Premier carnaval de Dolhain
- Travaux d'élévation du barrage de la Gileppe à la fin des années 60
- 1986 : 1ère opération de rénovation urbaine (arrêté du 17/10/1986)
- 1987 : Ouverture du centre sportif à Dolhain (inauguré le 8/05/1987)
- Inauguration de l'école communale de Bilstain (29/06/1988)
- Inauguration de l'école communale de Limbourg (1988)
- 2011 : Déplacement de la gare de Dolhain-Gileppe
- 2011 : Inauguration de la crèche communale
- 2012 : création de la passerelle E. Lacasse et réaménagement des berges rue Pireux
- 2015 : Extension de la résidence Léon d'Andrimont
- 2017 : Première parade lumineuse
- 2019 : Inauguration de la nouvelle place Léon d'Andrimont
- **2020 : Crise sanitaire**
- **2021 : début du marché de la belle saison (Cf. 9.2)**
- **2021 : Inondations**
- **2022 : Inauguration de la place Saint-Georges**
- **2023 : Inauguration de la nouvelle plaine de jeux Odon Piérard**
- **2023 : Création de l'EPN**
- **2024 : fin des travaux de l'Arvô et début des travaux de l'église Saint-Georges à Limbourg-Haut**

1.2.5 Témoignages et vestiges de l'histoire locale

En plus des nombreux châteaux qui parsèment le territoire, le site de Limbourg est un des témoins les plus important de toute la région : l'ensemble architectural de la ville haute (classé patrimoine exceptionnel) est associé à une vaste zone de protection.

1.3 Cartes d'ensemble du territoire de la commune de Limbourg

- Carte 1 : Réseau de voierie sur photographie aérienne
- Carte 2 : Plan de secteur
- Carte 3 : Relief et réseau hydrographique
- Carte 4 : Réseau Natura 2000

1.4 Sources

- SPW (WalOnMap, Statbel)
- UVCW (site internet)
- Site internet communal
- Mappy
- CPDT « Entre-Vesdre-et-Meuse »
- SDC (1995)

PCDR de LIMBOURG

RESEAU DE VOIRIES

Légende

Réseau de voiries

- Autoroute
- Nationale
- Communale

Mars 2025

LACASSE-MONFORT sprl
Bureau d'études

Z:\DOSSIERS\LIMBOURG\LIMBOURG_PCDR\CARTOGRAPHIE\Etude2501_Limbourg_CarteA0.qgz

PCDR de LIMBOURG

PLAN DE SECTEUR

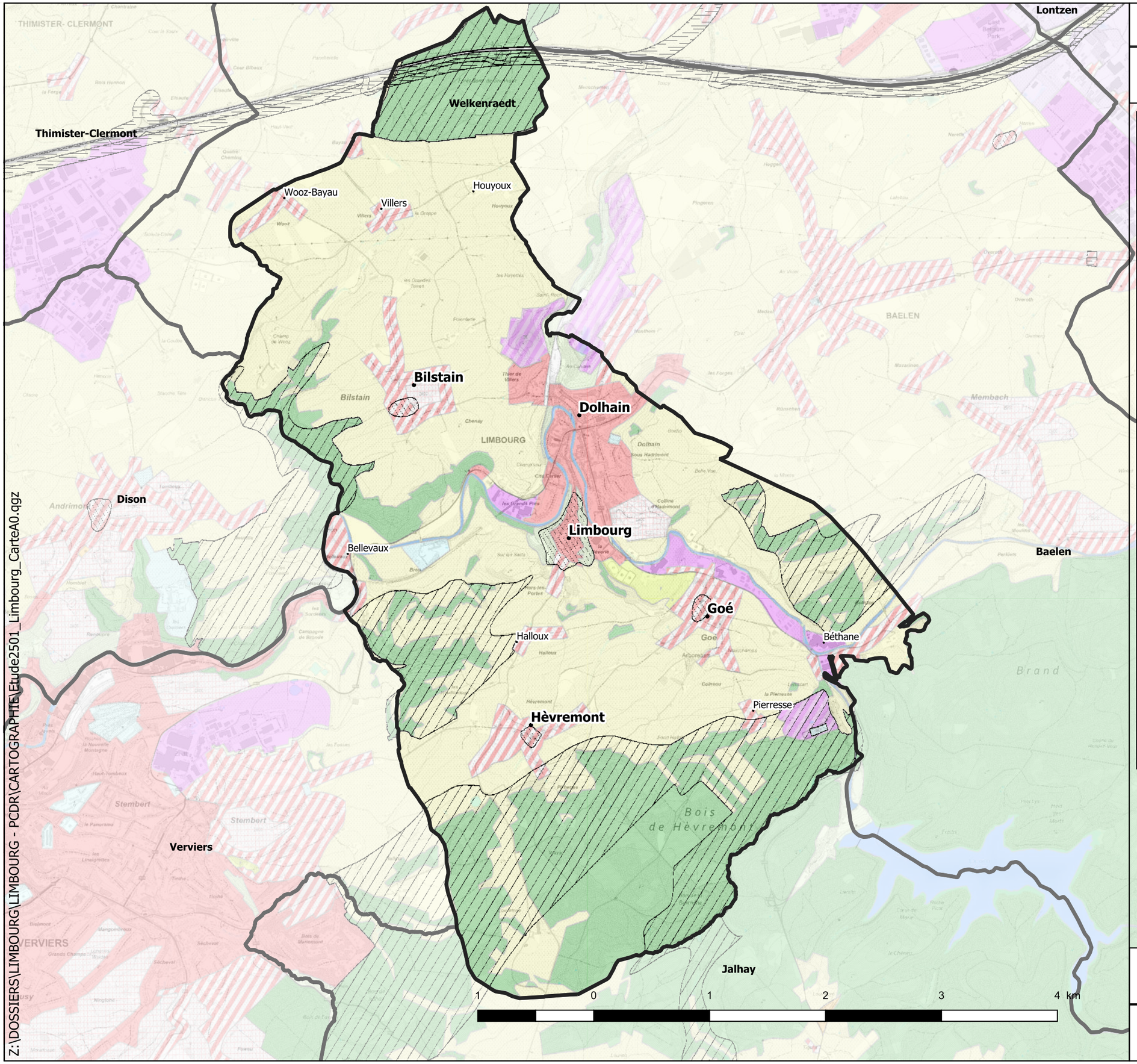

Légende

Plan de secteur

- Activité éco. spécifique - Agro-économie
- Activité économique industrielle
- Activité économique mixte
- Activité eco. spécifique grande distribution
- Agricole
- Aménagement communal concerté
- Aménagement communal concerté à caractère économique
- Centre d'enfouissement technique
- Dépendances d'extraction
- Espaces verts
- Forestière
- Habitat
- Habitat à caractère rural
- Loisirs
- Naturelle
- Non affecté ("zone blanche")
- Parc
- Plan d'eau
- Plan d'eau à créer
- Services publics et équipements communautaires
- Servitude particulière
- Vierge de toute affectation (annulation du Conseil Etat)
- Intérêt culturel
- Intérêt paysager

Mars 2025

LACASSE-MONFORT sprl
Bureau d'études

Z:\DOSSIERS\LIMBOURG\LIMBOURG - PCDR\CARTOGRAPHIE\Etude2501_Limbourg_CarteA0.qgz

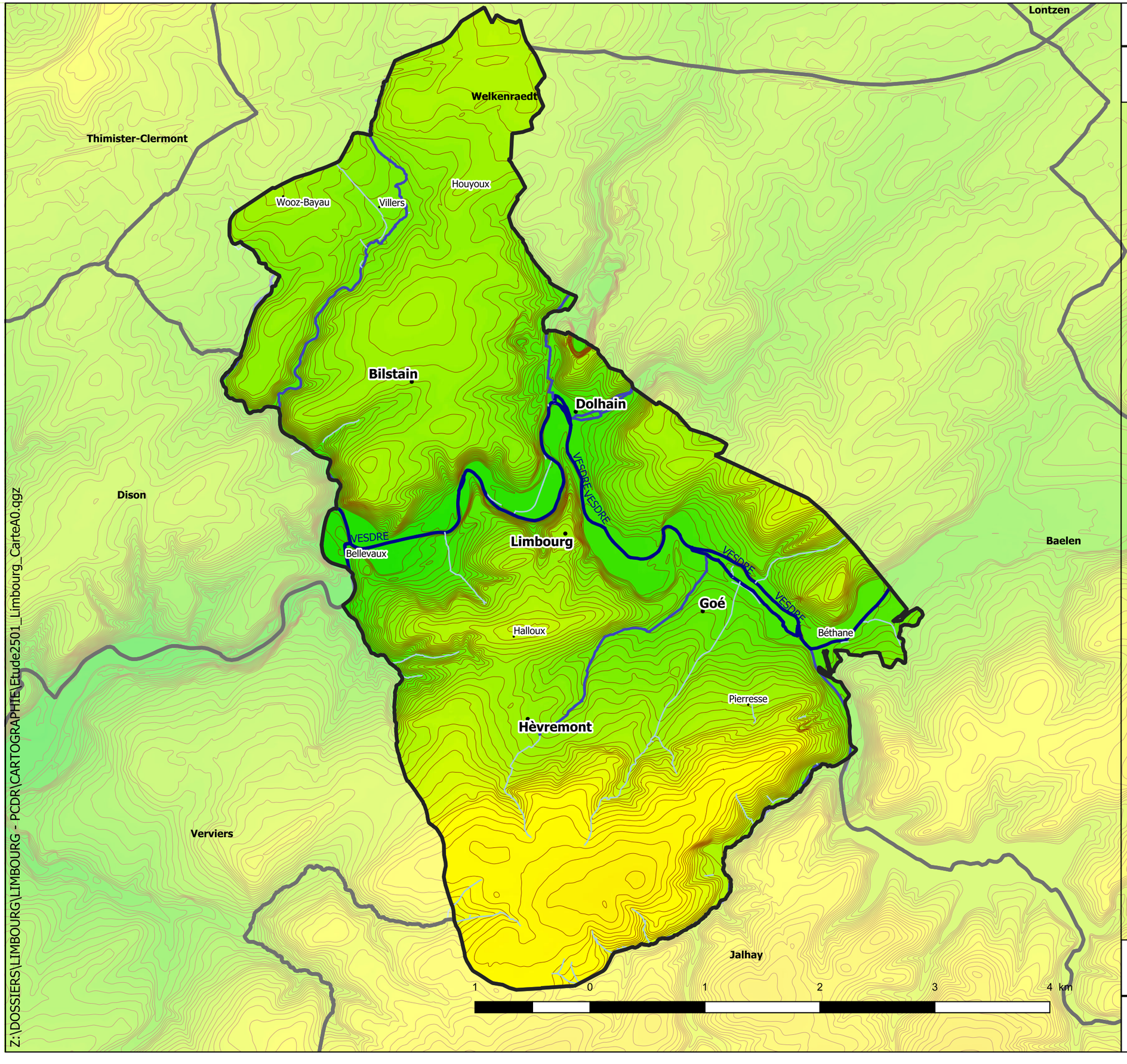

Z:\DOSSIERS\LIMBOURG\LIMBOURG - PCDR\CARTOGRAPHIE\Etude2501_Limbourg_CarteA0.qgz

PCDR de LIMBOURG

Relief et Hydrographie

Légende

Catégrories du réseau hydro.

- 01
- 02
- 03

Relief Wallonie - MNT 2021-2022

- -200
- -100
- 0
- 100
- 200
- 300
- 400
- 500
- 600
- 700

Mars 2025

JML LACASSE-MONFORT sprl
Bureau d'études

PCDR de LIMBOURG

NATURA 2000

Légende

zone NATURA 2000

Thimister-Clermont
Welkenraedt
Lontzen
Wooz-Bayau
Villers
Houyoux
Bilstain
Dolhain
LIMBOURG
Vallée de la Vesdre entre Eupen et Verviers
Dison
Limbourg
Bellevaux
Baelen
Goé
Halloux
Béthane
Pierresse
Hèvremont
La Gileppe
Verviers
Jalhay
BAELEN
Membach
Brand
Bois de Hèvremont

1 0 1 2 3 4 km

Mars 2025

LACASSE-MONFORT sprl
Bureau d'études

Z:\DOSSIERS\LIMBOURG\LIMBOURG - PCDR\CARTOGRAPHIE\Etude2501_Limbourg_CarteA0.qgz

2 Présentation de la Ville et de ses moyens humains

2.1 Ville de Limbourg

Administration de Limbourg

Avenue Victor David, 15 à 4830 Limbourg

Téléphone : 087/76 04 00

Site internet : http://www.ville-limbourg.be/



Figure 2.1 Administration de la Ville de Limbourg (source : FRW, 2019)

2.2 Armoiries



Figure 2.2 Blason (source : Wikipedia, 02/2020)

La Ville possède des armoiries qui lui ont été octroyées le 5 octobre 2017.

« De gueules à un château fort d'argent crénelé ouvert chargé d'un écu chargé des armoiries de Limbourg et surmonté de 2 tours du même à toit conique et d'un perron au centre. »

2.3 Collège des Bourgmestre et Échevins

Le Collège communal **qui a mené à bien l'opération de développement durable** a été mis en place suite aux élections communales du 14 octobre 2018.



Valérie Dejardin – Bourgmestre

Compétences : Officier de l'Etat civil, chargée de la sécurité, des compétences transversales, de la transition écologique, de la smart city et de la communication



Luc Delhez – Premier Echevin

Compétences : Travaux – Cimetières – Environnement - Propreté publique - Bien-être animal - Développement économique

Alain Schills – Deuxième Echevin



Compétences : Urbanisme – Logement – Agriculture - Finances



Jacques Soupart – Troisième Echevin

Compétences : Culture - Petite enfance – Jeunesse – Aînés – Patrimoine – Associations - Fêtes et manifestations - Jumelage



Stephen Bolmain – Quatrième Echevin

Compétences : Enseignement – Sports - Tourisme



Jeannine Hercot – Présidente du CPAS

Compétences : CPAS – Plan de Cohésion sociale

Tableau 2.1 Composition du Collège communal (source : Administration communale, août 2020)

2.4 Conseil communal

Le Conseil communal de Limbourg **qui a mené à bien l'opération de développement durable,** est composé de **18** membres et d'un Directeur général.

Nom	Prénom	Fonction
BOLMAIN	Stephen	Quatrième Echevin
CHARPENTIER	Vincent	Conseiller communal
DE NARD	Marc	Conseiller communal
DEFAAZ	Mélanie	**Conseillère communale**
DEJARDIN	Valérie	Bourgmestre
DELCOUR	**Henri**	**Conseiller communal**
DELHEZ	Luc	Premier Echevin
DENIS	Justine	Conseillère communale
DOBBELSTEIN	**Frédéric**	**Conseiller communal**
GENTEN	Sonia	Conseillère communale
GRANDFILS	Serge	Conseiller communal
GREGOIRE	Pierre	Conseiller communal
HERCOT	**Jeannine**	**Présidente du CPAS**
MARTIN	Jessica	Conseillère communale
SCAILLET	Bruno	Conseiller communal
SCHILS	Alain	Deuxième Echevin

SCHMITS	Grégory	Conseiller communal
SOUPART	Jacques	Troisième Echevin

Tableau 2.2 Composition du Conseil communal (source : Site internet de l'administration communale, septembre 2024)

2.5 Personnel communal

Les organigrammes du personnel communal des services administratifs et du service travaux ont été formalisés durant la législation.

Fin 2024, le personnel communal de la Ville de Limbourg correspond à **58** équivalents temps plein. Il se répartit de la manière suivante, les chiffres représentant des personnes et non des équivalents temps plein.

Administration communale :

- 1 directeur général
- **18** agents
- **1 agent technique**
- **4 attachés** spécifiques
- **2** techniciennes de surface
- 1 directrice financière
- 1 gardien de la paix

Service des travaux :

- 1 **brigadier**
- **15** agents
- **1 secrétaire**
- 1 technicienne de surface

Ecoles communales

- de Limbourg : 3 techniciennes de surface, **5** personnes pour la garderie, 1 personne pour la préparation du repas
- de Goé : 1 technicienne de surface, 7 personnes pour la garderie, 1 personne pour la préparation du repas
- de Bilstain : 3 techniciennes de surface, **6** personnes pour la garderie, 1 personne pour la préparation du repas

Ecoles libres

- de Dolhain : **2** personne pour la garderie
- de Goé : 2 personnes pour la garderie
- de la Communauté Française : **2** personnes pour la garderie

Ecole des devoirs

- **2** personnes

Instituteurs

- 8 enseignants (allemands, gymnastique et instituteurs)

Conservatoire de Verviers - Succursale de Limbourg

- **3 professeurs de musique (8 périodes)**
- 1 technicienne de surface

Marché

- 1 personne

Plaine de jeux

- 1 technicienne de surface

Kursaal

- **1 gestionnaire administratif**

Centre sportif

- 2 agents
- **1 gestionnaire administratif**

Bibliothèque

- 4 agents
- **1** technicienne de surface

Service jeunesse - PCS

- **1** éducateur
- **1 chef de projet**

Crèche

- 1 directrice
- 1 assistante sociale
- **6** puéricultrices
- 3 techniciennes de surface

En plus des services traditionnels de toute commune, on remarque plusieurs services spécifiques : centre sportif, Kursaal, crèche.

2.6 Conseillers spécifiques de l'Administration communale

En 2019, l'Administration communale dispose d'une Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme (depuis 2004), d'une conseillère en prévention (depuis 2014) et d'une conseillère en environnement, en énergie et en rénovation urbaine (depuis 2019) **d'un conseiller en énergie et de deux architectes à la reconstruction depuis 2024.**

2.7 Programme Stratégique Transversal

En début de législature, toute majorité communale doit réaliser une déclaration de politique générale. Elle doit être présentée et votée en conseil dans les six mois de son installation. Ce processus a été respecté.

De plus, depuis 2018, chaque majorité communale doit réaliser un Programme Stratégique Transversal. Cependant, on peut noter que la Ville de Limbourg a été choisie comme Commune pilote pour en expérimenter un dès 2014. Le Programme Stratégique Transversal actuel est donc le 2ème et a été voté au Conseil Communal du 23 septembre 2019.

9 objectifs ont été définis par le Collège communal pour la durée de sa législature.

Premier objectif stratégique : La mobilité multimodale et les travaux publics intelligents

➔ Structurer la mobilité à Limbourg pour tous les usagers

- Objectif opérationnel 1 : Poursuivre la rénovation et l'aménagement des voiries communales
- Objectif opérationnel 2 : Continuer à solliciter les investissements du SPW sur les voiries régionales
- Objectif opérationnel 3 : Améliorer la quiétude des riverains et des automobilistes durant les chantiers
- Objectif opérationnel 4 : Etablir un plan de jalonnement adapté pour tous les véhicules qui traversent nos villages et développer les infrastructures
- Objectif opérationnel 5 : Assurer un meilleur suivi des travaux et des ouvertures de voiries

- Objectif opérationnel 6 : Planifier un entretien régulier des voiries
- Objectif opérationnel 7 : Améliorer l'offre d'espaces de stationnement

Deuxième objectif stratégique : La sécurité sous toutes ses formes et le sentiment d'insécurité

➔ Assurer la sécurité des Limbourgeoises et des Limbourgeois

- Objectif opérationnel 1 : Maintenir la sécurité policière
- Objectif opérationnel 2 : Maintenir la qualité des services de secours
- Objectif opérationnel 3 : Améliorer la sécurité routière

Troisième objectif stratégique : La convivialité et le bien-être social

➔ Utiliser la convivialité comme vecteur d'intégration et de bien-être social

- Objectif opérationnel 1 : Soutenir les sociétés locales
- Objectif opérationnel 2 : Favoriser l'intégration et la convivialité

Quatrième objectif stratégique : Le service aux citoyens

➔ Offrir un service 5 étoiles aux citoyens

- Objectif opérationnel 1 : Offrir aux habitants des infrastructures publiques de qualité
- Objectif opérationnel 2 : Être présent pour répondre aux besoins des habitants tout au long de leur vie
- Objectif opérationnel 3 : Faire de Limbourg une SmartCity répondant aux besoins de ses habitants

Cinquième objectif stratégique : Le développement durable, l'environnement et la propreté publique

➔ Transformer Limbourg en commune durable, respectueuse de l'environnement

- Objectif opérationnel 1 : Développer une véritable politique de transition écologique
- Objectif opérationnel 2 : Organiser et garantir la propreté ainsi que la salubrité publique

Sixième objectif stratégique : L'information aux citoyens

➔ Faire des Limbourgeoises et Limbourgeois des citoyens bien informés

- Objectif opérationnel 1 : Informer en mobilisant les canaux classiques
- Objectif opérationnel 2 : Développer les nouvelles technologies de l'information

Septième objectif stratégique : La prospérité de la Ville et de ses habitants

➔ Inscrire Limbourg sur la voie de la prospérité

- Objectif opérationnel 1 : Développer les infrastructures nécessaires au développement économique
- Objectif opérationnel 2 : Devenir un appui pour les investisseurs et l'emploi

Huitième objectif stratégique : Le service public de proximité

➔ Offrir un service public de proximité à haute valeur ajoutée

- Objectif opérationnel 1 : La gestion des ressources humaines
- Objectif opérationnel 2 : La gestion des ressources technologiques
- Objectif opérationnel 3 : La gestion des ressources financières

Neuvième objectif stratégique : Les actions en plus

➔ On a un peu plus d'actions, on vous les met quand même ?

- Objectif opérationnel 1 : Voiries
- Objectif opérationnel 2 : Mobilité douce
- Objectif opérationnel 3 : Patrimoine
- Objectif opérationnel 4 : Jeunesse
- Objectif opérationnel 5 : Environnement
- Objectif opérationnel 6 : Tourisme

Sur 133 actions prévues, 7 ont été annulées, indépendamment de la volonté de la Commune (inondations, partenaires indépendants), 107 ont été réalisées soit un taux de réalisation du PST de 85%.

ANNEXE A : Déclaration de politique générale 2018-2024 (source : Administration communale, 2020)

ANNEXE B : Bilan du Programme Stratégique Transversal 2019-2024 (source : Administration communale, 2020)

2.8 Autres commissions et conseils

2.8.1 Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)

La 1ère CCATM a été créée vers 1994. Le dernier renouvellement a eu lieu en 2019 (mise en place en août 2019 suite aux Conseils communaux du 28 mai 2019 et du 24 juin 2019).

Elle est composée de 21 membres dont la Présidente et 8 membres effectifs.

La CCATM est une commission qui a pour objectif de remettre des avis non contraignants relatifs à l'aménagement du territoire et la mobilité sur le territoire communal. Ses principales actions concernent donc les remises d'avis sur toute demande de permis (urbanisme – unique – urbanisation ainsi que sur les modifications de tracé de voirie.

2.8.2 Autres organes consultatifs

- Conseil Consultatif de la Personne en situation de Handicap (Cf. Chapitre 10.5)
- Conseil Communal des Enfants (Cf. Chapitre 10.9)
- Conseil Consultatif de la Jeunesse (Cf. Chapitre 10.9)
- Commission Communale de l'Accueil (Cf. Chapitre 10.9)
- Conseil Consultatif Communal des Aînés (Cf. Chapitre 10.7)

2.9 Affiliations de la Ville

La Ville de Limbourg est affiliée à plusieurs structures pour lesquelles elle est représentée à l'assemblée générale et/ou au conseil d'administration.

Nombre de représentants selon les désignations aux Conseils communaux de 2019		
Intercommunales	**Assemblées Générales**	**Conseils d'Administration**
Contrat de Rivière de la Vesdre - asbl	1	
A.I.D.E. - intercommunale	5	
Agence Locale pour l'Emploi - asbl	6	
AQUALIS - intercommunale	5	
AQUAWAL – organisme public	1	1
Centre d'Accueil les Heures Claires - intercommunale	5	1
Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces - asbl	1	
Centre Culturel de Verviers - asbl	2	1
Centre Régional de la Petite Enfance - asbl	3	1
C.H.P.L.T. - intercommunale	5	
Carrefour Régional et Communautaire de la CItoyenneté et de la Démocratie - asbl	1	1
Crédit Social Logement – organisme public	1	2
Ethias droit commun - organisme public	1	
Fédération des initiatives locales pour l'enfance - asbl	1	
Fédération du Tourisme de la Province de Liège - asbl	1	
Finimo - intercommunale	5	1
ORES - intercommunale	5	
Internat Global Autonome		1
Intradel - intercommunale	5	
Le Grand Liège - asbl	1	
Logivesdre – organisme public	3	1
Logeo Agence Immobilière Sociale	1	1
Maison du Tourisme du Pays de Vesdre – asbl	2	1
Protectis - organisme public	1	
Neomansio – intercommunale	5	
Salle des fêtes de Goé - asbl	3	
S.P.I.+ - intercommunale	5	
O.T.W. – organisme public	1	
S.W.D.E. – organisme public	1	1
Vedia	1	2
Enodia - intercommunale	5	
Tour de la Gileppe - asbl	3	
Union des Villes et des Communes de Wallonie – asbl	1	
Centre Sportif - asbl	L'ensemble des Conseillers communaux	3
Le Kursaal - asbl	L'ensemble des Conseillers communaux	3
Conférence des Bourgmestres de Verviers – asbl	3	
Pays de Herve Futur - asbl	2	1
Groupe d'Action Locale Pays de Herve Futur - asbl	2	1
Centre scolaire spécialisé Saint-Joseph		1
Liège Europe Métropole - asbl région de Verviers	1	
Les plus beaux villages de Wallonie - asbl	1	
Groupement d'informations géographiques	1	
R.E.S.A. - intercommunale	5	
Organe de consultation du bassin de mobilité de Liège	1	
I.M.I.O.	5	

Tableau 2.3 Affiliations de la Ville (source : Administration communale, juillet 2020)

2.10 Taxes communales

Pour l'année **2024**, le précompte immobilier communal est de 2.600 centimes additionnels : il est plus élevé que la moyenne de la microrégion. De la même manière, la taxe additionnelle à l'impôt communal sur les personnes physiques est de 8,2% : elle est la 2ème plus haute de la microrégion.

Commune	**Précompte immobilier en centimes additionnels**	**Taxe additionnelle à l'impôt communal sur les personnes physiques en %**
Verviers	2800	8,50
Limbourg	2600	8,20
Welkenraedt	2600	7,90
Dison	2500	7,90
Baelen	2400	7,70
Jalhay	2200	6,80
Moyenne de la microrégion	**2.517**	**8**

Tableau 2.4 Taxes additionnelles de la microrégion (source : **UVCW, 2024**)

En **2024**, il y a **21** taxes.

- Taxe sur les concessions
- Taxe sur l'enlèvement des immondices
- Taxe sur la délivrance de documents administratifs
- Taxe sur les immeubles inoccupés
- Taxe communale directe additionnelle à l'impôt des personnes physiques
- Taxe communale directe additionnelle au précompte immobilier
- Taxe sur les imprimés publicitaires
- Taxes sur les secondes résidences
- Taxe sur le stationnement à durée limitée
- Taxe sur les permis d'urbanisation
- Taxe sur les agences bancaires
- Taxe sur les clubs privés
- Taxe sur les commerces de nuit
- Taxe sur la force motrice
- Taxe sur les loges foraines
- Taxe sur les panneaux publicitaires
- Taxe sur le remboursement de la construction des trottoirs
- **Taxe sur les camps de vacances**
- **Taxe sur les séjours**
- **Taxe sur les carrières, mines, sablières disposant d'une ou plusieurs autorisations d'extraction non-caduque**
- **Taxe sur la demande de changement de nom**

2.11 Primes communales

La Ville délivre 1 prime de naissance (indemnité maternelle).

2.12 Redevances communales

En **2024**, il y a **19** redevances.

- Redevance pour les études d'incidence sur l'environnement
- Redevance sur les versages sauvages

- Redevance pour les concessions
- Redevance sur le changement de prénom
- Redevance sur les exhumations
- Redevance sur les renseignements urbanistiques
- Redevance pour la délivrance de permis d'urbanisme
- Redevance relative aux travaux pour compte de tiers
- Redevance sur les poubelles et sacs bio
- Redevance sur les sacs de déchets ménagers
- Redevance sur la demande d'autorisation d'activités
- Redevance sur l'entrée en plaine de jeux
- Redevance sur la délivrance des numéros d'habitations
- Redevance pour le raccordement à l'eau
- Participation financière à l'accueil temps libre
- Participation financière à la crèche
- **Redevance location barbecue**
- **Droit d'emplacement sur le marché communal**
- **Stationnement règlementé par la détention de cartes de stationnement**

2.13 Règlements communaux

En 2024, il y a 16 règlements communaux.

- Règlement – Environnement – Collecte des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages et des déchets assimilés à des déchets ménagers
- Règlement – Environnement - en vue d'endiguer le développement de la rouille grillagée du poirier
- Règlement – Sécurité – Ordonnance de police administrative générale
- Règlement – Sécurité – Manifestation - Déclaration
- Règlement – Politique – Droit d'interpellation au Conseil communal
- Règlement – Politique – Règlement d'ordre intérieur du Conseil communal
- Règlement – Travaux – Concernant les obstacles sur la voie publique
- Règlement – Urbanisme – Règlement Communal d'urbanisme
- Règlement – Urbanisme – Schéma de Structure
- Règlement – Urbanisme – Site classé – Limbourg Haut – Travaux d'entretien, de conservation, de transformation et de construction
- Règlement – Cimetières – Règlement sur les funérailles et les sépultures
- Règlement d'Ordre Intérieur de la bibliothèque
- Charte Pass de la bibliothèque
- Règlement – Travaux – Raccordements particuliers à l'égout
- Règlement – Urbanisme – Division d'immeubles
- Règlement – Urbanisme – Prévention incendie

2.14 Budget communal **2024**

2.14.1 Recettes ordinaires

Les recettes ordinaires de l'exercice **2024 (total général après dernière modification budgétaire**) correspondent à **13.415.600,62€.**

Les recettes principales de la Ville sont celles dites de transfert (**58**% des recettes) qui comprennent le fond des Communes, les différentes taxes (comme la collecte des déchets) et les différents subsides (comme POLLEC et APE).

- La taxe additionnelle sur les personnes physiques est en **diminution**.

- La taxe additionnelle sur le précompte immobilier est en **augmentation**.

L'autre recette principale est celle des prélèvements (plus de 26% des recettes) ce qui est en très forte augmentation. « Cela concerne l'utilisation de la provision Inondations pour le financement du pôle administratif à l'extraordinaire, de la provision Logement pour le personnel, de la provision relative à la subvention Plan de pauvreté, de la provision Covid, de la provision Receveur régional, de la provision Echafaudage Eglise St Georges et la provision Droit de tirage 2 Inondations. »

La recette des prestations correspond principalement à la vente d'eau.

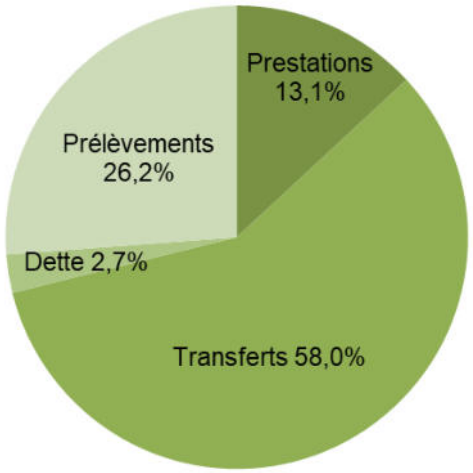

Figure 2.3 Recettes communales (de l'exercice propre) en **2024** (source : **Administration communale, 2024**)

2.14.2 Dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires de l'exercice **2024 (total général après dernière modification budgétaire**) correspondent à **13.415.461,78€.**

- Les dépenses principales de la Commune sont celles liées au personnel (**plus de 33**%) et sont en augmentation.
- Les dépenses de transferts représentent **plus de 16**%, cela correspond à différents subsides et aux dotations du CPAS, des zones de police et de secours.

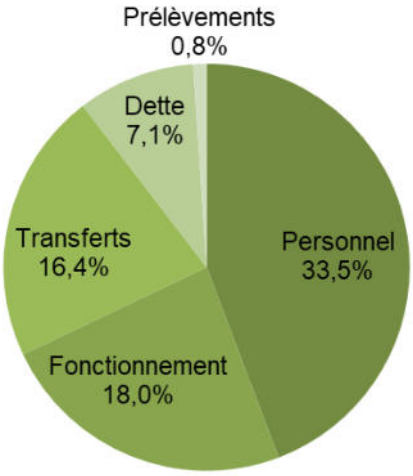

Figure 2.4 Dépenses communales (de l'exercice propre) en **2024** (source : **Administration communale, 2024**)

En termes de fonctions, les dépenses les plus importantes de la Commune concernent l'administration générale, les voiries, puis l'aide sociale.

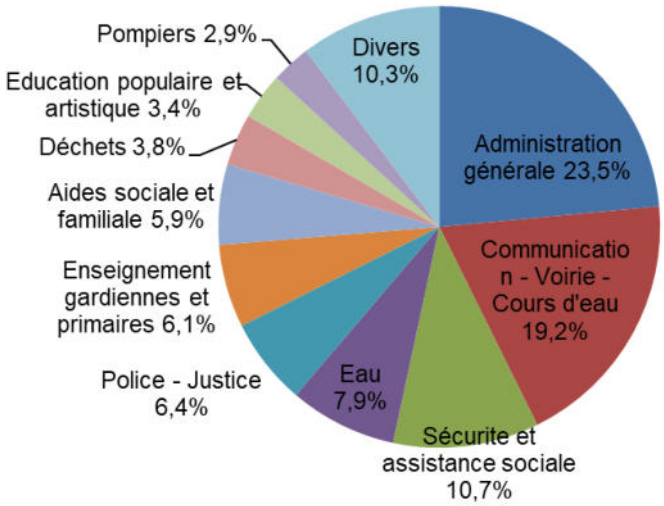

Figure 2.5 Dépenses communales par fonction (de l'exercice propre) en 2024 (source : Administration communale, 2024)

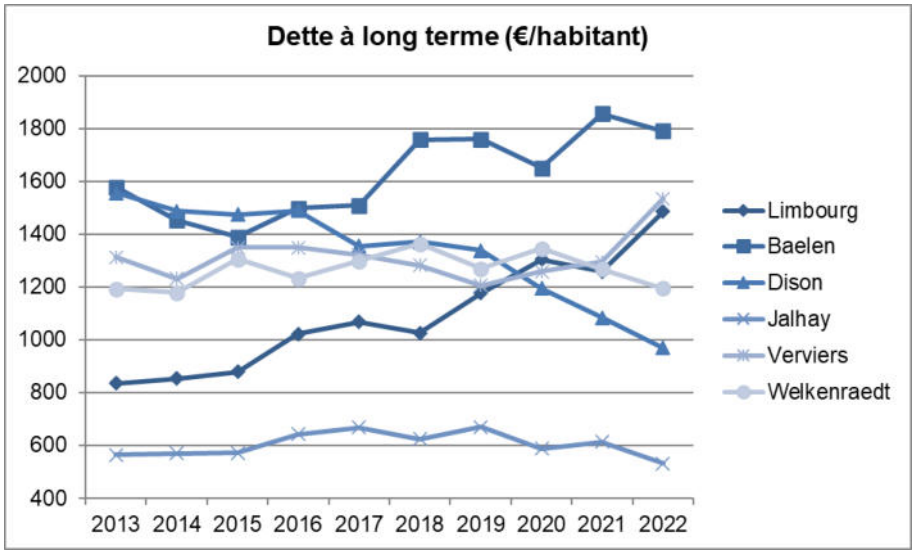

A long terme, la Ville de Limbourg a la dette qui augmente le plus (de 78%). **Cette dette par habitant est devenue une des plus élevée de la microrégion.** Elle atteint 1.485€/habitant en 2022. **Cette situation est liée aux inondations de 2021 qui engendrent des reconstructions d'envergure et non prévues.**

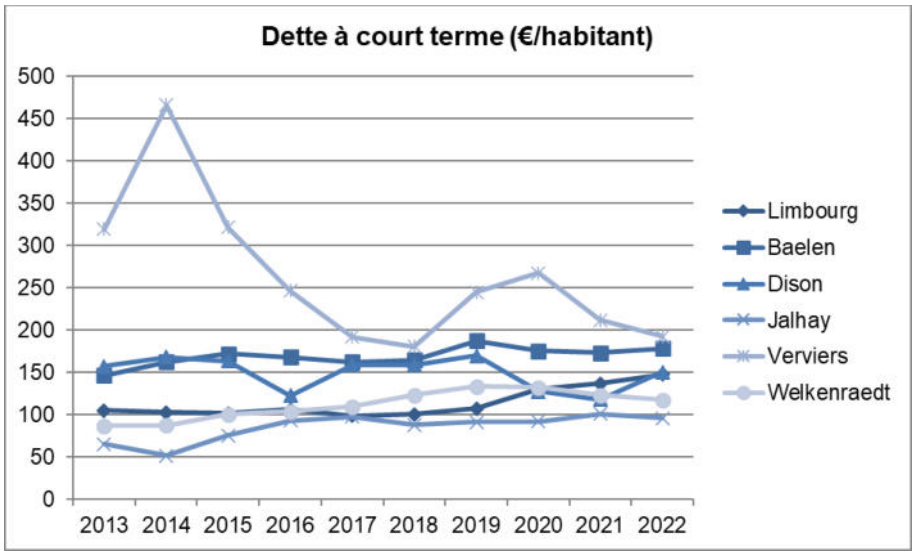

A court terme (dette remboursable dans l'année), la Ville de Limbourg a une dette qui **augmente mais qui** reste une des plus faibles des communes voisines (seules Jalhay et **Welkenraedt** ont des dettes plus faibles à court terme). Elle atteint 148€/habitant en 2022.

Figure 2.6 Dettes communales en 2022 (source : IWEPS, 2024)

2.14.3 Investissements extraordinaires

Vu le contexte de reconstruction particulier de Dolhain, les investissements extraordinaires sont listés ci-après. Ils représentent en 2024, un effort financier de plus de 28 millions d'euros.

- Pôle administratif (travaux)
- Pôle administratif (honoraires)
- Acquisition du terrain Quai des Religieuses
- Inondations-Rénovation du Kursaal (travaux)
- Inondation-Rénovation de la caserne (travaux y compris salle de gym et carport)
- Installation de panneaux photovoltaïques au service des Travaux
- Rénovation urbaine-Réfection du chemin du Vicinal et du mur de soutènement (travaux)
- Réfection de la rue Joseph Wauters-PIMACI
- Cœur de Village Goé (travaux)
- Réfection rue de la Foulerie-PIC 2022-2024 + PIMACI
- Acquisition de camionnettes électriques
- Rénovation urbaine-Parking du terrain Hoeck (travaux)
- Acquisition d'abris bus
- Entretien extraordinaire de l'éclairage public Phase 5 (ORES)
- Remplacement éclairage chemin du Vicinal-PIMACI
- Projet d'infrastructure unique de football (travaux)
- Restauration de l'Eglise Saint-Georges
- Maintenance extraordinaire des cimetières communaux

2.14.4 Commentaires de la commission budgétaire

« Le budget 2024 de la Ville de Limbourg se clôture avec un résultat global positif de 369,63 €. L'équilibre financier est assuré tant au résultat général qu'à l'exercice propre suite notamment à l'utilisation du crédit spécial de recettes. Un budget difficile dans la suite logique du budget 2023, qui subit toujours la crise économique dans laquelle nous nous trouvons : inflation, augmentation des énergies, augmentation des salaires... Et l'impact des inondations qui complique encore l'opération, avec la diminution de nos habitants et la perte de nos logements publics qui influence toujours négativement nos recettes. Dans ce contexte, il a à nouveau été nécessaire de puiser dans les provisions que nous avions constituées les années précédentes. Les dépenses hors personnel et énergies ont globalement été bien maitrisées. Les placements bancaires réalisés suite à notre situation de trésorerie très avantageuse nous permettent de combler le manque de recettes liées aux inondations. La rigueur sera encore de mise pour les années à venir.

Le budget extraordinaire 2024 est très conséquent, avec fort heureusement une part subsidiée très importante, à savoir 84%. Ce budget est évidemment boosté par les dossiers de reconstruction liés aux inondations qui arrivent en phase de concrétisation. Actuellement la part communale reste tout de même non négligeable, mais tout est mis en œuvre au sein de l'administration communale pour trouver des pistes d'interventions complémentaires afin de réduire celle-ci au maximum.

Le pouvoir d'emprunt annuel de la Ville de Limbourg correspond au pouvoir d'emprunt maximum.

2.15 Propriétés communales[3]

Les organismes publics détenant des biens sur le territoire limbourgeois sont nombreux. Ces biens représentent environ 665ha soient 27% du territoire.

La Ville de Limbourg et son CPAS possèdent de nombreux biens en propriété propre ou en association avec un ou plusieurs autre(s) organisme(s) public(s). Cela correspond à une surface totale d'environ 220ha soient 9% du territoire. Le CPAS (seul) est propriétaire de 170ha environ et la Ville (seule) de **48ha. Le tableau suivant est quasiment inchangé depuis 2020. On remarque cependant que les propriétés de la Ville de Limbourg ont augmenté d'environ 1,4ha. Cela est notamment à mettre en relation avec les achats de**

[3] Toutes les données de ce paragraphe sont issues de la matrice cadastrale de 2024 fournie par l'administration communale en mars 2025)

certains biens sinistrés ou problématiques du point de vue de la gestion des risques liés aux inondations en vue de les démolir.

Propriétaire	**Surface**
Région wallonne/DGRNE	420,8 ha
Centre Public d'Action Sociale de Limbourg	171,5ha
Ville de Limbourg	**47,7ha**
Communauté française/Administration Générale de l'Infrastructure/Direction Générale de l'Infrastructure Scolaire	5,8ha
Région wallonne/autres directions	5,7ha
Ville de Verviers	5,6ha
Fabrique d'Eglise Saint-Lambert à Goé (WL - Limbourg)	4,7ha
Royal Football Club de Goé/Ville de Limbourg	1,3ha
Logivesdre/Ville de Limbourg	0,7ha
Royal Coin de Terre de Dolhain-Limbourg/Ville de Limbourg	0,6ha
Fabrique d'Eglise Saint-François d'Assise (WL - Limbourg)	2844m²
Fabrique d'Eglise Saint-Georges (WL - Limbourg)	2330m²
Fabrique d'Eglise Saint-Roch à Bilstain (WL - Limbourg)	1915m²
Fabrique d'Eglise Notre-Dame de la Visitation à Dolhain (WL - Limbourg)	1710m²
État belge/divers	911m²
Commune de Baelen	75m²
ORES Assets/divers	41m²
Total général	**665,3ha**

Tableau 2.5 Propriétés publiques par organisme public (source : Administration communale, **mars 2025**)

Les informations suivantes ont peu évolué.

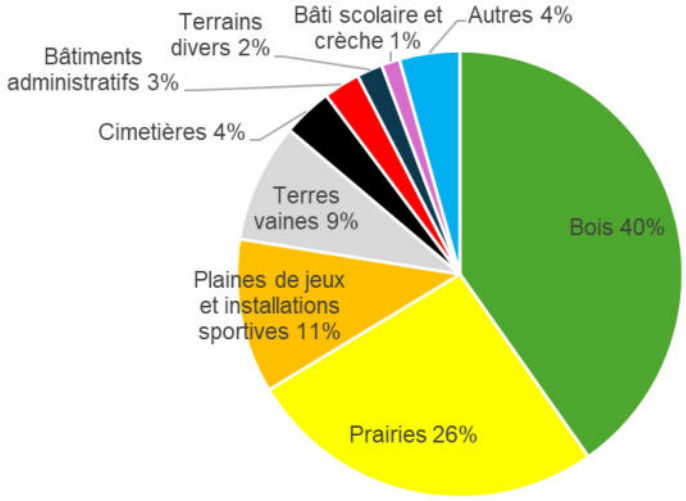

"Autres"	surface en m²
Maisons et appartements	5.883
Garage	3.999
Parcs et jardins	3.281
Centre culturel Le Kursaal	2.310
Bâti divers	1.861
Bâti religieux	1.353
Chemin	1.046
Salle des fêtes de Goé	816
Points d'eau et captages	313

Figure 2.7 Répartition des propriétés publiques de la Ville selon leur nature (source : Administration communale, **mars 2025**)

77,8% des propriétés de la Ville sont non bâties (bois, prairies, terres vaines, terrains divers, parcs et jardins, chemins et captages).

Au niveau du bâti, plus de 5ha sont dédiés aux installations sportives (dont la plaine de jeux de la Bèverie), 1,7ha aux 4 cimetières, 1,3ha aux bâtiments administratif (dont la maison communale) et 0,6ha aux bâtiments scolaires (écoles de Bilstain, Goé et Limbourg, le Conservatoire - Maison des Jeunes à Dolhain) et la crèche. Le bâti religieux correspond aux chapelles du Hoyoux, de Halloux et de Hèvremont, aux églises et presbytères associés de Bilstain, Dolhain, Goé et Limbourg.

Les différents bien de la Ville n'ont pas évolué durant ces 5 dernières années excepté les « maisons et appartements » qui ont quasiment doublés, et la salle des fêtes de Goé redevenu propriété de la Ville.

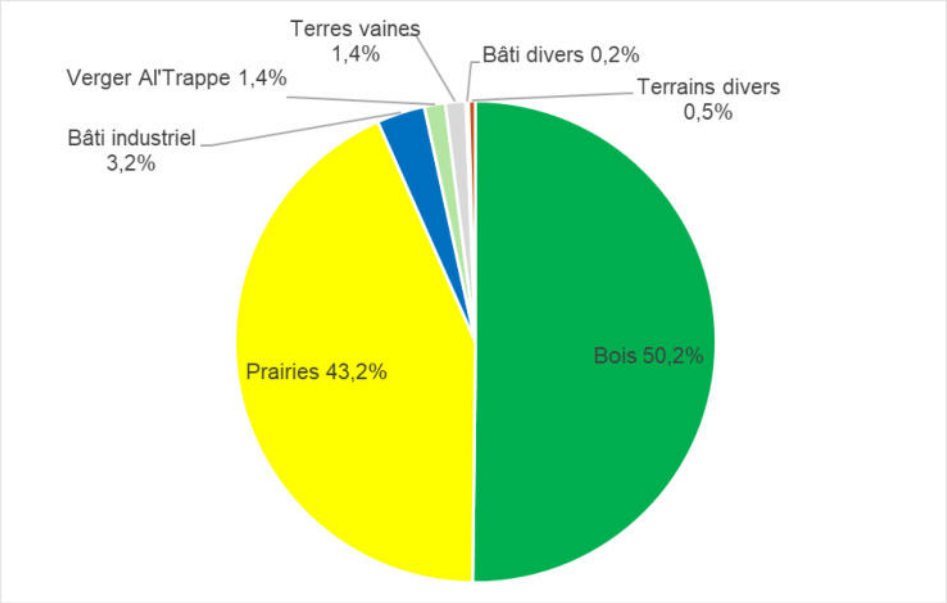

Figure 2.8 Répartition des propriétés publiques du CPAS selon leur nature (source : Administration communale, mars 2025)

96,6% des propriétés du CPAS sont non bâties (bois, prairies, verger, terres vaines, terrains divers).

Au niveau du bâti, il s'agit des parcelles correspondant à la carrière Envemat et à 7 maisons (dont celle qui a abrité le CPAS avant les inondations et celle qui l'héberge actuellement).

2.16 Informations sur le territoire communal

Les correspondants locaux de la presse écrite sont :

- La Meuse Verviers
- Agence Verviers Presse
- Télépro
- La Libre Belgique Liège
- Vlan - La Quinzaine -7 Dimanche – Liège – Der Wochenspiegel
- La Dernière Heure Liège
- Le Jour Verviers
- Grenz Echo
- La Meuse Liège
- Le Soir
- Le Vif l'express
- Métrotime
- Passe Partout

Les correspondants locaux des radios sont :

- 48FM
- Bel RTL
- City FM Radio
- Equinoxe FM
- Panach FM
- RTBF
- Vivacité Liège Matin, Vivacité Verviers, Vivacité Liège
- Radio Contact Liège
- BRF

Les correspondants locaux des télévisions locales sont :

VEDIA (Rue du Moulin, 30A – 4820 Dison) est la télévision locale de l'arrondissement de Verviers

- Cityliège Télévision
- RTBF Liège

Autres médias :

- Site internet LU novê LEÛP

2.17 Vecteurs d'information communaux

- L'accueil est réalisé au niveau du service « population » de l'administration communale.
- **Deux** personnes travaillent au service communication de l'administration communale.
- Le bulletin communal « Infor Limbourg » est édité 4 fois par an.



Entièrement en couleur, le contenu est développé et centré sur les activités propres à la Commune et au CPAS. On y trouve des informations sur l'évolution de la règlementation, des grands dossiers communaux et des informations utiles aux citoyens.

Figure 2.9 Bulletin communal (source : Administration communale, février 2020)

- **La news letter version papier**

Créé en avril 2021, « Limbourg News » est un canal de communication principalement destiné aux citoyens limbourgeois non-connectés. Il s'agit d'une version papier des principales informations publiées sur Facebook © et sur le site internet de la Ville, distribuée uniquement aux citoyens qui en ont fait la demande au préalable, par des bénévoles.

- Le pack d'accueil aux nouveaux habitants

Il comprend le calendrier Intradel, un folder sur la ville, les cartes et folders des balades, les guides du tri si la personne est intéressée et les formulaires administratifs éventuels nécessaires. **Depuis 2022, une brochure de présentation de la commune (mise à jour annuellement) présente tous les aspects administratifs, associatifs, économiques, sociaux, politiques, de services… du territoire.**

- Les médias liés à internet

La Ville présente un site internet communal (ville-limbourg.be) très complet et mis à jour régulièrement ainsi qu'une newsletter.

La Ville a une page Facebook© gérée par un agent communal ; les services Jeunesse, PCS et tourisme ont chacun une page Facebook©.

- Le panneau d'annonces digital de la Place Léon d'Andrimont
- Les « toutes-boîtes »

Les services peuvent diffuser des « toutes-boîtes » ciblés en ce qui concerne les activités qu'ils doivent promouvoir.

2.18 Structures transcommunales

- L'asbl Pays de Herve-Futur et le Groupe d'Action Locale « Pays de Herve » (Cf. présent chapitre 2).
- L'asbl Liège Europe Métropole participe au projet de la Place Saint-Georges via un subside (Cf. présent chapitre 2).
- Le Contrat de Rivière de la Vesdre (Cf. chapitre 4.1).

- La Maison du Tourisme du Pays de Vesdre (Cf. chapitre 9.4).

2.18.1 Pays de Herve-Futur

Pays de Herve - Futur est une démarche d'initiative citoyenne ayant débuté en 1999 et structurée par la création de l'asbl Pays de Herve - Futur en 2002.
L'objectif de cette asbl est de stimuler l'ensemble des acteurs du territoire du Pays de Herve (population, pouvoirs publics, acteurs économiques et sociaux et secteur associatif) afin de promouvoir et élaborer un projet global de développement équilibré et durable, en conformité avec les principes définis par le Manifeste « Le Pays de Herve au futur ».

Aujourd'hui, elle rassemble :

- 11 communes (Aubel, Baelen, Herve, Limbourg, Lontzen, Olne, Pepinster, Plombières, Soumagne, Thimister-Clermont et Welkenraedt),
- 14 organisations du territoire issues de différents secteurs d'activité (agriculture, culture, développement local, économie, éducation, environnement et nature, société et tourisme) et plusieurs citoyens qui ont ainsi décidé de nouer un avenir commun au sein de Pays de Herve-Futur.

Dans le cadre du programme LEADER 2014-2020 (avec le Groupe d'Action Locale du Pays de Herve dont elle est à l'origine), l'asbl a notamment pour mission de structurer la distribution des produits locaux, d'aider les producteurs dans la promotion de leurs produits, de sensibiliser les consommateurs ou encore de sauvegarder et transmettre les méthodes locales de production.

2.18.2 Groupe d'Action Local (GAL) du Pays de Herve

L'initiative de la création de ce GAL revient à l'asbl Pays de Herve-Futur. Créée en 2002, l'association rassemblait au départ des citoyens actifs auxquels se sont jointes par la suite des Communes et des associations. Les actions menées au fil des ans avec des soutiens publics l'ont conduite à promouvoir la création du GAL. L'asbl GAL Pays de Herve a donc été créé en mars 2016 pour concrétiser le partenariat entre 8 communes du Pays de Herve et 19 associations et structures privées actives sur le territoire de ces communes. Le GAL, qui concerne 66.700 habitants, s'inscrit dans le cadre du programme européen LEADER (Liaison Entre Acteurs pour le Développement de l'Economie Rurale). Il bénéficie d'un budget de 1.347.675€ pour la période 2014-2020. Il est financé par la Région Wallonne (51%), les fonds européens (39%) et les 8 communes participantes (10%). Cinq personnes gèrent les divers projets mis sur pied jusqu'en 2020.

Autour du thème fédérateur suivant : « Un pays empreint de ruralité, acteur de modernité au cœur de l'Euregio. », le GAL propose 5 objectifs :

En 2020, le territoire du GAL Pays de Herve sera :

- réputé pour l'interaction entre ses acteurs, matérialisée par un partenariat transcommunal structuré
- à l'identité renforcée, conjuguant l'héritage du passé et les défis du futur
- (re)connu pour son économie intégrée, en adéquation avec son cadre paysager
- développant un réseau de mobilité alternative accessible à tous
- positionné comme espace rural à haut potentiel au centre de l'Euregio.

Les projets emblématiques qu'il a menés concernaient :

- l'agriculture : accompagner la mutation de l'agriculture et relever le défi du renouvellement des générations (Cf. Chapitre 9)

- les produits locaux : valoriser les produits agricoles locaux, le savoir-faire et le terroir du Pays de Herve (Cf. Chapitre 9)
- l'aménagement du territoire : Pays de Herve, un territoire à gérer et à valoriser, valorisation du patrimoine paysager et bâti du Pays de Herve (Cf. Chapitre 5)
- la citoyenneté : un réseau coordonné d'acteurs et d'initiatives citoyennes. Les principales actions sont la Galotte (outil convivial de mise en valeur des actions citoyennes), ciné GAL (projections, débats, ateliers, mises en actions), citoyens en herbe (carte participative des agriculteurs créée par les écoles du territoire), la participation au projet « le bonheur c'est quoi pour vous ? », la semaine sans écran, des formations, le prêt de gobelets réutilisables.
- l'économie : animation économique et soutien à l'émergence de nouvelles filières (Cf. Chapitre 9)
- le tourisme (Cf. Chapitre 9)
- la mobilité : à pied, à vélo, à cheval à travers le grand paysage (Cf. Chapitre 13)
- la coopération au niveau du projet LEADER haies (Cf. Chapitre 4)

Finalement, le programme d'action LEADER 2016-2023 s'est clôturé avec la sélection du GAL pour le nouveau programme LEADER 2023-2027. Le territoire s'est agrandi avec la commune de Baelen et sa programmation 2024-2027 s'articule autour des 5 thèmes suivants : l'énergie, l'agriculture, la mobilité, la culture et le tourisme.

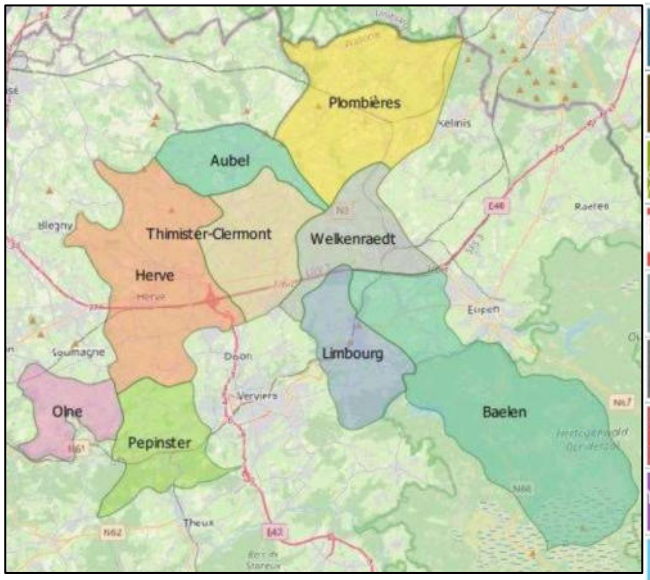

Figure 2.10 Carte du territoire du GAL Pays de Herve (source : site internet du GAL, 2024)



Figure 2.11 Stratégie du GAL Pays de Herve (source : site internet du GAL, 2024)

2.18.3 Euro Liège Métropole asbl

Liège Europe Métropole

Cette association supra communale repose sur une Assemblée générale dont sont membres les Bourgmestres des 84 communes du territoire provincial ainsi que 6 représentants provinciaux.

L'asbl est composées de 5 structures : 4 conférences des Bourgmestres et la Province de Liège. **Elle a été dissoute en 2022.**

Elle dispose aujourd'hui d'une équipe technique de 5 personnes.

En 1994, les premières instances supra communales ont été créées. En 2011, ce fût la Coordination Provinciale des Pouvoirs Locaux qui devint en 2014 « Liège Europe Métropole ». En 2015, la réalisation d'un Schéma Provinciale de Développement Territorial et Plan Provincial de Mobilité est lancée. Le diagnostic réalisé en première phase d'étude a mis en lumière douze enjeux à relever pour accroitre la qualité de vie et

l'attractivité du territoire à l'horizon 2040. En 2016, 5 thématiques majeures ont été reconnues par l'ensemble des Conseils communaux de la Province. Il s'agit de :

- Axe 1 : la transition écologique et énergétique
- Axe 2 : l'urbanisme bas-carbone
- Axe 3 : le développement économique
- Axe 4 : la mobilité durable
- Axe 5 : l'offre touristique

Le territoire provincial a ensuite été divisé en 7 territoires de projets homogènes afin d'affiner les thématiques. La commune de Limbourg fait partie du territoire « La vallée de la Vesdre ».

- Axe 1 : la Vesdrienne constitue le levier pour la reconquête du lit majeur de la rivière et pour le renforcement du pôle urbain de Verviers sur la thématique de l'eau
- Axe 2 : des pôles gares constituent des lieux d'intensité avec une programmation adaptée aux situations urbaines (habitat, hébergement, mobilité, tourisme, services…)
- Axe 3 : le renouveau de l'héritage industriel se traduit en éco-quartiers exemplaire intégrant les enjeux de l'eau (gestion, traitement, rétention…) et de la construction durable
- Axe 4 : une stratégie de rabattement des réseaux TEC et RAVeLs sur les pôles structurants du territoire ; un maillage du réseau RAVeL à compléter vers les plateaux
- Axe 5 : des offres combinées train + vélo + hébergements touristiques sont proposées ; la Vesdrienne s'inscrit dans les parcours « santé bien-être » en articulation avec le réseau provincial existant et futur (réseau des Lacs, Parc des Hautes Fagnes-Eifel, vallées de l'Ourthe et de l'Amblève…)

Chacun de ces axes a fait l'objet d'un Master plan qui forme un projet de territoire révélant les facteurs d'attractivité mais aussi le potentiel de régénération, les spécificités et initiatives des territoires qui composent la Province de Liège.

Enfin, 7 "chantiers provinciaux" ont été identifiés pour lesquels la Province assurera un rôle de facilitateur, de mise en réseaux des acteurs concernés et d'accompagnement selon les spécificités locales. Il s'agit de :

- un projet alimentaire de territoire au service d'une agriculture diversifiée
- l'eau : une thématique d'excellence et un enjeu d'image pour la province
- la création d'un observatoire de l'habitat : un outil de connaissance et de soutien à l'innovation en matière d'urbanisme et d'habitat
- un plan de développement du numérique au service de tous
- le soutien aux initiatives de mobilité alternatives
- la coordination de la mobilité en Province de Liège
- une stratégie de vélotourisme de portée eurorégionale

2.18.4 Relations transfrontalières

Il n'y a pas de partenariats particuliers avec les communes hollandaises ou allemandes mais de par sa position géographique, la Ville de Limbourg appartient à plusieurs structures transfrontalières.

On peut cependant citer l'ambassade du Pays de Rode installée depuis 2009 à Limbourg-Haut en mémoire de l'ancien Duché de Limbourg actuellement, Euregio Meuse-Rhin. Un Memorial Day a été mis en place depuis 2012 afin de mettre en avant les liens culturels communs entre les 3 Pays.

Créée en 1976 au Pays-Bas, le bureau de l'Euregio Meuse-Rhin se situe à Eupen depuis 2007 Fin 2017, cette organisation décide de devenir un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) ce qui est effectif depuis le 1/04/2019. La possibilité d'accueillir de nouveaux partenaires est également convenue. Il y a une dizaine d'année la stratégie « EMR 2020 » a été élaborée. Elle comprend 5 thèmes clefs et 4 thèmes transversaux



Le Parc des Trois Pays est un accord de coopération transfrontalier conclu entre les autorités chargées de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement et de la nature dans l'Euregio Meuse-Rhin. Fondé en 2001 dans le cadre d'un projet Interreg, le partenariat repose aujourd'hui sur un accord de coopération conclu entre les différents partenaires pour la période 2016-2019.
Le Parc des Trois Pays est une plateforme unique de coopération transfrontalière entre la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas (et leurs différentes régions concernées).

L'objectif est de préserver, améliorer et renforcer les espaces ouverts, en relation constante avec les régions urbaines avoisinantes. Le but poursuivi par le Parc des Trois Pays est de permettre aux générations à venir de pouvoir profiter de l'espace vert au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin. En 2003, le 1er plan de développement du Parc des trois Pays a été réalisé, comprenant des directives afin d'assurer un futur durable. Aujourd'hui, le plan stratégique s'articule autour de la thématique transversale du paysage et des infrastructures vertes : « créer des liens culturels et écologiques ». 3 axes viennent la compléter :

- Relations urbain-rural / agriculture / énergie : « viser une production durable de qualité et intégrer des énergies renouvelables dans le paysage »
- Relations urbain-rural / culture / détente : « des paysages attrayants en tant qu'atout économique »
- Relations urbain-rural / urbanisation / infrastructures : « préserver l'espace ouvert et développer la qualité de l'urbanisation »

2.19 Relations intercommunales

2.19.1 Jumelage

Depuis le 28 avril 1972, la Ville de Limbourg est jumelée avec Grand-Charmont, village du département du Doubs dans la région Bourgogne-Franche-Comté. C'est l'amicale des prisonniers de guerre français et belges qui a initié ce jumelage. Tous les cinq ans, chaque commune reçoit, alternativement, sa « sœur » à domicile Cette amitié entre les deux communes permet aux habitants des deux villes de se retrouver pour une journée conviviale, en faisant de part et d'autre, la moitié du chemin. Des contacts réguliers et non officiels ont lieu à diverses occasions (comme le Carnaval de Dolhain par exemple) entre les familles et les groupements locaux (comme les jeunes par exemple).

Malheureusement, faute de bénévoles en suffisance pour organiser les rencontres annuelles entre les citoyens des deux localités (traditionnellement +/- à mi-chemin entre Limbourg et Grand-Charmont) et ainsi pérenniser ce jumelage, il a été décidé d'y mettre un terme début 2023.

2.19.2 Autres relations

Des contacts amicaux ont été créés avec Rommerskirchen (près de Cologne en Allemagne). Une récente mission en Chine a également permis la signature d'une convention amicale d'échange et de coopération entre les villes de Zhanghou et de Limbourg.

La Commune cherche à développer ses relations avec les communes voisines, notamment en ce qui concerne l'accès aux services et équipements, en particulier les Intercommunales/asbl d'équipement (SWDE, ORES, AIDE, INTRADEL…) et de services (CHR de Verviers, Centre d'accueil les heures claires, Logivesdre, Logeo, Centre culturel de Verviers…) (Cf. chapitres 7, 10 et 12).

2.20 Communes proches ayant un PCDR approuvé par le Gouvernement wallon

En s'associant avec une ou plusieurs communes voisines, la Commune pourrait bénéficier de subventions « dont le taux peut atteindre maximum 90% de l'assiette » pour ses projets (Art 16 du Décret du 11/04/2014).

Pour rappel, le paragraphe 4 de l'article 3 de ce même Décret indique :

« Un projet […] réalisé par au moins 2 communes en association disposant d'un PCDR en cours de validité, peut faire l'objet d'une subvention, pour autant qu'il respecte la stratégie de développement définie dans le PCDR des communes concernées. […] le projet est repris explicitement dans au moins 1 des PCDR concernés. »

Commune voisine	Date d'approbation du PCDR	Durée de validité du PCDR	Etat actuel
Baelen			En cours d'élaboration
Jalhay	En cours	5 ans	En attente de la signature du Ministre
Olne (même GAL)	16/05/2013	10 ans	Terminé

Tableau 2.6 PCDR des communes voisines (source : JML, 2024)

2.21 Sources

- Administration communale
- Plan Stratégique Transversal, 2019-2024
- Sites internet de l'administration communale de Limbourg et des communes voisines
- IWEPS
- Terrain JML
- Sites internet du GAL Pays de Herve, d'Euregio Meuse-Rhin et du Parc des 3 Pays
- Profil financier individuel de Limbourg édité par Belfius, 2019
- Wikipedia, 2020

3 Principales caractéristiques des milieux physiques et naturels et du paysage

3.1 Sol, sous-sol et eaux souterraines

3.1.1 Contexte topographique

La commune de Limbourg se situe au sud de la zone agro géographique du Pays de Herve, l'extrême sud de la commune se situant en Haute Ardenne. Le territoire est traversé par la Vesdre (+220m d'altitude) qui le sépare en deux. Une moitié nord vallonnée par les cours d'eau à une altitude d'environ +280m avec 3 points hauts : la forêt domaniale et le lieu-dit Wooz au nord et Bilstain, dus à des particularités géologiques. Une moitié sud, également vallonnée mais formant un dénivelé beaucoup plus important d'environ 200m et qui progressivement se transforme en un plateau boisé ardennais culminant à l'extrême sud à 350m. Le point le plus bas est atteint au niveau de la Vesdre à Bellevaux (vers Dison) à l'extrême ouest (+180m). Le point le plus haut est atteint aux environs de la Louveterie au sud (+380m).

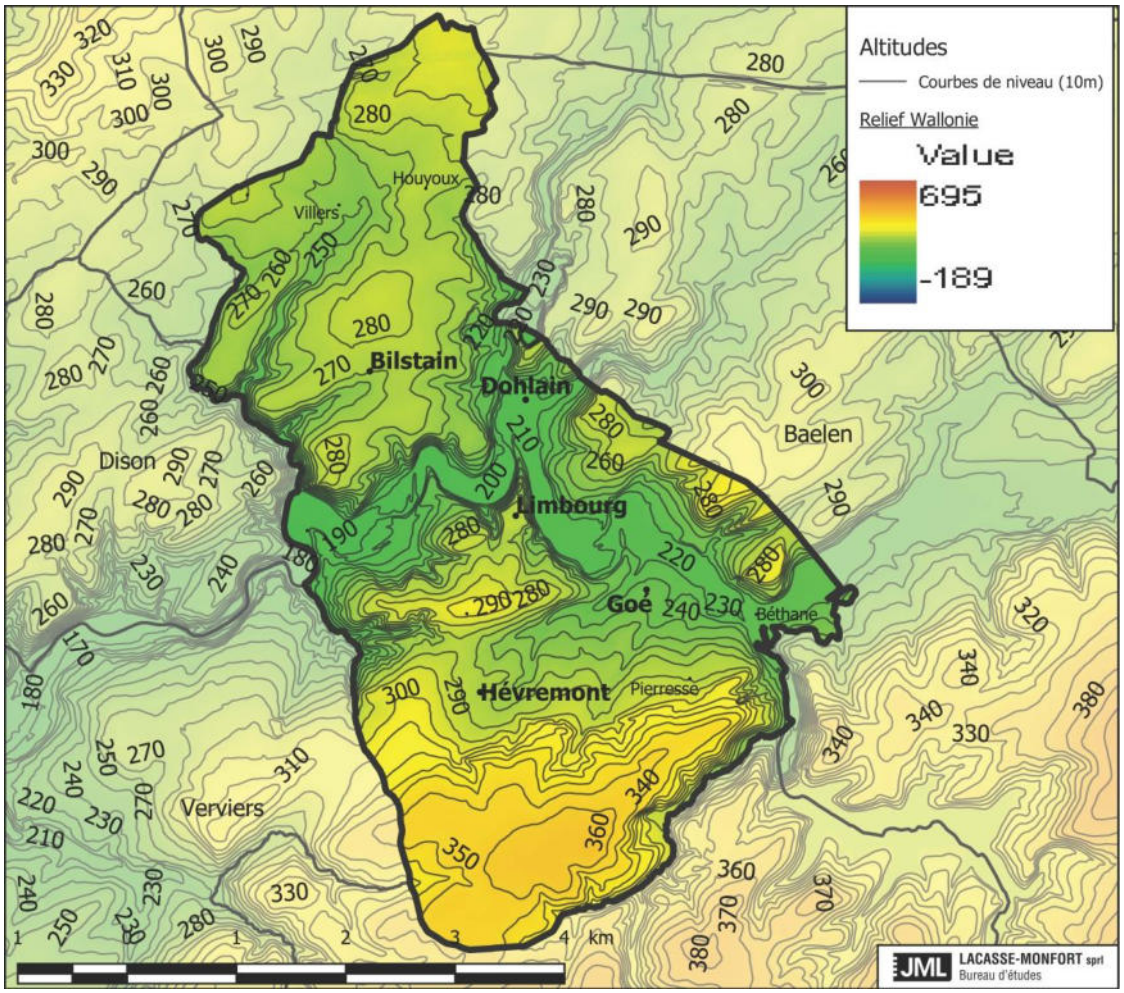

Figure 3.1 Altitudes de la commune de Limbourg (source : JML, 2020)

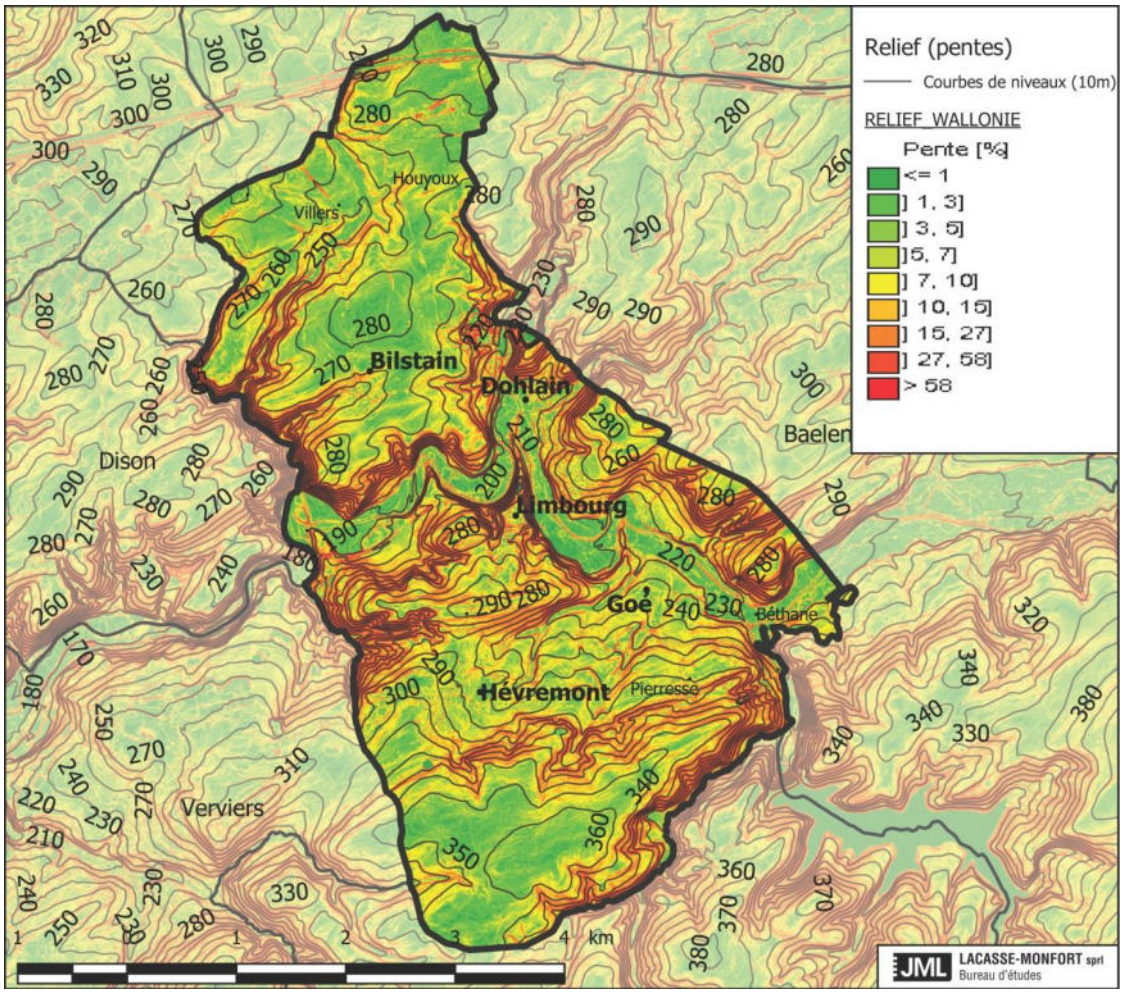

Figure 3.2 Pentes de la commune de Limbourg (source : JML, 2020)

3.1.2 Géologie

Le sous-sol est constitué d'un socle paléozoïque : le système Dévonien (le plus ancien) est présent partout tandis que le système Carbonifère est présent seulement au nord de la Vesdre. Ce socle, très plissé et faillé appartient au synclinorium de Verviers. L'ère du mésozoïque n'est pas présente sur le territoire. L'ère cénozoïque est représentée par son système le plus récent (Quaternaire) constitué d'alluvions dans les vallées et de lœss partout ailleurs.

La région a connu une intense activité extractive, tant du point de vue carrier que celui des gîtes métallifères (plomb, zinc et fer). Les calcaires ont été exploités dès le 16ème siècle tandis que les minerais métallifères dès le 17ème siècle.

Ere géologique	Système	Série	Formation d'intérêt pour le territoire de Limbourg
Cénozoïque	Quaternaire		limons
	Paléogène		sables
Mésozoïque	non présente		
Paléozoïque	Carbonifère		
			Exploitation actuelle des calcaires
			Exploitation actuelle des dolomies (groupe géologique dit de Bilstain)
	Dévonien		Calcaires de la formation de Dolhain dont le "marbre de Baelen"
			Grès et quartziste de la formation de Pepinster dont le "grès de Goé"

Tableau 3.1 Echelle géologique simplifiée (source : Notice de la carte géologique de Limbourg, JML, 2020)

- Les grès et quartzites ont été exploités pour l'empierrement des routes et la construction. En particulier, les grès de la formation de Pepinster exploités à Goé aux carrières Brandt (« grès de Goé » ou « grès de la Gileppe) ont servi comme moellons ou parements. De plus, ce massif schisto-gréseux du Dévonien constitue une réserve d'eau importante (pour la distribution d'eau communale).



- Les calcaires (notamment ceux de la Formation de Dolhain) ont été exploités pour la construction comme pierres de taille qu'on peut observer sur les linteaux, les seuils… des anciennes maisons de Goé et Limbourg. Certains calcaires ont été utilisés pour la réfection du réseau routier à la fin de la guerre 1940-1945. En particulier, le « marbre de Baelen » (ou « marbre de Baillou », « Jaspe » ou Pierre Poitée »), exploité dans la région de Dolhain-Limbourg (au lieu-dit Les Forges entre Limbourg et Hèvremont et sous le château de Limbourg) est une pierre de taille décorative. Ce marbre a été utilisé tant localement (seuils, cheminées, façades, encadrement de portes et de fenêtres de la ville-haute de Limbourg, escalier du Home Saint-François à Dolhain, église de Baelen, pierres tombales et poteaux de clôture) que régionalement (gare de Verviers) et nationalement (gare de Bruges, monument Victor Hugo à Waterloo…). Actuellement, des calcaires du Carbonifère sont exploités dans la carrière de Dolhain (SA Lambrighs) qui extrait plus de 200.000 tonnes de pierres tous calibres par an destinées aux usines de sucreries, aux centrales à béton, au génie civil, aux entrepreneurs de constructions et aménagements divers ainsi qu'aux particuliers. Ce sous-sol formé par un complexe calcareux forme des dépressions visibles dans le relief comme celles de Goé et Hèvremont.

Figure 3.3 Encadrement de fenêtre à Limbourg et Dolhain (source : JML, 2020)

- Les dolomies du Carbonifère sont également exploitées comme granulat dans les carrières de Dolhain et de Bilstain.
- Les sables paléogènes n'ont été utilisés que localement.
- Les limons ont servi localement pour la fabrication de briques, industrie dont il ne reste aucune trace.
- La tourbe a été exploitée dans beaucoup d'endroits comme combustible.
- Les minerais métalliques ont également été exploités dès le 17ème siècle. Sur le territoire de Limbourg, aucun gîte n'a fait l'objet d'exploitation importante. Cependant, on peut citer les environs du château –ferme de Bilstain où la présence de plomb et de zinc est avérée ; les Hayettes présentant des traces de pyrite et de galène ; Pierresse à Goé présentant de la limonite et de l'hématite oolithique.

L'érosion du Quaternaire, plus marquée sur les versants exposés au soleil et plus douce sur les versants opposés a sculpté le relief actuel : des vallées sinueuses au relief marqué le long des ruisseaux, le promontoire escarpé et rocheux de Limbourg et des ruptures marquées de pente à Nantistay, à la Bèverie, à Rhuyff, à Champsou, sur les Sart, à Brou et à Bellevaux. La topographie en résultant permet des points de vue remarquables.

Les roches présentant une certaine perméabilité, ainsi que des spécificités liées aux zones karstiques, des risques de pollution existent pour la nappe phréatique.

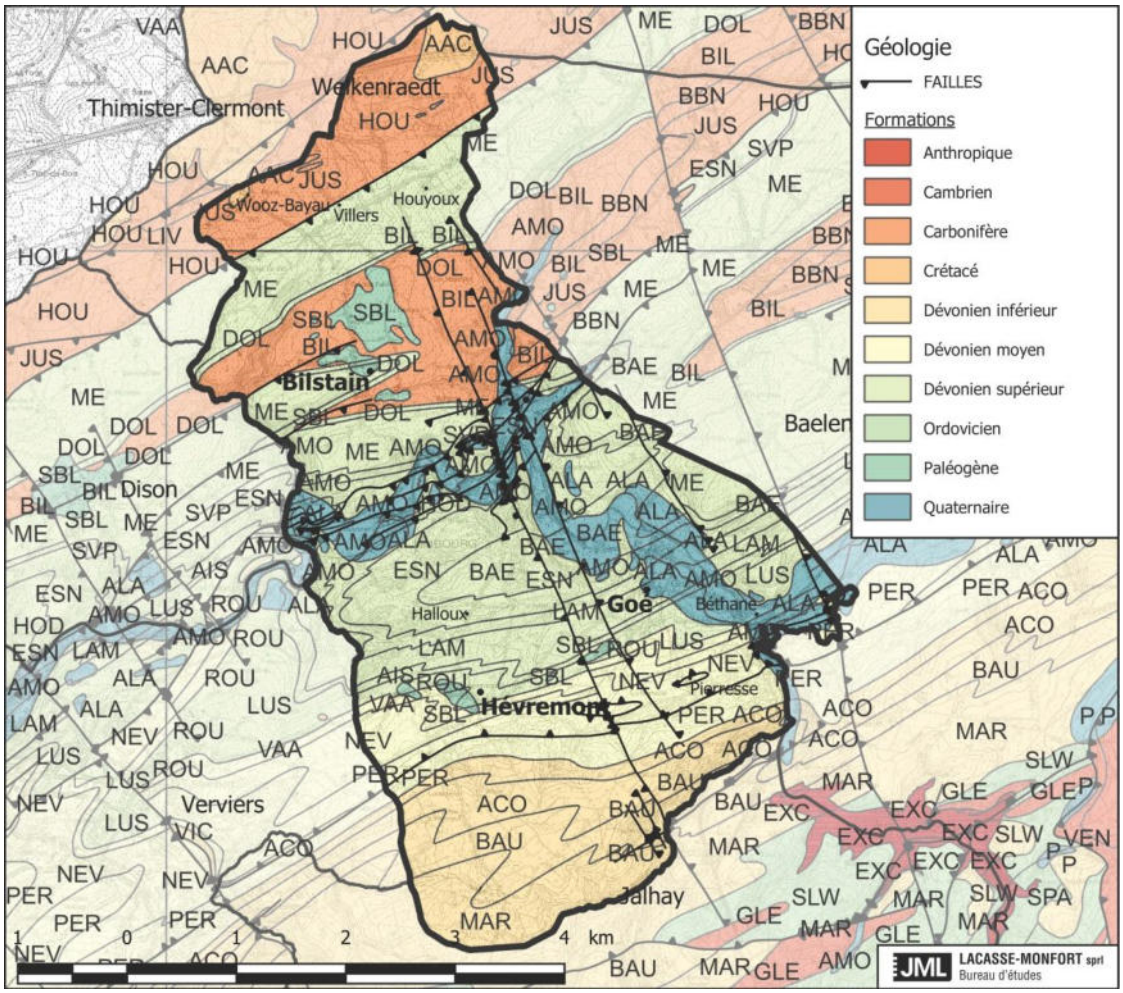

Figure 3.4 Carte géologique de la commune de Limbourg (source : JML, 2020)

3.1.3 Hydrogéologie

3.1.3.1 Qualité des masses d'eau souterraines

La commune s'étend principalement au niveau de la masse d'eau souterraine supérieure RWR142 « Calcaire et grès du bassin de la Vesdre ». L'extrême nord de la commune appartient à la masse d'eau souterraine supérieure RWR151 et la partie sud (bois de Goé) à la masse d'eau souterraine supérieure RWR100.

Le tableau ci-dessous synthétise le diagnostic établi pour cette masse d'eau en 2016.

Masse d'eau	État chimique	État quantitatif	État global	Paramètres déclassants
RWM151	Mauvais	Bon	Mauvais	Nitrate
RWM142	Mauvais	Bon	Mauvais	Nitrate
RWM100	Bon	Bon	Bon	Aucun

Tableau 3.2 État des masses d'eau souterraines (source : SPW-ARNE, 2016)

3.1.3.2 Captages

27 captages sont recensés sur le territoire de Limbourg dont 2 destinés à la distribution publique et protégés en conséquence. L'arrêté du 22/12/2005 définit les zones de prévention rapprochée (IIA) et éloignée (IIB) du puits foré de la Louveterie et de la galerie à flanc de coteau du Rultak.

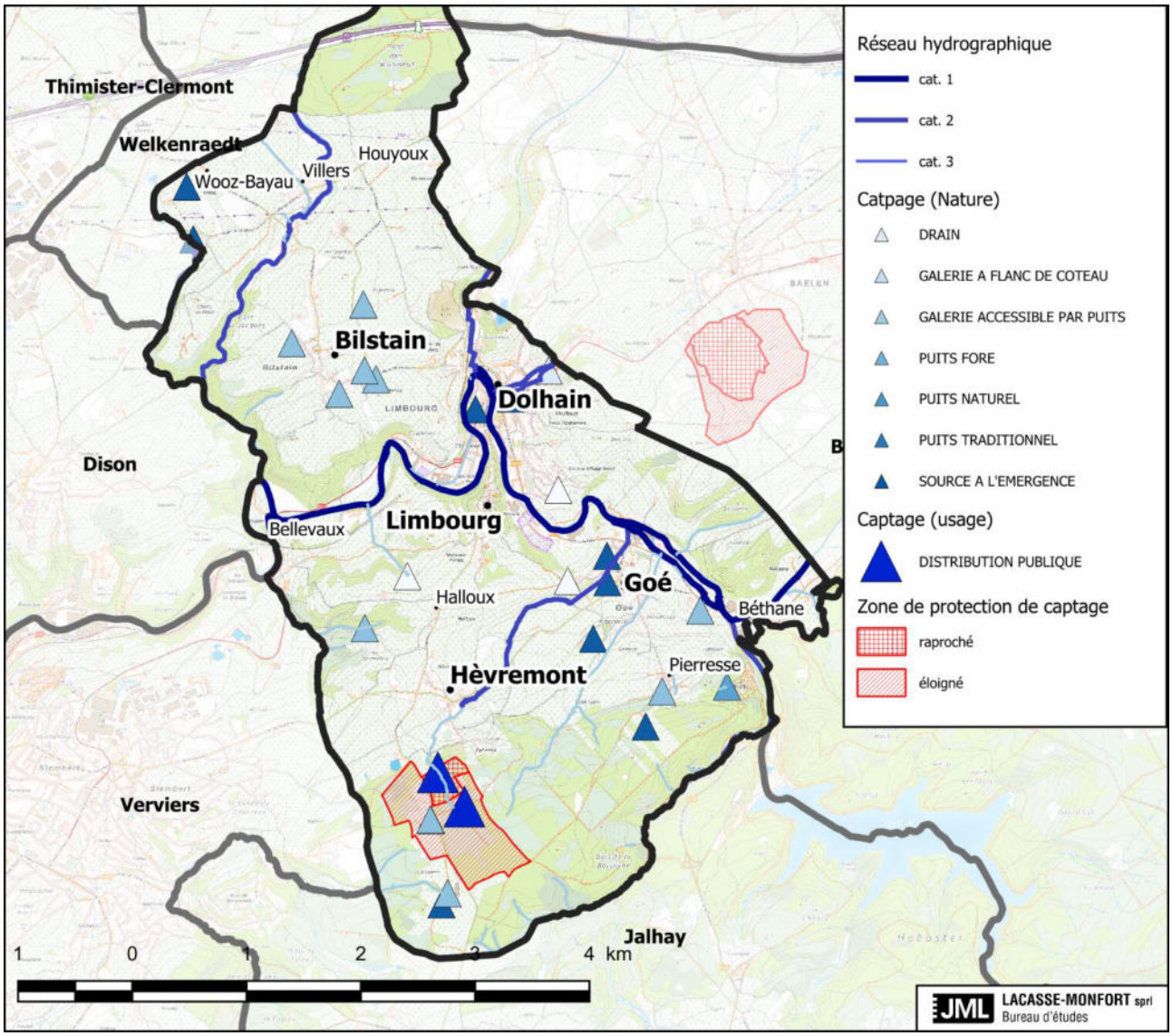

Figure 3.5 Localisation des cours d'eau et des captages (source : SPW-ARNE, 2025)

Les 27 captages correspondent à :

- 16 puits forés
- 6 puits traditionnels
- 3 galeries à flanc de coteau
- 1 drain
- 1 source à l'émergence

Ces prises d'eau sont destinées à :

- l'élevage (11)
- un usage domestique et sanitaire (9)
- l'agriculture (3)
- la distribution publique (2)
- 1 car-wash
- 1 fabrication industrielle d'un produit non alimentaire (carrière)

- 1 utilisation indéterminée.

3.1.4 Pédologie et aptitude des sols (SDC, 1995)

Le territoire s'étend sur 2 régions différentes : le massif de l'Entre-Vesdre et Meuse au nord et l'Ardenne liégeoise au sud.

Les différents matériaux constituant le sol sont :

- les colluvions et alluvions récentes de texture limoneuse, le complexe calcareux au nord de la Vesdre,
- le complexe psammitique (au nord, à l'ouest et au sud de Bilstain),
- le complexe schisto-psammitique autour de Bilstain et dans la grande plage centrale comprenant Dolhain, Limbourg et Goé,
- le complexe schisteux (au sud d'Halloux et ponctuellement près de Goé),
- le complexe calcareux au sud de la Vesdre,
- le complexe schisto-gréseux tout au sud de la commune.

De manière générale, l'aptitude des sols reste principalement peu apte à la culture sur la commune, c'est ainsi que la prairie sera privilégiée. Notons que le drainage joue un rôle important pour la qualité des sols et que la diversité des sols de Limbourg entraine celle de ses paysages.

Les sols peu aptes et inaptes sont localisés sous la forêt de Grünhaut et au nord-ouest du territoire ainsi que les têtes de vallées au sud de la Vesdre. Ces sols sont souvent boisés.

Les sols assez aptes couvrent la quasi-totalité du sud de la commune.

Les sols aptes et très aptes occupent le sommet du plateau de Bilstain et les dépressions larges des Hayettes, de Villers, d'Hèvremont et de Goé. Ces sols sont privilégiés pour l'agriculture.

3.1.5 Risque naturel

3.1.5.1 Sismicité de la région

L'évaluation des risques sismiques se base sur la carte d'aléa sismique de Belgique (cf. figure suivante). D'après le document de référence « Eurocode 8 » relatif à la prévention des tremblements de terre, la commune de Limbourg est reprise en zone sismique 4, c'est-à-dire en zone de sismicité moyenne.

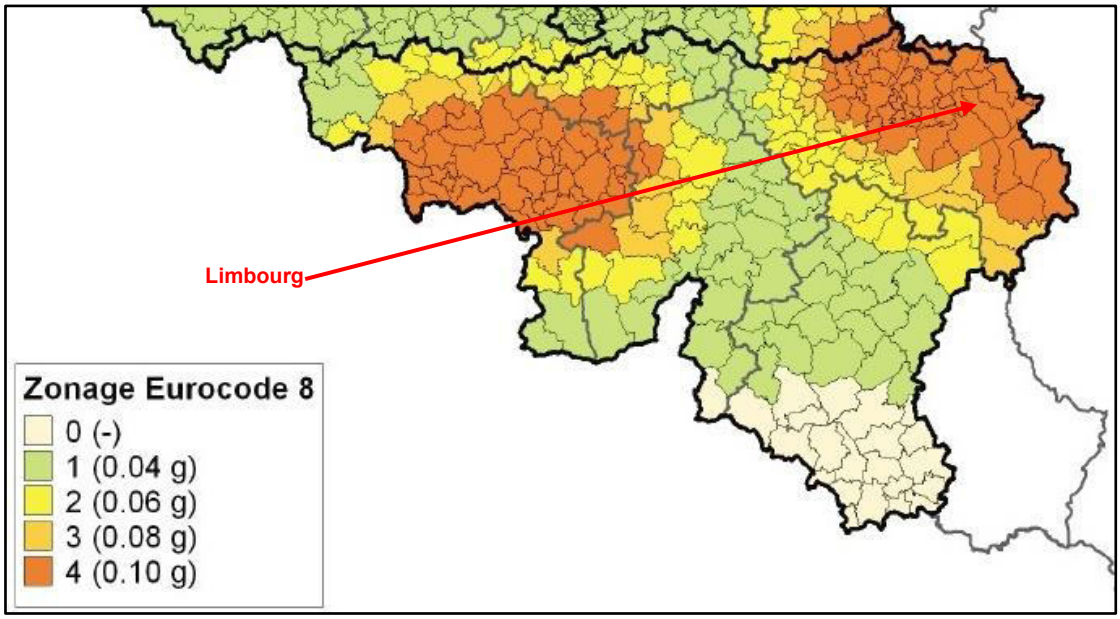

Figure 3.6 Carte des aléas sismiques en Wallonie (source : Institut Belge de Normalisation, 2011)

3.1.5.2 Risque karstique

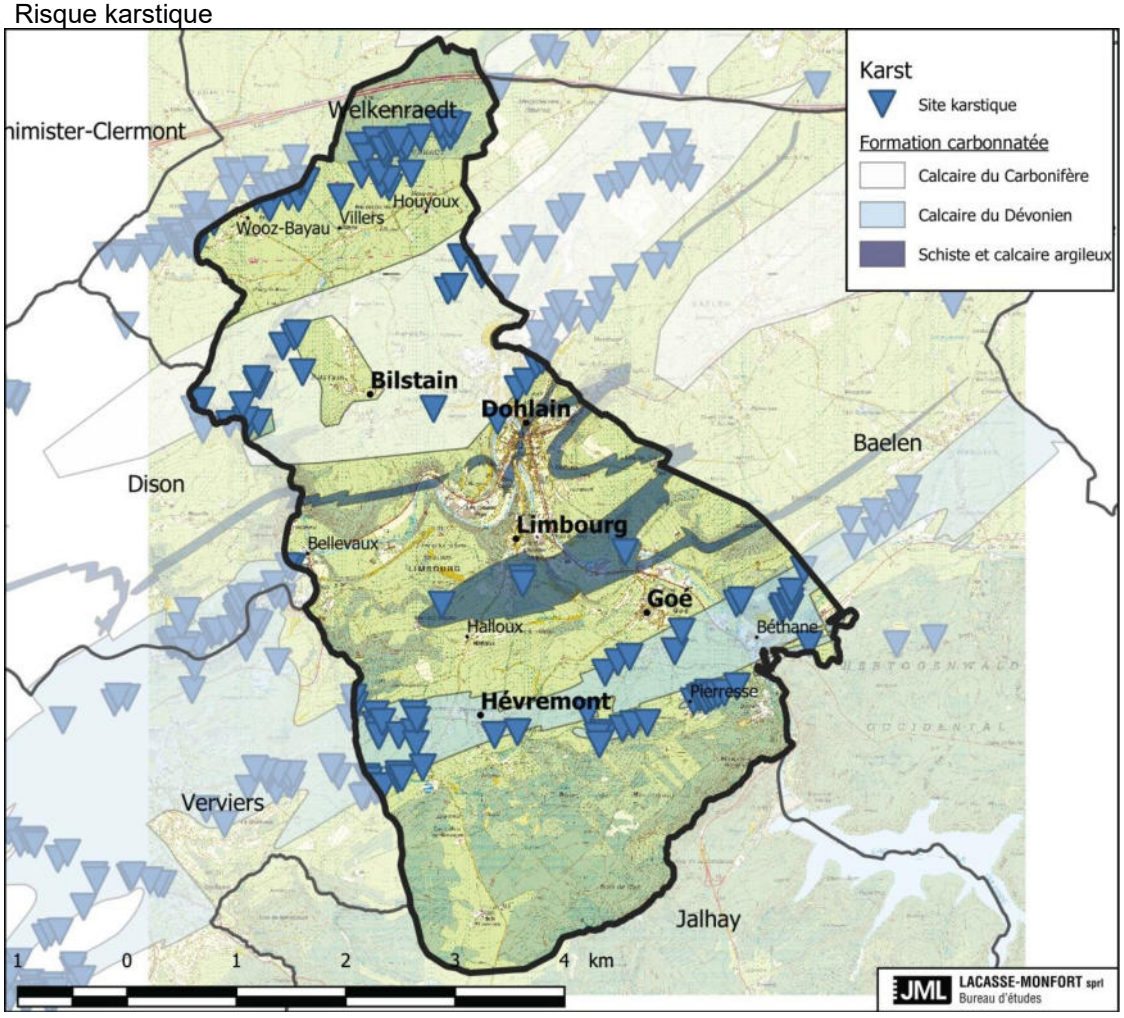

Figure 3.7 Carte des sites karstiques (source : WalOnMap, 2020)

Compte tenu du cadre géologique (Calcaires du Dévonien et du Carbonifère présents), le phénomène karstique est important au niveau de ces 2 formations. De plus, de nombreux sites sont situés au nord dans la forêt domaniale de Grünhaut. On peut observer l'ensemble des différents sites karstiques sur le territoire, cependant aucune zone de contrainte ne se situe en zone constructible. Ces sites sont particulièrement sensibles car ils sont des portes d'entrée aux pollutions de surface vers les nappes aquifères.

3.1.6 Risques anthropiques

3.1.6.1 Risque SEVESO

Aucun établissement SEVESO n'est présent sur la commune ; cependant il en existe dans les communes voisines : Xpo Logistics (Norbert Dentressangle Logistics) et Rogister Logistik sa à Welkenraedt ; Multitra Logistics sprl à Dison (zoning des Plénesses). Les risques anthropiques sont donc considérés comme faibles. Cependant, un certain nombre de nuisances existent, parfois considérées comme des risques.

3.1.6.2 Sites à Réhabiliter (SAR)





Figure 3.8 SAR Hoeck (source : JML, 2020)

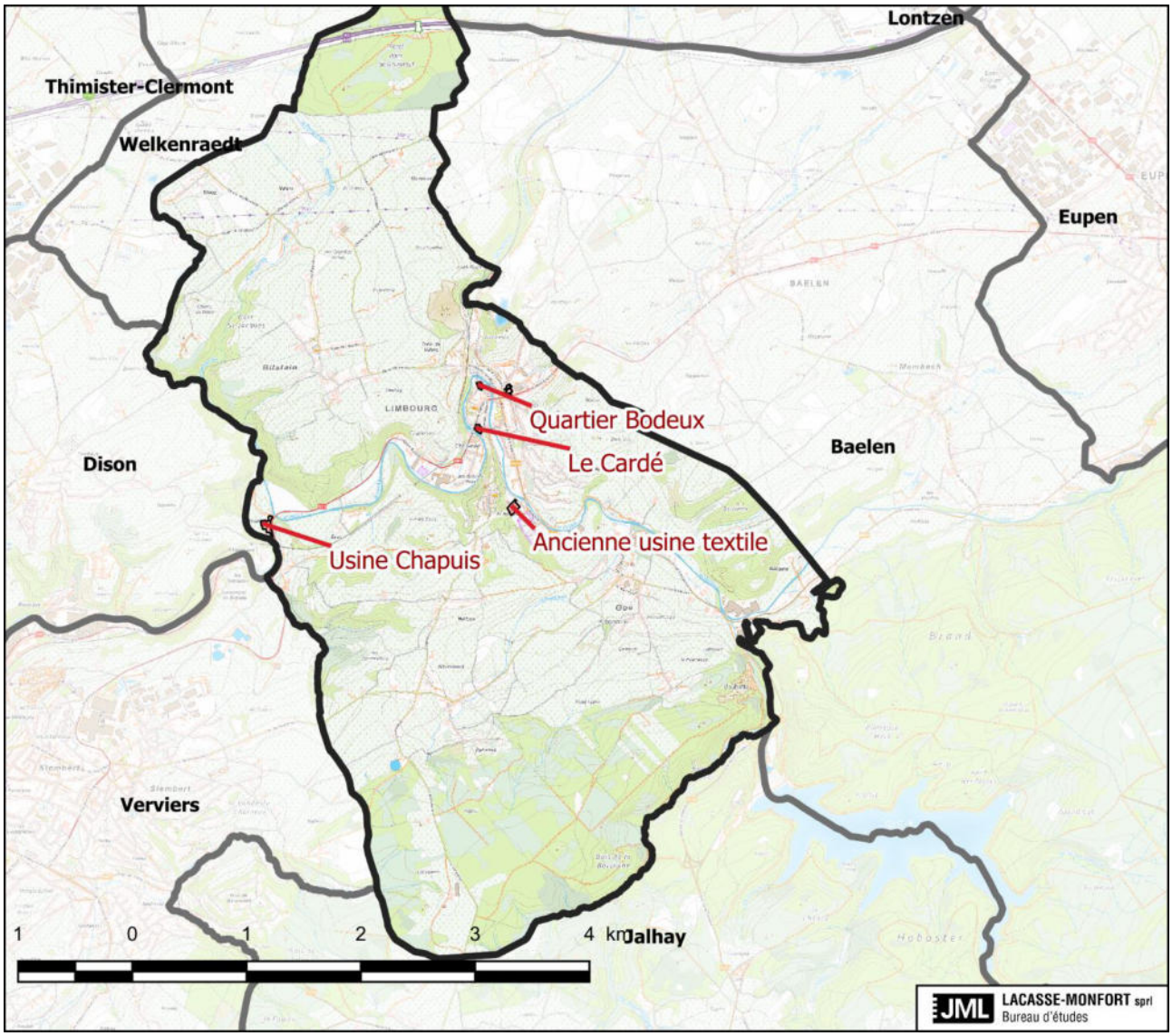

Figure 3.9 Localisation des SAR (source : WalOnMap, 2020)

Nom du SAR	**Localisation**	**Date de l'Arrêté**	***Usage de destination*** **Usage actuel**
Quartier Bodeux	au centre des rues Pireux, Collette et Wilson	Désaffectation pour rénovation 26/09/1980	*Habitat* Centre sportif
Le Cardé	entre la Vesdre et les rues Maisier et Escalade	Rénovation 14/04/1988	*Artisanat et commerce* Commerce
Usine Chapuis	Bellevaux	Désaffectation pour rénovation 15/04/1994	*Habitat à caractère rural* Logements privés
Hoeck	rue de la Foulerie	Désaffectation pour assainissement 25/01/1999	*Rénovation urbaine* Terrains non bâtis Projet de nouvelle administration communale

Ancienne usine textile	Bèverie, à côté de la caserne des pompiers et du Recyparc	Périmètre du SAR 29/06/2016	Hall des chars du carnaval

Tableau 3.3 Liste des Sites À Réhabiliter (source : Wal On Map, 2020)

3.1.6.3 Zone vulnérable aux nitrates

La partie du territoire située au nord de la Vesdre est en zone vulnérable aux nitrates (arrêté ministériel du 22/11/2012). Cependant, la concentration en nitrate mesurée sur la période 2009-2013 est quasiment toujours inférieure à 25mg/L (plus faible catégorie de concentration). Au niveau du Bois Saint Jacques, la concentration en 2012-2013 est comprise entre 25 et 50mg/L.

3.1.6.4 Autres nuisances

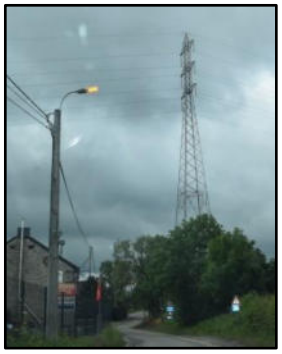

Figure 3.10 Pylône électrique près de Bilstain (source : FRW, 2019)

Enfin, les nuisances rencontrées partout (pesticides, antennes de télécommunication, fils électriques, plantes invasives…) existent aussi sur le territoire.

3.2 Hydrographie

3.2.1 Réseau hydrographique

Le réseau hydrographique est présenté à la figure 3.4 avec les captages.

Le territoire de Limbourg appartient au district hydrographique international de la Meuse ou bassin versant fluvial de la Meuse, au bassin versant principal ou du plan de gestion de la Vesdre et au sous bassin versant principal du « reste de la Vesdre ». La Vesdre coule d'est en ouest, un de ses principaux affluents, la Gileppe, entaille le plateau des Hautes Fagnes pour se jeter dans la Vesdre à Goé. Les ruisseaux ont fortement entaillé les bancs rocheux pour rejoindre la Vesdre. Celle-ci a en effet creusé un profond sillon en s'enfonçant dans le socle paléozoïque (vallée en V évasée et aux versants asymétriques). Par leur forme et leur amplitude, les méandres de la Vesdre témoignent des différentes de résistance et de l'orientation de la schistosité des différentes roches qu'elle rencontre sur son parcours. A son entrée sur le territoire jusqu'à Dolhain, la Vesdre traverse une zone très naturelle. **Au vu des inondations de 2021, cette zone naturelle située au niveau du Vesdray fait l'objet d'une attention particulière. Des zones d'expansion de crue sont prévues dans le cadre d'un projet du SPW étudié à l'échelle du bassin de la Vesdre. En effet, c'est une des dernières zones non artificialisées avant Verviers et Pepinster, communes elles aussi les plus durement touchées par les inondations.**

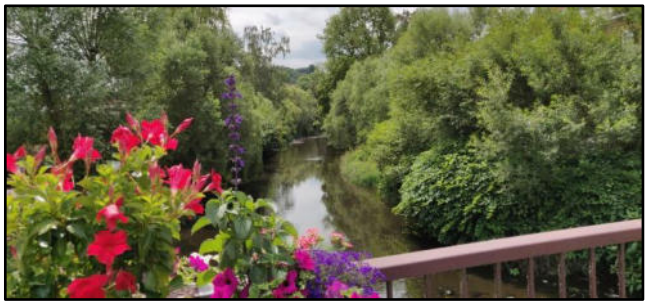

Figure 3.11 La Vesdre depuis le pont d'Hercule à Dolhain (source : JML, 2020)



Figure 3.12 La Vesdre depuis le quai des Religieuses à Dolhain (source : JML, 2020)



Figure 3.13 La Vesdre rue Vesdray à Goé (source : JML, 2020)



Figure 3.14 La Pancherelle : « frontière entre les communes de Limbourg et Welkenraedt (source : JML, 2020)

Le réseau hydrographique représente près de 39km de cours d'eau. Les 11km de la Vesdre reçoivent 6 affluents sur le territoire dont 2 forment les limites ouest de la commune. De l'amont vers l'aval, il s'agit de La Gileppe, des ruisseaux de Bovegnee, Baelen et Ruyff, puis de Villers et Hodjaurys. **Suite aux inondations, le Ruyff va bénéficier d'un nouveau tracé à ciel ouvert afin de retrouver son cours naturel et un meilleur écoulement vers la Vesdre. Cela a impliqué la démolition des bâtiments situés sur son tracé.**

Nom	Longueur (en m)	Catégorie à l'Atlas
Ruisseau de Maloupont	19	3
Ruisseau des Queues	276	2
Ruisseau de Hodjaurys	419	2 et Non Classé
Ruisseau de Cossart	613	Non Classé
Ruisseau de la Cour en Wooz	784	2
Ruisseau de Ruyff	821	2
Ruisseau de La Gileppe	1.042	2
Ruisseau de Baelen	1.031	2
Ruisseau de la Borchêne	1.653	2 et Non Classé
Ruisseau de Bovegnee	3.571	2 et Non Classé
Ruisseau de Villers	3.800	2
La Vesdre	10.593	1
Cours d'eau (portions de) non nommés	12.560	1, 2, Non Classé, de catégorie Non Définie et Non Repris à l'atlas
Total	**37.182**	**m**

Tableau 3.4 Longueur des cours d'eau classés (source : WalOnMap)

Le gestionnaire des cours d'eau de catégorie 1 est la Région wallonne (10.877m), celui des cours d'eau de catégorie 2 (12.287m) : la Province de Liège et celui des cours d'eau de catégorie 3 (19m) : la Commune. Les 13.999m restants sont donc privés.

3.2.2 Qualité des eaux de surface

La commune est située sur 6 masses d'eau de surface. La plus importante tant en surface qu'en habitants concernés est celle de la Vesdre III (VE18R). C'est la seule que nous décrirons ici, une description succincte des autres masses d'eau se trouve en annexe.

ANNEXE C : Description des masses d'eau de surface (SPW-ARNE, 2016)

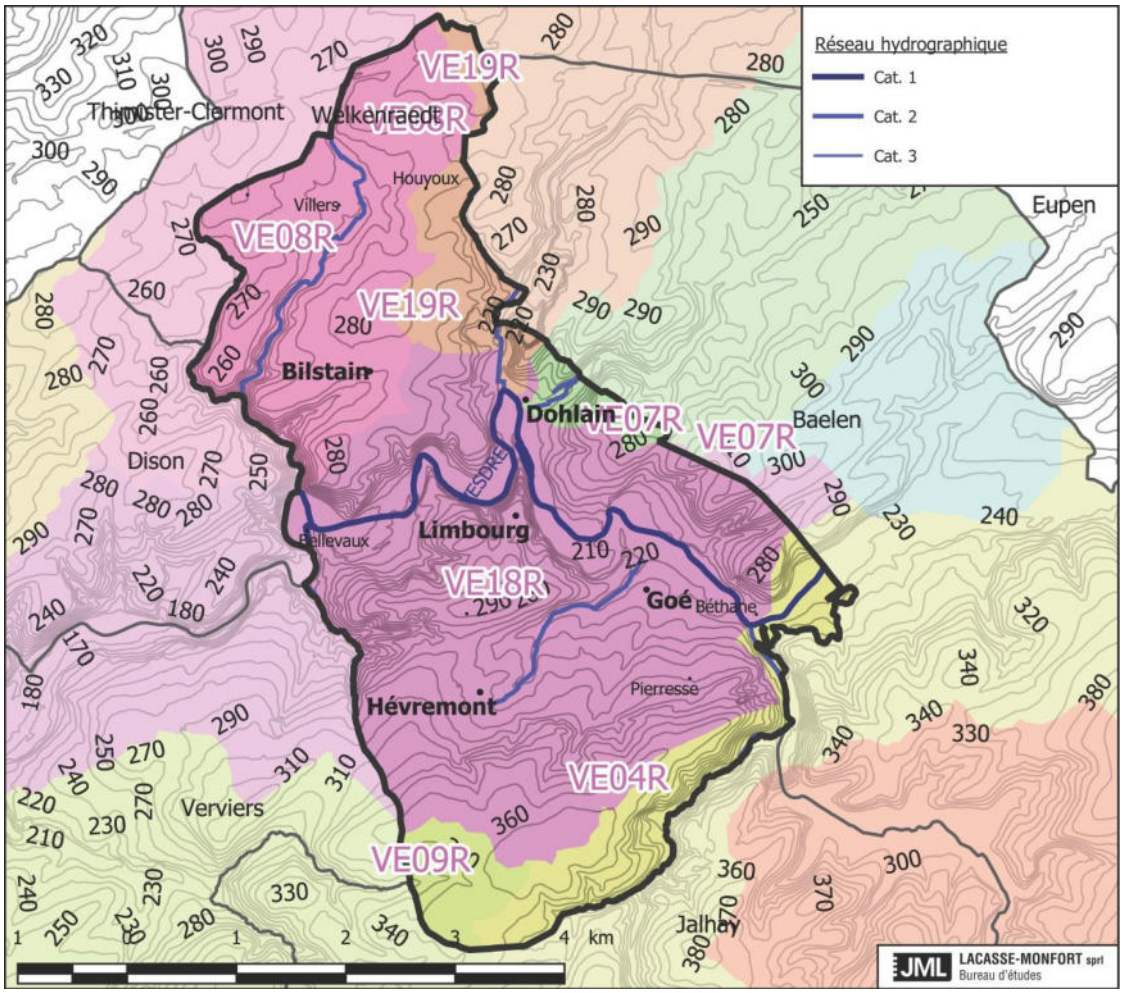

Figure 3.15 Étendue géographique des masses d'eau de surface (source : WalOnMap, 2020)

Cette masse d'eau est une masse d'eau naturelle d'une superficie de 101,15 m². La typologie de cette masse d'eau correspond aux « ruisseaux condrusiens à pente moyenne ». Elle comprend le seul cours d'eau de la Vesdre (depuis la confluence avec la Gileppe jusqu'à la confluence avec l'Ourthe.

Cette masse d'eau de surface est globalement de mauvaise qualité que ce soit l'état écologique ou chimique. En effet, la présence de différents polluants est révélatrice d'une pollution liée aux activités économiques : pesticide (orthophosphates), engrais (phosphore total, azote ammoniacal) et usage agroalimentaire pour la charcuterie (nitrites). Certains macro-invertébrés, diatomées et poissons ainsi que le carbone organique dissous et la DCO (Demande Chimique en Oxygène) sont révélateurs d'une pollution organique.

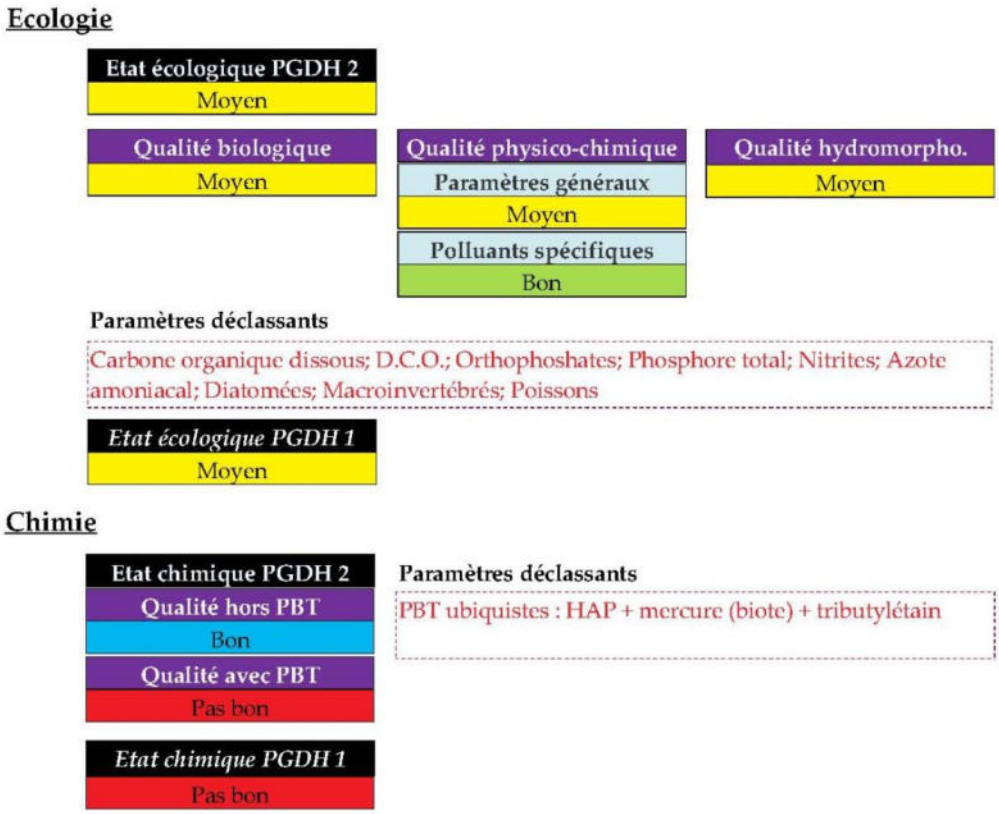

Figure 3.16 État de la masse d'eau VE18R (source : SPW, 2016)

Le mercure présent dans les êtres vivants et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (2 éléments faisant partie des substances Persistantes, Bioaccumulables, Toxiques (PBT) ou substances ubiquistes) sont présents à grande échelle dans les eaux de surface de l'Union européenne. Il s'agit de polluants historiques dont l'utilisation a été interdite ou restreinte au transport atmosphérique transfrontalier (des pollutions de combustion). Elles sont donc très stables et susceptibles d'être détectées pendant plusieurs décennies dans l'environnement aquatique, à des concentrations supérieures aux normes de qualité environnementale applicables mêmes si des dispositions rigoureuses ont déjà été prises. Cette pollution n'est pas spécifique à la commune de Limbourg car elle est vraisemblablement due à une pollution atmosphérique. De la même manière, le tributylétain, aujourd'hui interdit, est toujours présent. Il était utilisé, comme pesticide et/ou antifouling (produit empêchant les organismes aquatiques de se fixer sur les coques de bateau ou d'autres objets immergés).

3.2.3 Risques d'inondation

À ce jour, la Wallonie dispose d'une cartographie des aléas d'inondation (identiques aux zones inondables) et des risques d'inondation. La cartographie des risques d'inondation est obtenue en croisant la cartographie des zones inondables avec un ensemble de données géographiques (population, activité économique…).

La cartographie de l'aléa d'inondation sur la commune montre qu'il est globalement important et généralement situé le long de la Vesdre et touche en partie des zones d'habitat au plan de secteur.

Deux types d'inondation sont identifiés :

- Caves inondées dans le centre de Dolhain et les vallées
- Écoulements d'eau dus aux sols imperméables sur les versants



Figure 3.17 Ruisseau de Ruyff rejoignant la Vesdre au niveau des sous-sols du quartier (source : JML, 2020)

L'entretien des cours d'eau et des égouts est difficile car il dépend de plusieurs institutions. Les dernières inondations importantes ont eu lieu en mars 2019 : caves inondées à Dolhain, notamment rue Moulin en Rhuyff où une dérivation de la Vesdre passe sous les habitations. Une autre raison identifiée est le dimensionnement inadéquat des égouts existants suite aux nouvelles constructions qui s'y raccordent (communication personnes ressources, 2019 et 2020).

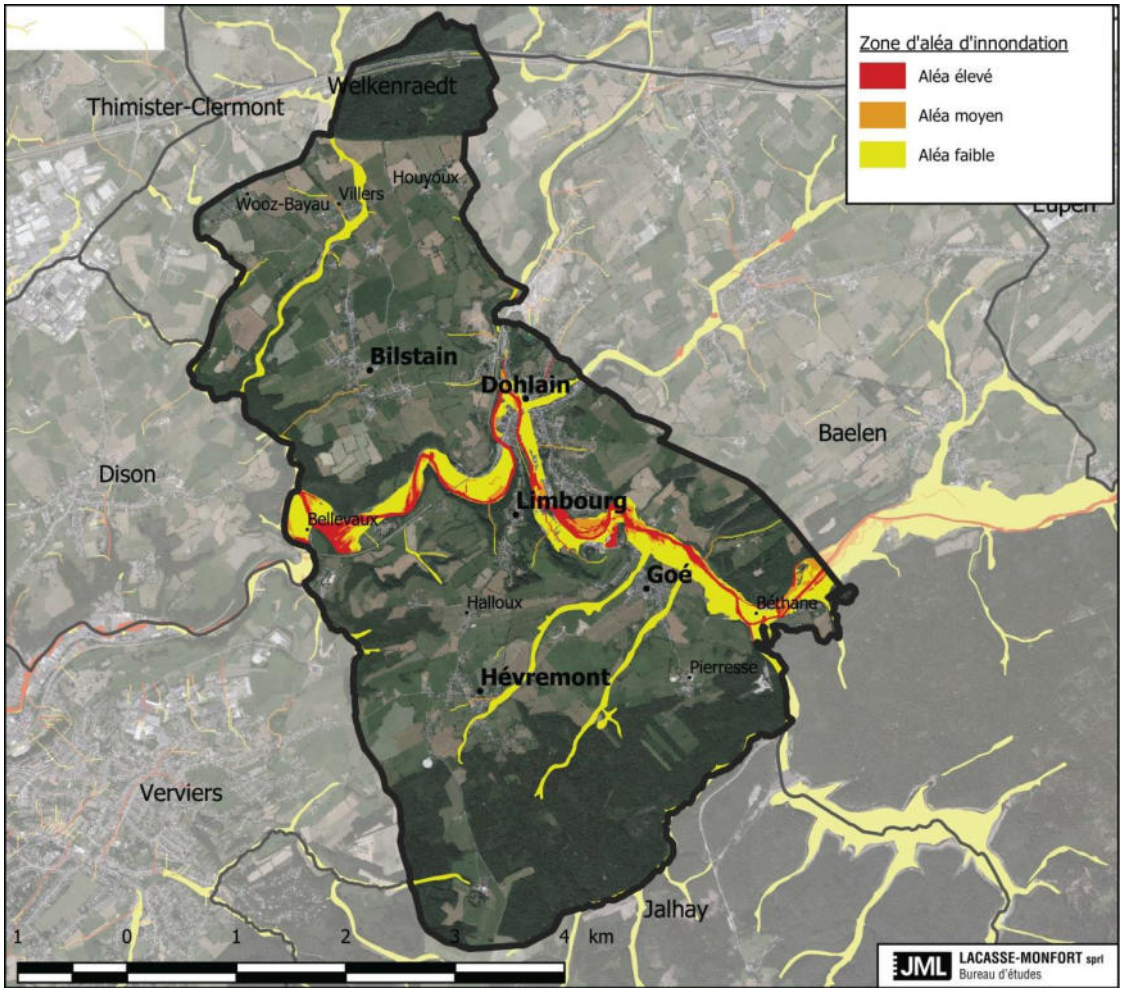

Figure 3.18 Localisation des zones soumises à aléa d'inondation (source : WalOnMap, 2020)

Les cartes suivantes précisent les sites où l'aléa d'inondation élevé survient dans une zone d'habitat ou d'habitat à caractère rural.

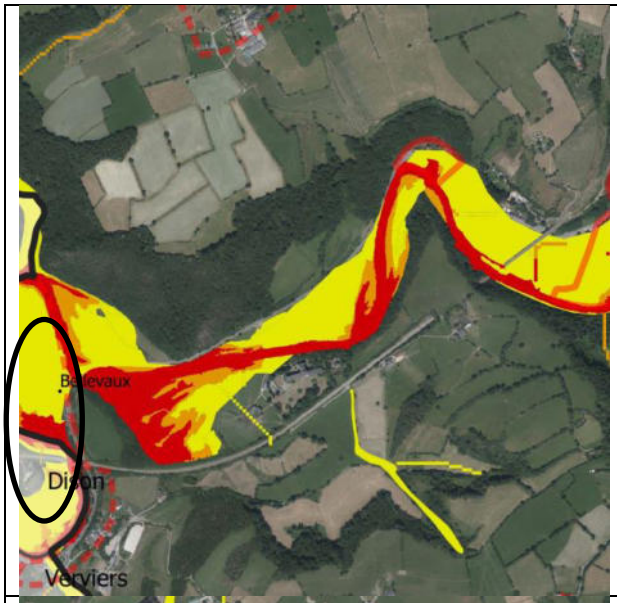	Toute la zone d'habitat de Bellevaux est soumise à un risque d'inondation.
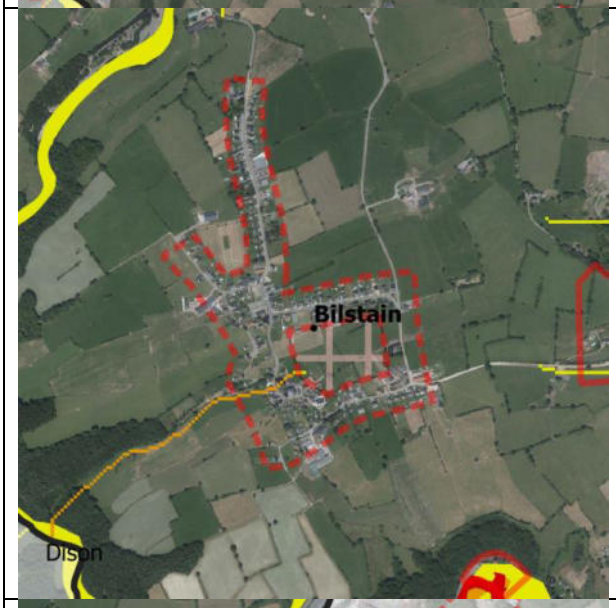	Le village de Bilstain n'est soumis à aucun risque d'inondation excepté un risque de ruissellement faible.
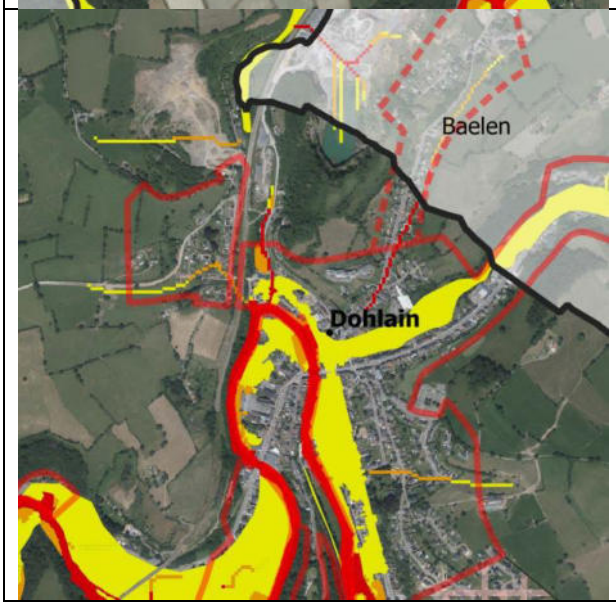	Une grande partie de la zone d'habitat de Dolhain est soumise à un aléa d'inondation faible, y compris la zone d'activité économique. Une partie de la rue du Vicinal, Pireux, du Quai des Religieuses et Les Grands Prés sont concernés par des aléas moyens.

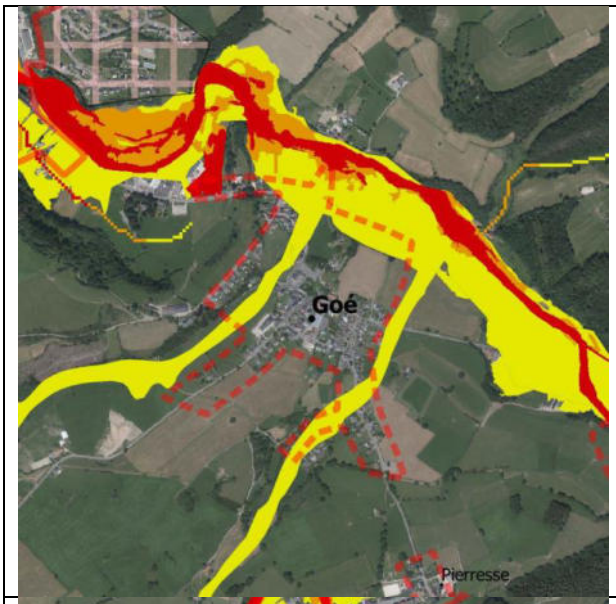	A Goé, la limite nord-est de la zone d'habitat (sud de la rue des Déportés) et les abords du ruisseau de la Bovegnee sont concernés par des aléas d'inondation faibles.
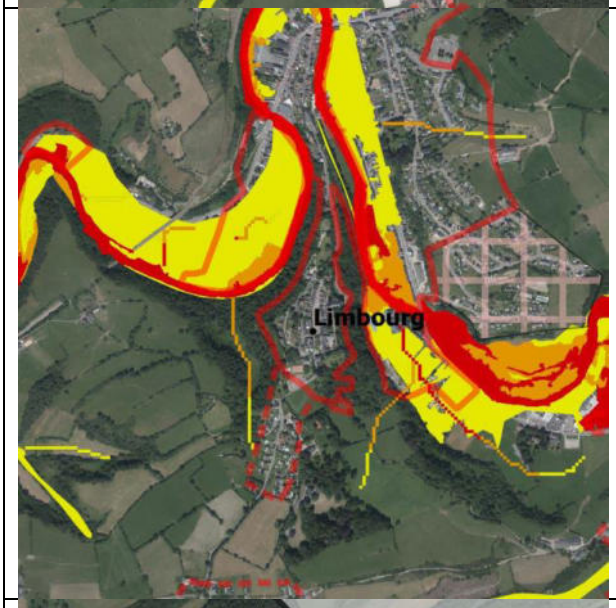	Toute la zone constructible comprise entre le service des travaux et la rue Ernest Solvay est soumise à des aléas d'inondation forts et moyens.
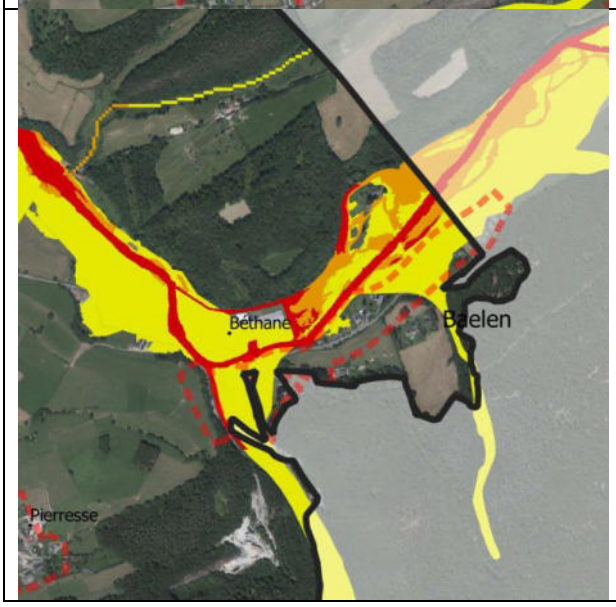	Toute la zone d'activité économique est concernée par des aléas d'inondation (faibles à forts).

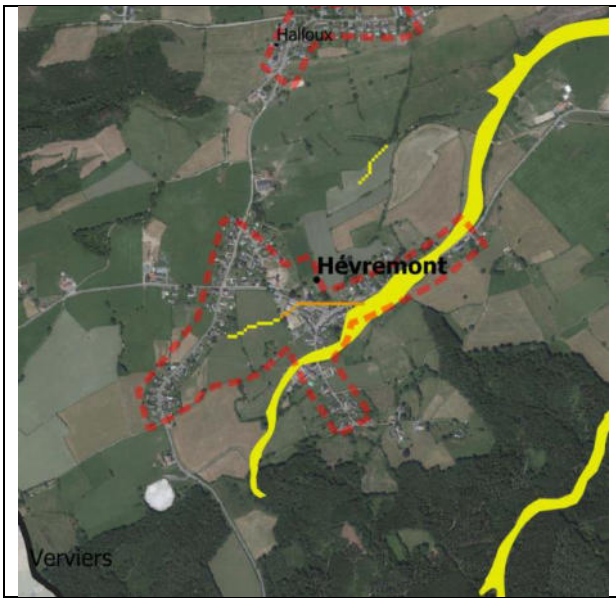

Le village d'Hèvremont n'est concerné par un aléa d'inondation faible que le long du ruisseau de la Bovegnee.

Figure 3.19 Localisation des zones urbanisées soumises à un aléa d'inondation (source : JML, 2020)

Les inondations de juillet 2021 ont touché la plupart de ces zones, de manière encore plus importante[4]. Environ 260ha soit plus de10% du territoire ont été inondés ; 34ha étaient des zones résidentielles soient plus de 700 habitations touchées, principalement à Dolhain. Le SPW a estimé à 37,6% le nombre d'habitants impactés soit 40,4% des ménages. Depuis, la Ville a racheté plusieurs dizaines de maisons afin de les démolir. Les 2 objectifs sont d'une part de protéger les habitants d'une zone où le risque est élevé ; d'autre part de créer des zones d'expansion de crue pour la Vesdre.

3.3 Air et climat

3.3.1 Air

La station télémétrique du réseau wallon de surveillance de la qualité de l'air la plus proche de la commune de Limbourg se situe sur la commune de Baelen (à Membach). L'indicateur traduit le niveau de qualité de l'air ambiant dans chaque entité de la Wallonie, pour trois types de polluants parmi les plus problématiques en termes de santé humaine (oxydes d'azote et particules fines. La qualité de l'air à Limbourg est bonne, dans la moyenne haute des communes voisines et s'améliore partout depuis 2012.

3.3.2 Climat

3.3.2.1 Températures et précipitations

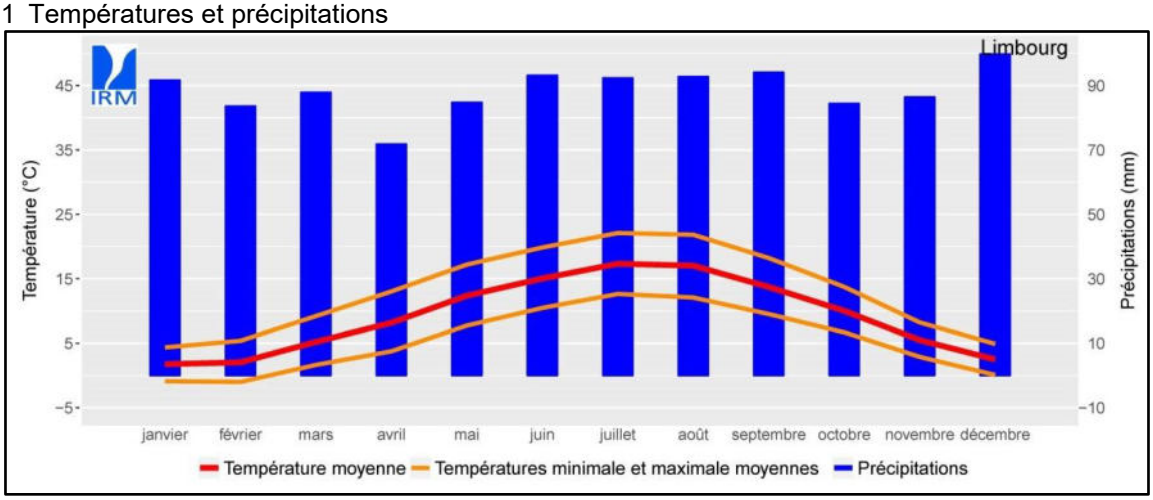

Figure 3.20 Climatogramme de la commune de Limbourg (source : IRM, 1981-2010)

[4] **Pré-diagnostic du SPW édité en septembre 2021**

Les précipitations se répartissent de manière homogène tout au long de l'année en variant entre 72 et 100mm par mois. Comme l'indique le climatogramme ci-dessous, la température moyenne est de 9,2°C et les précipitations annuelles cumulées atteignent 1.063mm. Les mois les plus chauds sont les mois de juillet et août, les mois les plus froids : décembre, janvier et février. Le maximum de pluviosité est atteint en décembre.

3.3.2.2 Soleil

En termes de rayonnement solaire, la commune de Limbourg se situe dans la moyenne basse belge, soit 2,7 kWh/m²/jour. La durée d'insolation journalière est de 4h/jour.

3.3.2.3 Vent

Les vents dominants viennent principalement du sud-sud-est (6 mois par an) et soufflent en moyenne annuelle à 3,8m/s, ce qui est dans la moyenne belge (selon la station de mesure la plus proche c'est-à-dire Spa).

3.4 Milieu biologique

3.4.1 Description de la région agro-géographique

La commune de Limbourg est située dans la région agro-géographique du Pays de Herve et dans la région agricole herbagère.

Selon la carte géologique, la commune de Limbourg appartient à la région géographique/pédologique de l'Entre-Vesdre-et-Meuse. L'atlas paysager de l'Entre-Vesdre-et-Meuse (CPDT, 2007) en donne la description suivante : « un plateau limité par 2 grandes vallées et 3 frontières politiques ». Ce moyen plateau est disséqué par de nombreux cours d'eau, affluents de la Vesdre et affluent de rive droite de la Meuse. Le type de paysage rural est le bocage. Situé au centre de la sphère d'influence de 3 métropoles régionales (Liège, Aix-la-Chapelle et Maastricht), le Pays de Herve subit une importante péri urbanisation tout en se revendiquant d'être le poumon vert de la région. Une autre caractéristique de cette région, notamment au nord du territoire de Limbourg, est la nature crayeuse du sous-sol. Les espèces constituant les haies sont historiquement défensives (aubépines, houx, pruneliers…) pour contenir le bétail, associées au charme et au noisetier pour l'étoffer. Limbourg est présenté comme une structure villageoise caractéristique dont la structure groupée ancienne est encore bien présente même si elle présente des extensions récentes le long des voiries. L'autoroute et la ligne de train à grande vitesse qui traverse l'extrême nord de la commune représentent de nouvelles lignes structurantes du paysage actuel.

Cependant, le sud de la commune appartient déjà la région agro-géographique de l'Ardenne liégeoise, à son extrémité nord. L'atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie (AVES, 2010) la décrit de la manière suivante : « région la plus forestière et élevée du pays, l'Ardenne est un haut-plateau entaillé par de profondes vallées. Elle est en partie couverte d'anciens et vastes massifs boisés, dominés par les feuillus. Ils se répartissent en deux grandes bandes qui enserrent un plateau central peu boisé et largement herbager. »

3.4.2 Réseau écologique

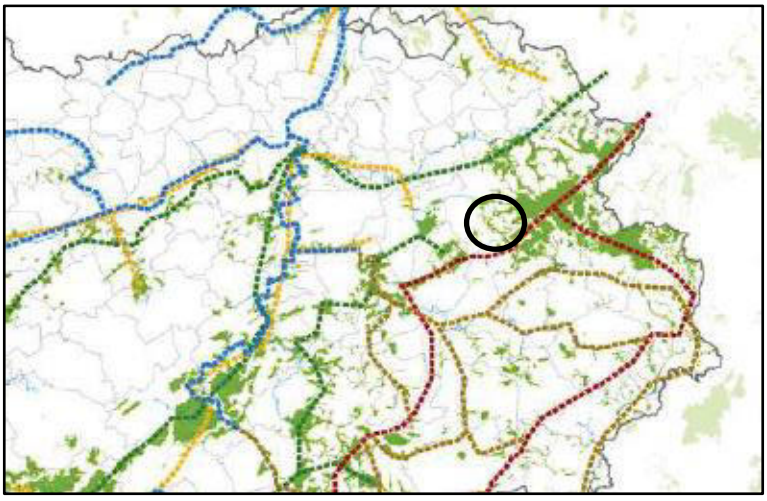

Figure 3.21 Carte des liaisons écologiques (source : CoDT, article D.II.2, §2, alinéa 4, 2018)

Il n'existe aucune cartographie officielle du réseau écologique, ce qui limite la gestion cohérente de l'environnement à l'échelle du territoire. Pourtant un potentiel existe vu qu'il est à environ 90% non urbanisé.

La commune de Limbourg occupe une place privilégiée, étant donné qu'elle se situe au nord dans un lambeau de forêt ancienne (Grünhaut) et dans le paysage bocager du Pays de Herve (notamment autour de Bilstain), au centre elle accueille la vallée encaissée de la Vesdre et au sud : la forêt ardennaise de l'Hertogenwald.

Le territoire présente des cours d'eau qui sillonnent la commune et permettent de créer un minimum de liaisons écologiques. Ce réseau est renforcé par les bois et bosquets (feuillus), les vergers, allées, haies, les parcs, les zones humides, les mares…

Le tracé du chemin de fer est également intéressant car il traverse la commune d'ouest en est en longeant la partie la plus urbanisée (Dolhain). Son tracé impliquant des remblais-déblais, ses talus représentent un corridor écologique intéressant.

3.4.3 Sites Natura 2000

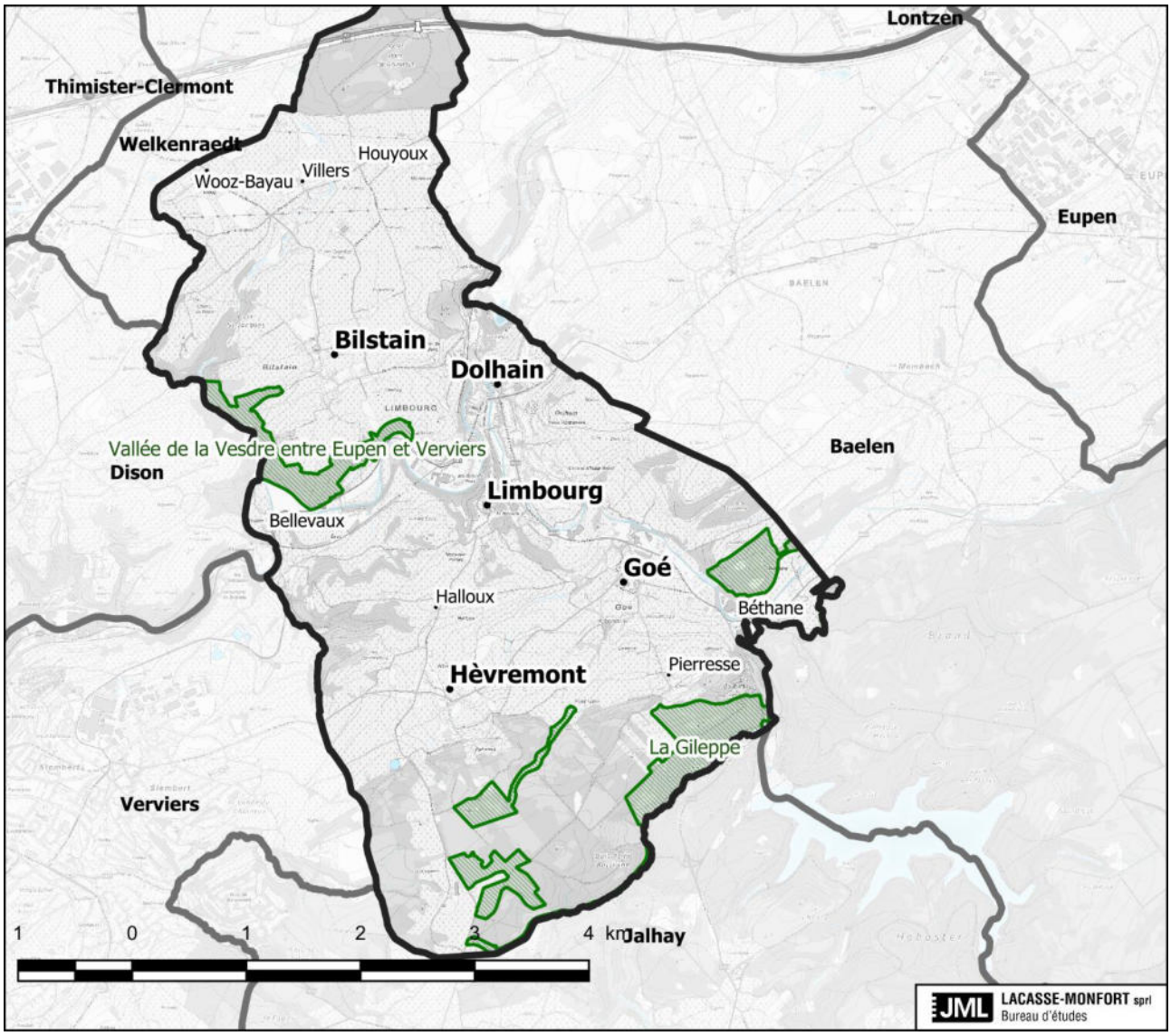

Figure 3.22 Cartographie des zones Natura 2000 de la commune de Limbourg (source : SPW, 2020)

Deux sites existent sur le territoire de Limbourg : celui de la Vallée de la Vesdre entre Eupen et Verviers (présent à l'est et à l'ouest du territoire), et celui de la Gileppe (présent au sud du territoire). Ils couvrent respectivement 69ha et 102ha sur le territoire limbourgeois soient 6,9% de la surface totale.

3.4.3.1 BE33019 - Vallée de la Vesdre entre Eupen et Verviers

Le site comprend d'une part un important massif forestier (partie de l'Hertogenwald occidental), en rive gauche de la Vesdre (entre Eupen et Goé) et d'autre part, des forêts de versant principalement en rive droite de la Vesdre, à Andrimont, Bilstain (au bord du Ruisseau de Villers) et Membach. La partie incluse dans l'Hertogenwald est caractérisée par la présence importante d'une hêtraie acidophile médio-européenne (9110). Dans les zones plus humides (Fond Meyer, Escherbach, le long de la Vesdre...) la hêtraie laisse place à la chênaie pédonculée à bouleau (9190) ou à la chênaie-charmaie acidocline médio-européenne paraclimacique (9160) dans les zones un peu plus riches. Ces vieilles forêts feuillues abritent une avifaune forestière typique des grands massifs forestiers et affectionnant les forêts mélangées présentant un beau sous-étage (pics noir, mar et cendré, bondrée apivore...). De jolis fragments d'érablaie-tillaie à scolopendre (9180*) sont présents dans le versant de la rive gauche en aval des Surdents.

3.4.3.2 BE33022 - La Gileppe

Le site (centré autour du lac et du ruisseau de la Gileppe) couvre une part importante du massif forestier de l'Hertogenwald occidental. La hêtraie acidophile médio-européenne (9110) y est très bien représentée. Dans les fonds de vallées de plusieurs ruisseaux, on rencontre de petites aulnaies marécageuses et oligotrophes à sphaignes, des petites zones de boulaies tourbeuses (91D0*) ainsi que des aulnaies-frênaies riveraines (91E0*). La chênaie pédonculée à bouleau (9190) occupe des sols très humides à mesure que l'on s'approche du plateau des Hautes-Fagnes. La présence d'oiseaux forestiers typiques des grands massifs forestiers feuillus tel que la cigogne noire, la bondrée apivore, les pics noir, mar et cendré souligne l'intérêt de ces milieux. Les milieux ouverts d'intérêt communautaire sont notamment représentés par des petites superficies de landes tourbeuses (4010) et de mégaphorbiaies rivulaires à reine des prés (6430).

3.4.4 Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB)

5 SGIB existent sur le territoire de Limbourg. Les SGIB ne disposent pas de valeur juridique directe mais permettent une meilleure prise en compte de la richesse patrimoniale dans l'élaboration de projets susceptibles d'avoir un impact sur le milieu naturel. La base de données SGIB n'est pas exhaustive car elle ne résulte pas d'un inventaire systématique du territoire. **Près de 142ha sont ainsi concernés, dont seulement quelques hectares sont déjà protégés par le statut de Natura 2000. Cela correspond à 5,8% du territoire.**

3.4.4.1 SGIB 1639 - Carrière du Bois de la Borchêne

Cette carrière aux limites imprécises a entaillé le versant gauche de la vallée boisée du ruisseau de la Borchêne, affluent de la Gileppe. On y a extrait de façon très temporaire, à la fin des années 1960, du grès pour le rehaussement du barrage de la Gileppe. Ce site d'extraction comprend une falaise inclinée fort délitée, des zones couvertes d'une végétation apparentée à une mégaphorbiaie, une pente caillouteuse non exploitée déjà fort fermée et des parties plantées de conifères et de hêtres. Le principal intérêt de ce site, qui devrait être davantage documenté, est l'abondance de la plante Pyrola minor.

3.4.4.2 SGIB 1940 - Carrières et pelouse calcaire de Dolhain

La carrière de Dolhain est située juste au nord du village du même nom, à l'est de la ligne de chemin de fer Verviers-Welkenraedt. Elle s'étend sur près de 1,5km selon un axe général sud-nord, pour une largeur maximale de 360m. On y extrait du calcaire riche en carbonate de calcium destiné à l'industrie sucrière, et du concassé calcaire notamment pour le bétonnage et la construction. Le site renferme des habitats intéressants, dont des pelouses calcaires et des falaises fréquentées par une espèce emblématique, le hibou grand-duc (Bubo bubo). Plusieurs espèces d'amphibiens et de reptiles ont été signalées dans le secteur. Le site renferme également quelques plans d'eau de superficies variées, propices à l'odonatofaune.

3.4.4.3 SGIB 1941 - Carrière de Bilstain

La carrière de Bilstain est située au Pays de Herve à 2km à l'ouest de la ville de Baelen. Le ruisseau de Ruyff et le chemin de fer délimitent le site sur son flanc est et la rue Polenterie au sud. Le site se constitue à la fois de surfaces de sol nu mais aussi de parties boisées ainsi que d'une petite prairie au nord. A noter la présence d'espèces d'amphibiens et de reptiles ainsi que de la petite centaurée commune (Centaurium erythraea). La carrière (±15ha) est toujours en activité avec une extraction de dolomie et de calcaire prévue jusqu'aux environs de 2050. Toutefois les zones inexploitées devraient être progressivement réhabilitées en espaces verts (avec un aménagement en terrasses et la présence d'espèces caractéristiques de ce type de milieu) et

inclure des unités de production d'énergie renouvelable. Un inventaire biologique détaillé permettrait de réaliser un état de lieux avant le début des aménagements.

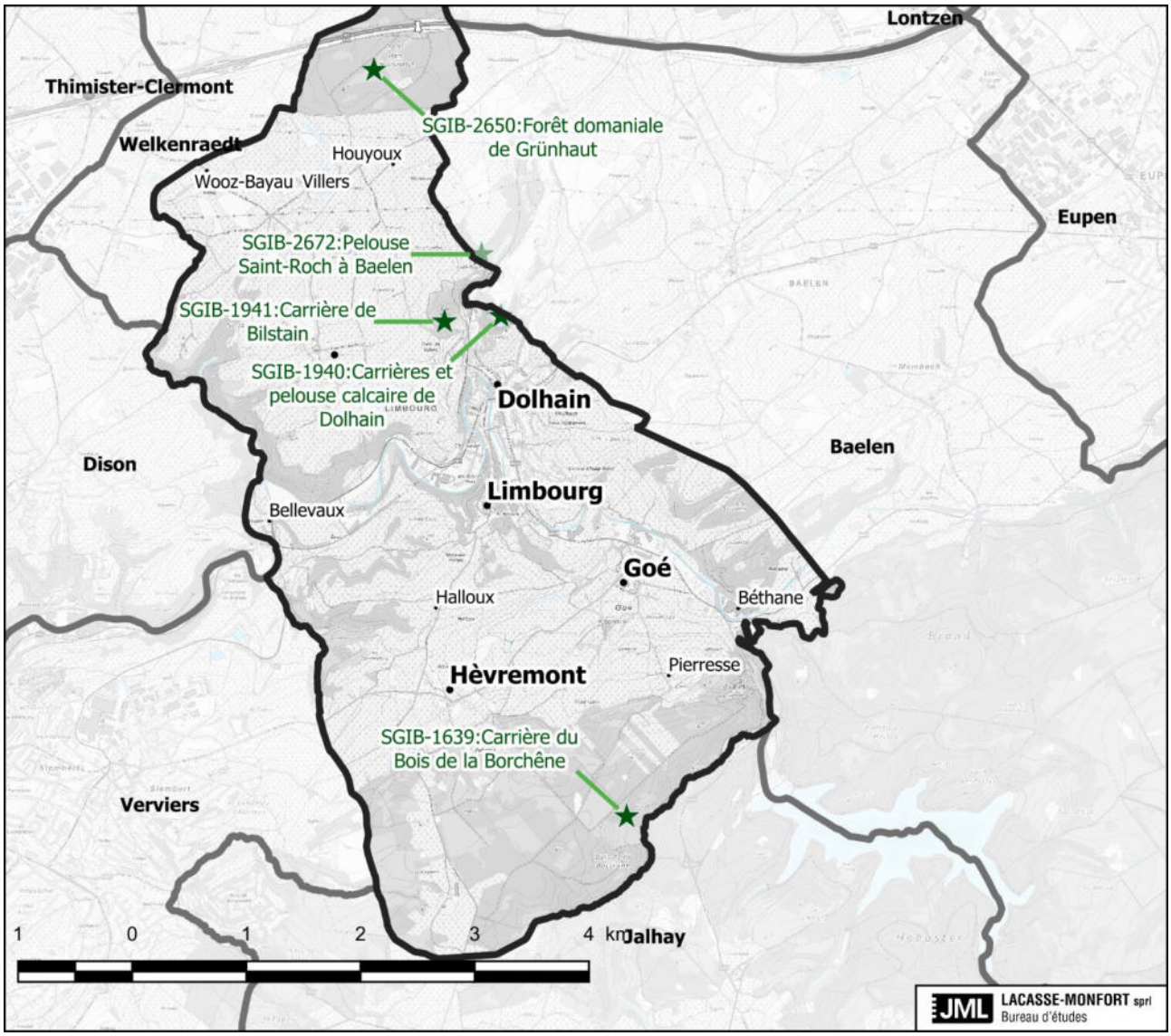

Figure 3.23 Localisation des SGIB de la commune de Limbourg (source : SPW, 2020)

3.4.4.4 SGIB 2650 - Forêt domaniale de Grünhaut

La forêt domaniale du Grünhaut est localisée au nord du village de Bilstain, sur le plateau de Welkenraedt. Couvrant une superficie d'une centaine d'hectares, elle constitue l'un des principaux massifs forestiers du Pays de Herve. Le bois est séparé en deux parties par les liaisons autoroutières et ferroviaires reliant Liège à Aix-la-Chapelle en Allemagne. On y observe divers groupements forestiers feuillus entrecoupés de plantations de résineux. Quelques points d'eau sont également présents, de même que, très localement, des fragments de lande à callune. Le site présente de multiples intérêts tant paysager que du point de vue biodiversité. Il héberge notamment 9 espèces d'amphibiens et de reptiles. Un bassin d'orage récemment aménagé sur la lisière occidentale s'est également montré fort intéressant pour l'odonatofaune.

3.4.4.5 SGIB 2672 – Pelouse Saint-Roch à Baelen

Les pelouses calcicoles sont des milieux très rares au Pays de Herve. Sur le territoire de Baelen, à deux kilomètres à l'ouest du village, on peut en admirer un très bel exemple, au lieu-dit Saint-Roch. Occupant un versant d'exposition sud-ouest à sud-est, face à la carrière de Dolhain, cette pelouse s'étend sur près de 6 hectares et présente une structure variée, associée à une grande diversité floristique. De nombreux buissons isolés et massifs d'épineux ponctuent le site, dont une partie semble pâturée extensivement. Les espèces de pelouses mésophiles à méso-xérophiles sont largement dominantes, avec notamment une grande abondance

de la centaurée scabieuse (Centaurea scabiosa), du genêt des teinturiers (Genista tinctoria) et de la petite pimprenelle (Sanguisorba minor). Deux espèces d'orchidées ont été observées récemment, de même que la koelérie pyramidale (Koeleria pyramidata) et l'avoine des prés (Avenula pratensis), deux graminées rarissimes en Wallonie. La faune entomologique est remarquable et comprend de nombreuses espèces intéressantes, notamment l'échiquier (Carterocephalus palaemon), un papillon de jour qui se trouve ici en limite nord de son aire de distribution régionale.

3.4.5 Autres sites naturels protégés

Aucun autre site de conservation de la nature n'est présent sur le territoire de Limbourg.

3.4.6 Mares

Le SDC a recensé 65 mares, petites étendues d'eau entourées d'une végétation typique des milieux humides, d'origine humaines. Elles sont peu profondes et servaient d'abreuvoir pour le bétail. Elles forment des points remarquables du paysage, notamment grâce aux arbres qui représentent des points de la prairie. Certaines zones humides ont été aménagées.



Figure 3.24 Mare à Pirhettes (Hèvremont) (source : JML, 2020)

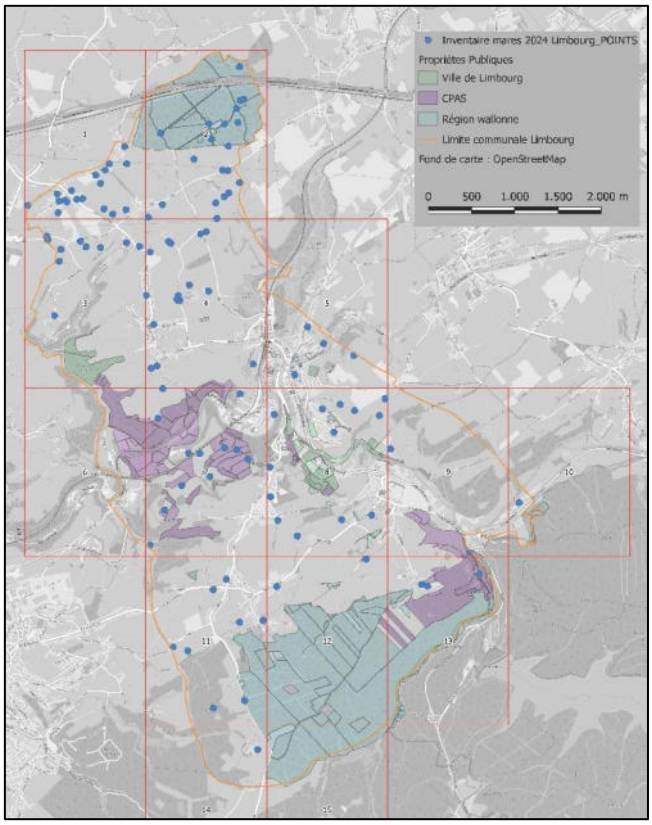

Figure 3.25 Localisation des mares sur le territoire de Limbourg (source : GT « mares », FRW, 2024)

Le GT « mares » issus du GT « nature » de la CLDR a mis à jour ce recensement durant l'ODR. 111 mares ont ainsi été recensées, photographiées et localisées.

3.4.7 Arbres et haies remarquables

Le SDC identifiait 97 arbres et 8 haies remarquables ainsi qu'un parc et la forêt domaniale (SDC, 1995).

ANNEXE D : Liste des arbres et haies remarquables présents sur le territoire de Limbourg (source : Schéma de Développement Communal, 1995)

Ce statut de protection est également prévu dans le CoDT : la liste des arbres et haies remarquables.

Une grande partie du territoire (plus de 1.700ha soient environ 70% de la surface totale) est compris dans 5 zones de haies remarquables principalement composées d'Aubépines. De plus, 63 arbres, 27 haies remarquables principalement composées de Tilleuls et 6 sites d'arbres et haies remarquables (8,5ha) sont précisément recensés et protégés (Wal On Map, 2020).

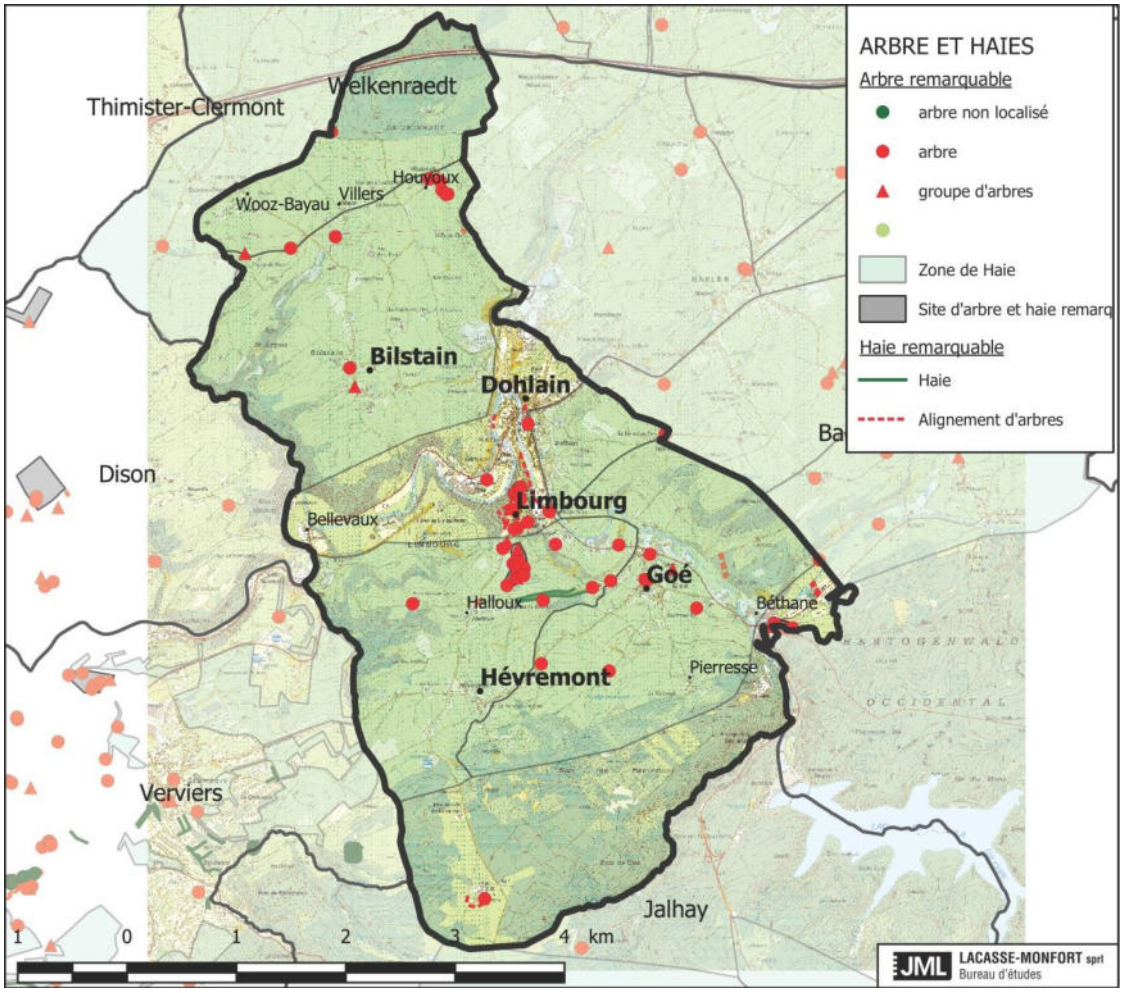

Figure 3.26 Cartographie des haies et arbres remarquables (source : WalOnMap, 2020)



Figure 3.27 Paysage depuis Halloux (source : JML, 2020)

Une partie de de ces haies participent au paysage bocager du Pays de Herve à laquelle appartient la moitié nord du territoire.

3.4.8 Parcs et jardins

Le SDC recense 10 parcs : 6 à Limbourg-Dolhain, 1 à la Bèverie, 1 à Goé, 1 à la Louveterie, 1 à Hoyoux. L'institut européen des jardins et paysages en détaille 5 : à Limbourg : le jardin de la Porte d'Ardenne, le parc de l'Internat Autonome de l'Etat et le parc du Château Peltzer ; le parc du Château de la Louveterie et le parc du Château de Goé. Hormis celui de la Louveterie, ces parcs forment des zones de refuge pour la nature au milieu de zones urbanisées.

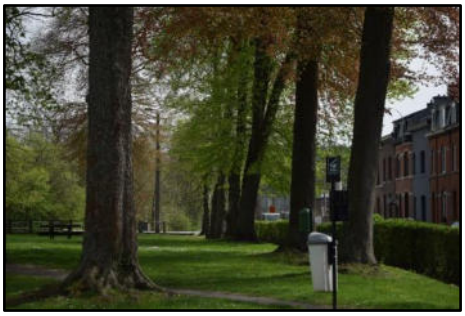

Figure 3.28 Parc entre Bèverie et Avenue Victor David (source : FRW, 2019)

3.4.9 Intérêts biologiques de la commune

En conclusion, le territoire de Limbourg renferme une diversité d'intérêts biologiques due à sa position au carrefour de plusieurs milieux présentant différentes caractéristiques.

Les forêts du nord et du sud appartiennent chacune à des écosystèmes distincts : une forêt ancienne du Pays de Herve et une forêt ardennaise, toutes les deux composées majoritairement de feuillus.

Au niveau des écosystèmes du pays de Herve on retrouve :

- les milieux humides liés aux forêts (comme la chênaie pédonculée à bouleaux) et aux carrières (comme la mégaphorbiaie)
- les milieux forestiers dont les forêts de versant le long de la Vesdre et la forêt domaniale de Grünhaut, principal massif forestier du Pays de Herve
- les pelouses calcaires présentes dans certaines carrières
- les bocages, haies et vergers

Au niveau de la faune, la présence des amphibiens et des reptiles est remarquable, toujours au sein du Pays de Herve.

La carrière de Dolhain, outre les pelouses calcaires, accueille une espèce emblématique : le hibou grand-duc.

3.5 Paysage

En Wallonie, « le paysage est ce que les gens perçoivent visuellement d'un territoire, en premier lieu le relief et son modelé, puis l'occupation végétale et humaine de ce substrat. » (CPDT, 2004). Sur le territoire de Limbourg, les facteurs naturels sont particulièrement diversifiés. Résultant des caractéristiques physiques vues précédemment (géologie, pédologie, topographie, hydrographie), le paysage du territoire de Limbourg peut être subdivisé en 5 entités. À l'extrême nord, s'étend la forêt (ancienne) domaniale de Grünhaut, au nord, le bocage du Pays de l'Entre-Vesdre et Meuse, au centre surplombant la dépression d'Hèvremont-Goé vouée à l'agriculture, et à l'extrême sud l'Ardenne liégeoise et le massif de l'Hertogenwald. Depuis le promontoire de Limbourg, une grande diversité de paysages est donc appréciable, de même que ce promontoire est visible depuis de nombreux points du territoire voire au-delà.

3.5.1 Ensembles et territoires paysagers du territoire de Limbourg

Selon le découpage historique de la Wallonie en 13 ensembles paysagers (2004), le territoire communal se situe dans l'ensemble paysager de l'« Entre-Vesdre-et-Meuse » et sur les territoires du « Moyen plateau du Pays des Herve » et du « Vallonnement de la Vesdre et de ses affluents ». Cependant, le bois de Goé se situe dans l'ensemble paysager du « haut plateau de l'Ardenne du nord-est » et sur le territoire de la « Dépression de la Hoëgne et de ses affluents ». Il n'y a pas de faciès paysager associé.

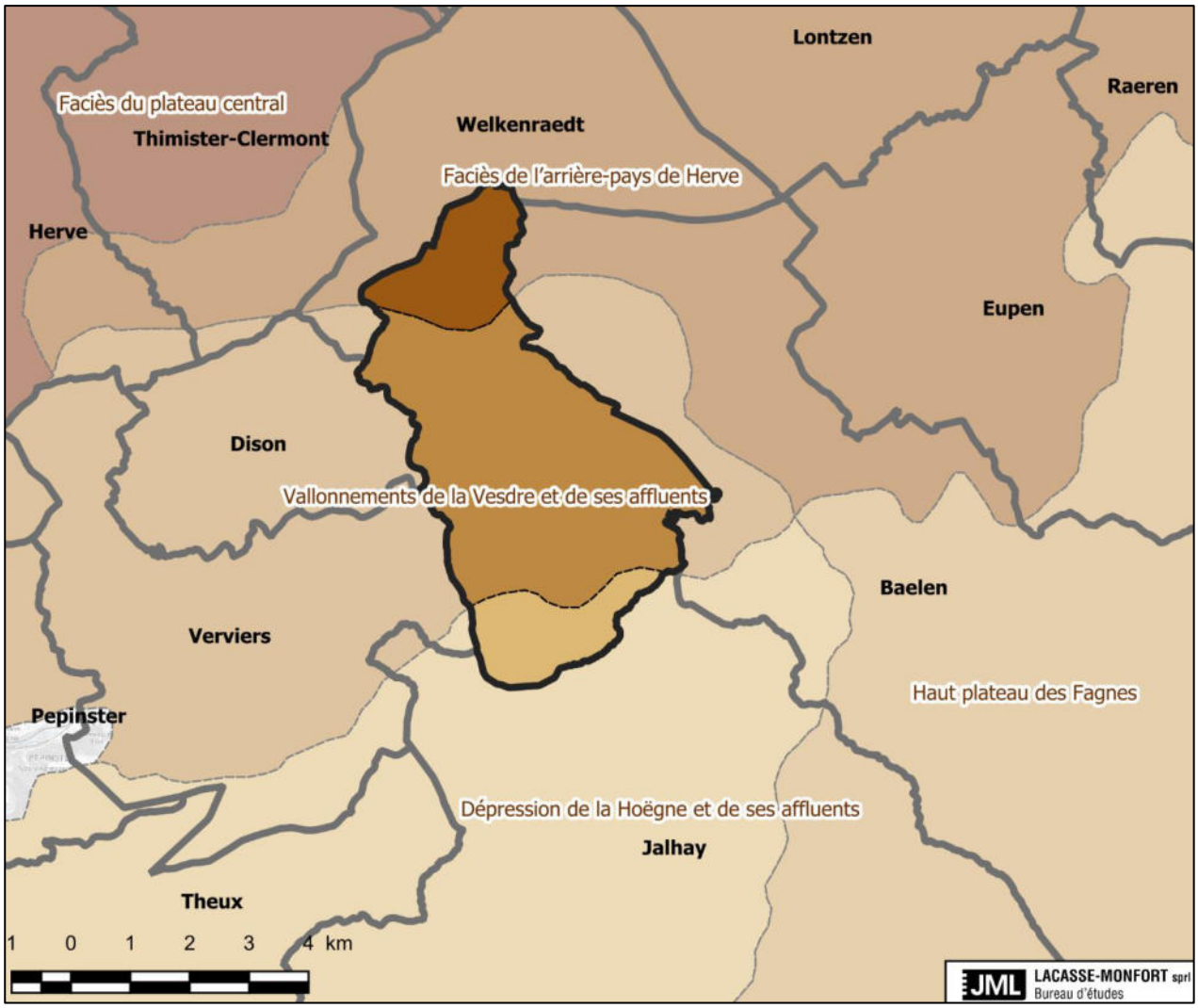

Figure 3.29 Carte des facies paysagers à l'échelle de la micro-région (source : WalOnMap, 2025)

3.5.1.1 Ensemble de l'Entre-Vesdre-et-Meuse

Cet ensemble s'étend au-delà de la rive droite de la Meuse en aval de Liège. Il est bordé au nord par les Fourons et le Limbourg hollandais, à l'est par la frontière allemande et par la Vesdre au sud. Cet ensemble est formé d'une succession de plateaux sillonnés par de nombreux ruisseaux et petites rivières (Berwinne, Göhl et affluents) et traversés par la ligne de crête séparant les bassins hydrographiques de la Meuse et de la Vesdre dont l'altitude s'élève progressivement de 250m au sud-ouest à 350m au nord-est. Cet ensemble est considéré comme présentant l'archétype du bocage wallon : habitat très dispersé, réseau de voiries très développé, exploitations agricoles isolées, majoritairement constituées d'herbages, et dont les parcelles d'exploitations entourées d'un réseau de haies, déterminent des paysages d'enclos.

3.5.1.2 Ensemble du haut plateau de l'Ardenne du nord-est

Cet ensemble est délimité au nord par la Vesdre. Il se prolonge à l'est vers l'Allemagne et s'étend vers le sud jusqu'au plateau des Tailles. À l'ouest, les hauts plateaux s'abaissent et sont bordés par le versant occidental boisé du plateau des Tailles et les bordures orientales de la dépression famennienne. Cet ensemble est composé d'une succession de hauts plateaux s'élevant progressivement du sud-ouest au nord-est et creusés à leurs pourtours par une érosion intense.

3.5.1.3 Territoire du moyen plateau du Pays de Herve

Une succession de vallonnements creusés par les affluents de la Vesdre donnent un aspect particulièrement accidenté à ce territoire paysager. Ses paysages présentent, bien que de manière moins typique que dans le territoire du « Pays de Herve », les principaux éléments de la structure bocagère. Les bois y connaissent un plus grand développement sur les pentes accentuées.

3.5.1.4 Territoire du vallonnement de la Vesdre et de ses affluents

Une succession de vallonnements creusés par les affluents de la Vesdre donnent un aspect particulièrement accidenté à ce territoire paysager. Ses paysages présentent encore, bien que de manière moins typique que dans le Pays de Herve, les principaux éléments de la structure bocagère. Les bois y connaissent un plus grand développement sur les pentes accentuées.

3.5.1.5 Territoire de la dépression de la Hoëgne et de ses affluents

Creusée par des vallées relativement profondes mais évasées, la dépression de la Hoëgne et de ses affluents est caractérisée par l'alternance de vastes étendues de prairies et de boisements correspondant respectivement aux zones de relief doux et aux versants. Hormis Theux et Spa, l'habitat y est constitué de petits villages et hameaux.

3.5.2 Aires paysagères

Selon une étude plus récente de la CPDT, l'ensemble de l'Entre-Vesdre-et-Meuse a été divisée en 13 aires paysagères. Le territoire de Limbourg (excepté le bois de Goé) est concerné par 2 aires paysagères : le plateau de Welkenraedt au nord et les vallonnements herbagers de la Vesdre et de ses affluents au sud.

3.5.2.1 Aire du plateau de Welkenraedt

Elle se caractérise par un relief calme, des horizons lointains, peu de bois, beaucoup de prairies. Les terres agricoles, en majorité des prairies entrecoupées de grandes parcelles de maïs, trouvent des sols adaptés. A la limite sud-est de l'aire, à l'approche du contrefort ardennais et de la vallée de la Vesdre, le relief devient progressivement plus ondulé. La forêt domaniale de Grünhaut constitue un petit ensemble forestier atypique dans ces paysages agricoles. Les labours sont très visibles et ce depuis le 18ème siècle car le relief est plat et les sols sont limoneux et bien drainés.



Figure 3.30 Vue vers Villers (source : JML, 2020)



Figure 3.31 Chemin de Grünhaut (source : ADESA, 2016)

3.5.2.2 Aire des vallonnements herbagers de la Vesdre et de ses affluents (partie est)

Des reliefs bocagers fortement découpés par les vallées de la Vesdre et de ses affluents dessinent la trame des paysages variés de cette aire. Les bois y sont visuellement très présents, en particulier dans les bas de versants pentus, à proximité des cours d'eau. L'aire occupe le haut du versant de la vallée, en pente douce, entaillé par la vallée relativement encaissée de la Vesdre elle-même au niveau de Limbourg. Quand les pentes du plateau sont douces, le bocage est bien installé, avec ses prairies partiellement encloses de reliquat de haies vives et ses fermes isolées. Sur les versants, les pentes raides sont couvertes de boisements

principalement feuillus. La vallée de la Vesdre s'individualise des autres vallées par son ampleur et ses paysages particulièrement encaissés et boisés.

Des villages, des hameaux et de l'habitat bien lisibles sont disséminés sur cette trame. Certains présentent un caractère patrimonial reconnu, comme Limbourg. La structure de l'habitat montre que cette aire ne fait pas partie du noyau le plus ancien d'installation du bocage qui s'y est développé de manière plus hétérogène et ne déstructurant pas l'habitat groupé préexistant comme Goé. Les noyaux villageois existant avant le 17ème siècle s'y sont maintenus.



Figure 3.32 Vue depuis la route de Hèvremont vers le nord (source : JML, 2020)

3.5.3 Périmètres d'intérêt paysager (PIP)

3.5.3.1 PIP au plan de secteur

Le territoire de Limbourg comprend 5 ensembles inscrits en PIP au plan de secteur qui correspondent aux bois présents : forêt domaniale de Grünhaut, bois Saint-Jacques, bois « Les Roudoudous », bois de Goé (en partie) et Bois près de Nantistay. Cela correspond à 726ha, soit 30% du territoire.

3.5.3.2 Points et lignes de vue remarquables

L'actualisation des PIP et l'inventaire des points et lignes de vue remarquable a été effectué par l'asbl ADESA en 2015. Bien que la surface remarquable du point de vue du paysage soit déjà importante, la grande qualité paysagère entrainerait la création de PIP supplémentaires pour une surface totale de 963ha au total soit 39% du territoire.

ADESA a décrit le territoire en 6 unités.

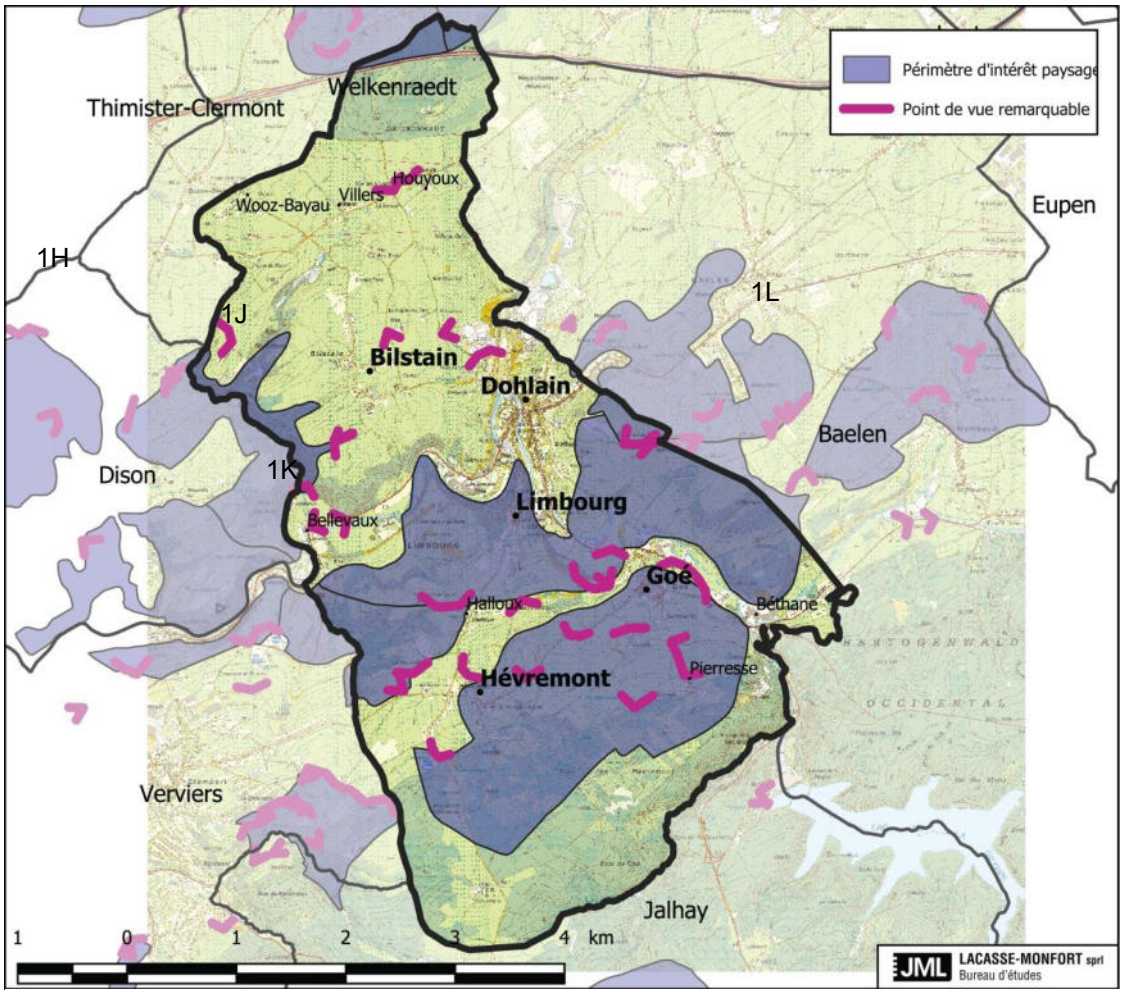

Figure 3.33 Carte des PIP et des points de vue remarquables (source : ADESA, 2020)

Unités 4B-4B1-4B2 : Vallées du ruisseau de Dison et de son affluent La Pancherelle. Sur le territoire de Limbourg, il s'agit du PIP de la forêt domaniale de Grünhaut. « Ce massif boisé, traversé par l'autoroute, constitue un élément paysager très important au sein de l'aire paysagère du plateau de Welkenraedt puisqu'il est le seul massif boisé marquant entre Henri-Chapelle, Baelen et Bilstain. De plus, c'est un massif presque entièrement composé de feuillus dont les coloris varient au cours des saisons […] en position dominante. »



Figure 3.34 Ruisseau La Pancherelle (source : JML, 2020)

Unités 4A-4J : Vallée de la Vesdre à Dolhain et Limbourg. Sur le territoire de Limbourg, il s'agit de plusieurs PIP, tous caractéristiques de l'aire paysagère des vallonnements herbagers de la Vesdre et de ses affluents. Le PIP de Limbourg est est varié (champs, haies, bois, fermes…) et son réseau de voiries permet de nombreux points de vue sur ce paysage. Le PIP de Limbourg ouest et sud protège aussi le paysage exceptionnel de la vallée de la Vesdre, dont le tracé est repérable aux boisements recouvrant les versants abrupts. Ce PIP englobe le site classé de Limbourg. Le PIP de Goé-Hèvremont est visible à la fois en son sein et aussi depuis le versant opposé de la Vesdre. Il renferme l'arboretum de Coingsoux et la partie aérienne de l'aqueduc qui transporte l'eau du barrage de la Gileppe à Verviers.



Figure 3.35 Photo de l'arboretum de Coingsoux (source : JML, 2020)



Figure 3.36 Photo de la partie aérienne de l'aqueduc pris depuis la route de Hèvremont (source : JML, 2020)

Unités 4B-4B1 : Vallée du ruisseau de Villers. Sur le territoire de Limbourg, il s'agit du PIP de l'amont de cette vallée. Il est constitué des versants abrupts et boisés de cette vallée et de la zone agricole vallonnée située à l'ouest vers Andrimont.

Unité 4C1 : Aval de la vallée du ruisseau de Rhuyff

Unité 4D : Vallée du ruisseau de Baelen. Sur le territoire de Baelen, il s'agit du PIP de Baelen constitué d'un paysage mouvementé et diversifié : bocage préservé, bois, bosquets, fermes et bâtiments isolés…

Unité 4Y : Vallée de la Vesdre. Sur le territoire de Limbourg il s'agit du PIP du versant sud de la Vesdre de Nasproue aux Roudoudous.

3.6 Sources

- Administration communale
- Schéma de Développement Communal, 1995
- Plan Stratégique Transversal, 2019-2024
- Site internet de l'administration communale
- IWEPS
- Terrain JML
- Portail de la biodiversité en Wallonie
- SPW (WalOnMap, TLPE, ARNE, IWEPS)
- Institut Royal de Météorologie
- CPDT
- ADESA asbl
- Institut Belge de Normalisation

4 Principales caractéristiques des actions entreprises en matière de gestion des ressources naturelles

4.1 Outils de gestion de l'environnement

4.1.1 Projets Life terminés pendant l'Opération de Développement Rural

4.1.1.1 Life intégré (2015-2023)

Ce projet Life a pour objectif de définir et de mettre en œuvre, à l'échelle de la Belgique, une stratégie visant la réalisation des objectifs fixés par les directives européennes. Le Belgian Nature Integrated Project (BNIP) vise en particulier l'amélioration continue et progressive des états de conservation en vue d'atteindre le bon état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

4.1.1.2 Life Pays mosan (2014-2020)

D'une durée prévue de 6 ans (2014-2020), le LIFE « Pays mosan » est un projet dédié à la restauration du réseau Natura 2000. Construit sur base d'un large partenariat d'acteurs belges et hollandais, il vise essentiellement la restauration de pelouses et prairies de grand intérêt biologique (pelouses calcaires – liées au sous-sol, pelouses calaminaires – liées à l'existence de minerais, prairies maigres de fauche), de même que l'amélioration de l'état de conservation des populations de 4 espèces de chauves-souris.

L'aire de travail englobe l'ensemble des sites Natura 2000 des bassins de l'Ourthe et de la Basse Meuse (dont le site de la vallée de la Vesdre et de ses affluents sur le territoire limbourgeois) et dans leur prolongation, 6 sites Natura 2000 situés en Flandre et dans le Limbourg hollandais.

4.1.2 Projets Life en cours

4.1.2.1 Life Vallées ardennaises (2020-2028)

Ce Life nature et biodiversité de « Restauration écologique des rivières et forêts dans les vallées encaissées des bassins de l'Ourthe, de l'Amblève, de la Vesdre et de l'Our » est un projet qui vise à restaurer le lit mineur, le lit majeur et les versants boisés des vallées encaissées ardennaises. Le projet espère ainsi, en travaillant en tête des bassins versants, améliorer la qualité des cours d'eau ardennais et rétablir un continuum écologique en faveur de ces habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Il s'agit par ailleurs du premier projet Life wallon qui aborde la restauration écologique globale des vallées. Sur le territoire limbourgeois, les actions de ce Life concerne le site Natura 2000 de la Gileppe. Sur les 6 habitats ciblés par ce Life, 3 sont présent sur le site Natura 2000 à Limbourg : les forêts alluviales (considérés comme prioritaires), les forêts de pente, éboulis ou ravins (considérés comme prioritaires) et les hêtraies acidophiles. Les 3 autres habitats sont : les cours d'eau avec végétation aquatique, la végétation des rochers siliceux et les éboulis siliceux. De plus, 5 espèces d'intérêt communautaire sont ciblés ; 2 mollusques : la Moule perlière, la Mulette épaisse, et 3 chauves-souris : le Grand Murin, le Murin des Marais et le Murin de Bechstein.

4.1.3 Missions du GAL Pays de Herve

Parmi les missions du GAL, certaines concernaient la gestion des ressources naturelles :

- Actions en vue d'améliorer la qualité des sols exploités en maïs car leurs surfaces sont en augmentation ce qui a conséquences environnementales et paysagères (coulées de boues, risque d'érosion et plus de produits phytopharmaceutiques employés que sur les prairies, dégradation paysagère).

- Actions de plantations annuelles et de sensibilisation au patrimoine naturel : en 2019, achat groupé de 12 arbres fruitiers et 351 plants de haies
- Actions d'inventaire et de sensibilisation du paysage
- Actions de diminution des déchets : notamment collecte des pneus usagés agricoles (en 2018 cela concerne 2 agriculteurs, 400 pneus de tourisme, 104 pneus de tracteurs/camions), réalisation de 2 capsules vidéo sur la thématique des déchets dans les prairies et les chemins/sentiers agricoles empruntés par les touristes (en cours).
- Appui à la gestion environnementale des entreprises
- Actions en faveur de la mobilité douce et durable
- Actions en faveur des haies : Projet Leader Haies, inventaire des haies et valorisation des vergers

UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales
LEADER

Ce projet vise l'amélioration de la fonction écologique des haies par la diversification de leurs fonctions.
Les haies vives, les alignements d'arbres, les vergers, les bords de route, les sentiers boisés et les ourlets forestiers font partie intégrante de la richesse écologique et paysagère de la communauté germanophone et du pays de Herve. Ces éléments remplissent de nombreuses fonctions : ombrage et protection au bétail, brise-vent, lutte contre l'érosion, source de biodiversité, sites de nidification, source de nourriture.
Les haies jouent un rôle de couloir écologique, entre différents milieux, qui permet à la faune et la flore de se maintenir ou de passer d'un endroit à un autre. Elles sont des éléments indispensables au maillage écologique et donnent aux paysages un caractère unique.

La nouvelle programmation 2023-2027 propose également des objectifs en faveur de l'environnement.

Pour des éléments et paysages naturels fonctionnels

- **Améliorer la relation entre les habitants et leur milieu (semi)naturel**
- **Valoriser les espaces urbains et ruraux (dont agricoles) non-exploitables**
- **Améliorer la fonction de couloir écologique**
- **Favoriser la perméabilité des sols, limiter les crues et ralentir l'eau pluviale**
- **Soutenir les associations existantes, actives sur le territoire**

Pour un territoire conscient de son paysage et de ses atouts

- **Préserver la qualité du paysage du Pays de Herve, dans un contexte évolutif global (société, mobilité, énergie ...)**

4.1.4 Contrat de rivière (CRV)

Contrat de Rivière Vesdre CRV Contrat de Rivière VESDRE Flussvertrag der Weser

Le CRV est né en 2000 de l'initiative de l'intercommunale-asbl Association des Communes du Bassin de la Vesdre (A.C.B.V.). Depuis 2009, il est coordonné par l'asbl Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la Vesdre, émanant de la transformation de la 1ère structure. La Ville adhère au CRV depuis le 23/06/2000.

Le premier programme d'actions a eu lieu de 2000 à 2003 pour faire un état de lieux. Les 5 programmes d'actions suivants ont tous mis à jour de manière continue l'inventaire des points noirs. L'inventaire partiel effectué en janvier 2020 montre que les problématiques principales concernent les déchets et les rejets d'eaux polluées dans les cours d'eau, ensuite ce sont celles liées au captage, aux plantes invasives et à l'érosion. Plus précisément, sur le territoire de Limbourg, la majorité des problèmes observés sont des points de déchets et des points de rejets d'eaux polluées dans les cours d'eau, principalement le long de la Vesdre. Le Ru de

Bilstain a connu durant de nombreuses années des problèmes d'érosion intensive au niveau de l'Enduro. Ce point est en amélioration mais est toujours surveillé. L'étang de la Borchène nécessite un entretien et une remise en état plus approfondis.

Les inondations de 2021 ont montré que la gestion du territoire à l'échelle du bassin versant étaient cruciales.

Le dernier programme d'actions (le 7ème) a été signé pour la période **2023-2025. 7 objectifs ont été retenus : poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux pour garantir la multiplicité des fonctions et usages des cours d'eau, améliorer la gestion du risque d'inondation, développer les activités économiques, touristiques et de loisirs dans le respect du milieu aquatique et des ressources en eau, protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel, protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel lié à l'eau, améliorer l'information et la concertation entre les différents usagers de la rivière, mettre en place les moyens nécessaires pour assurer les missions et le fonctionnement du CRV.**

Les principales actions à venir sont classées par thématique :

- Directive Cadre Eau **(3ème plan de gestion 2022-2027)** : assainissement, protection contre les pollutions, gestion des eaux pluviales, hydromorphologie et préservation des milieux aquatiques...
- Plans de Gestion des Risques d'Inondation **(cycle 2 : 2022-2027)** : actions de prévention, de protection, de préparation et de réparation liées à l'érosion, au débit, réparation et **analyse post-crise, gestion de crise et apprentissage**…
- Autres thèmes diversifiés : espèces invasives, déchets, patrimoine, ouvrages, habitats et espèces sensibles, tourisme, information…

Sur **562** actions programmées dans les 3 ans, la Ville de Limbourg est partenaire d'actions transversales et maître d'œuvre pour **20** actions spécifiques et en tant que partenaires sur son territoire. La moitié de ces actions concernent les eaux usées, 6 d'entre elles la lutte contre les déchets, une la lutte contre la plante invasive « Berce du Caucase », une l'adaptation du chenal de dérivation au niveau de l'usine Corman et enfin les 2 dernières sont l'engagement financier annuel de la Ville et le lancement d'un PCDR.

Les panneaux permettent de se réapproprier les cours d'eau.



Figure 4.1 Hydronymie (source : JML, 2020)



Figure 4.3 Mare de la Pierresse (source : CRV, 2019)

La Ligue Royale des Pêcheurs de l'Est est un des principaux partenaires locaux.



Figure 4.2 Panneau sur la Vesdre (source : FRW, 2019)

La mare de la Pierresse a été remis en état en 2011 (le CRV est intervenu financièrement par un subside). L'objectif était de réhabiliter un site de reproduction de l'Alyte accoucheur, espèce protégée. Pour cela, un mur en pierres sèches a été rénové, un ancien remblai a été évacué, la mare a été étanchéifiée, des arbres de bordures ont été coupés, le site a été clôturé et un panneau didactique installé.

ANNEXE E : Liste de actions du Contrat de Rivière de La Vesdre sur le territoire de Limbourg (source : CRV, 2024)

4.1.5 Natagora asbl



Il n'y a pas d'activité spécifique de Natagora pays de Herve asbl sur le territoire limbourgeois ; cependant, ses différents projets apparaissent ponctuellement.

Figure 4.4 Nichoir Natagora à Limbourg (source : JML, 2020)

4.1.6 BiodiverCité

Lancé en 2021, l'appel à projet annuel « BiodiverCité » rassemble en un seul outil, les demandes qui étaient auparavant portées par des subventions, plans ou programmes distincts.



La Ville de Limbourg a adhéré à la convention « Bords de routes » en 2001. De nombreuses routes (formant au total 26km environ) sont en zone de fauchage tardif (après le 1er septembre pour les communes situées au sud du sillon Sambre-et-Meuse) avec ou sans bande de sécurité. 21 inventaires botaniques ont été réalisés sur les bords des voiries communales.

La Ville de Limbourg est signataire de la charte « Plan Maya », elle y a adhéré de 2011 à 2017. Une gestion différenciée a été mise en place durant la même période.

Les signataires du plan Maya s'engagent à réaliser des aménagements propices au bien-être et au développement des insectes pollinisateurs.

A l'échelle de Limbourg, les principales actions qui ont été menées sont les suivantes :

- Sensibilisation : articles dans l'InforLimbourg (chaque année), création d'un espace Maya sur le site internet communal (2011 et 2012) ; exposition, conférences et animations pour les écoles en 2013
- Rencontres avec des apiculteurs (chaque année)
- Plantations d'arbres (plus d'une centaine), de haies (près d'1km), fleurissement
- En 2013, mise en place du plan de réduction des pesticides (la commune était déjà en zéro phyto) et classification des zones à gérer dans le plan de gestion différencié

Semaine de l'arbre

La Ville de Limbourg a déposé 25 candidatures depuis 1988. Plus récemment elle y participe via le GAL.

Depuis 2023, la Ville participe à l'appel à projet. En 2023, il y a eu le subside pour la distribution d'arbres lors de la Journée de l'Arbre 2024, le chantier participatif au verger communal Al'Trappe, une conférence sur les haies et le lancement du projet « une naissance, un arbre ». En 2024, il y a eu le subside pour la distribution d'arbres lors de la Journée de l'Arbre 2025, l'organisation de conférences de sensibilisation sur biodiversité. Ces évènements seront répartis durant l'année y compris pendant la Semaine de l'Arbre, l'installation de nichoirs en partenariat avec les jeunes de « l'été solidaire », et la formation des ouvriers communaux en charge des espaces verts sur la commune de la Ville de

Limbourg (fauchage tardifs, prairies fleuries, végétalisation des cimetières et alternatives aux pesticides).

4.1.7 Autres initiatives communales en faveur de l'environnement

Une éco conseillère a été engagée en août 2019.



En partenariat avec Adalia, l'enherbement des **4** cimetières s'est déroulé **entre 2020 et 2022.**

Figure 4.5 Cimetière Saint-Georges à Limbourg (source : JML, 2020)

En 2023, la Ville de Limbourg a participé à l'opération « Forest in One Day » dans le cadre de la Semaine de l'arbre, en partenariat avec Luminus, le Jane Goodall Institute et Sylva Nova. 3000 arbres ont été plantés à Goé par des bénévoles au niveau d'une parcelle ayant été touchée par les scolytes.

4.1.8 Plan d'Assainissement par Sous bassin Hydrographique (PASH)

Le territoire de Limbourg fait partie du PASH de la Vesdre. Une station d'épuration existe à Villers d'une capacité de 200EH et est utilisée pour 60 EH. La station d'épuration de Wegnez, quant à elle a une capacité de 4.020 EH pour le territoire de Limbourg.

En 2020, 82,2% des habitants bénéficient de l'assainissement collectif.

Cf. Chapitre 12.2.

4.1.9 Gestion des déchets

La gestion des déchets à Limbourg est assurée par l'intercommunale INTRADEL (association INTercommunale de TRAitement des DEchets Liégeois).

4.1.9.1 Collecte et valorisation

Les collectes en porte-à-porte concernent 5 types de déchets.

Les déchets résiduels (dénommés OMB - Ordures Ménagères Brutes) et organiques sont ramassés toutes les semaines dans 2 sacs séparés, depuis 2017 pour la fraction organique. Les déchets résiduels sont incinérés dans le centre Intradel d'Herstal depuis 2009 qui produit de l'électricité, remise sur le réseau. Les déchets organiques sont biométhanisés dans le centre Intradel d'Herstal depuis peu. Auparavant, ils l'étaient dans le centre de Tenneville (Idelux).

Les sacs bleus pour les PMC (Plastiques rigides, emballages Métalliques et Cartons à boissons) et les PC (Papiers et Cartons) sont collectés tous les 15 jours depuis 2012. Récol'Terre (société anonyme à finalité sociale) collecte ces fractions depuis 2009 et les dirige vers respectivement SITEL (asbl) et Tri Terre (société anonyme à finalité sociale) basées à Herstal pour être recyclées.



8 bulles à verre sont réparties sur tout le territoire : 5 à Limbourg-Dolhain, 1 à Hèvremont, 1 à Goé, 1 à Bilstain. Depuis 2009, Récol'Terre collecte cette fraction et la dirige vers le centre de tri de GRL-glasrecycling depuis 2016.

Figure 4.6 Bulles à verres à Dolhain (source : JML, 2020)

5 conteneurs à textiles « Terres » sont réparties sur le territoire : rue Moulin en Rhuyff à Limbourg, rue de Hèvremont, au niveau du cimetière de Bilstain, Vieille route de Goé-Bêverie (Recyparc) et avenue Reine Astrid à Dolhain. 1 conteneur supplémentaire « Curitas » est également présent avenue Reine Astrid à Dolhain.

Les déchets plastiques agricoles (collecte des pneus usagés et des films plastiques) non dangereux sont repris sur la commune (Recyparc) durant toute la 3ème semaine d'octobre.

La Commune s'est engagée en 2019 (Conseil Communal du 25 mars) à mettre en place des actions pour tendre vers le 0 déchet au sein des services de la Ville.

La commune participe au plan d'actions de prévention d'Intradel pour diminuer la production des déchets.



Le Conseil Communal des Enfants est également sensible à cette problématique.

Figure 4.7 Poubelle de tri sélectif à Limbourg (source : JML, 2020)

4.1.9.2 Recyparc de Limbourg

INTRADEL exploite également le Recyparc (parc à conteneurs) situé rue Bêverie. Comme tous les parcs à conteneurs, il est accessible sous conditions (quotas maximaux) aux ménages résidents et est payant pour les indépendants et les commerçants.



Figure 4.8 Recyparc de Limbourg (source : JML, 2020)

En 2019, les principaux déchets reçus au Recyparc sont les suivants par ordre d'importance : les inertes recyclés, les encombrants, les déchets verts, le bois, les papiers-cartons, les métaux, le petit électroménager, les déchets ménagers spéciaux (dangereux), le verre, les pneus, les écrans, les frigos et gros électroménagers.

4.1.9.3 Statistiques

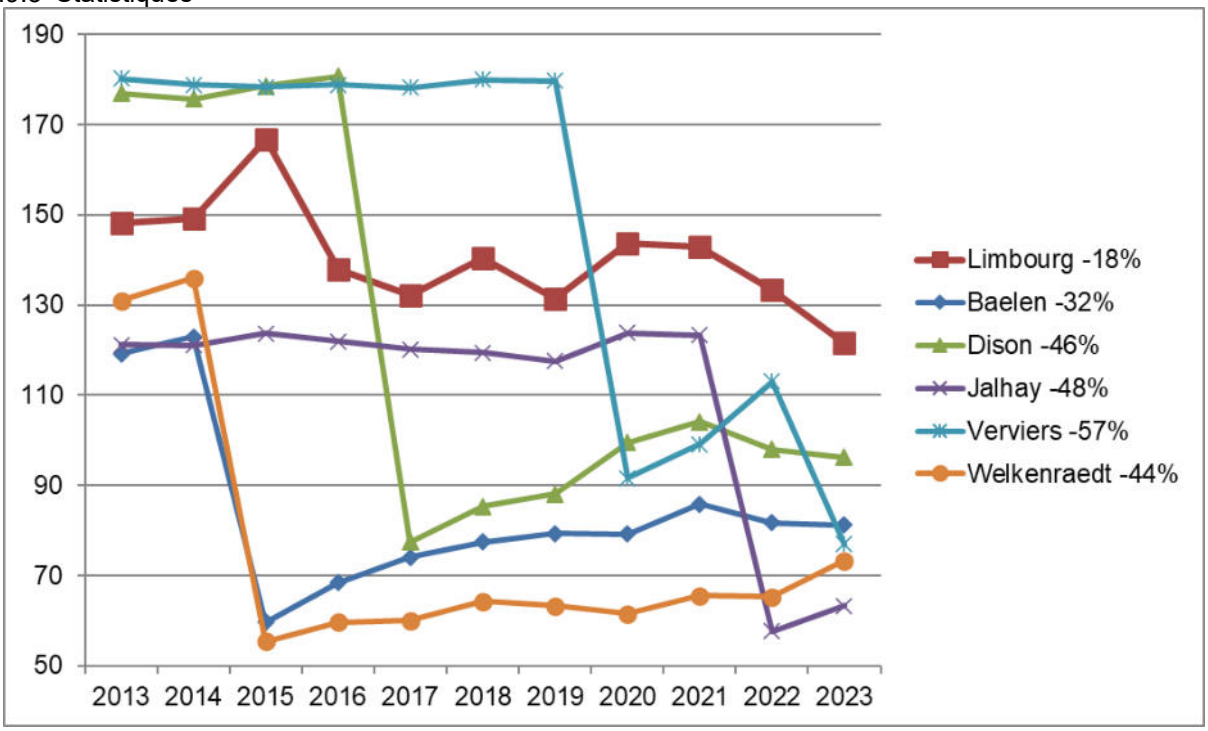

Figure 4.9 Quantité d'ordures ménagères brutes collectées par habitant (source : IWEPS, 2024)

Le graphique nous indique qu'à chaque fois qu'une commune est passée au système de conteneurs à puces, la quantité d'OMB (Ordures Ménagères Brutes) a drastiquement diminué (Baelen et Welkenraedt en 2015, Dison en 2017). **Cependant, après une forte baisse, la quantité réaugmente lentement mais régulièrement. La commune de Limbourg est la seule de la microrégion à ne pas être passée aux conteneurs à puces et sa production de déchets, bien qu'en diminution, reste la plus forte. Elle atteint 122kg/an/habitant.**

Entre 2013 et 2023, la quantité de déchets de papiers et cartons est en moyenne de **220T** par an, celle de verres de **110T** par an et de PMC d'environ **80T** par an. La quantité de fraction organique semble s'établir autour de **50T** par an. La quantité d'encombrants varie beaucoup d'une année à l'autre. **De manière générale, ces quantités sont en augmentation.**

4.1.9.4 Encombrants

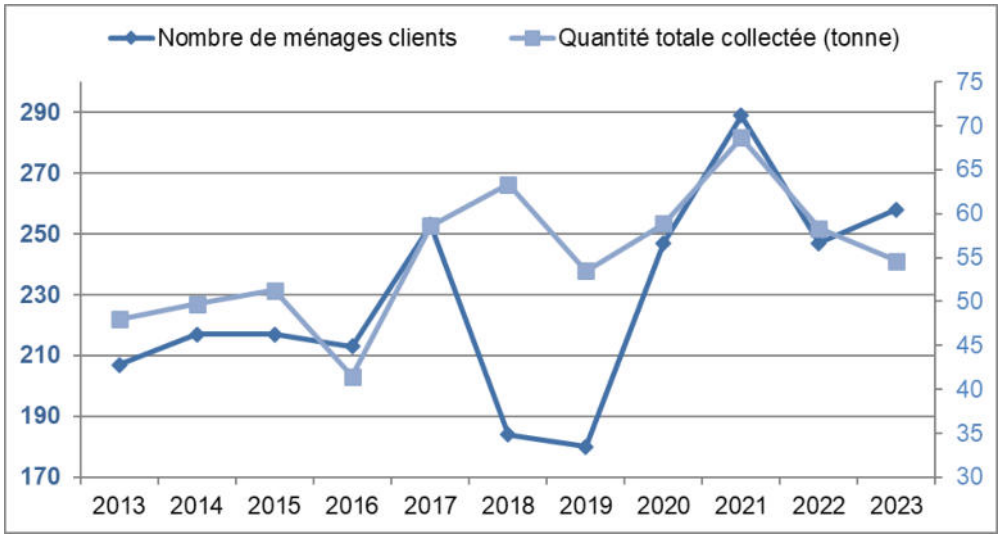

Figure 4.10 Ramassage des encombrants (source : RCYCL, **2024**)

L'asbl RCYCL est chargée du ramassage des encombrants depuis 2002, sur demande et gratuitement grâce à 4 rendez-vous par an. **228** ménages en moyenne annuelle ont utilisé ce service entre 2013 et **2023** et les quantités collectées ont été d'environ **55** tonnes par an sur la même période. **On remarque le « pic » en 2021 qui correspond aux dégâts d'inondation.**

4.1.9.5 Déchets sauvages et dépôts clandestins

Des conteneurs sont loués par la Ville à des sociétés privées afin d'y entreposer les déchets sauvages, les sacs qui n'ont pas été ramassés lors des collectes en porte-à-porte et les déchets verts issus de l'activité de l'équipe espaces verts, notamment.

Conteneurs du dépôt du Service des travaux	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Quantité en tonne	85,3	101,74	66,36	62,44	65,02	69,5

Ces données ne sont plus disponibles en 2024. « Les déchets sauvages ramassés sont éliminés, en fonction de leur nature, dans les conteneurs dédiés aux vidanges des poubelles publiques, au balayage des rues, au déchets verts ou aux encombrants. »

Les dépôts sauvages sont assez fréquents (par exemple plusieurs dizaines de m³ de pneus tourisme en 2020). **Il n'y a pas formellement d'agent constatateur mais un gardien de la paix-constatateur a été engagé en 2022 Rattaché au service sécurité[5], le gardien de la paix sillonne les rues de la commune pour prendre en flagrant délit les auteurs d'incivilités en matière environnementale. Parmi les priorités communales, l'accent est mis notamment sur :**

- **l'information préventive de la population sur les incivilités et les risques encourus,**
- **la constatation de dépôts sauvages d'immondices, notamment autour des bulles à verre, dans et à côté des poubelles publiques et dans les sentiers campagnards,**
- **la constatation de sortie de sacs poubelles conformes en dehors des heures prévues par le règlement,**
- **la constatation de chiens non tenus en laisse et de déjections canines non ramassées.**

Quelques dépôts non reconnus ont été identifiés par la Ville en 2019 :

- Abords des bulles à vêtements Terre sur l'Avenue Reine Astrid et de la société Henri Lekeu, ainsi que près du karting de Dolhain
- Abords des bulles à vêtements Terre dans la Rue Moulin en Rhuyff, sous le viaduc ferroviaire
- Aux Grandes Terres à Bilstain
- Au Préventorium
- Sur la Vieille Route (renommée Rue Bêverie)
- Site Hoeck (rue de la Foulerie)
- Abords de la plaine de jeux et derrière le dépôt du Service des travaux
- A l'arboretum de Coingsoux, à Goé
- A Bellevue, sur les collines de Dolhain



Figure 4.11 Dépôt sauvage au niveau du Préventorium (source : JML, 2020)

[5] Consultation du site internet communale en février 2025

8 caméras amovibles ont été placées près des poubelles publiques et dans les chemins agricoles concernés par les dépôts sauvages, au niveau du centre de Dolhain (place Léon d'Andrimont, près du CPA, rue Joseph Wauters), de Thier de Villers à Bilstain et rue Vesdray à Goé).

4.1.10 Wallonie Plus Propre (WaPP)

L'organisme WaPP en tant que tel existe depuis 2015. Les écoles de l'enseignement communal y participent depuis le début (au moins de manière informelle). En 2017, il y avait 6 équipes (uniquement les écoles), correspondant à 349 inscrits qui ont ramassé 5 sacs bleus (20kg) et 31 sacs tout-venant (217kg). En 2018, il y avait 7 équipes (4 écoles, 1 citoyenne et 2 administrations publiques) correspondant à 391 inscrits.

En 2019, le « grand nettoyage de printemps » a rassemblé 7 équipes (4 écoles, 2 administrations publiques et 1 entreprise) soient 288 personnes qui ont collecté 52 sacs bleus (207kg) et 78 sacs tout venant (548kg). En 2020, il y a 9 équipes qui se sont inscrites en mars (2 citoyennes, 5 écoles, 1 entreprise, 1 administration publique) avec un total de 431 inscrits. Cette édition a été reportée en raison de la situation sanitaire et 92 personnes y ont finalement participé en septembre 2020.

On peut estimer qu'en moyenne, 360 personnes participent à cette action soit 6% de la population. **Une vingtaine d'agents communaux, quelques classes et plusieurs équipes citoyennes s'y inscrivent effectivement chaque année.**

4.1.11 Règlement communal

Le règlement de police administrative (2014) prend en compte les aspects environnementaux tant au niveau des déchets (y compris la propreté publique), que de la protection des eaux et de « la salubrité publique et de la protection de l'environnement ». La délinquance environnementale fait l'objet d'une partie particulière.

4.1.12 Permis d'environnement

Aucun permis de classe 1 n'a été délivré sur la commune de Limbourg ces 10 dernières années, **excepté celui de la carrière de Bilstain en 2023**.

36 permis de classe 2 ont été délivrés depuis 2009 : 8 à Bilstain, 12 à Goé et le reste sur Dolhain-Limbourg. **8 permis de classe 2 supplémentaires ont été délivrés entre 2020 et 2024, 6 à Dolhain et 2 à Goé, 2 concernaient des forages, 2 autres du désamiantage.**

Ces permis concernent principalement la gestion de l'eau (13 permis sont concernés principalement ou non) : forage, prise d'eau, puits et surtout stations d'épuration (pour usage privé ou industriel), les permis pour les industries existantes, les dépôts d'hydrocarbures, les systèmes de chauffage…

Classe 3	Bilstain	Goé	Limbourg	Total par année
2010	7	4	2	**13**
2011	2	2	3	**7**
2012	2	4	5	**11**
2013	6	1	3	**10**
2014	17	10	18	**45**
2015	7	1	13	**21**
2016	20	4	8	**32**
2017	5	3	8	**16**
2018	8	1	5	**14**
2019	5	3	7	**15**
2020	3	1	3	**7**
Total par village	**82**	**34**	**75**	**191**

Tableau 4.1 Liste des déclarations de classe 3 sur la commune de Limbourg (source : Administration communale, juillet 2020)

Ces déclarations de classe 3 concernent principalement l'installation d'unités d'épuration individuelles (30%), de transformateurs électriques (25%), de citernes - gaz ou mazout (18%), des 6 sites d'antennes de

télécommunication (8%) ou au profit des installations agricoles. **Entre 2020 et 2024, 130 déclarations de classe 3 ont été délivrées.**

4.2 Potentiels énergétiques du territoire

4.2.1 Sources d'énergies renouvelables

En termes de rayonnement solaire, la commune de Limbourg se situe dans la moyenne basse belge, soit 2,7 kWh/m²/jour. La durée d'insolation journalière est de 4h/jour.

En termes de potentiel venteux pour l'implantation des éoliennes, la commune de Limbourg se situe dans la moyenne belge.

Les cours d'eau présents sur la commune permettent d'envisager une production d'électricité qui permettrait d'alimenter de manière constante plus d'un ménage. Notamment, la force hydraulique de la Vesdre a été utilisée par l'industrie textile. 7 sites présentant un potentiel hydroénergétique sont recensés ; 2 d'entre eux sont des centrales hydroélectriques existantes :

- Centrale hydroélectrique de Dolhain (ancienne usine Lavoir et Carbonisage de Dolhain) d'une puissance estimée de 140kW,
- Hydro Chapuis à Bellevaux (ou Moulin Gamby, anciennes filatures Doret) d'une puissance estimée de 100kW.

Les 5 autres sites sont les suivants :

- Ancienne filature Foulerie à Goé (pas de roue)
- Barrage à l'usine Corman à Goé (pas de roue)
- Manège du vieux moulin à Dolhain (ancienne forge – usine à poussière) (pas de roue)
- Moulin Esser à Dolhain en fonction (meunerie) - production estimée de 1kW
- Moulin de Ruyff à Dolhain (moulin à farine, foulerie, teinturerie et filature) (pas de roue)

L'installation de 3 turbines hydroélectriques en 3 lieux a été envisagée : Quartier du Vieux Moulin, site Hoeck et le long de la SA Corman. Le bureau d'études Merytherm a été désigné pour réaliser l'étude de faisabilité au niveau du Quartier du Vieux Moulin (Conseil communal du 25 mai 2020). Cependant, en septembre 2020, cette étude a conclu à l'impossibilité de produire de l'électricité verte via une turbine hydroélectrique à cet endroit. Fin 2020, seule l'installation d'une petite turbine sur la déviation du ruisseau de Baelen (site Hoeck) fait l'objet d'un projet. Ce ruisseau présente une chute au niveau du site de la future administration communale. La Ville collabore avec l'école d'ingénieurs HELMo Gramme et le SPW Mobilité et Infrastructure afin de développer cette unité. Mais ce projet a lui aussi été abandonné.

A proximité, la centrale hydro-électrique du barrage de la Gileppe produit environ 3,3 millions de kW par an. Cette énergie est utilisée pour les besoins mêmes du barrage et de ses installations annexes ; le surplus est vendu au réseau de distribution.

En termes de géothermie, d'aquathermie, de biomasse et de biogaz, aucune donnée particulière ne permet de se prononcer sur une éventuelle utilisation sur le territoire communal.

4.2.2 Production d'énergie renouvelable

Sur le territoire communal, seuls les panneaux photovoltaïques produisent de l'énergie renouvelable. En 2023, la puissance installée est de 3,2MW (installations <10kVA) et 0,3MW (installations>10kVA) ce qui est la plus faible puissance installée de la microrégion.
La production de chaleur à partir d'énergie renouvelable est négligeable et stable à 0,2GWh sur les 10 dernières années.
Le graphique ci-après montre que la production électrique issue de sources renouvelables d'énergie, principalement photovoltaïque reste une des plus faibles de la microrégion avec la **croissance la plus faible entre 2010 et 2020**. Elle atteint **2,4GWh en 2020**.

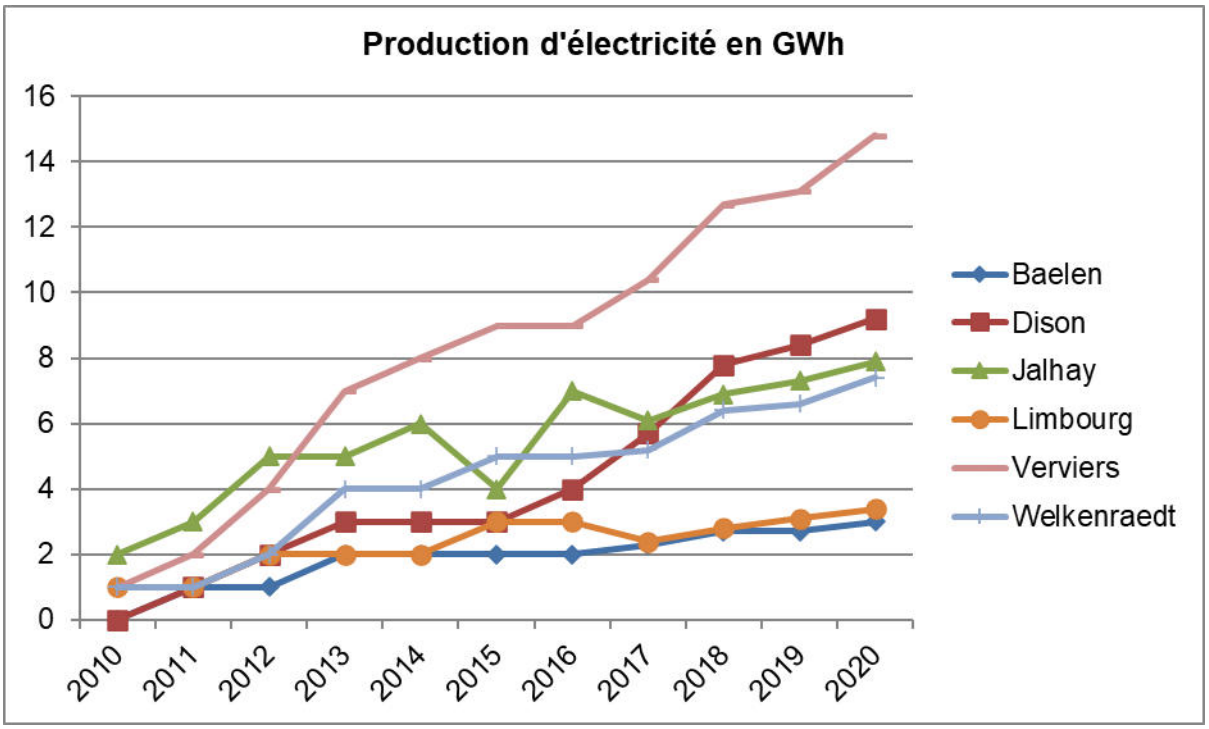

Figure 4.12 Evolution de la production électrique issue de sources renouvelables d'énergie (source : IWEPS, 2024)



Figure 4.13 Installations photovoltaïques dans le lotissement de la Colline d'Hadrimont (source : JML, 2020)

4.2.3 Consommation d'énergie

En 2020, la consommation totale d'énergie sur le territoire de Limbourg est de 161,5GWh ce qui marque une diminution entre 2010 et 2020.

- Consommation d'énergie par vecteur

Le vecteur le plus important des consommations finales d'énergie est le pétrole même si sa part diminue depuis 2010. Ensuite, c'est le gaz naturel qui est le vecteur le plus important puis l'électricité. Les autres vecteurs sont négligeables à Limbourg.

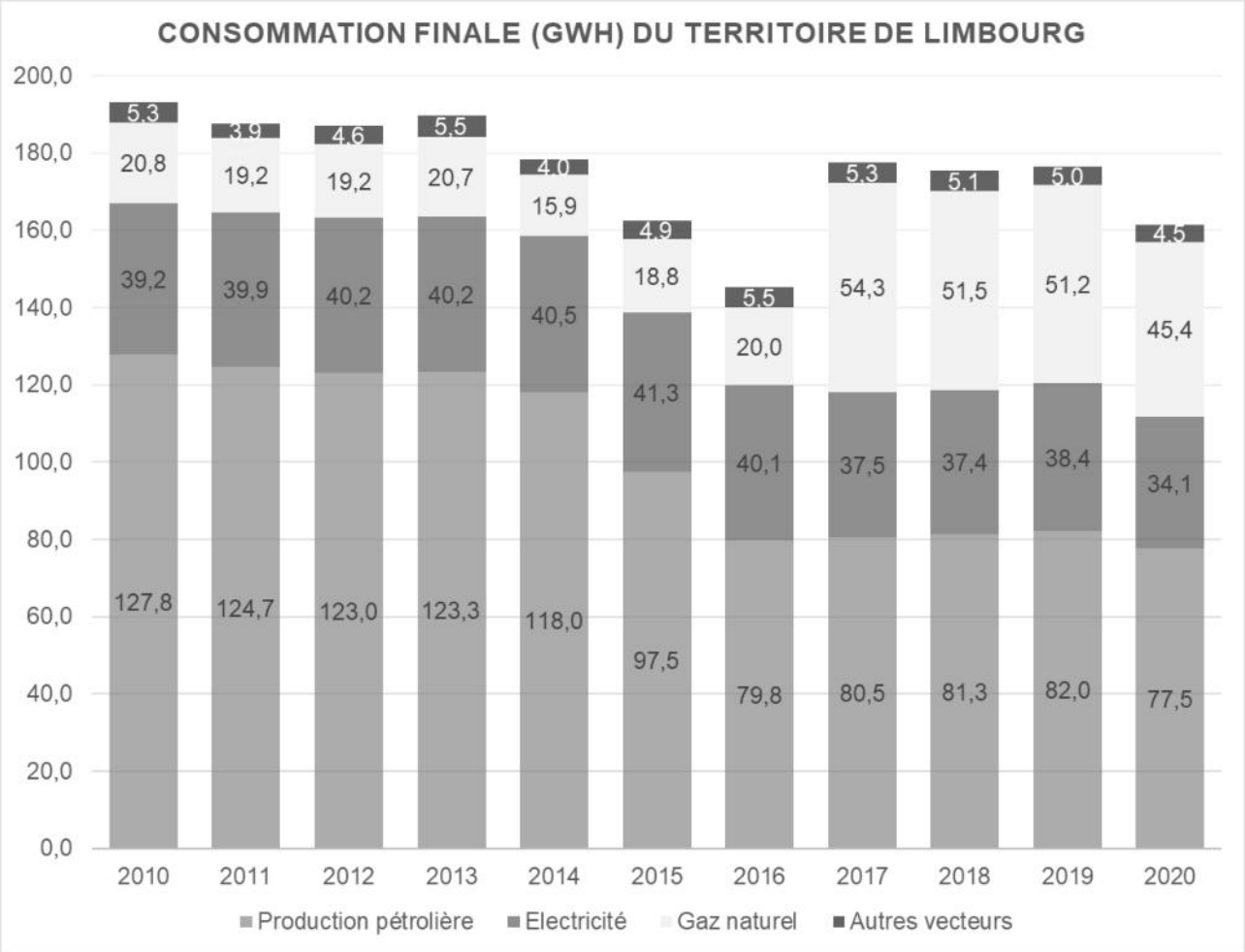

Figure 4.14 Consommation énergétique par vecteur (source : IWEPS, 2024)

- Consommation d'énergie par secteur

La consommation énergétique du secteur du logement est en légère diminution entre 2010 et 2020. C'est le secteur qui consommait le plus entre 2018 et 2020. Cependant, à la suite des inondations de 2021 qui ont détruit plus de 700 bâtiments (plus d'1/4 du bâti résidentiel et mixte), la reconstruction va tenir compte des nouveaux standards énergétiques et cette part devrait diminuer.

Jusqu'en 2014, c'est le secteur de l'industrie qui consommait le plus d'énergie. En 2015 et 2016, ce secteur a connu une baisse spectaculaire, avant de redevenir le plus gros consommateur d'énergie entre 2017 et 2019. Cependant, la consommation énergétique du secteur de l'industrie est en diminution entre 2010 et 2020 et est donc devenu moins consommateur que le logement.

Les consommations énergétiques des secteurs du transport et tertiaire ont globalement légèrement diminué et celle de l'agriculture est très faible et stable. Ainsi, la consommation globale d'énergie du territoire est en diminution.

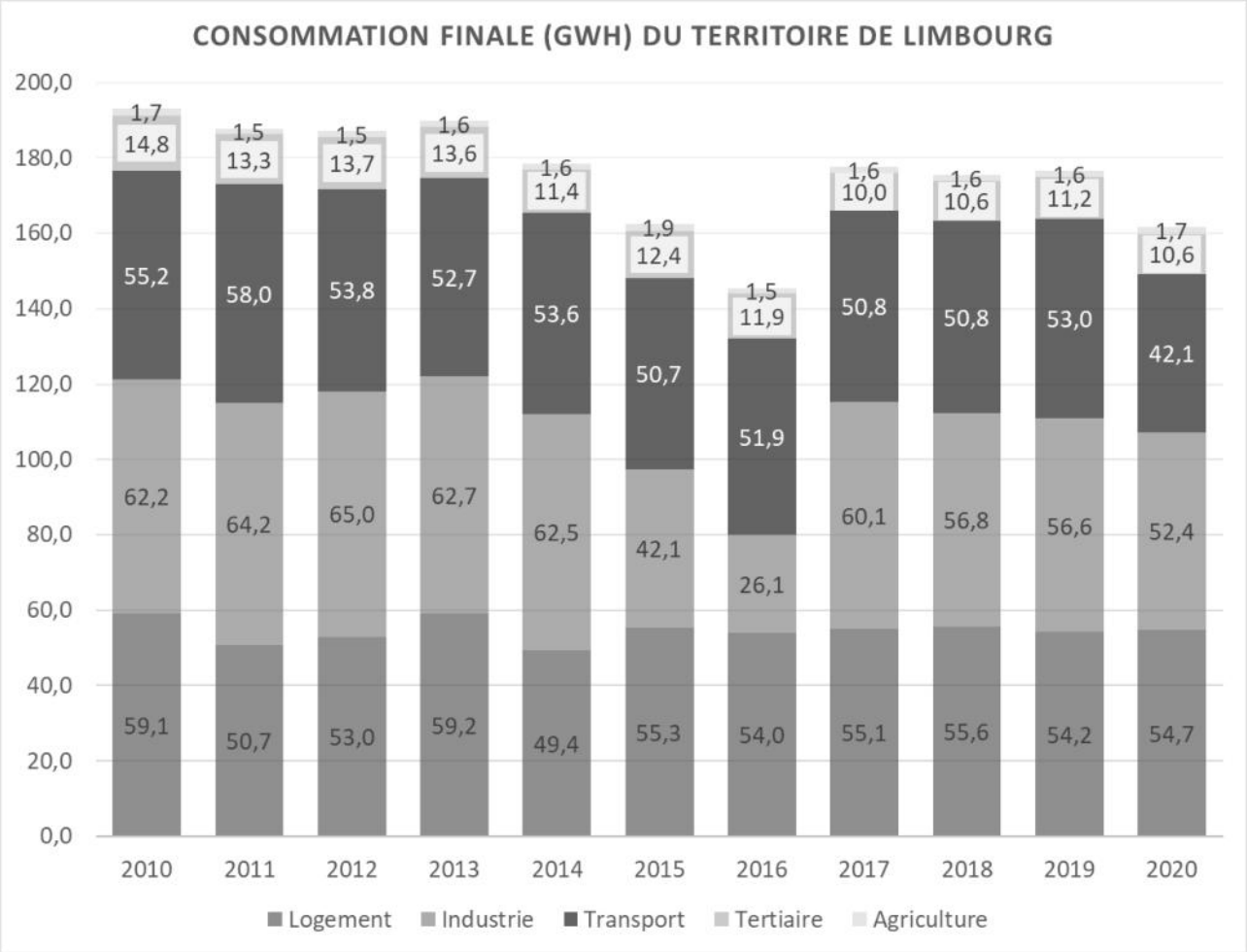

Figure 4.15 Consommation énergétique par secteur (source : IWEPS, 2024)

4.2.4 Politiques énergétiques supra communales

La Convention des Maires résulte d'une initiative de la Communauté Européenne prise en 2007, visant plusieurs objectifs stratégiques :

- Lutter efficacement contre le réchauffement climatique en encourageant ou en finançant tout projet qui permet de réduire les émissions CO_2 liées à l'activité humaine sur le territoire européen.

En impliquant les citoyens européens, la volonté est de responsabiliser chacun pour garantir un avenir durable à la planète.

- Encourager ou financer tout projet permettant de réduire de manière significative la consommation d'énergie sur son territoire.
- Encourager ou financer tout projet permettant de produire en quantités significatives de l'énergie sur base des ressources renouvelables sur son territoire.

La Ville a adhéré à la Convention des Maires en 2019.

• En 2024, la Ville de Limbourg a resigné la Convention des Maires comprenant les objectifs revus à la hausse (Objectif de -55% d'émission de GES)

En 2016, la Région wallonne met en place le 3ème volet de sa politique énergétique : POLLEC 3. Cela permet aux communes wallonnes de bénéficier d'un soutien financier et méthodologique pour l'élaboration et la concrétisation de Plans d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) dans le cadre de leur adhésion à la Convention des Maires. Cette politique, outil pour appliquer la Convention des Maires, sert également à soutenir les investissements communaux en matière d'énergie. **Depuis février 2024**, le subside **POLLEC22** a permis le financement d'un coordinateur **pour 3 ans.**

La Province, dès 2006, soulignait l'importance énergétique dans sa politique en matière de développement durable. Suite au paquet « Climat-Energie 2013-2020 » européen puis au cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030, elle élabore son Plan Climat qui se définit sur deux axes.

- Le premier axe travaille à réduire les consommations énergétiques des infrastructures provinciales, avec, entre autre, l'élaboration d'un cadastre énergétique des infrastructures et la sensibilisation des agents à la problématique climatique.
- Le second axe incite les communes à réaliser leur propre Plan Climat. La Province, dans son rôle de supracommunalité se propose de leur apporter son expertise, son soutien, ainsi qu'une analyse de la vulnérabilité du territoire et des actions à instaurer prioritairement.

D'ature part, afin de se placer dans le réseau européen et de prétendre à des subsides importants pour la réalisation de ces actions, la Province s'est inscrite en tant que membre d'Energy Cities, l'association européenne des autorités locales en transition énergétique.

4.2.5 Engagement de la Ville

En conclusion, en 2017, la Ville de Limbourg s'est portée candidate au programme POLLEC 3. En 2019, elle a signé la Convention des Maires (Objectif de -40% d'émission de GES). En 2021, elle a adhéré au programme POLLEC20 - volet RH. En 2023, la Ville de Limbourg a adhéré au programme POLLEC22 - volet RH. En 2024, la Ville de Limbourg a resigné la Convention des Maires comprenant les objectifs revus à la hausse (Objectif de -55% d'émission de GES).

Avec l'aide de POLLEC, la Ville a réalisé son Plan d'Action pour l'Energie Durable et le Climat (PAEDC), approuvé par le Conseil communal du 16/12/2204.

4.2.6 Actions de la Ville en matière d'énergie

4.2.6.1 En termes d'isolation

- Projet génération Zéro Watt
- Isolation de la toiture de l'école communale de Bilstain
- Remplacement des châssis à l'Arvô

4.2.6.2 En termes de chauffage

- Remplacement des chaudières et installation d'un préparateur d'eau chaude au centre sportif
- Remplacement progressif des chaudières des logements publics communaux

4.2.6.3 En termes d'éclairage

- Remplacement du système d'éclairage du centre sportif
- **Remplacement des luminaires publiques par du LED**

4.2.6.4 En termes de production d'énergie renouvelable

- Placement de11,04KWc de panneaux photovoltaïques sur le toit du centre sportif (2012)

4.3 Sources

- Administration communale
- Plan Stratégique Transversal, 2019-2024
- Site internet de l'administration communale de Limbourg
- SPW (IWEPS, TLPE, WalOnMap, Energie, Portail de la biodiversité en Wallonie
- Terrain JML
- Province de Liège
- GAL Pays de Herve
- Natagora asbl
- Contrat de Rivière de la Vesdre
- SPGE
- INTRADEL
- RCYCL asbl

5 Structure du bâti, ses principales caractéristiques urbanistiques et patrimoniales

5.1 Plan d'occupation du sol

5.1.1 Description

Au plan d'occupation du sol selon le registre cadastral, la commune de Limbourg s'étend sur une superficie totale de 2.464ha[6]. 90,1% de sa surface n'est pas urbanisée. Au niveau de la surface bâti, environ 6% sont exclusivement résidentiel, le reste étant dédié aux zonings, aux services et équipements publics…

Ce plan apparaît dans la 1ère carte A3 annexée au début de ce présent rapport.

Type de surface (2023)	Surface (ha)	Part en % de la surface totale
Terres agricoles	1.322	53,6%
Forêt	688	27,9%
Surface bâtie	244	9,9%
Surface non cadastrée	140	5,7%
Surface non bâtie	72	2,9%
Surface totale	**2.464**	

Tableau 5.1 Affectations de l'occupation du sol sur la commune de Limbourg (source : Statbel, 2024)

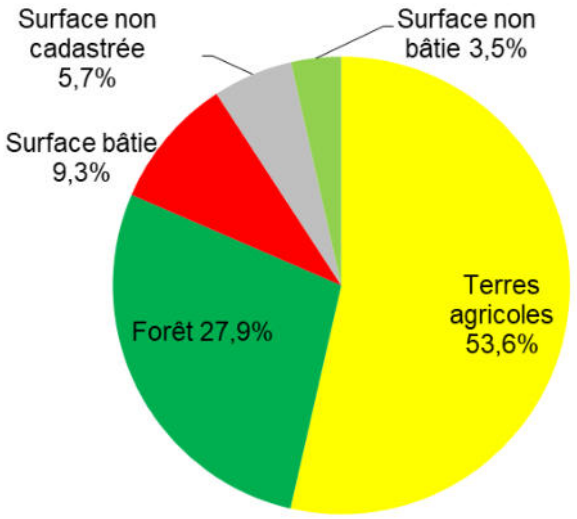

Figure 5.1 Proportion de l'occupation du sol sur la commune de Limbourg (source : Statbel, 2024)

5.1.2 Analyse

5.1.2.1 Affectations principales du sol

Au vu des informations qui précèdent, les observations suivantes peuvent être dégagées :

- Le territoire est dominé par la zone agricole.
- Les surfaces boisées, bien que morcelées, représentent plus d'un quart de la surface totale du territoire.
- La particularité des zones d'habitat (à caractère rural) est que plusieurs d'entre elles se prolongent sur les communes voisines. Depuis le village de Baelen jusqu'au centre de Verviers, le long de la N61, la zone bâtie est quasi continue sauf au lieu-dit Bellevaux.

6 Les superficies mentionnées concernant également les superficies non cadastrées (par exemple les voies publiques, les places, les grands cours d'eau...)

5.1.2.2 Analyse de l'occupation du sol (SDC, 1995)

Le SDC déplore la diminution des éléments végétaux (haies, vergers), de l'architecture caractéristique (au profit de la généralisation des « 4 façades ») et de certaines pâtures grignotées par l'extension tentaculaire en ruban de l'habitat.

5.1.2.3 Offre foncière potentielle en zone d'habitat

En **2023**, l'IWEPS montre que l'offre foncière potentielle en zone d'habitat est de **30,8**% ce qui est dans la moyenne des communes voisines (offre comprise entre **25**% et **38,1**%), de la Province (**32,3**%) et de la Wallonie (**29,5**%). Cette offre correspond aux terrains non urbanisés situés en zones d'habitat et d'habitat à caractère rural (au plan de secteur) qui constituent une offre foncière juridiquement urbanisable. Cette offre foncière potentielle est une estimation maximale des terrains disponibles puisqu'il se peut que certaines parcelles :

- soient situées en zones de contraintes (inondations, glissement de terrains, captages d'eau…) ;
- soient inaptes à l'urbanisation car trop petites et/ou étroites ou enclavées ;
- ne soient pas en vente car leur propriétaire ne le veut pas ;
- soient soumises à des plans communaux qui y empêchent l'urbanisation.

Selon le plan d'ancrage 2014-2016, environ 200 terrains à bâtir existaient sur le territoire communal.

L'offre correspond à environ 80ha répartis dans tous les villages. Selon le tableau ci-après, les villages bénéficient d'un potentiel encore important mais cela peut être dû à diverses contraintes.

Zone d'habitat	% de surface encore constructible par rapport à la surface totale constructible au plan de secteur	Remarques
Bellevaux	53,6%	zone inondable
Béthane	42,6%	zone inondable
Hévremont	41,1%	rétention foncière
Goé	39,6%	rétention foncière
Limbourg	35,3%	pentes abruptes
Bilstain	34,2%	ZACC augmente encore ce potentiel
Villers	28,9%	
Pierresse	26,3%	
Halloux	24,6%	
Dohlain	22,8%	en limite de la zone d'habitat
Wooz-Bayau	21,2%	
Total	**80ha**	

Tableau 5.2 Proportion du potentiel constructible par rapport aux zones d'habitat du plan de secteur en 2017 (source : WalOnMap, JML, 2020)

À la suite des inondations de 2021 et aux objectifs régionaux en matière d'aménagement du territoire, certains sites en zone d'habitat ne seront pas reconstruits, notamment le long de la Vesdre à Dolhain, et donc le potentiel foncier du territoire est d'autant plus réduit.

Selon le pré-diagnostic du SPW en 2021, 78,3ha théorique sont disponibles en zones d'habitat et d'habitat à caractère rural. Si on enlève les zones soumises à un aléa, cette surface diminue à 21,1ha, alors même que les inondations ont touché des zones non soumises à un aléa.

5.1.2.4 Offre foncière potentielle en zone d'aménagement communal concerté (ZACC)

Cf. Chapitre 5.6.1

On peut ajouter environ **11**[7] ha constructibles dans les ZACC (principalement celle de Bilstain), **qui sont peu soumises aux aléas d'inondation.**

[7] D'après le pré-diagnostic du SPW de septembre 2021

5.2 Contexte urbanistique

5.2.1 Structure et morphologie des villages

d'après la CPDT[8] et l'inventaire du Schéma de structure de la Ville de Limbourg

Les villages de la région ont un noyau bien individualisé qui ponctue le paysage. Cette structure de l'habitat montre que les vallonnements herbagers et de la Vesdre ne font pas partie du noyau le plus ancien d'installation du bocage caractérisé par un habitat dispersé en petits groupe ou même isolé. A Limbourg, le bocage s'est développé plus tardivement et de manière plus hétérogène. Les noyaux villageois existant avant le 17ème siècle s'y sont bien maintenus à l'exemple de Limbourg bien sûr mais aussi de Goé.

Les matériaux du sous-sol (calcaire et argile essentiellement, mais aussi des grès) ont été exploités dans de nombreuses carrières et ont été valorisés en combinaison dans les constructions anciennes. Les noyaux villageois révèlent ainsi souvent, par les matériaux utilisés, les roches sous-jacentes.

C'est ainsi qu'au niveau des ensemble ruraux, le Schéma de Développement Communal, renforcé par le Guide Communal d'Urbanisme, identifient les habitats de type hervien ou condrusien comme caractéristiques et nécessaires pour conserver la spécificité des noyaux villageois.



Village de Bilstain



Village de Goé

Figure 5.2 Exemples des deux types « hervien » et « condrusien » caractéristiques des villages et hameaux implantés au nord et au sud de la vallée.

Afin de présenter plus spécifiquement les différents ensembles bâtis présent sur la commune nous détaillerons ci-dessous la typologie de l'urbanisation identifiée par le SDC.

5.2.2 Typologie de l'urbanisation (SDC, 1995)

En se basant sur la typologie de l'habitat et sa localisation, le SDC détermine 11 types d'habitat.

5.2.2.1 Type 1 : habitat villageois de type hervien

Ce type concerne exclusivement le bâti ancien (avant le 19ème siècle) de Bilstain, c'est-à-dire situé près de l'église en rue Village et Calabosse.



Figure 5.3 Maison rue Calabosse (source : JML, 2020)



Figure 5.4 Maison inventoriée à l'IPIC Au Pairon (source : JML, 2020)

[8] Conférence Permanente du Développement Territorial

Les maisons sont non jointives mais resserrées et alignées selon 2 plans quadrilatères. Il n'y pas de place.

5.2.2.2 Type 2 : habitat isolé de type hervien

Ce type caractérise l'ensemble des bâtiments isolés de la partie nord du territoire. Il concerne les petits hameaux de Bayau, Wooz et Villers ainsi que les châteaux et fermes isolées : Villers, Hoyou, Polenterie, Grande Terre… situés au nord de la Vesdre. Il y en a très peu au sud de la Vesdre : exemples des fermes de Comagne et de Trixhes aux Rames à Halloux.



Figure 5.5 Château de Villers (source : JML, 2020)



Figure 5.6 Ferme des Comagnes (source : MT Pays de Vesdre)



Figure 5.7 Ferme d'Halloux inventorié à l'IPIC (source : JML, 2020)

Le bâti est représenté par des volumes isolés ou groupés par 3 à 5 sous forme de petit hameau. Les bâtiments de référence (avec des exemples des 17ème, 18ème et 19ème siècles) et faisant partie du patrimoine traditionnel sont typiques de l'architecture rurale hervienne : volume tricellulaire (corps de logis, étable et grange sous un même fait de toit ou en forme de L) ; matériaux constitués de pierres et briques avec des encadrements calcaire.

5.2.2.3 Type 3 : habitat villageois de type condrusien à Goé, Pierresse et Hèvremont

Ce type concerne le quadrilatère formé par les rues Jean Wansart, du Monument, de l'Ecole et Hauglustaine à Goé, le hameau de la Pierresse et Hèvremont Village.



Figure 5.8 Rue Hauglustaine (source : FRW, 2019)



Figure 5.9 Place d'Hèvremont (source : JML, 2020)

5.2.2.4 Type 4 : habitat isolé de type condrusien parsemé au sud de la Vesdre

Il s'agit des bâtiments de référence (avant le 19ème siècle) situés dans les hameaux.

5.2.2.5 Type 5 : habitat pavillonnaire

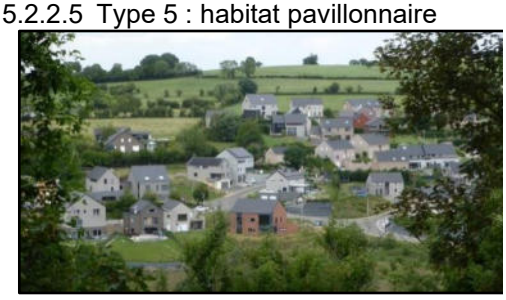

Figure 5.10 Colline d'Hadrimont vu depuis l'église de Limbourg (source : JML, 2020)



Figure 5.11 Pirhettes (source : JML, 2020)



Figure 5.12 Bâti récent à Bilstain (source : JML, 2020)

Ce type correspond aux lotissements présents dans les hameaux de Bayau, Wooz, Villers, Brou, Halloux, Hors les Portes et Béthane, rues du Centre et Nouvelle route à Bilstain, quartier des Acacias, Thier Hillettes, colline d'Hadrimont, Thier de Villers, la Bèverie… à Dolhain, route de Hèvremont et de la Pierresse à Goé, route de Hèvremont et de l'Etoile à Hèvremont.

La plupart de ces lotissements sont composés de maisons 4 façades peu intégrées dans le paysage : les volumes sont isolés en milieu de parcelle ou jumelés. Ce type est récent et marque les entrées de villages, Béthane en est le « modèle ». L'architecture est variée et peu intégrée à celle de la région.

5.2.2.6 Type 6 : habitat urbain de Limbourg



Figure 5.13 Place Saint-Georges (source : JML, 2020)

Il s'agit du site classé de la Place Saint-Georges.

L'habitat est jointif de gabarits différents avec 2 ou 2,5 niveaux.

5.2.2.7 Type 7 : habitat urbain de Dolhain

Il s'agit du Dolhain ancien subdivisé en deux : la « Bourgeoise » dans la boucle de la Vesdre et « Dolhain-Baelen » : le long du ru de Baelen. Ce type concerne donc les rues Thimus, Wilson, Maisier… Ce type est ponctué par de l'industrie ancienne : zone mixte mi résidentielle mi industrielle désaffectée : Quartier Thimus, intérieur de la boucle de la Vesdre, place d'Andrimont, rues Foulerie, Fontaine et début des Ecoles.



Figure 5.14 Rue Guillaume Maisier (source : JML, 2020)



Figure 5.15 Rue Oscar Thimus (source : JML, 2020)

Les bâtiments de référence (avant le 19ème siècle) sont composés par un habitat jointif de 3 niveaux, à front de voirie, avec un soubassement en calcaire, le reste en moellons calcaire ou briques, des toits à 2 versants ou 4 (plus récents).

5.2.2.8 Type 8 : habitat linéaire aux entrées de Dolhain

Le « faubourg » date de l'essor économique des 18 et 19èmes siècles : rue des Hauts Fourneaux, Thier de Villers, Avenue David, quartier Solvay, Guinotte et Brüll, rue des Ecoles et Wauters.



Figure 5.16 Rue Joseph Wauters depuis la limite entre les communes de Limbourg et Baelen (source : FRW, 2019)

L'architecture de ces rues est non homogène, le matériau principal est la brique, la toiture à 2 versants et volumes jointifs.

5.2.2.9 Type 9 : habitat de type « cité »

Désignant 3 ensembles de logements à bon marché : Grand-Prés – Carlier à Dolhain, Chaffour et rue des Massacres à Goé.

Les maisons contemporaines sont individuelles ou jumelées avec une architecture répétitive. On parle également de « cité-jardin » car la densité d'arbres et arbustes dans les cours et jardins est élevée.

5.2.2.10 Type 10 : volumes monumentaux

Anciens, il s'agit des églises, des écoles de la communauté française et libre, du Kursaal et de l'ensemble composite situé entre la rue Maisier et le quai des Religieuses, du CPAS, du domaine du Bel'Fays et de la Résidence Léon d'Andrimont (parties anciennes), les châteaux et la gare désaffectée.

Contemporains, il s'agit du centre sportif, du domaine du Bel'Fays et de la Résidence d'Andrimont (parties nouvelles), du préventorium, de la salle du football de Goé…

On remarque qu'au niveau de Dolhain, les deux bâtiments les plus largement visibles (de loin) sont l'église Saint-Georges et la maison de repos Léon d'Andrimont.



Figure 5.17 Partie contemporaine de la résidence Léon d'Andrimont (source : FRW, 2020)

5.2.2.11 Type 11 : bâtiments industriels



Figure 5.18 Usine Corman à Béthane (source : FRW, 2020)

Ce type se situe dans les zones d'activités économiques et est constitué des PME le long de la Vesdre depuis Béthane via Goé et Dolhain jusqu'à Bellevaux (site Chapuis et autres bâtiments) mais aussi des sites des usines Pelzer à la Bèverie, rue de la Foulerie…

5.2.3 Villages

Une fiche descriptive par village plus complète se trouve en

ANNEXE F : Fiches descriptives de chaque village (source : JML, 2020)

DOLHAIN



Place Léon d'Andrimont (FRW, 2019)

Présentation des caractéristiques	Localisation	Petite ville située autour d'un méandre de la Vesdre à 200m d'altitude. Elle est composée de différents quartiers : la Bèverie, la Colline d'Hadrimont, le centre administratif (avenue Victor David), autour de la rue des Ecoles, autour de la rue Wauters, autour de la rue Guillaume Maisier, le Moulin en Rhuyff, Thiers de Villers, Cité Carlier, Les Grands Prés, Bellevaux
	Morphologie	Description complète dans l'étude de Pluris pour la rénovation urbaine de Dolhain
		Maisons mitoyennes du centre historique, maisons mitoyennes (autour), maisons semi-mitoyennes des années 60 (Cité Carlier et Les Grands Prés) Présence de bâtiments industriels, de lotissements (Colline d'Hadrimont et Chemin du Loup), d'équipements, de commerces
	Bâtiments classés	2 maisons rue Georges Wilson
	IPCI	79 bâtiments
	Eglise/cimetière/ château/ferme	Eglise Notre-Dame de Dolhain Cimetière de Limbourg

LIMBOURG-HAUT



Vue de Limbourg-Haut (RSIL)

Présentation des caractéristiques	Localisation	Limbourg dit "haut" se situe à 280m d'altitude sur un rocher abrupt surplombant La Vesdre qui l'entoure, environ 80m plus bas. On peut y associer le quartier "Hors les Portes" situé au sud.
	Morphologie	Ancienne forteresse médiévale, Limbourg-Haut s'organise autour de la place Saint-Georges à l'intérieur de remparts. Des venelles étroites, un bâti mitoyen à 1 ou 2 étages et les galets de La Vesdre recouvrant le sol caractérisent ce village historique.
		En contrebas, le quartier s'apparente à un lotissement datant des années 80 et 90 avec de grandes parcelles contenant un bâti unifamilial et un jardin.
	Bâtiments classés	Ensemble architectural correspondant à l'ensemble de la Limbourg-Haut
	IPCI	71 bâtiments
	Eglise/cimetière/ château/ferme	Eglise paroissiale Saint-Georges Cimetière Saint-Georges

HEVREMONT & Halloux



Vue de Hèvremont depuis la Louveterie (FRW, 2019)

Présentation des caractéristiques	Localisation	Hèvremont est un village situé au sud-ouest de Limbourg à 280m d'altitude, traversé par le ruisseau de la Bovegnee. On peut y associer les quartiers de Goronnes, Pirhettes, Halleur et Louveterie. Halloux est un hameau situé au sud de Limbourg, à mi-chemin entre Limbourg et Hèvremont à environ 300m d'altitude.
	Morphologie	Hèvremont a un bâti ancien (à partir du 12ème siècle) mitoyen à 1 ou 2 étages autour de sa place. Halloux est un village rue regroupant une trentaine de bâtiments de type unifamilial avec jardin sur de grandes parcelles.
		Le reste de Hèvremont et des quartiers précités s'apparentent à des lotissements des années 70 à 2000 : grandes parcelles avec un bâti unifamilial et un jardin.
	Bâtiments classés	Chapelle Sainte-Anne (Halloux)
	IPCI	33 bâtiments
	Eglise/cimetière/ château/ferme	Chapelle Saint-François d'Assise Fermes des Goronnes, des Comagnes et de Halloux

GOE



Vue de Goé depuis l'arboretum de Coingsoux (JML, 2020)

Présentation des caractéristiques	Localisation	Village situé au sud-est du territoire communal à 230m d'altitude, à la jonction de La Vesdre et du ruisseau de la Bovegnee On peut y associer les quartiers de Coingsoux, La Pierresse, Nantistay, Béthane et La rue de l'Invasion (vers Baelen)
	Morphologie	Bâti ancien (à partir du 12ème siècle) mitoyen à 1 ou 2 étages autour du quadrilatère formé par les rues Jean Wansart, du Monument, de l'Ecole et Hauglustaine
		Le reste du village est constitué par des grandes parcelles contenant un bâti unifamilial et un jardin.
	Bâtiments classés	Eglise Saint-Lambert (clocher tors)
	IPCI	41 bâtiments
	Eglise/cimetière/ château/ferme	Eglise Saint-Lambert Cimetière de Goé

BILSTAIN et les hameaux du nord



Eglise Saint-Roch de Bilstain (FRW, 2020)

Présentation des caractéristiques	Localisation	Village situé au centre nord du territoire à 260m d'altitude Hameaux et habitat dispersés situés au nord de Bilstain dont Wooz, Bayau, Villers, Hoyoux
	Morphologie	Quelques maisons anciennes (à partir du 12ème siècle) subsistent au début de la rue Village Quelques bâtis anciens dans les hameaux
		Le reste du village de Bilstain et en particulier ses extensions est constitué par des grandes parcelles contenant un bâti unifamilial et un jardin. Des lotissements (grandes parcelles contenant un bâti unifamilial et un jardin) surtout au niveau de Wooz et Villers
	Bâtiments classés	Eglise Saint-Roch Château de Villers
	IPCI	44 bâtiments
	Eglise/cimetière/ château/ferme	Eglise Saint-Roch Cimetière de Bilstain

5.3 Patrimoine bâti

5.3.1 Patrimoines mondial et exceptionnel

Aucun monument n'est repris parmi la liste du patrimoine mondial.

Limbourg-Haut est classé patrimoine exceptionnel pour sa valeur architecturale du 18ème siècle. L'ensemble architectural est repris à la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie (Arrêté de classement du 27/05/2009 entré en vigueur le 17/08/2009, Arrêté de classement du 7/02/2013 entré en vigueur le 8/03/2013, Arrêté de classement du 6/10/2016 entré en vigueur le 26/10/2016). Le classement initial comme ensemble architectural et site date du 12/10/1994 et concerne les anciens remparts ; les immeubles sis place Saint-Georges, sur les remparts et derrière l'église ; les pavés de la place Saint-Georges.



Figure 5.19 Place Saint-Georges et remparts (source : JML, 2020)

La Place Saint-Georges a été restaurée et inaugurée en 2022.

En 2022, l'église Saint-Georges a été reconnu comme patrimoine exceptionnel wallon. Elle est en cours de rénovation en 2024.

5.3.2 Patrimoine classé

18 biens classés, 1 site classé et 2 zones de protection existent sur le territoire de Limbourg.

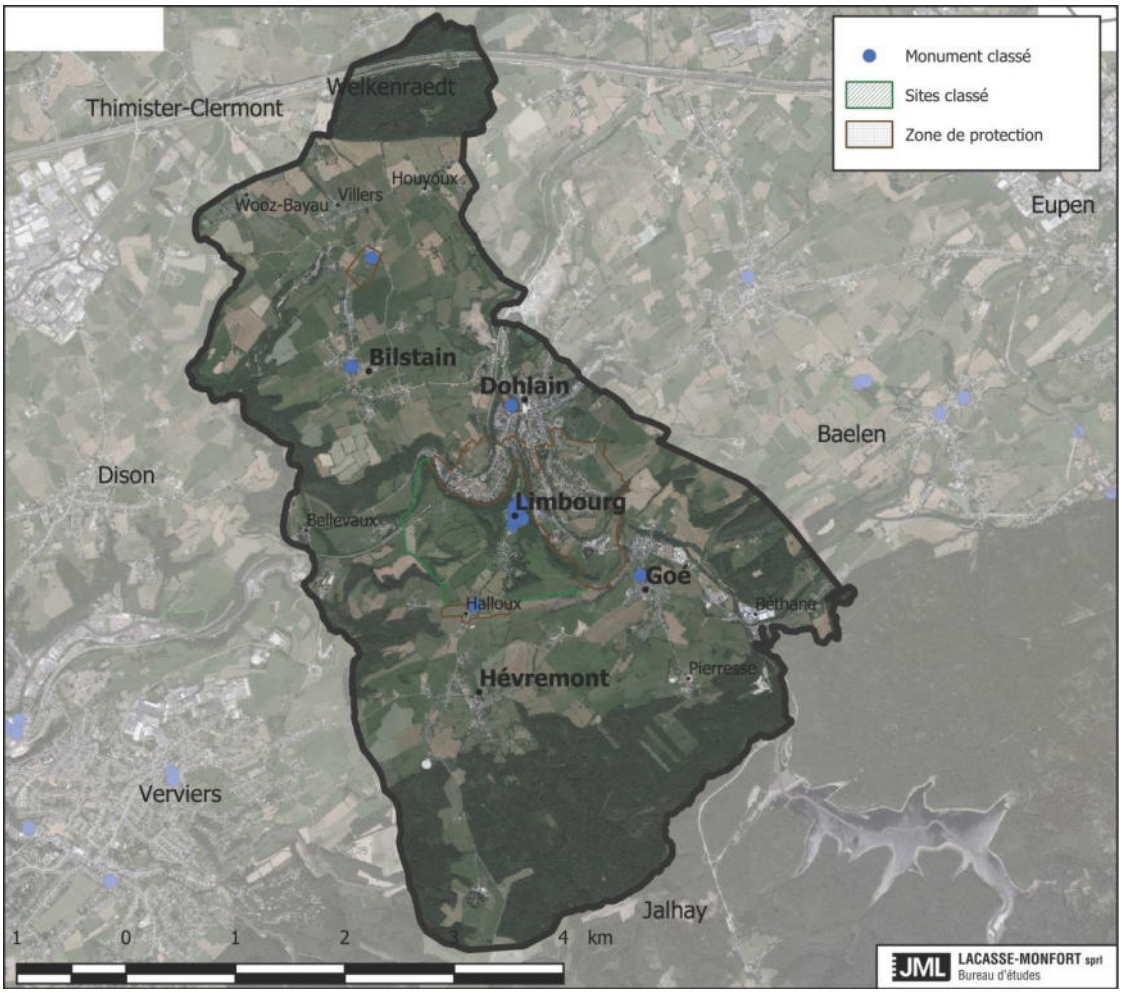

Figure 5.20 Carte des biens classés sur le territoire de Limbourg (source : Wal On Map, 2019)

Bien (B), Site (S) ou Zone de Protection (ZP)	Libellé	Localisation	Date de l'arrêté de classement	Photo
B et ZP	Château de Villers	Villers	8/08/1994	
B	Eglise Saint-Roch	Bilstain	15/03/1934 16/07/1993	

B	Chapelle Sainte-Anne	Halloux	2/05/1949	
B	Eglise Saint-Lambert	Goé	30/12/1933	
S et ZP	Ville haute	Limbourg	12/10/1994	
B	Eglise Saint-Georges	Limbourg	30/12/1933	
B	Mur à front de rue et porte de la Prévôté	Limbourg, rue Derrière l'Eglise, ainsi que le mur perpendiculaire à la rue	8/05/1987	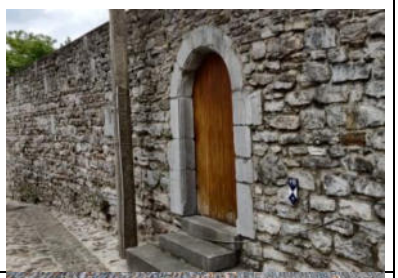
B	Pavements de la voirie et des trottoirs	Limbourg, Place Saint-Georges	24/08/1989	

B	Ancien hôtel de ville	Limbourg, place Saint-Georges, n°30	2/12/1987	
B	Le mur de clôture du jardin et la porte donnant sur la rue Derrière l'Eglise	Limbourg, à l'arrière de l'immeuble sis Place Saint-Georges, n°31	19/05/1987	
B	Extension de classement à l'ensemble de l'immeuble sis place Saint-Georges, n°31	Limbourg	19/10/1988	
B	Maison rue Georges Wilson, n°32	Dolhain	4/02/1977	
B	Maison, place Saint-Georges, n°33	Limbourg	8/05/1987	

B	Maison, rue Georges Wilson, n°34	Dolhain	7/06/1978	
B	Maison, place Saint-Georges, n°36	Limbourg	1/09/1987	
B	Maison, place Saint-Georges, n°42	Limbourg	18/11/1987	
B	Maison, place Saint-Georges, n°72	Limbourg	23/09/1988	

B	Maison, Sur les Remparts, n°124	Limbourg	3/01/1992	
B	Pompe publique	Limbourg, rue Derrière l'église	24/08/1989	

Tableau 5.3 Liste des biens classés sur la commune de Limbourg (source : SPW TLPE, JML, 2020)

5.3.3 Périmètres d'intérêt culturel, historique et esthétique (PICHE)

Quatre PICHE sont recensés au plan de secteur. Ces PICHE couvrent (en partie) les centres des villages Bilstain (3,21ha), Goé (2,83ha), Hèvremont (2,06ha) et Limbourg (101,06ha). Cela correspond à 4,4% de la surface totale du territoire du et 43% des zones d'habitat au plan de secteur.

5.3.4 Inventaire du patrimoine immobilier culturel (IPIC)

Plus de 250 fiches sont recensées sur le territoire de Limbourg ce qui montre l'importance du patrimoine bâti ancien pour la commune. Le patrimoine concerné est religieux (chapelles, églises, calvaires…) ou considère le patrimoine singulier (château-ferme, maisons de notables, moulin…) mais il recense surtout de nombreuses fermes et habitations traditionnelles.

ANNEXE G : Liste de l'Inventaire du Patrimoine Culturel Immobilier sur le territoire de Limbourg (source : SPW, 2018)

5.3.5 Sites archéologiques

La cartographie du zonage archéologique de la Wallonie montre qu'il existe de nombreux sites d'intérêt archéologique sur le territoire de Limbourg. Ces sites sont répartis selon 2 manières différentes. Certains se concentrent le long de la Vesdre et de la route menant à Aix-la-Chapelle, avec une forte concentration au niveau de Limbourg-Dolhain. Les autres, de part et d'autre de la Vesdre sont plus dispersés mais restent peu nombreux et localisés au niveau des autres villages.

5.4 Aménagement du territoire – à l'échelle régionale

5.4.1 Schéma de Développement Territorial (SDT)

Le SDT a été adopté par le Gouvernement Wallon le **23 avril 2023 et est entré en vigueur le 1er août 2024**. Sa valeur est indicative. Le SDT définit la stratégie territoriale pour la Wallonie. Il oriente les décisions régionales et communales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme en fixant des objectifs et

des modalités de mise en œuvre. Le SDT s'organise autour de 3 axes : « soutenabilité et adaptabilité », « attractivité et innovation » et « cohésion et coopération » qui sont eux-mêmes déclinés en 20 objectifs régionaux de développement territorial et d'aménagement. Leur est :

- l'optimisation spatiale, le développement socio-économique,
- l'attractivité territoriale,
- la gestion qualitative du cadre de vie,
- la maîtrise de la mobilité.

Le SDT propose des mesures concrètes qui permettent d'optimiser le territoire en maîtrisant l'artificialisation, et en luttant contre l'étalement urbain.

Le maillage du territoire wallon en centralités est « un atout de premier plan pour soutenir et structurer le développement du territoire. Ces espaces demandent à être renforcés notamment pour y développer le logement ainsi que les activités commerciales et tertiaires. »

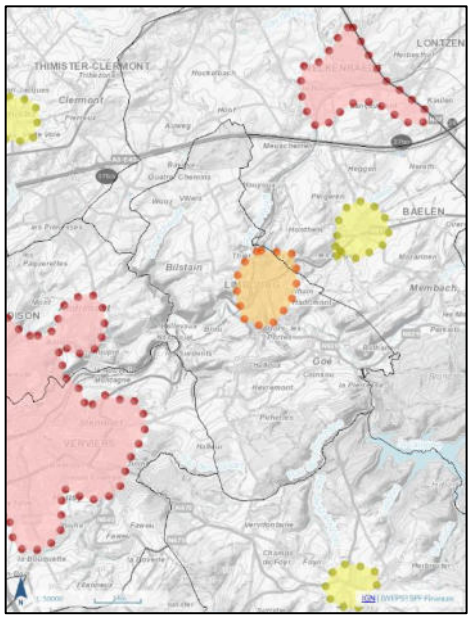

Figure 5.21 Cartographie des centralités de la microrégion (WalOnMap, 2024)

Dolhain et Limbourg-Haut sont définis comme une centralité urbaine.

Le territoire wallon est également structuré à partir de pôles, d'axes et d'aires de développement. Les principes de mise en œuvre reposent donc sur 49 pôles, 11 axes, et des aires de développement de proximité, des aires de développement relais nord-sud et est-ouest, des aires de développement métropolitain et des bassins d'optimisation spatiale. La commune de Limbourg n'est pas reconnue comme pôle, Liège (pôle majeur), Verviers (pôle régional), Eupen (capitale institutionnelle) et Welkenraedt (pôle d'ancrage) sont les plus proches.

La commune de Limbourg est traversée par 3 axes ou réseaux de communication : 2 voies ferrées à consolider dont une à grande vitesse, et 1 réseau routier à consolider. Elle est également traversée par le réseau de transport de fluides et d'énergie ALEGrO.

La commune de Limbourg est concernée par un transport de fluides et d'énergies gazeuses par canalisation. Elle est à dans une aire de développement de proximité et métropolitain de Liège et Verviers. Enfin, les bassins d'optimisation spatiale sont les territoires correspondant aux territoires gérés par les directions extérieures de l'administration régionale de l'aménagement du territoire. La commune de Limbourg est comprise dans celle de Liège 2.

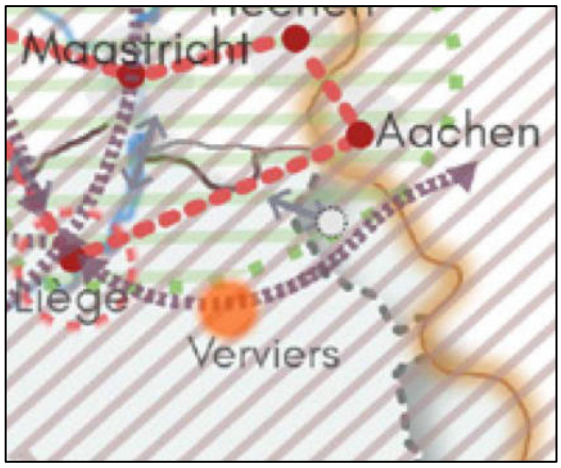

Figure 5.22 Aires de coopération transrégionale et transfrontalière (SPW, SDT, 2024)

Enfin et surtout, la commune de Limbourg est comprise dans l'aire de coopération transrégionale et transfrontalière de l'Euregio Meuse-Rhin, à la limite de celle du parc des Trois Pays ; et à la limite du centre du réseau de coopération MAHHL (Maastricht – Aix-la-Chapelle – Hasselt – Heerlen – Liège). Elle appartient, comme toute la Wallonie, à la Grande Région et au Benelux.

Enfin, elle est traversée par un axe transrégional et transfrontalier.

5.4.2 Plan de secteur

5.4.2.1 Définition générale

Selon le CoDT, le plan de secteur s'inspire des indications et orientations contenues dans le SDT.

Son objet principal est de définir les affectations du sol afin d'assurer le développement des activités humaines de manière harmonieuse et d'éviter la consommation abusive d'espace.

Il comporte obligatoirement :

- La détermination des différentes affectations du territoire ;
- Le tracé existant et projeté du réseau des principales infrastructures de communication et de transport de fluides et d'énergie.

La commune de Limbourg est reprise sur le plan de secteur de Verviers-Eupen, approuvé par l'arrêté royal du 23/01/1979 (cartes 43/5 – Limbourg et 43/1 – Henri-Chapelle).

Ce plan apparaît dans la 2ème carte A3 annexée au début de ce présent rapport (chapitre 1.3).

Des différences existent entre la situation réelle (donnée par les vues aériennes) et la situation de droit (donnée par le plan de secteur). Cependant, elles sont très réduites. Sur base des orthophotoplans de 2019 :

- Forêt en zone agricole prévue au plan de secteur : 33,75 ha
- Prairie en zone forestière prévue au plan de secteur : 2,25 ha

Cette situation est inchangée en 2024 et donc la donnée n'a pas été actualisée précisément.

5.4.2.2 Description générale du plan de secteur

	Zones	Surface (ha)
Zones urbanisables 351 ha 14%	Habitat à caractère rural	148
	Habitat	105
	Activité économique industrielle	35
	Dépendance d'extraction	35
	Aménagement communal concerté	19
	Services publics et équipements con	7
	Centre d'enfouissement technique	1
Zones non urbanisables 2 107 ha 86%	Agricole	1.348
	Forestière	695
	Espaces verts	28
	Plan d'eau	19
	Parc	16
Zone blanche 7 ha	Non affecté	7
Total		**2.465**

Tableau 5.4 Proportion des affectations au plan de secteur sur la commune de Limbourg (source : WalOnMap, JML, 2020)

On remarque qu'il n'y a pas de zone de loisirs.

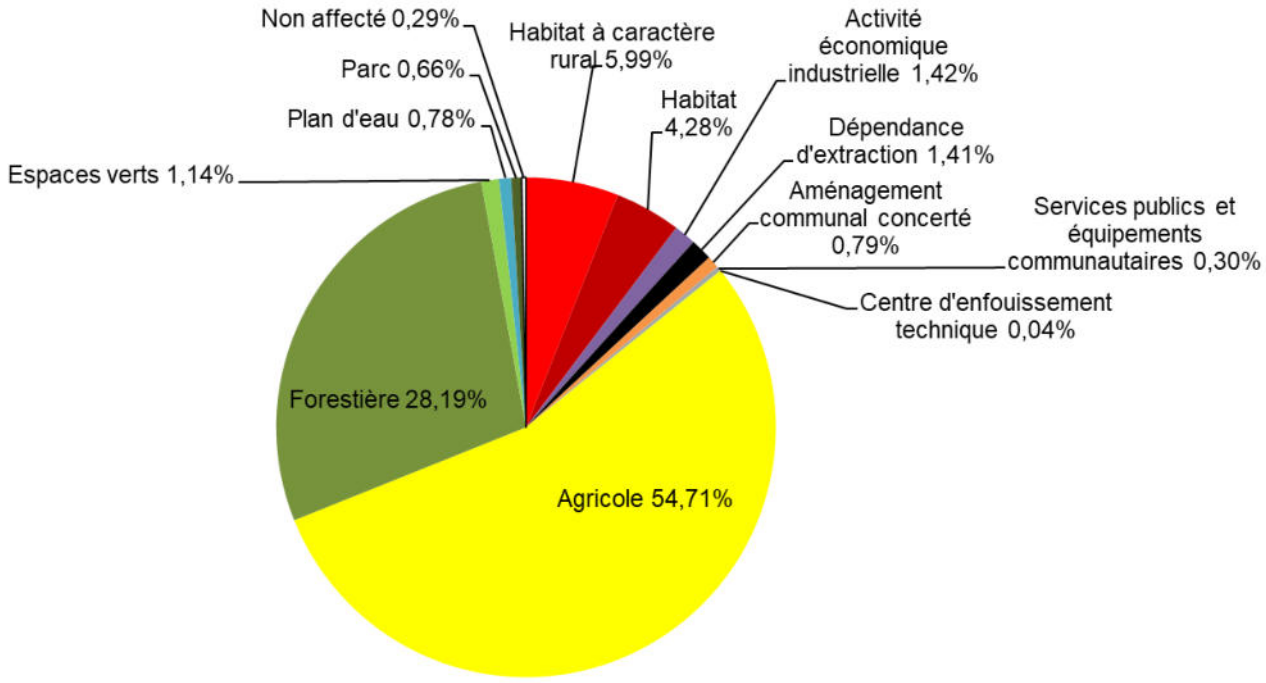

Figure 5.23 Proportion des affectations au plan de secteur sur la commune de Limbourg (source : JML, 2020)

5.4.2.3 Zones d'habitat et d'habitat à caractère rural

À elles deux, les zones d'habitat représentent 253ha, soit 10,2% de la surface communale. Les derniers chiffres nous permettant de comparer la commune de Limbourg avec les communes voisines datent de 2021. La plupart des communes voisines, la Province et la Région présentent des proportions plus importantes comprises entre 14 et 46,2% pour les communes, de 14,3% pour la Province et 10,7% pour la Région. Seules les communes de Jalhay et surtout de Baelen sont moins urbanisables. Le territoire limbourgeois est donc un des plus rural de sa microrégion.

5.4.2.4 Zones d'extraction

Les 35ha sont répartis en 3 zones : les carrières de Dolhain et Bilstain (Lambrighs SRL) et celle de Béthane (Envemat SA).

5.4.2.5 Zones d'activité économique industrielle

Les 35ha sont répartis en 3 zones : 2 d'entre elles (28ha) se situent entre Goé et Béthane le long de la Vesdre et de la N620 ; la 3ème (7ha) se situe de part et d'autre du viaduc, Avenue Reine Astrid.

5.4.2.6 Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC)

Il en existe 2 : celle de Dolhain (14ha) quasiment entièrement mise en œuvre (Colline d'Hadrimont) et celle de Bilstain (5ha) non mise en œuvre.

5.4.2.7 Zone de services publics et d'équipements communautaires

2 zones de 7ha au total correspondent au site du préventorium et au cimetière de Dolhain.

5.4.2.8 Centre d'Enfouissement Technique

De moins d'1ha, il est prévu au sein de la zone d'extraction de Béthane.

5.4.2.9 Zone agricole

Elle représente plus de la moitié (55%) de la surface communale, ce qui montre l'importance de l'agriculture.

5.4.2.10 Zone forestière

Elle représente plus du quart (28%) de la surface communale. La majorité des 700ha de bois se trouvent d'un seul tenant au nord (forêt domaniale de Grünhaut : plus de 100ha) et au sud (Bois de Goé et Hèvremont : plus de 300ha).

5.4.2.11 Zones d'espaces verts

2 ensembles d'une douzaine d'hectares chacun sont situés autour du site de Limbourg (pentes du rocher) et autour des carrières Lambrighs de part et d'autre de la ligne ferroviaire.

5.4.2.12 Plan d'eau

Il s'agit de la Vesdre.

5.4.2.13 Parcs

Il s'agit du site de la Bèverie depuis la plaine de jeux Odon Pierard et les jardins familiaux jusqu'à la rue des Massacres (Goé).

5.4.2.14 Zone blanche

Il s'agit des abords d'une partie de la ligne ferroviaire depuis la rue Bergerie jusqu'aux carrières.

5.4.3 Guides Régionaux d'Urbanisme (GRU)

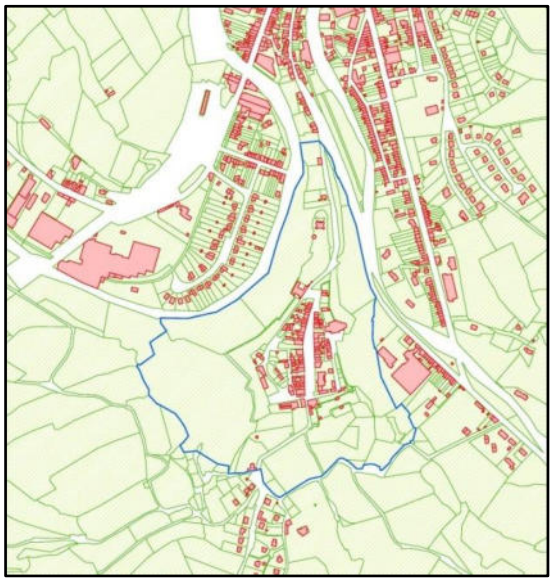

Figure 5.24 Localisation de la ZPU de la commune de Limbourg (source : WalOnMap, 2020)

La commune de Limbourg dispose d'un règlement général sur les bâtisses applicable aux Zones Protégées en matière d'Urbanisme (anciennement ZPU) datant du 30/08/2006 (1er arrêté datant de 1976).

5.5 Aménagement du territoire – à l'échelle communale

La Ville de Limbourg est en décentralisation (Arrêtés du 04/07/1995 et du 20/07/2016 entrés en vigueur le 01/06/2017) vu l'existence d'un schéma de développement communal, d'un guide communal d'urbanisme et d'une Commission Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.

5.5.1 Schéma de Développement Communal (SDC)

Ce schéma correspond au Schéma de Structure Communal (SSC) du CWATUP approuvé par le Conseil Communal de Limbourg le 28/08/1995.

Le SDC constitue un outil de première importance pour l'organisation du territoire sur la commune. Il s'agit d'un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement territorial sur l'ensemble de la commune. Cependant, ce document ayant 25 ans, ce présent paragraphe va s'attacher d'une part, à présenter une synthèse du SDC, et d'autre part, à en faire le bilan.

5.5.1.1 Objectifs du SDC

Les priorités fondamentales du SDC sont :

- **Protéger les 2/3 du territoire en zones rurale et boisée**
    - Assurer la protection du milieu naturel et sa gestion
    - Sauvegarder la superficie agricole actuelle
    - Lutter contre toutes les formes de pollution et de dégradation du milieu pour protéger le cadre de vie et la sauvegarde de l'environnement
- **Promouvoir un développement contrôlé de Limbourg**
    - Respecter les spécificités des différents villages et leurs potentialités
    - Accueillir une population diversifiée
    - Prioriser l'urbanisation
- **Valoriser le centre de Dolhain**
    - Affirmer Dolhain comme le centre attractif de l'entité
    - Favoriser la mixité des fonctions
- **Appliquer la réglementation du site majeur de Wallonie pour le promontoire de Limbourg**
    - Gérer et réglementer strictement le site de l'ensemble architectural de Limbourg
- **Assurer des moyens de communication sécures**
    - Mettre en application un schéma des déplacements et développer un sentiment de sécurité au sein de chaque noyau habité afin que Limbourg continue d'être un lieu de vie de qualité
    - Valoriser la rue comme lieu privilégié de rencontre et d'échange
    - Organiser les moyens de déplacements de manière à permettre davantage de mobilité au plus grand nombre, notamment encourager la marche à pied et l'usage du vélo et améliorer le fonctionnement des transports en commun
- **Viabiliser les équipements collectifs**
    - Concourir à l'épanouissement social des citoyens par la diversité, la conception et la gestion des équipements collectifs
- **Garantir des réseaux techniques performants d'utilité publique**
    - Réaliser l'égouttage complet de la commune
    - Aménager la voirie et le mobilier afin de compléter et concourir à la qualité des espaces publics

5.5.1.2 Options d'affectation des villages

Le Schéma de Développement a permis d'établir une structuration des villages sur la commune. Les affectations sont résumées ci-après.

Centre de Dolhain :

- Affectation : résidence, commerce, services, artisanat, équipement
- Densité élevée : >=18 bâtiments/ha
- Implantation mitoyenne ou semi-jointive, ensembles groupés de logements

Cas particulier du promontoire de Limbourg

- Affectation : résidence, tourisme (commerce, équipement, artisanat)
- Densité identique à la situation existante
- Implantation mitoyenne ou semi-jointive

Zones d'habitat de type urbain en bordure de Dolhain et Limbourg et Zone d'habitat de type résidentiel à Dolhain et Zone d'extension d'habitat à la colline d'Hadrimont

- Affectation : résidence, éventuellement services et artisanat
- Densité élevée comprise entre 10 et 15 logements/ha
- Implantation en mitoyenneté ou semi-mitoyenneté

Zones d'habitat à caractère rural à Bilstain, Goé, Hèvremont et Bellevaux et Zone d'extension d'habitat à Bilstain bas

- Affectation : résidence, exploitations agricoles
- Densité < 8 logements/ha et de 5 logements/ha à Bilstain bas
- Implantation en mitoyenneté ou semi-mitoyenneté, ensembles groupés de petite dimension

Zones d'habitat à caractère rural au sein de la zone agricole (bâtiments isolés)

- Affectation : résidence, exploitations agricoles, commerce, artisanat

Zones de parcs résidentiels à Hèvremont et Goé

- Affectation : résidence avec espaces verts
- Densité moyenne comprise entre 6 et 10 logements/ha
- Implantation en mitoyenneté, en semi-jointif ou isolée

Zones de parcs résidentiels à Hèvremont, Bilstain, Goé et sud de Limbourg

- Affectation : résidence avec végétation arborée
- Densité faible d'environ 4 logements/ha
- Implantation isolée

Zones d'habitat de type social à Dolhain (Grands Prés) et Goé (Chaffour)

- Affectation : résidence avec jardins, éventuellement exploitation agricole à Goé
- Densité moyenne comprise entre 10 et 12 logements/ha
- Implantation individuelle, jumelée ou jointive

Zones d'extension d'habitat à la colline d'Hadrimont

- Affectation : résidence avec jardins, éventuellement exploitation agricole à Goé
- Densité moyenne comprise entre 10 et 12 logements/ha
- Implantation individuelle, jumelée ou jointive

5.5.1.3 Actions à entreprendre dans le cadre du SDC

Le SDC liste une série d'actions et de mesures à entreprendre qui sont regroupées selon les thématiques suivantes :

1 Développement économique *8 Eaux* *15 Déplacements*

2 Habitat	*9 Culturel*	*16 Gestion et entretien*
3 Espaces publics	*10 Plantations spécifiques*	*17 Examen des dossiers*
4 Environnement	*11 Transport en commun*	*18 Démarches et négociations*
5 Patrimoine	*12 Services publics*	*19 Mesures d'informations*
6 Agriculture	*13 Eclairage public*	
7 Loisirs	*14 Folklore*	

Parmi les principales mesures mises en place on épinglera :

- Rénovation urbaine et revitalisation du centre de Dolhain : étude sur la revitalisation du centre initiée en 2020 (Cf. chapitre suivant)
- Mener un PCDR : Initié en 2018
- Prévoir le réaménagement de certaines zones (SAR) : **permis** de la nouvelle administration communale rue de la Foulerie sur le SAR Hoeck **obtenu en 2023**
- Rénover la zone du préventorium (PME et artisanat) et mettre la ferme en zone agricole : projet privé pour le préventorium **mis en œuvre en 2024**
- Créer une zone de logements à loyer modéré dans la zone de rénovation urbaine de Dolhain : SAR Bodeux mis en œuvre
- Revaloriser les places : Place Léon d'Andrimont inaugurée en 2019, **Place Saint-Georges inaugurée en 2022**
- Schéma des déplacements : Plan Communal de Mobilité en 2008-2009
- Gérer les berges de la Vesdre et de ses affluents : Contrat de rivière adopté, **reconstruction post-inondations 2021, présent PCDR**
- Liste des arbres et haies remarquables : liste et règlement existent
- Respecter le périmètre du site majeur de Limbourg : reconnaissance et rénovation de la place Saint-Georges **(en 2022)**
- Promouvoir le tourisme historique et naturel **actions du RSIL et rénovation de l'Arvô**
- Aires de pétanque
- Aménager le site de la Bèverie **reconstruction post-inondations 2021**

Parmi les principales mesures encore à mettre en place selon les recommandations du SDC on épinglera :

- Aménager les abords des écoles : **celle de Goé es en cours avec le projet cœur de village**
- Aménager les traversées d'agglomérations
- Aménager le SAR Chapuis
- Entretenir les mares et les étangs : **l'inventaire a été fait via la CLDR en 2024**
- Recréation de vergers d'anciennes variétés : **entretien et développement du Verger Al'Trappe**
- Création d'une maison de village à Goé et à Bilstain
- Politique active de plantations/gestion/entretien dans les espaces publics : **plantation participative de 3000 arbres (1,6ha) à Goé via l'opération « Forest in one day ».**

5.5.2 Schéma d'Orientation Locale (SOL)

Ce schéma correspond au Plan Communal d'Aménagement (PCA) et au Rapport Urbanistique et Environnemental (RUE) du CWATUP. Il existe un Schéma Communal Directeur, repris en SOL, dit de la Colline d'Hadrimont datant du 03/04/1995 (délibération du Conseil communal) et mesurant 16,01ha.

5.5.3 Guide Communal d'Urbanisme (GCU)

Ce guide correspond au Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) du CWATUP. Le GCU de Limbourg (arrêté ministériel approuvé le 11/09/1995 et entré en vigueur le 20/11/1995) met en œuvre le SDC. Il établit 5 aires d'habitat différenciées : habitat rural, habitat de Dolhain, d'intérêt culturel, historique et/ou esthétique, de villas, industrielle et/ou d'artisanat et de PME. Il semble que certains projets privés complexes soient difficiles à mettre en œuvre à cause de l'application de ce GCU (personnes ressources, 2019).

En outre, il existe un autre règlement communal sur la prévention des incendies dans les dancings et autres locaux où l'on danse (arrêté royal du 15/06/1976).

5.5.4 Rénovations urbaines

La première opération de rénovation urbaine (arrêté du 17/10/1986) créé un quartier de logement social sur le site des anciennes usines Bodeux (3ha) avec des espaces publics.





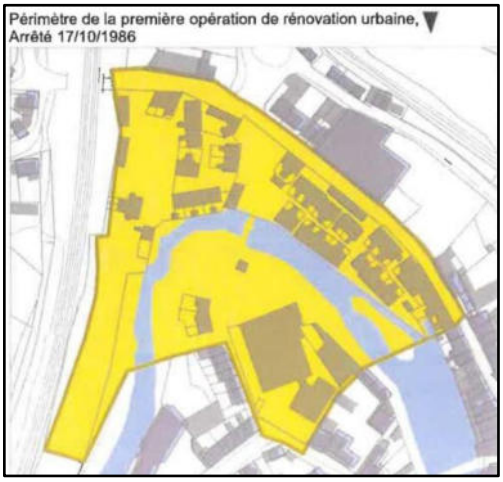

Figure 5.25 Plan et photos de la 1ère opération de rénovation urbaine (source : Pluris et JML, 2016 et 2020)

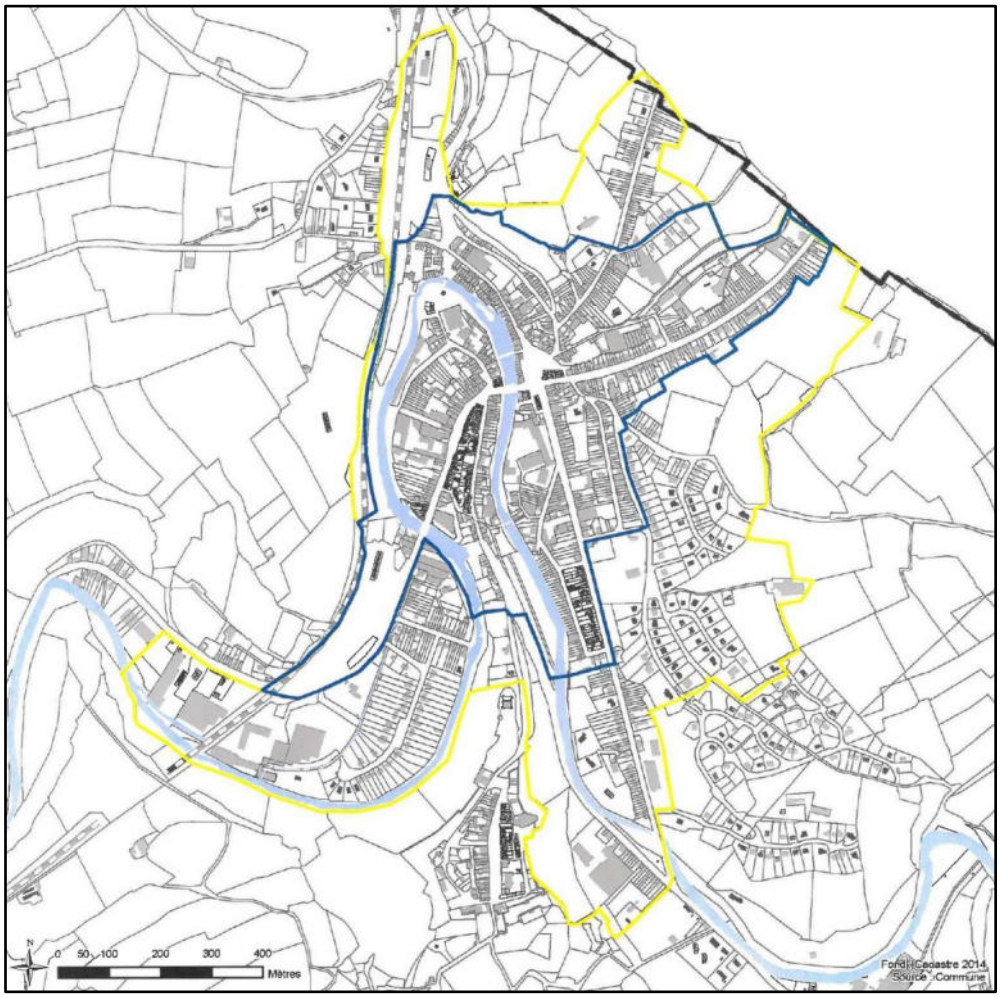

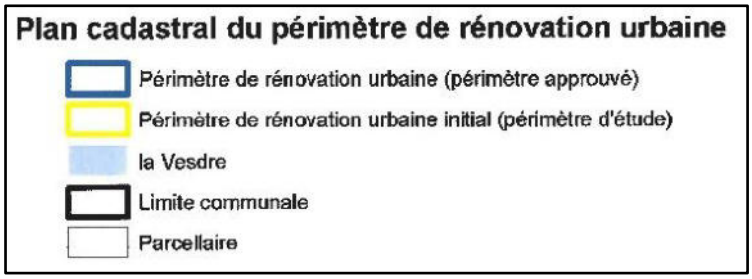

Figure 5.26 Plan du périmètre de rénovation urbaine (source : Pluris, 2020)

Le 6/11/2020, une nouvelle opération de rénovation urbaine est arrêtée sur 47,2ha soit une grande partie du village de Dolhain. L'enjeu de cette rénovation est de renforcer la vocation de petit pôle urbain et améliorer la qualité de vie.

5 objectifs sont définis, chacun déclinés en plusieurs objectifs opérationnels.



Figure 5.27 Extrait du rapport de rénovation urbaine du centre de Dolhain (source : Pluris, juin 2016)

Ces objectifs peuvent se traduire par les intentions suivantes :

- Créer des liaisons physiques (cheminements doux, sécurisés et agréables) depuis la place Léon d'Andrimont vers l'ensemble des quartiers de Dolhain
- Valoriser les 6 entrées de Dolhain
- Créer des places/placettes qualitatives, notamment devant les fonctions polarisantes
- Maintenir et aménager des espaces verts publics de qualité (près du cimetière, à l'arrière de Dothée, entre la Vesdre et le centre sportif et entre la Vesdre et les anciens lavoirs du carbonisage)
- Rendre la Vesdre accessible en aménageant ses berges
- Offrir des logements et des fonctions de qualité en valorisant les bâtiments et ouvrages emblématiques, le foncier potentiellement disponible, en requalifiant les bâtiments qui rompent avec la trame bâtie existante, en préservant et améliorant l'offre commerciale
- Créer et réaménager les « chemins de traverse »
- Restructurer certaines voiries notamment en y intégrant des trottoirs, des pistes cyclables…
- Créer des zones de stationnement lisibles et intégrées à proximité immédiate du centre-ville et des fonctions polarisantes

- Dynamiser la ville en accueillant de nouvelles populations, en renforçant les structures existantes et en favorisant la communication

En termes de surfaces, la rénovation urbaine propose la création de :

- 165 logements collectifs, 38 maisons unifamiliales et 72 rénovations
- 420 places de parking
- 14.455m² d'espace public minéral
- 16.634m² d'espace public végétal
- 2.263m² de commerces et services à la personne
- 6.636m² d'activités économiques
- 1.655m² d'administration communale, police et CPAS
- 384m² d'infrastructure de proximité

5.5.5 Revitalisation urbaine

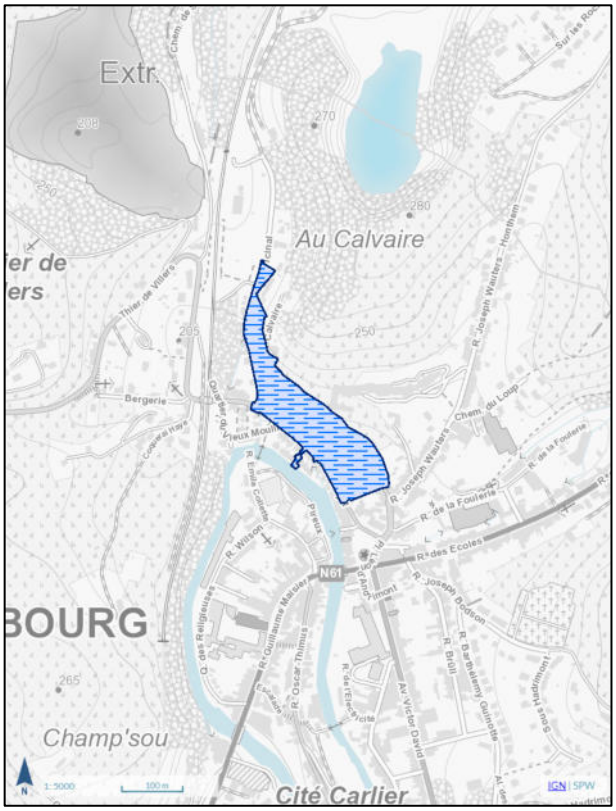

Figure 5.28 Limite du projet « Respire » (source : WalOnMap, 2024)



Figure 5.29 Photo du terrain et du hall pressentis pour la revitalisation urbaine (source : JML, 2020)

En 2020, la Ville se lance officiellement (conseil communal de mai 2020) dans le projet de revitalisation d'un quartier de Dolhain. Celui-ci est située entre les rues Moulin en Rhuyff et de la Fontaine et le projet consistera en un espace public ceinturé de logements de type appartements. **L'arrêté ministériel du projet « Respire » est signé le19/12/2022. Cette même année les halls de l'ancienne usine Polyform sont démolis. En 2024, est commencé la construction des 69 logements, 5 surfaces commerciales, du parking, des cavettes et d'un espace pour ranger les vélos ; mais aussi des espaces publics et des accotements.**

5.6 Aménagement du territoire – statuts spécifiques

5.6.1 Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC)

Les 2 ZACC couvrent 19,35ha, soit près de 0,8% du territoire communal.

Celle de Bilstain, 5,22ha n'est pas mise en œuvre tandis que celle dite de la Colline d'Hadrimont l'est à environ 85%.



La ZACC de Bilstain mesure 5,22ha non mis en œuvre.

Le SDC indique que l'habitat doit être respectueux du plateau un peu ondulé avec une densité inférieure à 5 habitations par ha.





La ZACC de Dolhain mesure 14,13ha dont seulement 2ha ne sont pas mis en œuvre.

Le SDC indique que l'habitat doit être respectueux d'un site de versant avec une densité inférieure à 8 habitations par ha.

Les 2 lotissements présents ont des prescriptions qui dépassent la densité préconisée. Cependant, si on tient compte de l'entièreté de la ZACC : exploitation maraîchère au centre et verger publique sur le versant ouest. La densité préconisée par le SDC est respectée.

5.6.2 Périmètre de reconnaissance de zone d'activité économique (PRE)

Un PRE couvre presque totalement la zone d'activité économique industrielle de Goé (excepté son extrémité sud) ainsi que la partie de la zone d'habitat à caractère rural située au nord de la route de Goé.

5.6.3 Permis d'urbanisation

En 1995 (SDC), 58 permis de lotir sont accordés depuis 1962, dont 26 à Bilstain, 17 à Limbourg et 15 à Goé (anciennes communes).

Situation des lotissements en 1995	
Lotissements accordés et bâtis	21
Lotissements accordés et partiellement bâtis	18
Lotissements accordés et non bâtis	18
Lotissements sociaux	1
Total	58

Tableau 5.5 Nombre de lotissements sur la commune de Limbourg (source : SDC, 1995)

Selon les données de l'administration communale, tous les permis d'urbanisation depuis 2009 sont situés à Bilstain.

En **2024** : 82 lotissements et 2 permis d'urbanisation existent sur la commune de Limbourg. **Depuis 2019, aucun permis d'urbanisation n'a été délivré.**

On observe que le plus grand nombre de lotissements ont été construits à la fin des années 80 (quartier du Moulin) et en 1998 (Colline d'Hadrimont).

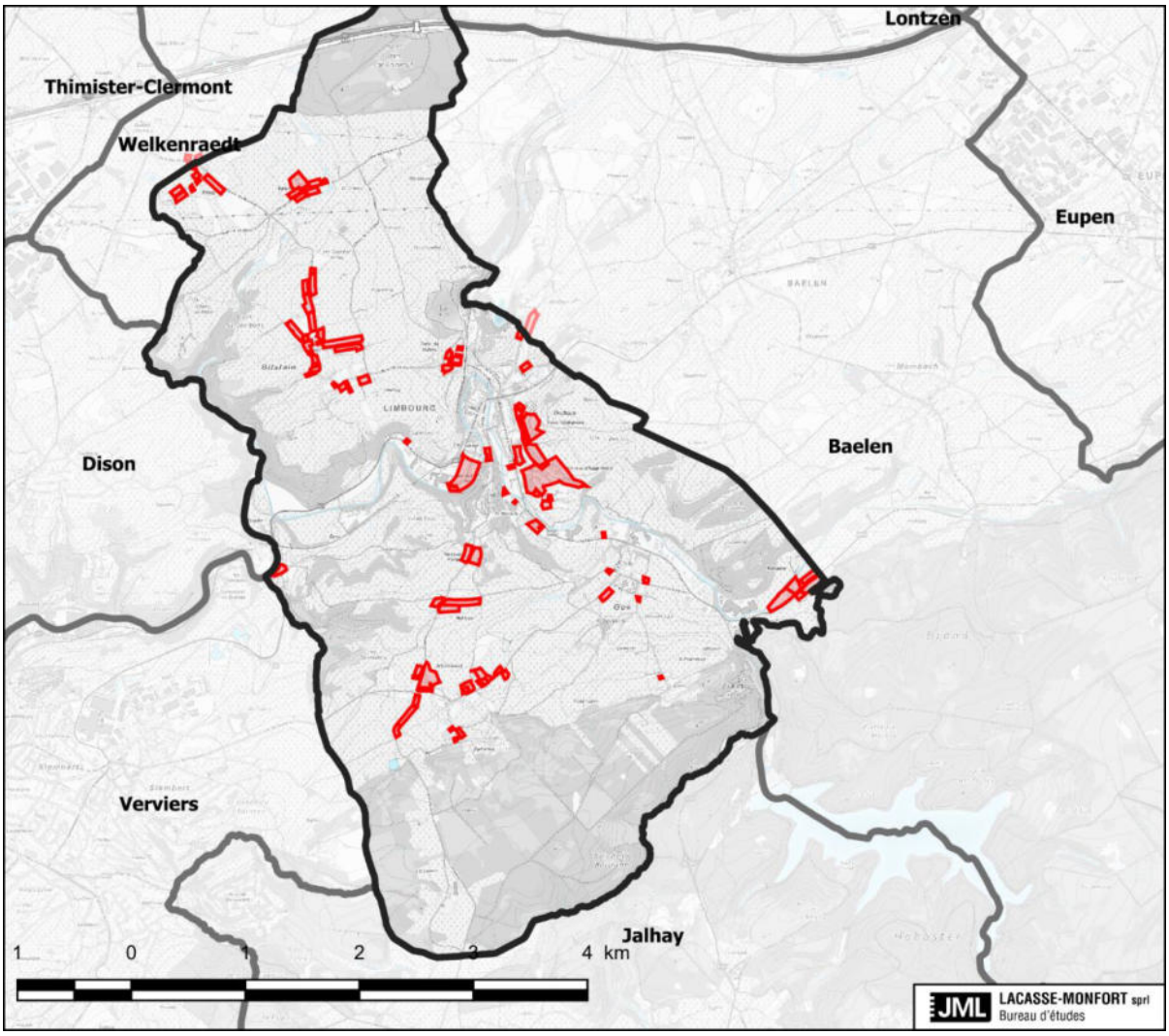

Figure 5.30 Carte des lotissements (source : WalOnMap, 2024)

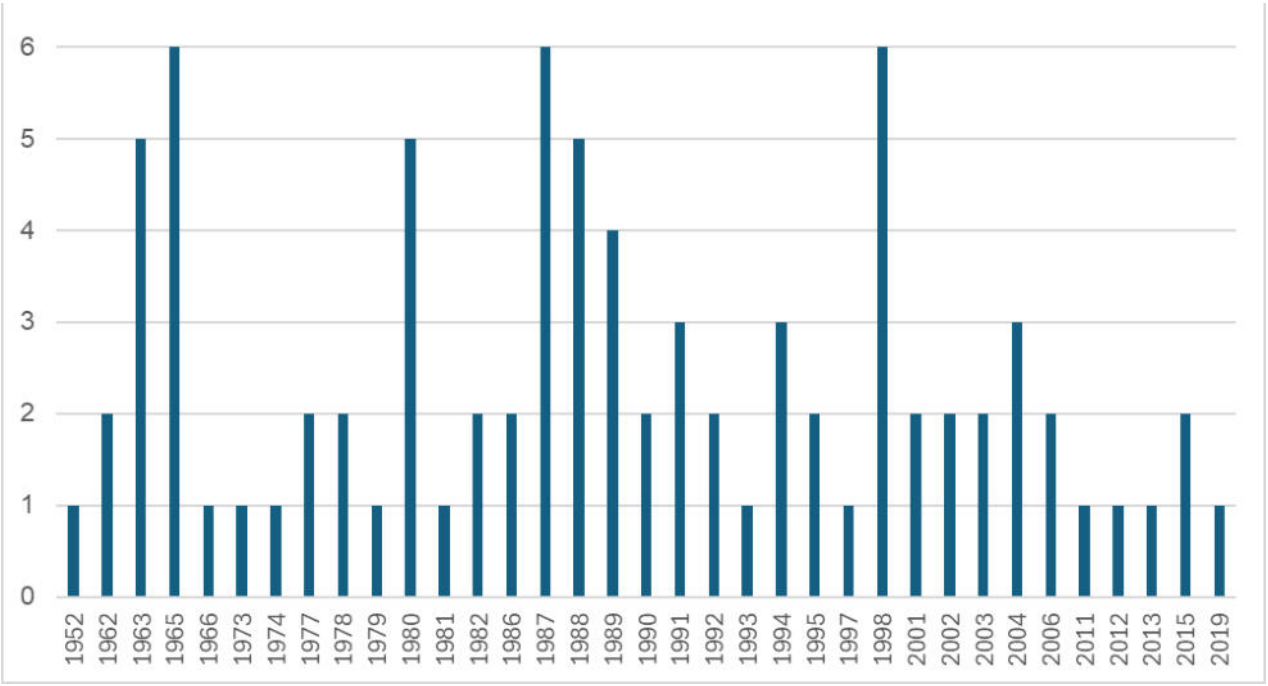

Figure 5.31 Nombre de permis d'urbanisation accordés par an (Source : WalOnMap, 2020)

5.7 Volet « Aménagement du territoire » du GAL du Pays de Herve

5.7.1 Objectifs de la mission « Aménagement du territoire »

Lors de la précédente programmation, la mission d'aménagement du territoire du GAL, à travers ses différents projets, entendait :

- Mettre les acteurs de l'aménagement du territoire en réseau (Echevins, CATUs, CCATM),
- Créer des outils d'aide à la décision
- Assurer une cohérence sur le territoire
- Valoriser le patrimoine naturel
- Sensibiliser au paysage et à l'aménagement du territoire.

L'objectif de la nouvelle programmation est : « la ruralité du Pays de Herve : valoriser le patrimoine d'hier pour créer la culture populaire de demain ».

5.7.2 Projets de la mission « Aménagement du territoire »

- **Ateliers du territoire** destinés aux personnes ressources ; séances d'informations pour tout public ; actions ciblées (sur des documents précis d'aménagement du territoire) ; documentation

- **Semaine de l'arbre** : mener des actions sur le thème des arbres, arbustes et plantations, chaque année fin novembre pour la Sainte-Catherine ; sensibiliser au patrimoine naturel du Pays de Herve.

Pour ce faire, le GAL encourage les forces vives du territoire à proposer des activités autour de la thématique des arbres et des plantations

- **Inventaire du paysage**

- **Sensibilisation au paysage** : un "puzzle du paysage" et un jeu de balles, le "jeu qui en jette", ont été créés dans le but de proposer des animations et une sensibilisation du grand public à la thématique du paysage lors de foires et d'événements.
- Action concernant la problématique du relief du sol et de la gestion des terres.

Les actions 2024-2027 sont les suivantes :

- **mobiliser et fédérer les initiatives existantes et en constitution, les citoyens passionnés,**
- **analyser leurs besoins, les soutenir et les accompagner,**
- **mobiliser et sensibiliser les citoyens,**
- **analyser la création d'un outil virtuel commun dédié au patrimoine rural, matériel et immatériel, du Pays de Herve, le mettre en œuvre et assurer sa pérennisation,**
- **réaliser et coordonner des actions et évènements « La ruralité du Pays de Herve hier, aujourd'hui et demain »,**
- **former des « ambassadeurs de la culture rurale du territoire »,**
- **mobiliser la jeune génération, en construisant un projet culturel adapté.**

5.8 Sources

- Administration communale
- Schéma de Développement Communal, 1995
- Plan Stratégique Transversal, 2019-2024
- SPW (TLPE, WalOnMap, IWEPS)
- Terrain JML
- CPDT
- GAL Pays de Herve
- Statbel

6 Caractéristiques démographiques de la commune

6.1 Population

6.1.1 Population totale

Au 1er janvier **2024**, la commune compte **5.654** habitants dont **2.780** hommes et **2.874** femmes. Vu la superficie communale de 24,**64**km², la densité atteint **229,5** habitants par km², ce qui classe la commune de Limbourg parmi les communes semi-rurales. En comparaison, au 1er janvier **2024**, la Région wallonne compte **3.692.283** habitants, ce qui correspond à une densité de **219** habitants par km² ; la Province de Liège compte **1.119.038** habitants, soit une densité de **290** habitants par km². La densité de la population communale est donc plus élevée que la densité de la population régionale et moins élevée que la densité de la population provinciale.

La population n'augmente qu'à Bilstain et ce, indépendamment des conséquences des inondations. **Même si la diminution de la population à Dolhain est fortement marquée en 2021, auparavant, l'évolution de la population était irrégulière et globalement nulle. Dans les autres villages, la population est en diminution qu'ils aient été fortement touchés par les inondations (à Goé) ou dans une moindre mesure (à Hèvremont, Halloux et Limbourg).**

Entités administratives	Population totale	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	Surface (en km²)	Densité (habitants/km²)
Région wallonne	3.692.283	1.807.507	1.884.776	16.901	218,5
Province de Liège	1.119.038	548.564	570.474	3.857	290,1
Baelen	4.487	2.267	2.220	86	52,4
Dison	15.260	7.522	7.738	14	1.092,3
Jalhay	8.777	4.362	4.415	107	82,1
Limbourg	**5.654**	**2.780**	**2.874**	**25**	**229,5**
Verviers	55.770	27.184	28.586	33	1.689,5
Welkenraedt	10.464	5.139	5.325	25	423,3

Tableau 6.1 Comparaison démographique à l'échelle de la microrégion en **2024** (source : IWEPS, **2024**)

La comparaison des données démographiques par rapport aux communes voisines montre une grande diversité de situations. On peut cependant remarquer que Limbourg est l'une des 3 communes les moins densément peuplées.

6.1.2 Densité de la population

Cette carte permet une approche plus précise de l'étude de la densité de population au niveau de chaque village. En effet, au niveau communal global, la taille de l'entité influence le résultat. La commune de Limbourg a une densité moyenne au niveau communal de **229,5**habitants/km² ce qui la classe parmi les communes semi-rurales. Mais avec les villages, la carte montre une grande disparité. Ainsi Dolhain atteint une densité proche des quartiers verviétois du centre : entre 1.000 et 3.000 habitants/km². Par contre, si le centre de Goé peut atteindre une densité comprise entre 501 et 1.000 habitants/km², les autres villages ne dépassent pas 500 habitants/km². Enfin, une grande partie du territoire est « vide » d'habitants.

Au nord et au sud de la commune, les densités sont un peu plus faibles tandis qu'à l'est et à l'ouest elles sont évidemment beaucoup plus fortes (pôles de Verviers et d'Eupen).

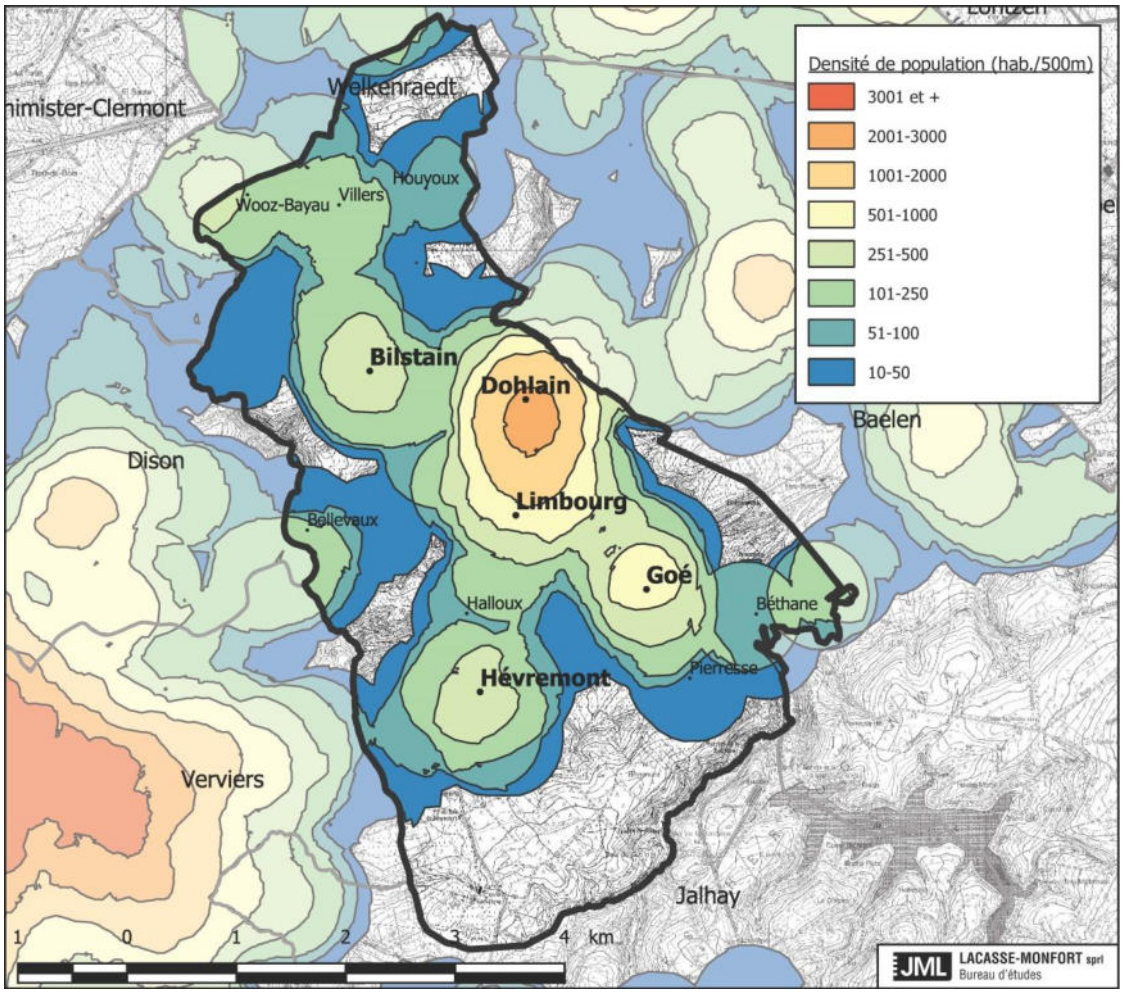

Figure 6.1 Carte de la densité de population (source : WalOnMap, 2020)

6.1.3 Evolution de la population

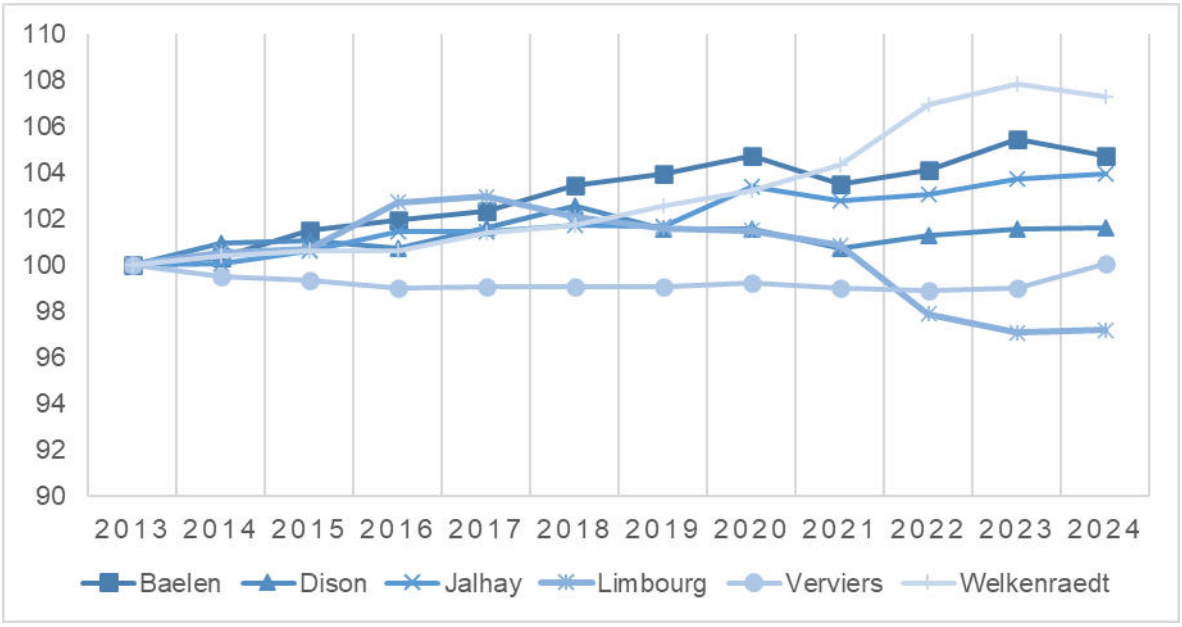

Figure 6.2 Evolution de la population entre 2013 et 2024 (source : IWEPS, 2024)

Sur le territoire de Limbourg, la population est en diminution depuis 2017. **La crise sanitaire de 2020 est marquée partout. Les inondations de 2021 ont accéléré le processus, seulement à Limbourg et dans une moindre mesure à Verviers.** Au contraire, toutes les communes voisines, y compris Verviers, sont en

croissance. **En 2024, les conséquences des inondations sont donc encore présentes avec une population qui ne s'accroit toujours pas.**

La diminution de la population avant les inondations peut être due aux difficultés d'installation des jeunes familles (déficit des catégories d'âge correspondantes observé au niveau de la pyramide des âges), l'augmentation des prix de l'immobilier et l'attrait des prix dans l'agglomération verviétoise, le vieillissement du bâti ou l'absence d'opérations d'urbanisation récentes (les lotissements de la Colline d'Hadrimont datent de 2004-2006). **Les inondations ont vu environ 1/4 du bâti endommagé, et surtout, les études qui ont suivi préconisent de moins reconstruire ou de le faire différemment.**

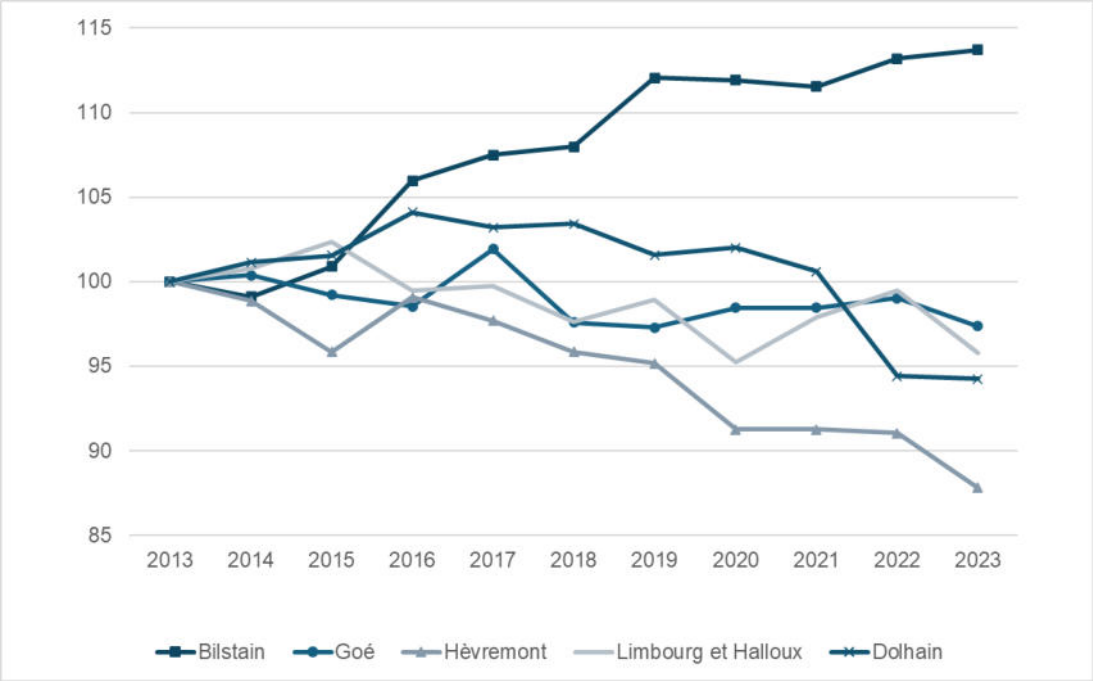

Figure 6.3 Evolution de la population par quartier statistique sur base 100 (source : IWEPS, 2024)

La diminution de la population depuis 2021 s'explique ainsi aisément. En précisant par village, on remarque que :

- **seul le village de Bilstain est en croissance sur les 10 dernières années,**
- **l'impact des inondations est clairement identifié à Dolhain,**
- **les villages de Goé et Limbourg sont assez stables bien qu'en légère diminution,**
- **le village d'Hèvremont est en diminution quasi constante malgré une disponibilité foncière théorique importante. Cela peut s'expliquer par le fait que la quasi-totalité des terrains constructibles est valorisée par l'agriculture.**

Le taux de croissance s'explique à la fois par le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) et par le solde migratoire (différence de la population entre le 1er janvier et le 31 décembre moins le solde naturel).

Le solde naturel au niveau de Limbourg était quasiment toujours positif et supérieur à celui de la Région et de la Province jusqu'en 2008. Depuis 2009 et systématiquement depuis 2011, il est toujours négatif et le plus faible de toutes les autres entités. **Cette tendance s'est poursuivie ces 10 dernières années, avec la seule année 2019 ayant un solde naturel positif.** Si au niveau de la Région et de la Province, on observe la même tendance, la situation de certaines communes voisines est différente surtout dans les communes de Verviers, **Baelen**, et Dison.

En 2023, cela indique que 41 limbourgeois sont nés tandis que 75 sont décédés.

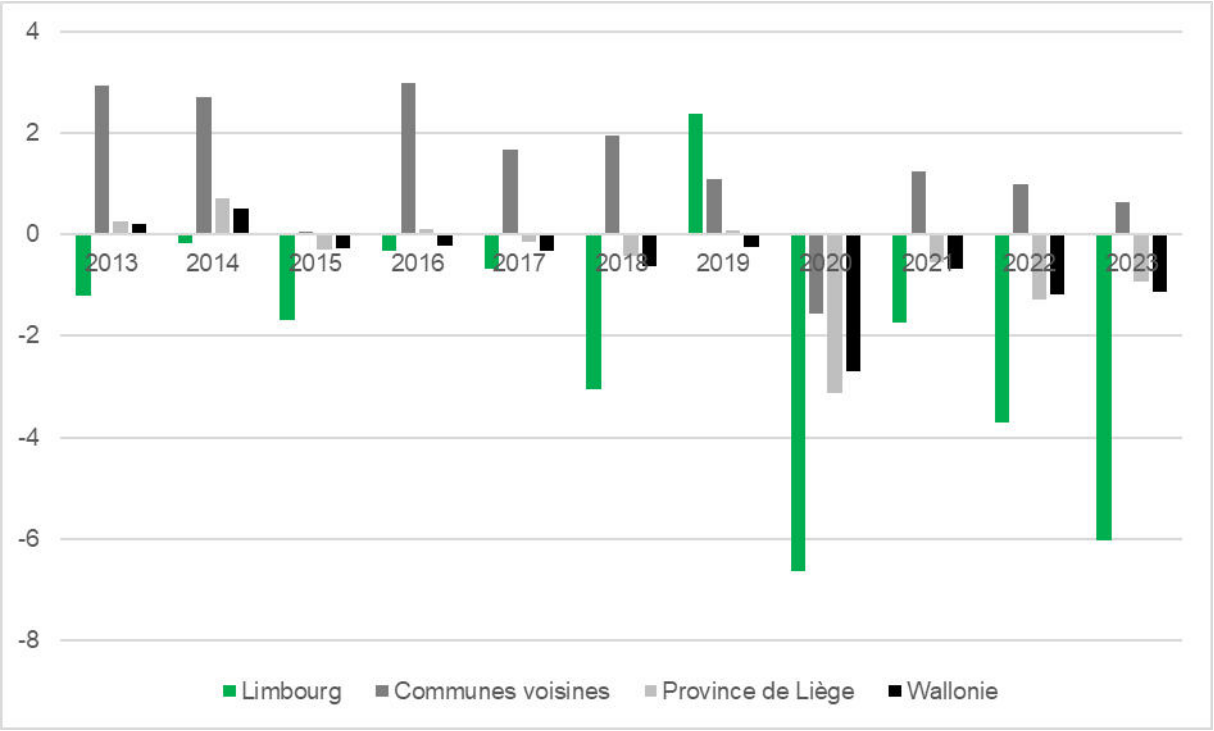

Figure 6.4 Solde naturel à l'échelle de Limbourg, des communes voisines, de la Province et de la Région (source : IWEPS, 2024)

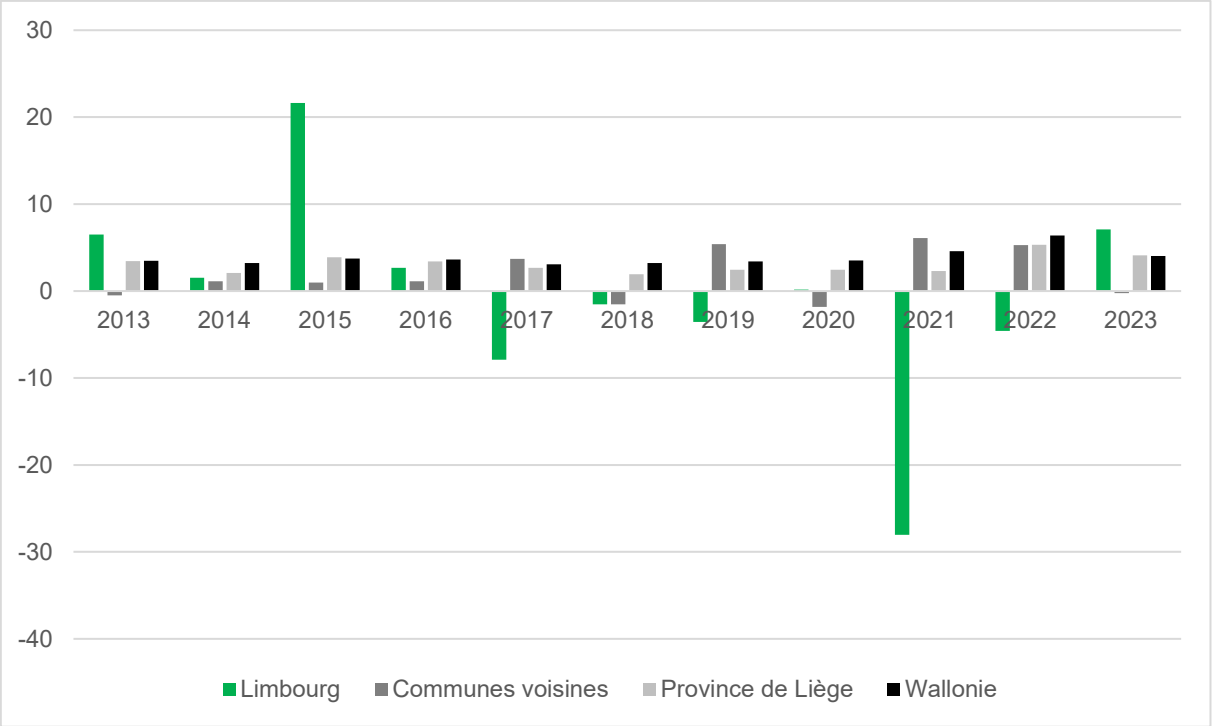

Figure 6.5 Solde migratoire à l'échelle de Limbourg, des communes voisines, de la Province et de la Région (source : IWEPS, 2024)

Le solde migratoire est variable et influence quasi exclusivement le taux de croissance annuel.

En 2023, 385 personnes se sont installées sur la commune depuis une autre entité belge, la grande majorité (288 personnes) en provenance d'une commune du même arrondissement. 355 personnes

sont parties de la commune vers une autre entité belge. Les mouvements de personnes avec l'étranger se soldent par le départ (global) de 10 personnes.

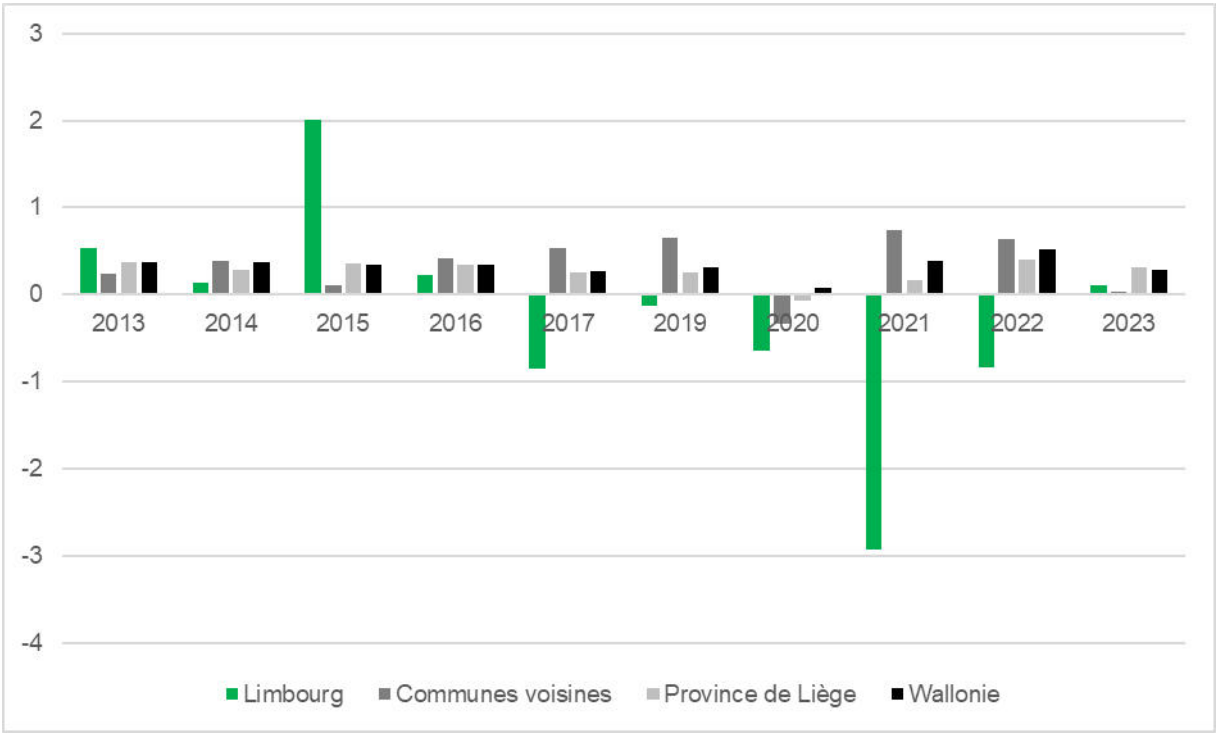

Figure 6.6 Taux de croissance annuel à l'échelle de Limbourg, des communes voisines, de la Province et de la Région (source : IWEPS, 2024)

Le taux de croissance sur ces 11 dernières années est de 14 personnes en moins chaque année, le taux le plus bas est observé l'année des inondations.

6.1.4 Mouvements de la population

Pour analyser le solde migratoire de la commune, nous avons décomposé la provenance des populations venant s'y installer ainsi que la destination des populations la quittant.

La figure ci-dessous illustre qu'une majorité de personnes « entrant » et « sortant » de la commune le font à partir des communes situées dans le même arrondissement : il s'agit plus ou moins des 3/4 des effectifs. Ensuite, les mouvements de la population se font au sein du reste de la Wallonie (+/-15 à 20% des effectifs). Elle nous montre également que très peu de ces mouvements ont lieu avec les régions bruxelloise et flamande. Enfin, il est intéressant de constater que des mouvements non négligeables de la population se font avec l'étranger (entre 3 et 8% des effectifs).

Cette analyse de 2020 est toujours valable en 2024, cette donnée n'a donc pas été mise à jour.

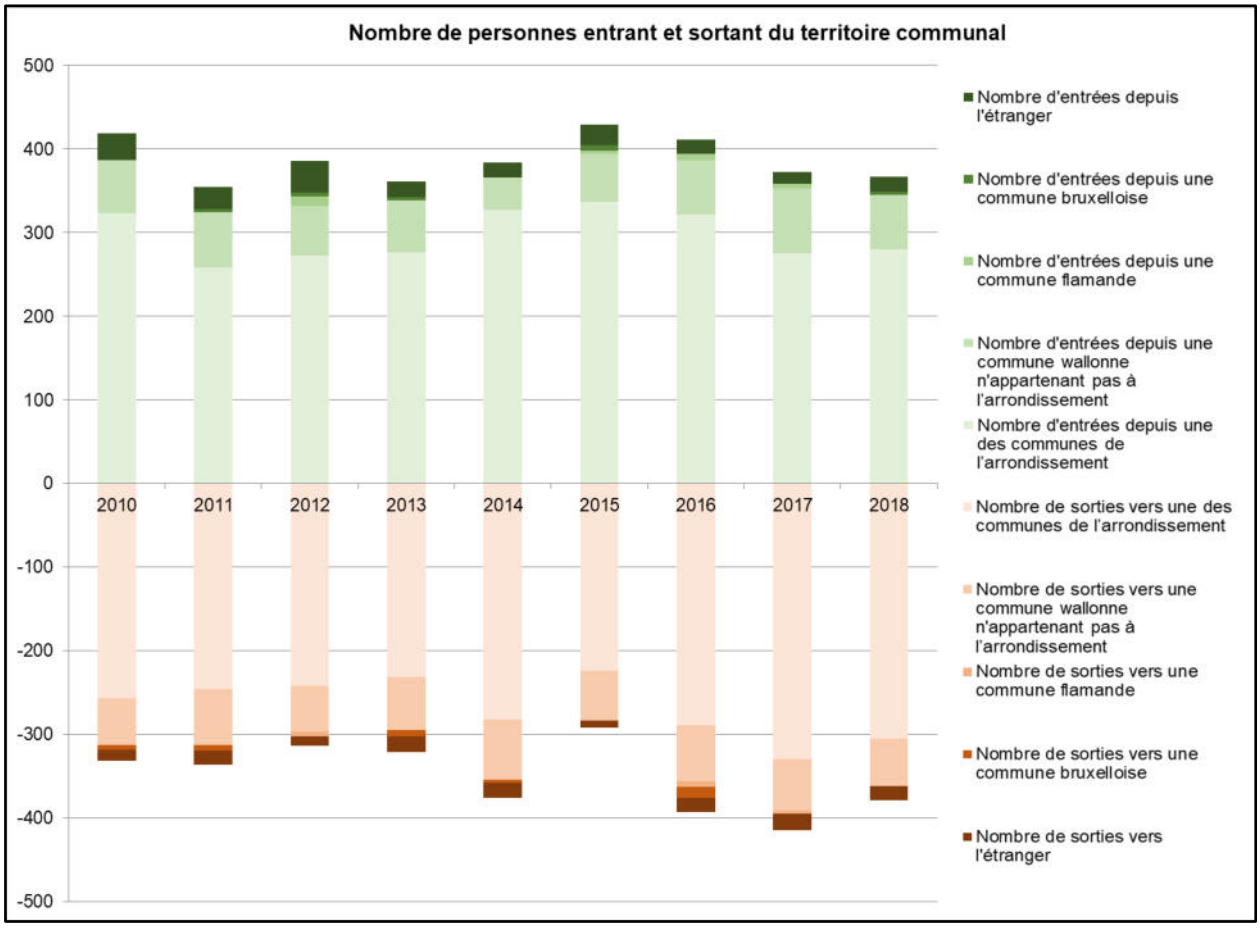

Figure 6.7 Evolution des effectifs (entrées et sorties) des mouvements migratoires pour Limbourg (source : Statbel, IWEPS, 2020)

6.1.5 Structure de la population par âge

L'allure générale des pyramides des âges de la Région wallonne et de la commune de Limbourg sont semblables. Cependant, les Limbourgeois de10-24 ans et de 35-50 ans sont proportionnellement moins nombreux. Le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans diminue plus vite qu'en Wallonie, par contre les plus de 90 ans sont relativement plus nombreux. Le constat est donc semblable à celui du début de l'opération de développement rural, il y a un déficit des familles composées de parents avec enfants et adolescents. La présence de structure en faveur des personnes âgées influence le haut de la pyramide avec une proportion des personnes très âgées (plus de 90 ans) plus importante.

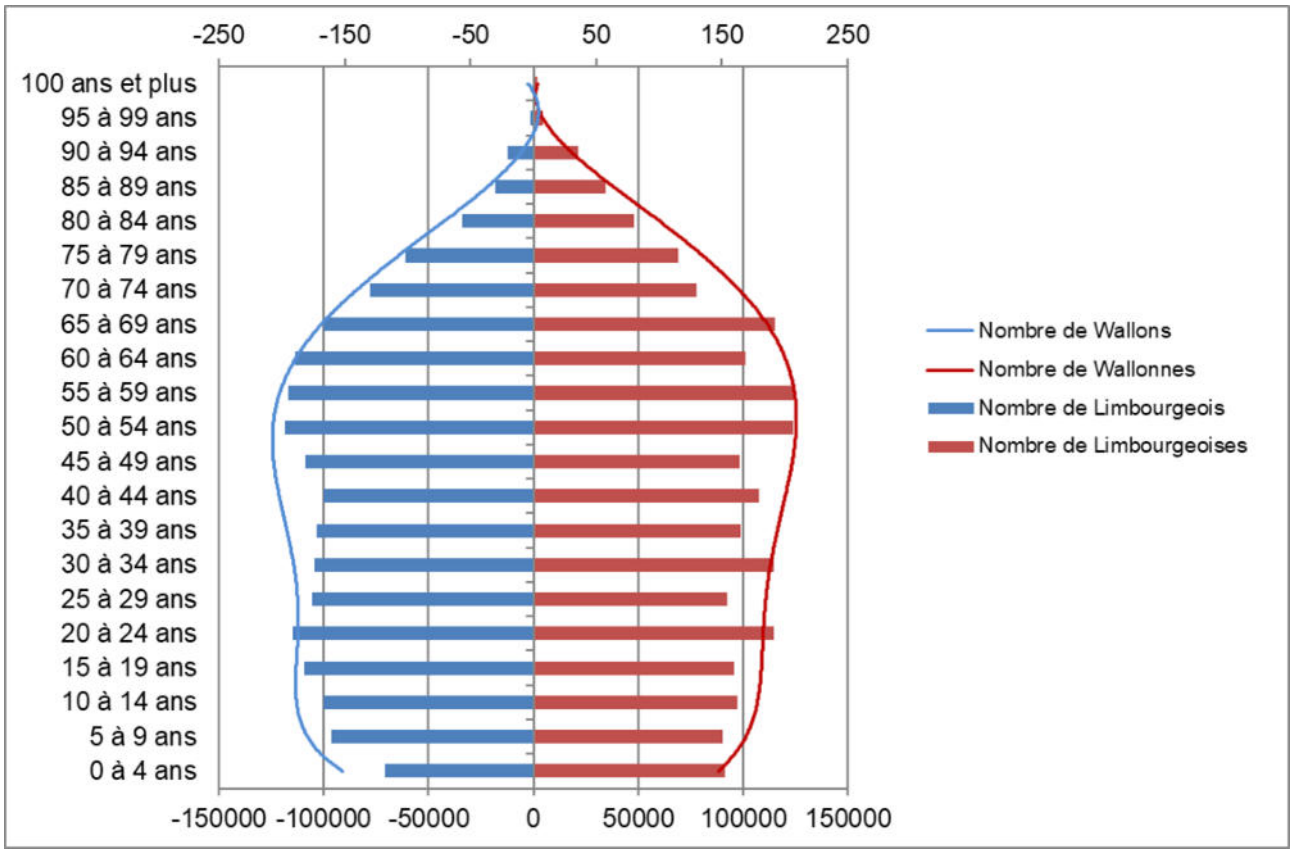

Figure 6.8 Pyramide des âges de Limbourg et de la Région wallonne en 2024 (source : IWEPS, **Statbel, 2024**)

L'analyse de la répartition de la population par groupe d'âges nous informe également sur les besoins actuels de la population et permet d'estimer ses besoins futurs. La division présentée ci-dessous permet d'associer aux tranches d'âges des besoins et activités spécifiques :

- Enfants de moins de 11 ans : crèches, écoles primaires, activités et infrastructures adaptées au jeune âge.
- Jeunes entre 12 et 24 ans : enseignement secondaire et supérieur, activités sportives et culturelles adaptées, clubs de jeunes.
- Adultes entre 25 et 64 ans : activités professionnelles et récréatives, logement.
- Adultes de plus de 65 ans : aides spécifiques (assistance et santé) en services et infrastructures, activités récréatives adaptées.

Les proportions de ces groupes d'âges sont identiques aux niveaux wallon et provincial, quelle que soit l'année.

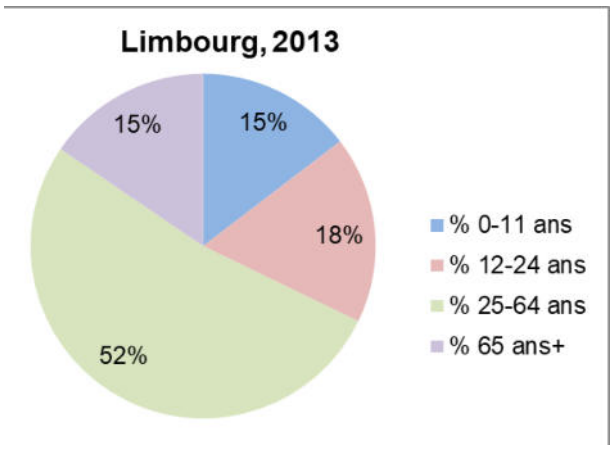

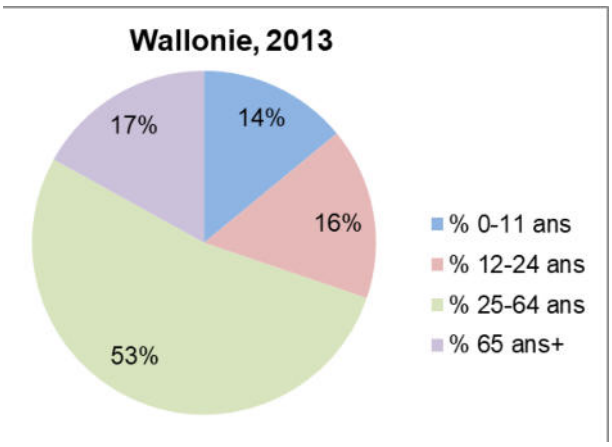

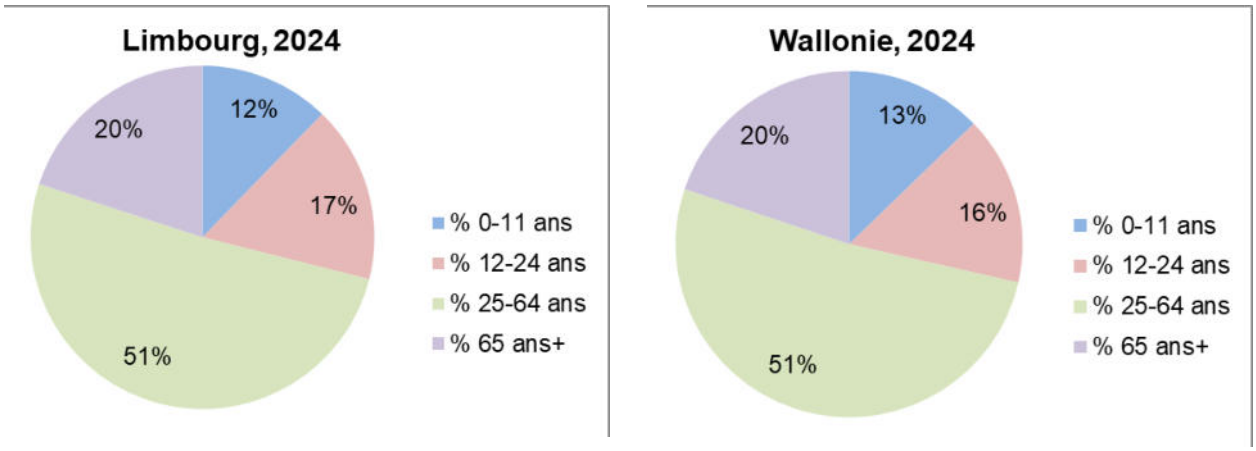

Figure 6.9 Proportions des groupes d'âges de la commune de Limbourg et de la Région wallonne (source : IWEPS, 2024)

En 2013, les jeunes Limbourgeois étaient proportionnellement plus nombreux que les jeunes Wallons et les personnes âgées moins nombreuses.

En 2024, la proportion des jeunes Limbourgeois a diminué pour atteindre celle des jeunes Wallons. Les proportions des adultes sont identiques. La population plus âgée a donc significativement augmenté. À Dolhain, cela est lié en partie avec l'agrandissement de la maison de repos Léon d'Andrimont, et la fermeture/réouverture du Domaine du Bel'Fays (liée aux inondations) est visible. Enfin, on remarque que ce sont les villageois de Goé et Hèvremont qui sont le plus vieillissants.

En 2013, l'âge moyen des Limbourgeois était de 39,6ans (ce qui était inférieur à l'âge moyen au niveau de la Wallonie, de la Province et de la plupart des communes voisines). En 2024, avec 42,2ans en moyenne, les Limbourgeois ont vieilli mais restent autant ou moins âgés que les autres entités.

6.1.6 Origine de la population

En **2024**, **261** personnes, soit 4,62% de la population limbourgeoise était d'origine étrangère. Seule la commune de Jalhay a une proportion moindre. Pour la Province, cette proportion atteint 11,**54**% et pour la Région wallonne, elle atteint 10,**97**%. Il y a donc très peu d'étrangers installés sur la commune et, parmi ceux-ci, seulement **62** personnes ne sont pas issues de l'Europe géographique ou Européenne. Cependant, le Plan de Cohésion Social de 2019 précise que la majeure partie de cette population étrangère se concentre dans un seul quartier.

Précisément, il y a **173** Européens (au sens de l'Union européenne des 27) : en majorité des Allemands, des Français, des Espagnols, des Italiens et des Hollandais. **26** Européens « géographiques » supplémentaires sont présents parmi lesquels des Ukrainiens **mais pas de manière significative**. Enfin, **62** étrangers hors Européens proviennent du reste du monde, parmi lesquels les Marocains sont les plus représentés.

6.1.7 Perspective de la population

En **2019**, le scénario est basé sur le travail de prospective réalisé par l'IWEPS qui estime que la commune de Limbourg comptera 6.414 habitants en 2033, soit une croissance annuelle de 32 personnes supplémentaires chaque année.

En **2024**, le scénario est basé sur le travail de prospective réalisé par le bureau fédéral du Plan à l'échelle de l'arrondissement de Verviers. D'ici 2071, la population totale de l'arrondissement devrait diminuer de 21.396 habitants.

6.2 Ménages

6.2.1 Nombre et taille des ménages

En **2024**, la commune comptait **2.401** ménages privés[9]. La taille moyenne des ménages privés (à la même date) était de **2,3** individus. Cette valeur est supérieure aux communes voisines de Welkenraedt et **Baelen** (**2,27**) et Verviers (**2,21**) ainsi qu'à celle de la Province (**2,19**) et de la Région wallonne (**2,23**) mais inférieure aux communes voisines de Dison (**2,43**) et Jalhay (**2,32**). **La taille moyenne des ménages privés est en diminution dans toutes les entités (entre 2019 et 2024).**

6.2.2 Evolution des ménages

Une nouvelle typologie a été mise en place en 2015, et on observe une lacune d'informations à partir de 2013. 2 résultats sont donc analysés :

- L'évolution entre 1991 et 2013 permet de dégager les grandes tendances de l'évolution du nombre et de la taille des ménages ;
- L'évolution à partir de 2013 suivant la nouvelle typologie (uniquement pour le nombre de ménages).

Dans un 1er temps, nous allons donc analyser l'évolution du nombre de ménages et du nombre d'individus par ménage entre 1991 et 2013 pour la commune de Limbourg comparativement aux autres entités.

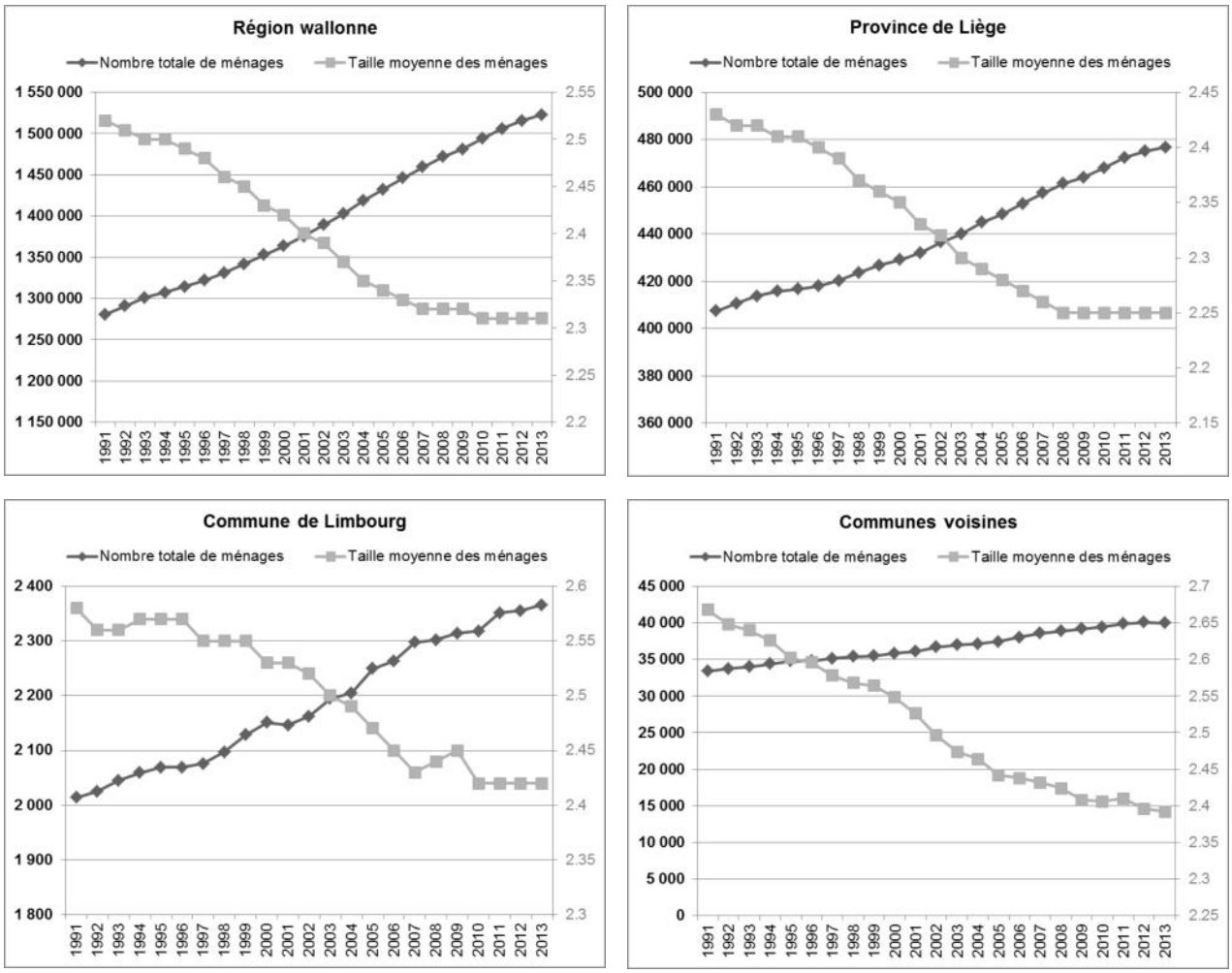

Figure 6.10 Evolution du nombre et de la taille des ménages entre 1991 et 2013 au niveau régional, provincial et communaux (source : CYTISE, 2020)

Les figures précédentes illustrent les faits suivants :

[9] On ne tient donc pas compte des ménages dits collectifs : les communautés religieuses, les maisons de repos, les orphelinats, les logements pour étudiants ou travailleurs, les institutions hospitalières et les prisons.

- Le nombre de ménages croît quasiment autant à Limbourg (augmentation de 17,5% entre 1991 et 2013) qu'en Province (17%) mais un peu moins qu'en Région (18,9%) et que dans les communes voisines (19,8%).
- Le nombre d'individus par ménage diminue à toutes les échelles. Il semble se stabiliser au niveau de la Région (à 2,31), de la Province (à 2,25) et de la commune de Limbourg (2,42), tandis que pour les communes voisines, il continue à décroître.
- Le nombre d'individus par ménage reste assez élevé à Limbourg (2,42) mais moins que dans les communes de Baelen (2,45) et Jalhay (2,51).

Si on compare la croissance du nombre de ménages avec celle de la population, sur la période 1991-2013, on remarque que les évolutions sont comparables : la commune de Limbourg est comparable à la Région et à la Province, les communes de Dison et Verviers connaissent des croissances plus faibles, les communes de Baelen, Jalhay et Welkenraedt, des croissances plus fortes. Les ménages ont en moyenne un taux de croissance deux fois plus élevés que celui de la population.

Entités administratives	Taux de croissance de la population entre 1991 et 2013	Taux de croissance du nombre de ménages entre 1991 et 2013
Région wallonne	9,4%	18,92%
Province de Liège	8,8%	17,04%
Baelen	28,6%	44,31%
Dison	8,0%	13,12%
Jalhay	33,8%	53,09%
Limbourg	**10,5%**	**17,48%**
Verviers	4,2%	14,37%
Welkenraedt	18,3%	36,87%

Tableau 6.2 Evolution des ménages (ancienne définition) et de la population entre 1991 et 2013 au niveau de la microrégion, de la Province et de la Région (source : CYTISE, Statbel, 2020)

Dans un 2ème temps, nous présentons les données les plus récentes, à partir de 2013.

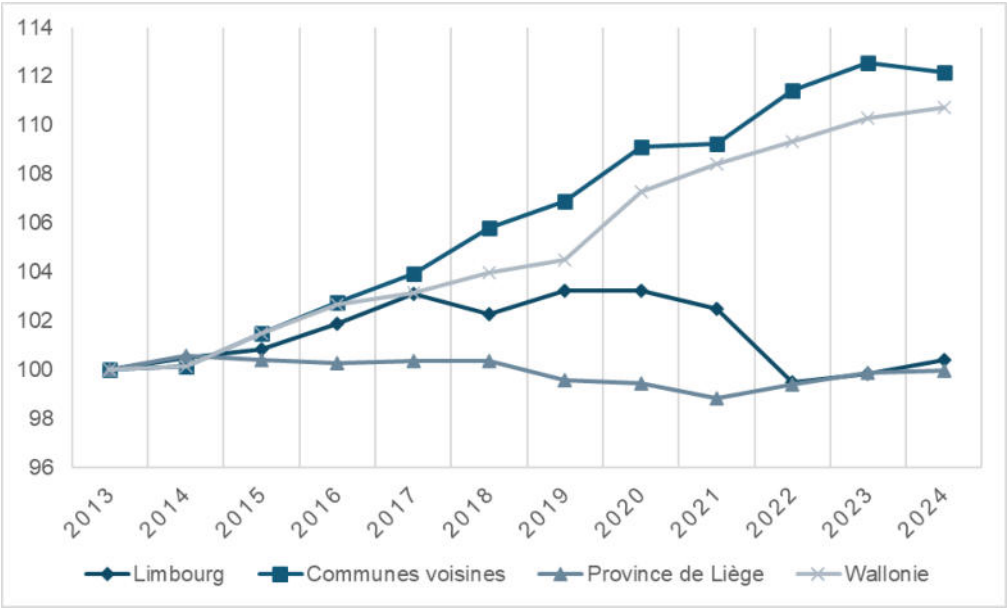

Figure 6.11 Evolution du nombre des ménages au niveau de la microrégion, de la Province et de la Région sur base 100 (source : **IWEPS, 2024**)

Sur les 10 dernières années, l'évolution est très différente. À Limbourg, globalement le nombre de ménage se maintient mais cela cache une légère augmentation entre 2013 et 2017 puis un pallier jusqu'en 2021 où les inondations ont engendré une baisse. Depuis le nombre de ménages reprogresse très légèrement. Au niveau des communes voisines et de la Wallonie, l'augmentation du nombre de ménages est forte malgré un arrêt au moment de la crise sanitaire pour les communes voisines. Au contraire, le nombre de ménages en Province de Liège est en légère diminution.

6.2.3 Structure des ménages

Les couples mariés (avec et sans enfants) ne représentent plus que **36**% de l'ensemble des ménages, suivis des ménages constitués d'une seule personne : **35**% de l'ensemble des ménages, proportion en augmentation. Les couples avec enfants (mariés ou non) ne représentent que 30% des ménages. Les familles monoparentales : 10% de l'ensemble des ménages, **sont, elles aussi, en augmentation**. Ainsi, la population de Limbourg garde de moins en moins une structure « traditionnelle ». Cela montre que cette population est soit plus jeune : célibataire et jeunes mariés sans enfants, soit plus âgée : veuf ou veuve et couples âgés dont les enfants ont formé un ménage distinct. Vu le vieillissement de la population constatée au chapitre précédent, la 2ème hypothèse semble la plus probable.

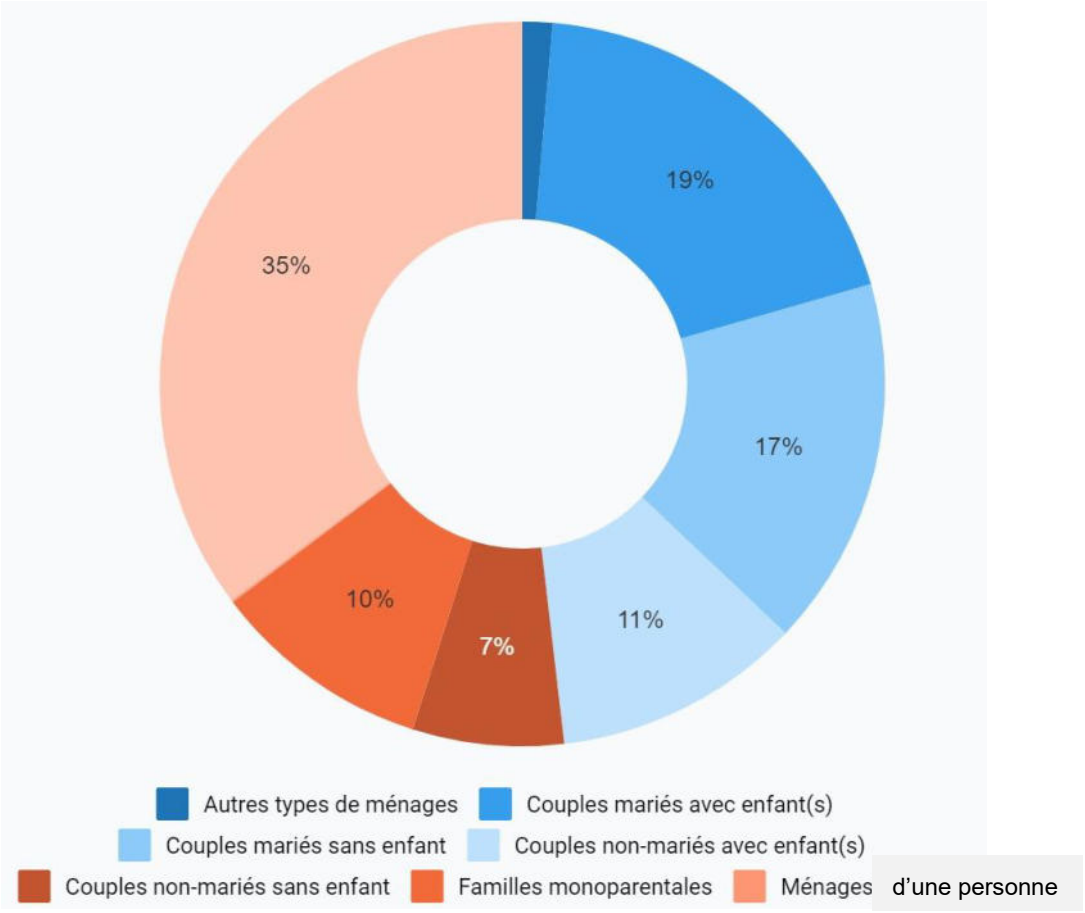

Figure 6.12 Répartition des types de ménages à l'échelle de la commune de Limbourg (source : Statbel, 2024)[10]

Si on compare la structure des ménages avec les autres entités, on observe que Limbourg a une structure sensiblement différente de celle des autres entités. En effet, il y a plus de couples mariés et moins de ménages d'une seule personne et de familles monoparentales qu'aux autres niveaux.

[10] Les autres types de ménages sont tous les cas non cités (par exemple trois personnes non apparentées vivant ensemble) ou bien les anomalies (par exemple un ménage composé exclusivement de mineurs).

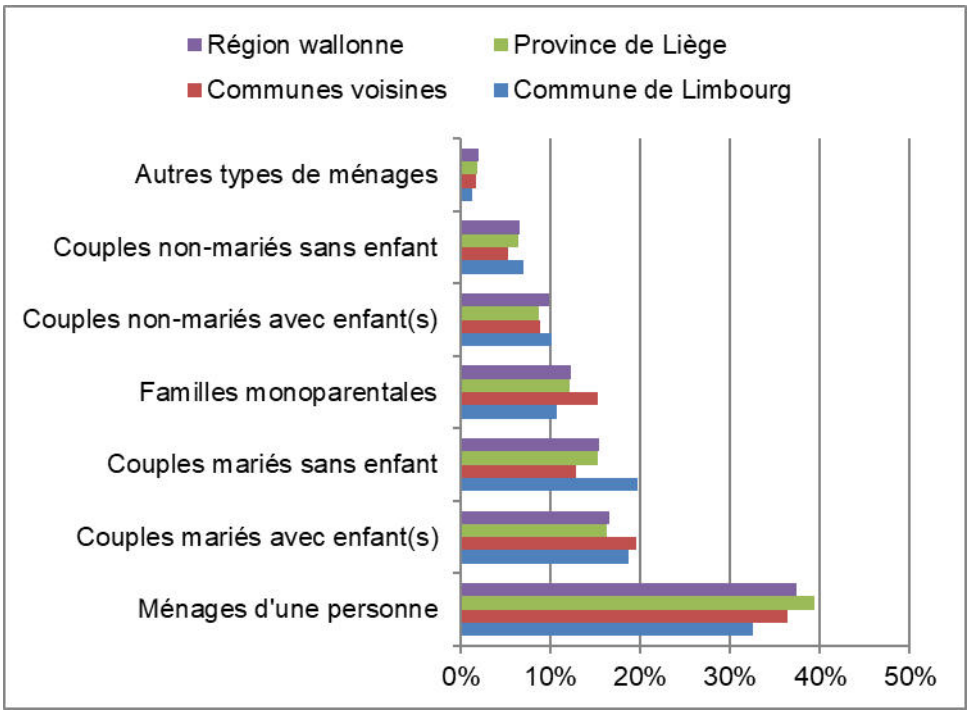

Figure 6.13 Représentation comparative des types de ménages avec les communes voisines et la Province et la Région (source : Statbel, 2024)

6.2.4 Perspective des ménages

En 2019, ce scénario est basé sur le travail de prospective réalisé par l'IWEPS. Sur base des données disponibles, l'IWEPS estime que la commune de Limbourg comptera 171 ménages supplémentaires d'ici 2033, soit un taux de croissance d'environ 11 ménages supplémentaires par an.

En 2024, le scénario est basé sur le travail de prospective réalisé par le bureau fédéral du Plan à l'échelle de l'arrondissement de Verviers. D'ici 2071, le nombre de ménages total de l'arrondissement devrait diminuer de 842 ménages.

6.3 Sources

- Administration communale
- Schéma de Développement Communal, 1995
- Plan Stratégique Transversal, 2019-2024
- IWEPS
- Statbel
- Cytise

7 Principales caractéristiques du logement et de la politique communale en la matière

7.1 Caractéristiques du logement au niveau communal

7.1.1 Nombre de bâtiments et de logements

Dans la commune de Limbourg, on dénombre **2.740** bâtiments abritant **2.750** logements en **2023**. Cela montre qu'il y a peu d'habitations comportant plusieurs logements, et donc majoritairement des habitations unifamiliales. **Ces nombres sont en augmentation légère et ce malgré les inondations de 2021**.

7.1.2 Type de bâtiments

En ce qui concerne le type d'habitat, la commune de Limbourg est composée d'un habitat principalement fermé **(32,2**%) et ce dans une proportion plus importante que dans toutes les autres entités, notamment dans les communes voisines. Cela est sensiblement différent des communes (semi)rurales où l'habitat ouvert domine largement.

La proportion de maisons isolées (type ouvert) est ensuite la plus importante (**29**%) et semblable aux proportions régionale (**29,6**%) et provinciale (**26,3**%) mais inférieure à celle des communes voisines (**32,6**%).

La proportion d'appartements (11,4%) est la moins importante et inférieure aux proportions wallonnes (15,8%), provinciale (18,3%) et des communes voisines (**20,6**%) **où elle a significativement augmenté**.

Pour les autres types d'habitat (type demi-fermé, maison de commerce et autres), les proportions sont assez semblables.

On peut cependant nuancer ces résultats : la commune de Limbourg représente une situation intermédiaire entre les communes (semi)rurales de Baelen, Jalhay et Welkenraedt (qui ont peu d'habitat fermé et d'appartements) et celles de Verviers et Dison (qui ne sont pas des communes (semi) rurales et ont peu de maison de type ouvert).

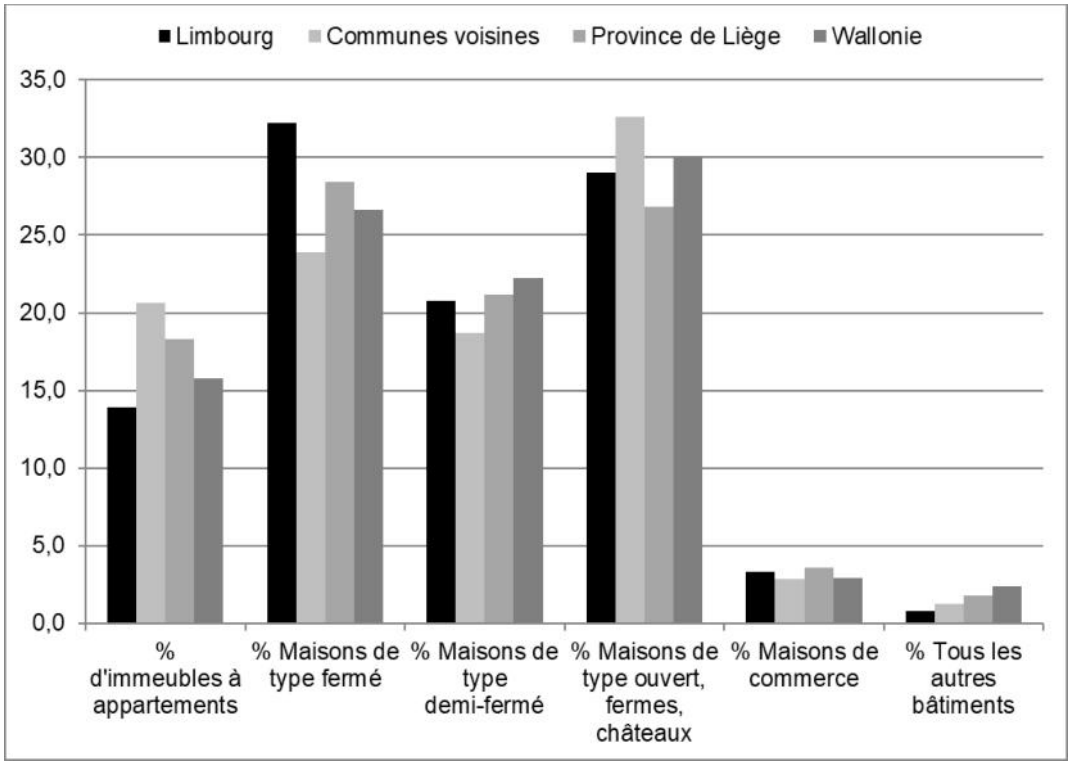

Figure 7.1 Proportion du type de logements en 2019 (source : IWEPS, 2020)

Si on analyse l'évolution depuis 1994, on constate que la proportion d'immeubles à appartements est celle qui a le plus augmenté, notamment en 2012 et surtout entre **2017 et 2019**. Ce constat va vers la volonté actuelle

des autorités politiques régionales de densifier l'habitat en milieu rural. Sur la même période, la proportion des maisons de type fermé a diminué tandis que celle des maisons de type ouvert a légèrement augmenté.

7.1.3 Age des bâtiments

En ce qui concerne l'âge des bâtiments, on peut souligner que 34,3% et 11,6% ont été construits respectivement avant 1900 et entre 1900 et 1918, ce qui est supérieur à toutes les autres entités. Les bâtiments de la commune sont donc significativement plus anciens que dans les autres entités.

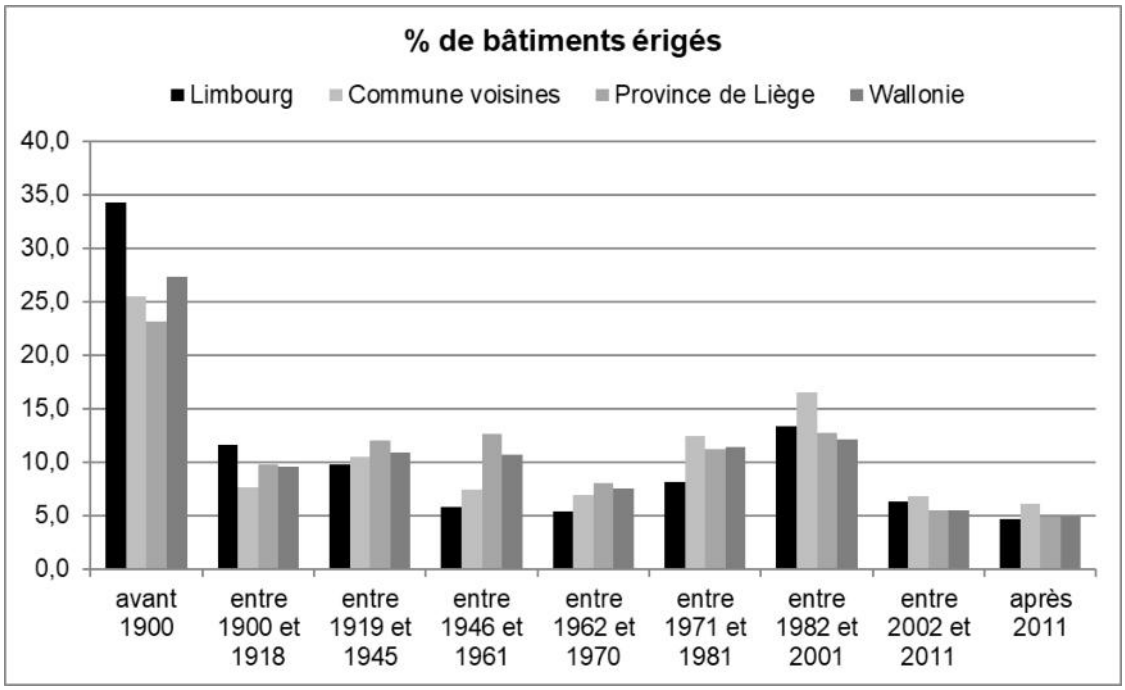

Figure 7.2 Age des logements en **2023** (source : IWEPS, **2024**)

7.1.4 Surface des bâtiments

Dans la commune de Limbourg, 47% des logements ont une superficie supérieure à 104 m². Cette proportion moyenne indique la position intermédiaire du territoire de Limbourg entre les communes plus rurales de Baelen, Welkenraedt et surtout Jalhay (qui ont plus de maisons sur de grandes parcelles), et les communes de Dison et Verviers qui ont plus de maisons sur des parcelles plus petites. **Ces chiffres et conclusions sont identiques en 2023.**

% de bâtiments ayant une superficie bâtie au sol	<45m²	de 45 à 64 m²	de 65 à 104 m²	>104m²
Baelen	2.3%	8.9%	31.1%	57.7%
Dison	5.5%	25.8%	38.4%	30.3%
Jalhay	1.2%	3.1%	18.1%	77.7%
Limbourg	**2.9%**	**14.7%**	**35.7%**	**46.8%**
Verviers	4.1%	22.2%	41.0%	32.6%
Welkenraedt	1.2%	10.5%	37.6%	50.7%
Province de Liège	4.6%	15.3%	34.0%	46.1%
Wallonie	3.2%	12.0%	33.0%	51.8%

Tableau 7.1 Part des bâtiments selon la superficie au sol en 2019 (source : Statbel, 2020)

7.1.5 Logement public

7.1.5.1 Acteurs et description du logement public sur le territoire communal

Différents acteurs en matière de logements publics sont actifs sur la commune de Limbourg :

- La Ville de Limbourg a un service logement dirigé par un conseiller dont le rôle est d'élaborer le programme d'actions en matière de logement. Il renseigne les locataires et les propriétaires sur toutes questions relatives au logement. Il coordonne les contacts entre les différents partenaires (agence immobilière sociale Logéo, société de logements de service public Logivesdre, CPAS…).

Il suit la procédure administrative en matière d'enquêtes de salubrité. Il devrait mettre en œuvre la taxe sur les immeubles inoccupés. Il suit également le volet logement du Plan de Cohésion Sociale. Le service logement identifie une problématique de logements insalubres et/ou surpeuplés.

La Ville est propriétaire de 24 logements dont 12 sont gérés par l'AIS Logeo et 3 par le CPAS comme logement de transit collectif pour 7 personnes (3 unités).

- Le CPAS de Limbourg propose différentes aides en lien avec le logement pour les plus démunis (caution locative, allocation de chauffage, service énergie). Le CPAS possède également 2 Initiative Locale d'Accueil (hébergement subsidié par Fedasil) pour les demandeurs d'asile et gère le logement de transit de la Ville composé de 3 unités distinctes pour 7 personnes.
- La Société Wallonne du Logement assure pour le compte du Gouvernement wallon la tutelle, le conseil et l'assistance technique, financière, administrative des sociétés de logement de service public. Elle se décline en 64 Sociétés de Logement de Service Public (SLSP).

Sur la commune de Limbourg, la SLSP est la scrl Logivesdre, créée en 1921, et dont le territoire correspond à huit communes de l'arrondissement de Verviers à savoir : Verviers, Dison, Herve, Spa, Theux, Jalhay et Limbourg.

Avant les inondations, sur la commune de Limbourg, Logivesdre était propriétaire de 42 logements publics construits dans les années 1986-1988. Les opérations immobilières sont réalisées au travers des programmes d'ancrage communaux (via des subsides) et des prêts consentis par la SWL. En 2019, les 42 logements ont bénéficié de rénovations portant sur le chauffage et la ventilation et 5 d'entre elles de rénovations supplémentaires portant sur la stabilisation du sol.

En 2021, toutes les maisons ont été touchées par les inondations et il a été préconisé de ne pas reconstruire à cet endroit. En 2024, la Commune a racheté les terrains afin de lever anticipativement le bail emphytéotique de Logivesdre. Logivesdre n'est plus propriétaire et gestionnaire que de 2 logements sociaux.

- L'AIS de Verviers ou Logéo est une asbl active depuis 1997, agréée et subsidiée par la Région Wallonne. Elle a pour mission de jouer un rôle d'intermédiaire entre des propriétaires (privés ou publics) et des candidats locataires. Elle ne possède donc pas de logement mais en gère environ 400. Elle joue ce rôle afin de faciliter l'accès à un logement salubre à des ménages ou personnes à revenus modestes ou précaires, pour un prix modéré. En **2024**, Logeo gère **50** logements sur le territoire limbourgeois dont 17 nouveaux depuis 2015.

Limbourg est un territoire sur lequel Logeo mène de nombreux projets et partenariats : proportionnellement à la taille de la commune, Logeo est très active : construction de 8 logements mis en location en 2020, 2 logements en rénovation via un financement du Fonds du Logement Wallon finalisés. En termes de promotion, 2 publications ont été reprises dans le bulletin communal et une séance d'information à destination des propriétaires de logements a eu lieu sur Limbourg.

- Le relais urbain verviétois, rejoint en avril 2013 par le CPAS, est un réseau de services publics et d'associations privées qui s'allient pour réaliser des actions concrètes en faveur des plus fragilisés. Le passage de l'hébergement vers le logement (Interface logement) représente une de ces actions.
- **Habitat InVesdre**

Coopérative et entreprise sociale immobilière créée en 2015, Habitat Invesdre SCES est propriétaire de 6 bâtiments dans la région comptant 11 logements et détient des droits sur deux biens en rénovation, comme celui de Dolhain. Inondé en 2021, un logement de 3 chambres a été rénové en partenariat avec la Ville de Limbourg, le Fonds du Logement de Wallonie et l'AIS Logéo.

En 2018, le centre d'études en habitat durable a mis sur pied un schéma de développement régional du logement public qui identifie les 92 communes où il serait pertinent de créer du logement public d'ici 2030, en tenant compte des pôles d'emploi et des services. Sur la commune de Limbourg 15 logements sociaux serait à créer. Les projets en cours en 2020 devaient permettre de réaliser cet objectif.

Type de logement	Nombre	Propriétaire	Gestionnaire
Logement social	9	Ville de Limbourg	Ville de Limbourg
Logement social	12	Ville de Limbourg	AIS Logeo
Logement de transit	3	Ville de Limbourg	CPAS
Initiative Locale d'Accueil	2	CPAS	Fedasil
Logement social	2	SLSP Logivesdre	SLSP Logivesdre
Logements publics	38	Privés	AIS Logeo
Logement social	1	Ville (bail emphytéotique à Habitat InVesdre)	AIS Logeo
Logement de transit en projet	*2 (Preventorium)*	*CPAS*	*AIS Logeo*
Logements publics en projet	*17 (Preventorium)*	*Ville (10)* *CPAS (7)*	*AIS Logeo*
Logements publics en projet	*11 (Perspective)*	*CPAS*	*AIS Logeo*
Total	**67**		

Tableau 7.2 Liste des logements sociaux (source : Administration communale, 2025 et IWEPS 2025)

Comme dans la plupart des communes rurales, le nombre de logements publics sur le territoire n'atteint pas le quota actuel des 10% qui permettrait d'augmenter le montant reçu du fonds des communes. En 2019, le logement public représentait 96 logements soit 3,6% des logements du territoire limbourgeois. **En 2024, le logement public représentait 67 logements soit 2,4% des logements du territoire. Les logements en projet devraient permettre de retrouver le niveau d'avant les inondations.**

7.1.5.2 Lotissement d'initiative public

Depuis la création du quartier du Moulin à la fin des années 80, aucun lotissement d'initiative public n'a été construit sur le territoire communal.

7.1.6 Logements inoccupés

Une taxe existe depuis 2008 (règlement adopté au Conseil communal du 8/11/2012) mais n'est pas appliquée. Selon le plan d'ancrage 2014-2016, il y avait 40 logements inoccupés en 2009 et 2010, 87 en 2011 et 110 en 2012, dont respectivement 2, 2, 3 et 4 bâtiments publics.

7.2 Politique et programme communaux en matière de logement

La dernière déclaration de politique communale spécifique au logement date de 2013. Cette thématique correspond à l'axe 5 de la déclaration de politique générale de 2012 :

- « Lutter contre les marchands de sommeil ;

- Rendre plus visible et développer le Service Communal du Logement déjà existant ;

- Amplifier l'action de la commune visant à identifier les logements insalubres et surpeuplés, par une coordination entre les services de police, de la population, de l'urbanisme et du CPAS ;

- Veiller, à travers le permis d'urbanisme, à éviter la division d'immeubles en trop petites cellules ;

- Renforcer les contrôles de salubrité afin de sanctionner, par des amendes administratives et par un arrêté d'in habitabilité ou d'obligation de travaux, les propriétaires qui ne respectent pas les critères d'hygiène et de salubrité ;

- Veiller à ce que les programmes de construction et de rénovation de logements intègrent des normes de haute performance énergétique, en octroyant des primes ;

- Intensifier la collaboration avec l'AIS (agence immobilière sociale) ;

- Insister auprès des autorités compétentes pour un changement de la législation actuelle relative à l'attribution des logements sociaux. »

La déclaration de politique du logement pour la législature 2013-2018 insiste sur la rénovation des logements dans le centre de Dolhain en l'incluant dans l'amélioration globale de l'image du centre-ville et donc des espaces publics. Les autres points concernent la lutte contre les logements insalubres, l'optimisation des bâtiments publics (dont une partie pourrait être affecté au logement public), la collaboration avec Logeo, Logivesdre, le CPAS et le PCS, la politique générale d'urbanisme sur la commune et l'accès au logement.

Le premier programme d'actions en matière de logement date de 2009-2010 : 4 logements communaux ont été rénovés et pris en gestion par Logéo. Lors du programme 2012-2013, 10 logements ont été pris en gestion par Logeo dont 3 appartenant à la Ville. Le dernier programme d'actions en matière de logement est celui de 2014-2016 : rénovation de 2 logements sociaux pour Logivesdre, création de 3 unités indépendantes dans le logement de transit pour la Ville et prise en gestion de 15 logements par Logeo.

7.3 Besoins futurs en logement

Il semble que l'offre de logements pour les jeunes ne répond pas à la demande. De plus, certains immeubles de type commercial restent fermés et sont difficilement transformables. Enfin il resterait peu de terrains à bâtir (personnes ressources, 2019).

Théoriquement, le potentiel foncier - c'est-à-dire l'ensemble des terrains urbanisables en zone d'habitat – représente encore **31**% des zones d'habitat et d'habitat à caractère rural au plan de secteur, cette surface (correspondant à **78**ha) étant un maximum. Sur base des densités préconisées[11] par le SDC, on estime une moyenne à 12 logements/ha, cette réserve pourrait permettre la création d'environ **940** logements supplémentaires (toujours en théorie) ce qui semble représenté une réserve suffisante.

Cependant, les inondations de 2021 ont montré qu'une partie importante de la zone d'habitat n'est plus à considérer comme constructible. Or c'est à Dolhain, là où les risques sont les plus importants que la disponibilité foncière, déjà parmi les plus faibles du territoire, **s'est encore réduite.**

Le SDC de Limbourg (priorité 2 option 2 : Accueillir une population diversifiée) explique la nécessité de mixité sociale en créant une offre variée de logements pouvant répondre aux besoins de toute la population. En effet, en **2024**, la demande concerne à la fois des logements de petite taille **mais aussi des logements pour des familles nombreuses** ; et si possible jouissant d'une bonne localisation à proximité des commerces et services.

7.4 Prix de l'immobilier

Ce paragraphe se base sur les données chiffrées du SPF économie (Statbel). Cependant, ces chiffres peuvent être nuancés par d'autres, notamment l'analyse de la Compagnie des notaires de la Province du Liège (qui présente annuellement les grandes évolutions du marché immobilier en situant le contexte économique dans lequel il a évolué). Les conclusions seront donc complétées avec les tendances dégagées par l'analyse notariale.

[11] Au centre de Dolhain = 18 logements par hectare qui diminuent à « entre 10 et 15 » en s'éloignant du centre. Dans les autres villages elle est comprise entre 5 et 8 logements à l'hectare et dans les zones résidentielles entre 4 et 10.

7.4.1 Maisons

En **2023**, le prix médian[12] d'une maison dans la commune de Limbourg est de **192.000**€. Ce prix est **inférieur à toutes les autres entités** sauf Dison. **L'impact des inondations sur le prix de l'immobilier est net car on observe une forte diminution du prix des maisons en 2022 (pour un nombre de transactions similaire) et même si l'augmentation de 2023 est forte, elle ne « rattrape » pas les niveaux des autres entités.**

Entre 2010 et 2018, le prix médian d'une maison limbourgeoise a augmenté de 29% ce qui est supérieur aux autres entités excepté la commune de Jalhay.

Entre 1973 et 2017, le prix moyen d'une habitation limbourgeoise a été multiplié par 17 soit beaucoup plus que pour la Région (x12) et la Province (x13) et que toutes les communes voisines (entre 12 et 16). Ce prix moyen atteint 152.900€ en 2017 ce qui est le plus faible prix excepté celui de Dison.

Prix médian par habitation (sauf appartements)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
BAELEN	182.500	173.000	156.250	175.000	185.000	158.000	170.000	170.000	180.000	200.000
DISON	130.000	129.000	133.000	122.500	130.000	131.000	137.500	145.000	145.000	150.000
JALHAY	197.500	202.000	225.000	230.000	205.000	197.500	242.000	225.000	270.500	270.000
LIMBOURG	**130.000**	**126.000**	**147.000**	**130.000**	**135.000**	**162.500**	**131.000**	**150.000**	**151.000**	**167.500**
VERVIERS	145.500	149.000	150.000	150.000	151.500	150.000	150.000	150.000	165.000	158.000
WELKENRAEDT	175.000	164.500	180.000	175.000	195.000	180.000	190.000	187.500	177.000	200.000
PROVINCE DE LIEGE	135.000	140.000	145.000	145.000	147.000	150.000	150.000	156.000	160.000	170.000
REGION WALLONNE	140.000	145.000	147.000	150.000	149.500	150.000	154.000	157.000	162.000	170.000

Tableau 7.3 Prix median de vente de maisons sur la commune de Limbourg, dans les communes voisines, au niveau de la Province et de la Région (source : Statbel, 2020)

En **2019**, l'analyse notariale indiquant que la commune de Limbourg avait la croissance la plus constante de ces dernières années. Elle était la commune la plus chère du bassin industriel de Verviers auquel la rattache les notaires. **En 2023, le prix médian est parmi les plus faible de l'arrondissement malgré une des plus fortes hausses annuelles.**

7.4.2 Appartements

Aucune donnée n'est disponible au niveau communal ni au SPF Economie ni chez les notaires (pas assez de transactions sur la commune). En Province de Liège, le prix médian d'un appartement en **2023** atteint **170.000**€ ce qui est inférieur à la Wallonie et à l'arrondissement de Verviers (**180.000**€). L'analyse notariale a les mêmes conclusions.

7.4.3 Terrains à bâtir

Les terrains à bâtir de la Province de Liège (environ 91.000€) sont parmi les plus faibles de la Wallonie.

7.4.4 Conclusions

De manière générale, le prix de l'immobilier à Limbourg a chuté suite aux inondations.

7.5 Permis d'urbanisme

Entre 1996 et 2023, 766 permis d'urbanisme résidentiel ont été délivrés sur la commune, presque 55% en rénovation et 45% en construction. Depuis 2001, le nombre de permis d'urbanisme délivré pour rénovation est supérieur à ceux délivrés pour construction (excepté pour l'année 2006). **Cette tendance est conservée entre 2019 et 2023.**

[12] prix par rapport auquel 50% des transactions sont moins chères et 50% plus chères. L'influence des valeurs extrêmes sur cet outil de mesure est minime voire inexistante : la médiane ne change pas ou à peine si une valeur extrême est ajoutée ou supprimée du calcul (contrairement à la moyenne). Le prix médian est donc un outil de mesure plus stable que le prix moyen (selon Statbel, 2020)

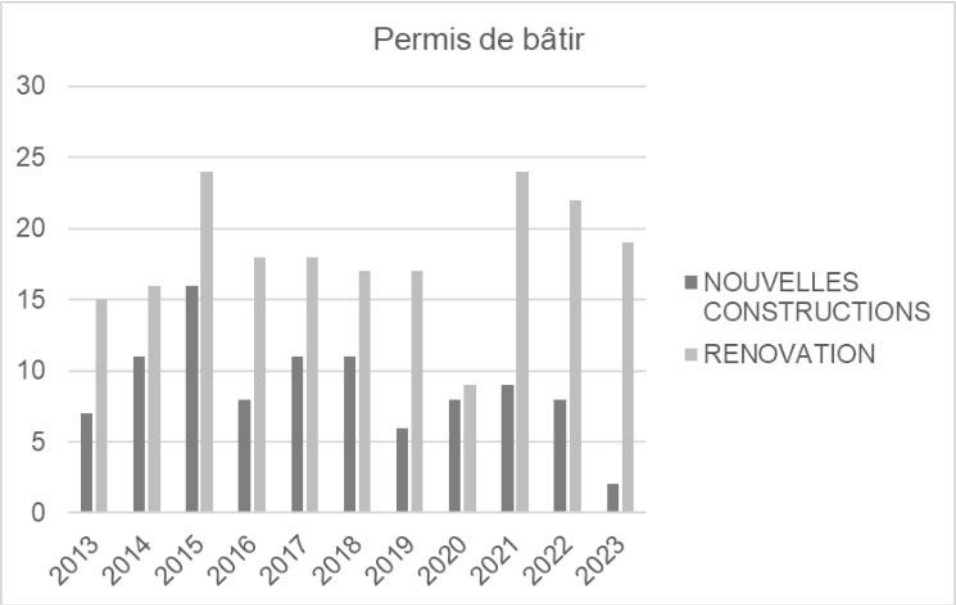

Figure 7.3 Evolution de la répartition des permis sur la commune (source : Statbel, 2024)

Depuis 2009 et plus précisément par village, c'est logiquement à Dolhain-Limbourg où a été délivré le plus de permis d'urbanisme en relation avec le plan de secteur et la densité existante (+/-56%) puis à Bilstain (+/-33% et à Goé-Hèvremont (+/-12%). Il est remarquable qu'un nombre significatif de permis d'urbanisme concerne la réalisation d'un second (voire plus) logement dans une habitation existante, un bâtiment de ferme ou un ancien bâtiment industriel.

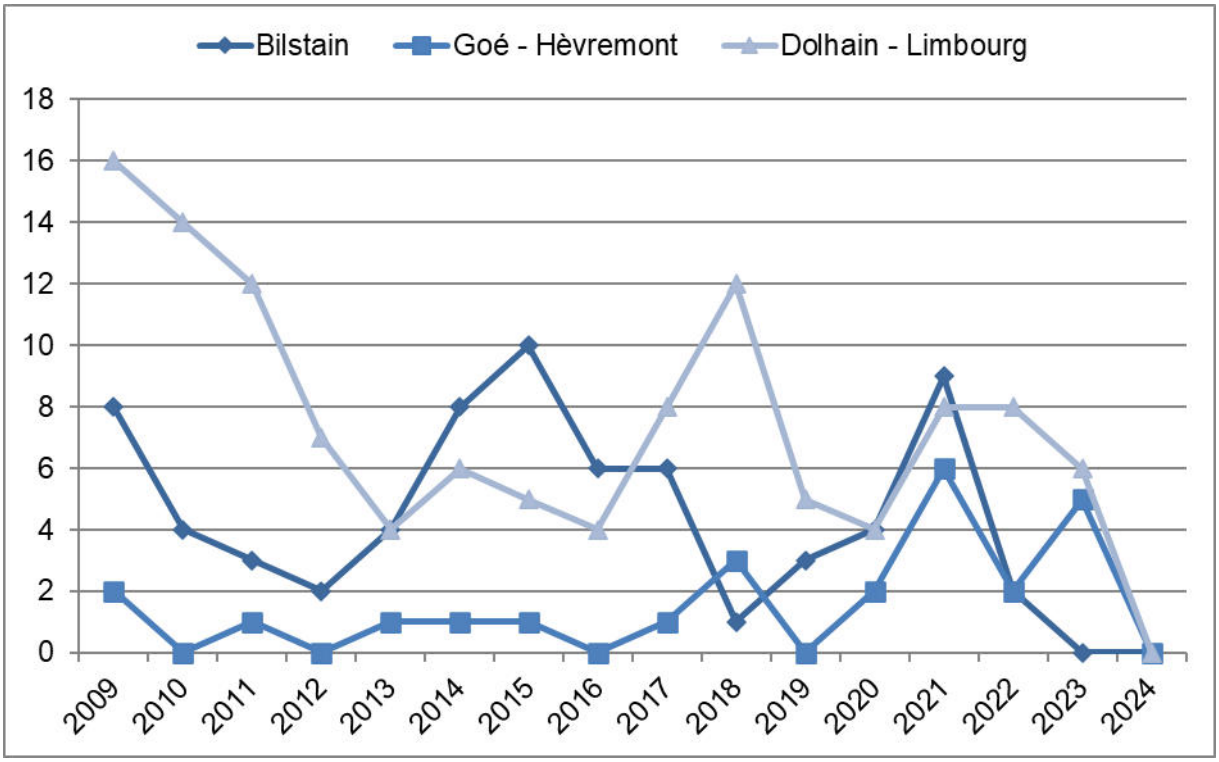

Figure 7.4 Evolution de la répartition des permis de construire pour une habitation par ancienne commune (source : Administration communale, 2025)

7.6 Sources

- Administration communale (notamment le CPAS)
- Schéma de Développement Communal, 1994
- Plan Stratégique Transversal, 2019-2024
- Site internet de l'administration communale de Limbourg
- IWEPS
- Terrain JML
- Société Wallonne du Logement
- Nos Cités
- Statbel
- Analyse du marché immobilier, années 2018 – Compagnie des notaires de Liège

8 Indicateurs socio-économiques de la commune

8.1 Population active

La « population active » représente la partie de la population totale en âge de travailler (les 15-64 ans) qui travaille (personnes sous contrat d'emploi ou de travail, indépendant…) ou qui souhaite travailler (les demandeurs d'emploi). Le taux d'activité est le rapport entre cette population active et la population en âge de travailler. Le taux d'emploi est le rapport entre la population active qui travaille et la population en âge de travailler. Le taux de chômage correspond à la part de la population active qui est inoccupée.

Entités administratives	Taux d'activité administratif des 15-64 ans en %	Taux d'emploi administratif des 15-64 ans en %	Taux de chômage administratif des 15-64 ans en %
Limbourg	**75,7**	**68,2**	**10,0**
Baelen	78,3	72,2	7,7
Dison	64,0	50,5	21,1
Jalhay	78,7	73,5	6,6
Verviers	67,4	53,3	20,9
Welkenraedt	72,0	66,0	8,4
Province de Liège	71,1	61,6	13,4
Wallonie	70,4	61,6	12,4

Tableau 8.1 Taux d'activité, d'emploi et de chômage en 2022 (source : IWEPS, 2024)

Le tableau précédent fait état des constats suivants :

- Le taux d'activité à Limbourg (75,7%) est plus élevé que le taux régional (70,4%), provincial (71,1%) et que ceux des communes voisines sauf Baelen et Jalhay.
- Le taux de chômage à Limbourg (10%) suit la même tendance : il est plus faible que le taux régional (12,4%), provincial (13,4%) et que les communes voisines sauf Baelen, Jalhay et Welkenraedt.

8.2 Indépendants

En 2022, la commune de Limbourg compte 579 indépendants toutes catégories confondues (activité principale, activité complémentaire et actifs après l'âge de la pension).

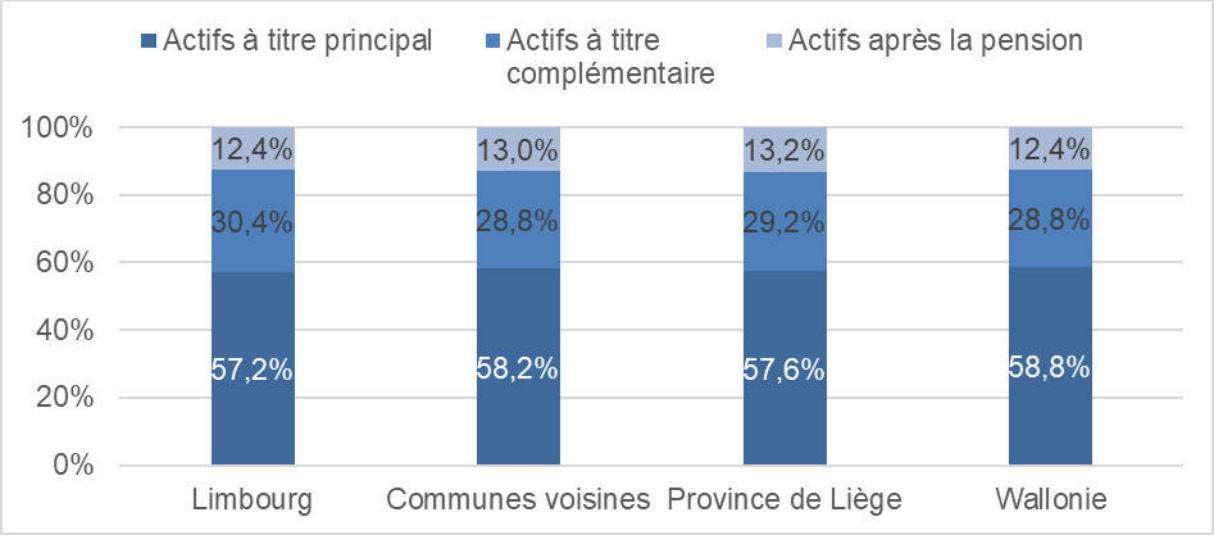

Figure 8.1 Répartition des indépendants par catégorie en 2022 (source : IWEPS, 2024)

En termes de catégories d'indépendants (activité principale, activité complémentaire et actifs après l'âge de la pension), toutes les entités sont sensiblement semblables et évoluent de la même manière. **Les indépendants à titre complémentaire ou après la pension sont en augmentation.**

En matière d'évolution du nombre d'indépendants, la commune de Limbourg connaît une forte augmentation semblable à celle de la Région et plus forte qu'une partie des autres entités. Seuls les indépendants des communes voisines de Baelen, Dison et Welkenraedt ont eu une évolution plus grande. Cependant, cette croissance semble se ralentir et être rejointe par les autres entités.

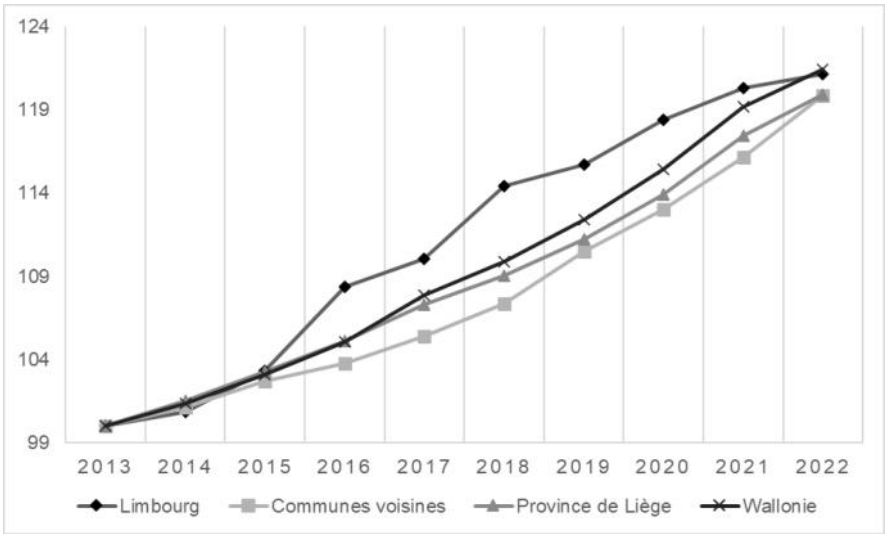

Figure 8.2 Evolution du nombre d'indépendants **sur base 100** (source : IWEPS, **2024**)

8.3 Salariés

8.3.1 Nombre de salariés

En **2022**, **2.083** travailleurs salariés résident dans la commune de Limbourg (**2.081 en 2023**).

Le nombre de salariés, après avoir fortement augmenté **jusqu'en 2017, diminue ou n'augmente que faiblement. Sur les 10 dernières années, c'est à Limbourg que la croissance est la plus faible. Au niveau des autres entités, on observe une plus forte augmentation seulement ralentie pendant la crise sanitaire.**

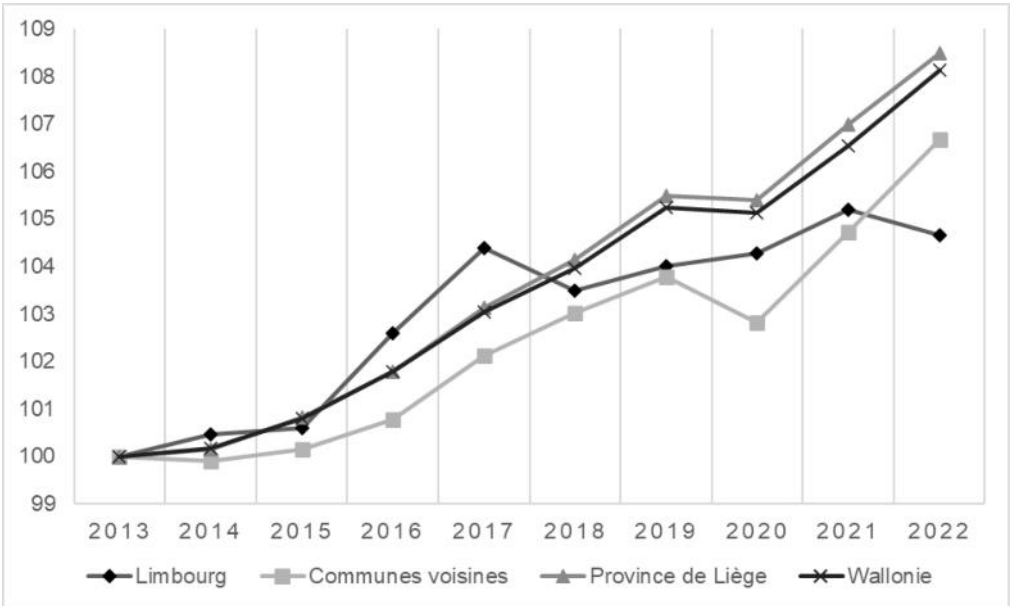

Figure 8.3 Evolution du nombre de salariés **sur base 100** (source : IWEPS, **2024**)

8.3.2 Nombre d'établissements[13]

En **2022**, **122** établissements sont établis sur la commune de Limbourg, 82 ayant moins de 4 salariés.



Figure 8.4 Entrée de l'entreprise Corman (source : FRW, 2019)

Seule l'entreprise Corman emploie plus de 100 salariés (environ 400). C'est le plus gros employeur de la commune et ce, pour différents profils.

3 établissements ont entre 50 et 99 salariés dont Polyform et l'Administration communale. 8 établissements ont entre 20 et 49 salariés dont Envemat (pour le site de Goé).



Figure 8.5 Carrière Lambrighs (source : FRW, 2019)



Figure 8.6 Scierie Carnol (source : FRW, 2019)

Les carrières Lambrighs à Dolhain, la scierie B. Carnol à Goé et Béton Manufacturé de la Vesdre font partie des 12 établissements ayant de 10 à 19 employés. Enfin, 16 établissements emploient 5 à 9 personnes.

En 2022, seulement 8 établissements sur les 129 listés par la Ville avaient fermés définitivement ou déménagés suite aux inondations.

8.3.3 Déplacements des travailleurs salariés

En **2022**, **2.083** salariés résident sur le territoire limbourgeois mais seuls **1.259** postes de travail salarié existent sur le territoire. Il semble donc évident que des salariés Limbourgeois doivent aller travailler en dehors de leur commune. **Cette analyse n'a pas évolué depuis 2018 et donc les données n'ont pas été actualisées.**

8.3.3.1 Lieux de travail des salariés limbourgeois

Selon les données de l'ONSS en 2018 (ne reprenant donc pas les salariés travaillant à l'étranger) : 2.127 Limbourgeois salariés travaillent en Belgique : 14% travaillent sur leur commune, et 34,5% travaillent dans les communes voisines (en grande partie à Verviers et au zoning des Plénesses : communes de Dison, Thimister-Clermont et Welkenraedt). Les autres salariés travaillent à Eupen et Liège (plus de 8% chacune) et dans une moindre mesure à Herve (5,4%) puis 8 communes (de la région proche) accueillent entre 20 et 100 salariés, 87 autres communes accueillant chacune moins de 20 salariés. Ce classement est le même que celui effectué par la CPDT en 2011.

[13] Un établissement est une unité d'exploitation ou de production localisée géographiquement, individualisée mais dépendant juridiquement d'une entreprise.

Lieu de travail	Nombre de salariés	Proportion de salariés		
Limbourg	**299**	**14,1%**		
Baelen	51	2,4%	**Communes voisines**	**734**
Dison	67	3,1%		
Jalhay	23	1,1%		**34,5%**
Verviers	460	21,6%		
Welkenraedt	133	6,3%		
Eupen	178	8,4%		
Liège	173	8,1%		
Herve	115	5,4%		
Thimister-Clermont	86	4,0%		
Herstal	61	2,9%		
Aubel	36	1,7%		
Spa	32	1,5%		
Lontzen	29	1,4%		
Raeren	24	1,1%		
Malmedy	21	1,0%		
Seraing	21	1,0%		
Autres communes belges	318	15,0%		
Total	**2.127**			

Tableau 8.2 Répartition des salariés par principaux lieux de travail au 4ème trimestre 2018 (source : ONSS, 2020)

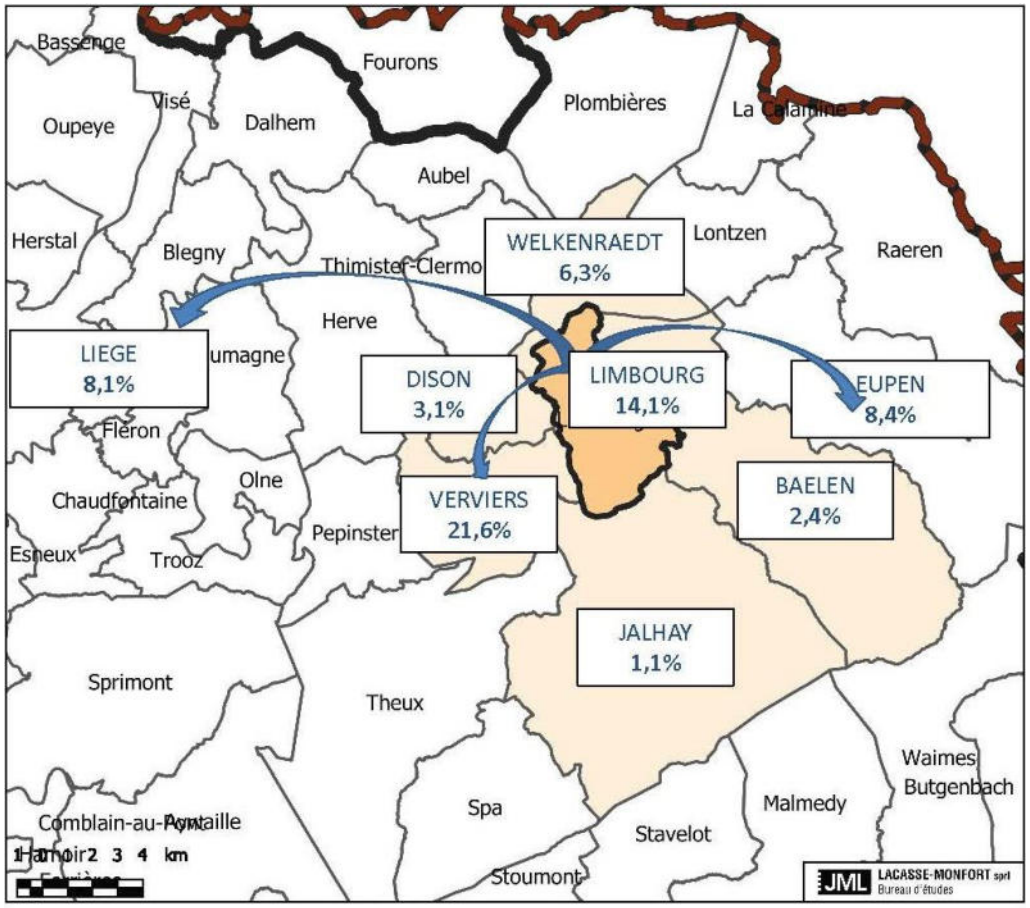

Figure 8.7 Déplacements des travailleurs salariés Limbourgeois en 2018 (source : ONSS, JML, 2020)

8.3.3.2 Lieux de résidence des postes de travail limbourgeois

Selon les données de l'ONSS en 2018 : 1.225 postes de travail salariés existent à Limbourg : environ ¼ sont occupés par des Limbourgeois, plus de 41% sont occupés par les habitants des communes voisines (dont la

moitié de Verviers). Les autres salariés vivent à Herve, Theux, Pepinster et Spa et les autres salariés vivent dans 64 communes différentes.

Lieux de domicile	Nombre de salariés	Proportion de salariés		
Limbourg	299	**24,4%**		
Baelen	67	5,5%	**Communes voisines**	**507**
Dison	74	6,0%		
Jalhay	68	5,6%		
Verviers	235	19,2%		**41,4%**
Welkenraedt	63	5,1%		
Herve	45	3,7%		
Theux	35	2,9%		
Pepinster	26	2,1%		
Spa	26	2,1%		
Thimister-Clermont	23	1,9%		
Plombières	21	1,7%		
Liège	20	1,6%		
Autres communes belges	223	18,2%		
Total	1.225			

Tableau 8.3 Répartition des salariés par principaux lieux de domicile au 4ème trimestre 2018 (source : ONSS, 2020)

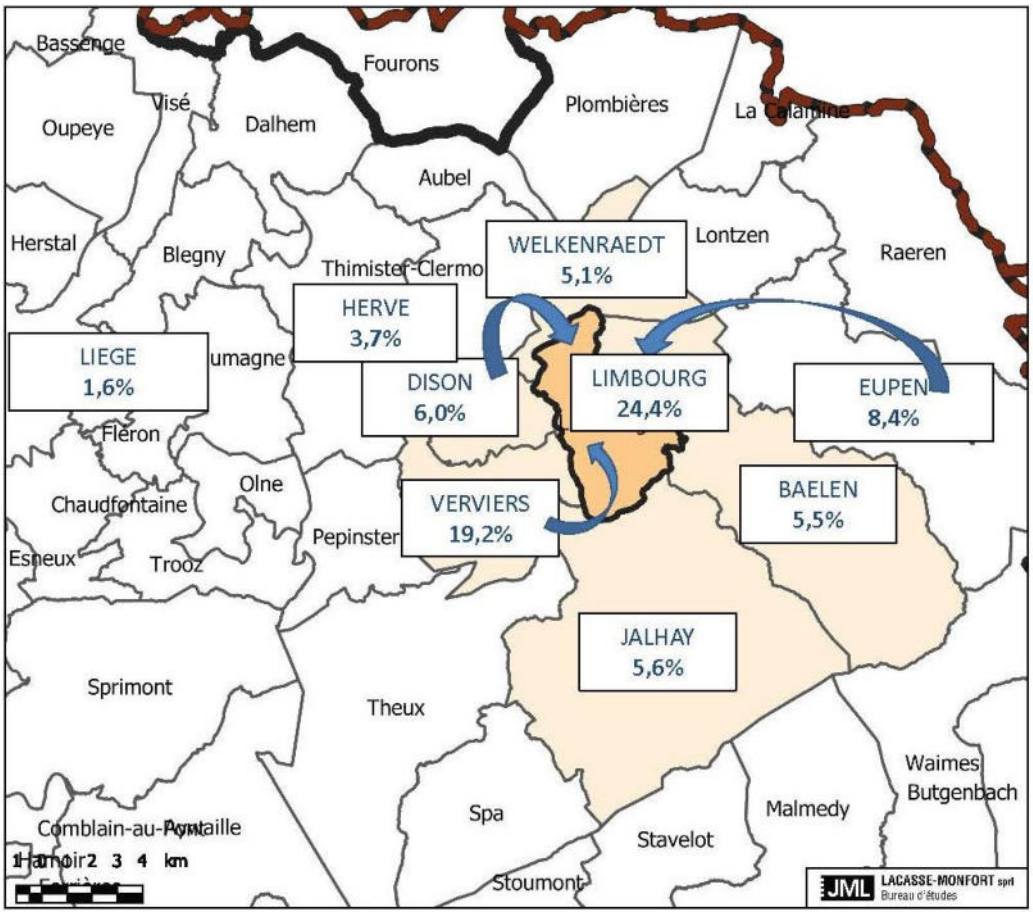

Figure 8.8 Communes de provenance des travailleurs salariés à Limbourg en 2018 (source : ONSS, JML, 2020)

8.3.3.3 Contexte frontalier

Si on observe le niveau provincial, 14.780 personnes se rendent à l'étranger dont 53% au Grand-Duché du Luxembourg, 39% en Allemagne et un peu plus de 7% aux Pays bas (INAMI, 2018).

À Limbourg, de 2012 à 2019, selon le portail de l'emploi du Gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg, 20 Limbourgeois (à 9 personnes près, selon l'arrondi utilisé par les services statistiques) y travaillent.

Il n'y a pas de données disponibles pour les travailleurs se rendant en Allemagne et aux Pays-Bas plus proches de la commune.

8.4 Ratio d'emploi intérieur

L'emploi intérieur équivaut à l'emploi par commune, exprimé en postes de travail. Ce nombre de postes de travail rapporté à la population statistiquement en âge de travailler (15-64 ans) donne le ratio d'emploi intérieur. Cette statistique permet d'apprécier le dynamisme des entreprises situées sur la commune du point de vue de l'emploi. La commune de Limbourg présente un ratio de **49,5**% en **2022**. Cela signifie **qu'à peine** un travailleur sur 2 en âge de travailler peut trouver un emploi sur sa commune. **Seules les communes de Verviers et de Welkenraedt ont un ratio plus élevé, et bien sûr la Province et la Région. Ce ratio est en augmentation constante depuis 2015.**

8.5 Demandeurs d'emploi

Selon les statistiques du BIT (Bureau International du Travail), la commune de Limbourg compte **277** demandeurs d'emploi inoccupés en **2022 (267 en 2023**). Ce chiffre est en diminution depuis 10 ans comme dans toutes les autres entités. **Cela est d'autant plus remarquable que les inondations ont engendré un surplus de chômage temporaire touchant 31 employeurs et 324 travailleurs.**

- Il a un peu plus d'hommes (53% en 2022) que de femmes inoccupées comme dans la plupart des autres entités ; sauf à Baelen où les demandeuses d'emploi sont plus nombreuses et à Jalhay et Welkenraedt où les proportions sont quasiment égales.
- La moitié des demandeurs d'emploi sont âgés : de 25 à 49 ans comme partout ailleurs.
- La durée d'inoccupation est semblable à celles des autres entités avec une part des chômeurs de longue durée de plus d'un an qui est la plus importante (63,6% en 2022).
- La majorité des demandeurs d'emploi ont un faible niveau d'études, de même qu'aux niveaux de la Région et de la Province, comme dans les communes de Dison et Verviers, mais contrairement aux autres communes voisines. Très peu de demandeurs d'emploi ont un niveau d'étude supérieur, c'est une des plus faibles proportions : seules les communes de Dison et Verviers ont moins de demandeurs d'emplois inoccupés ne disposant pas de diplôme supérieur. Ainsi, le niveau d'études des demandeurs d'emploi est plutôt plus faible qu'ailleurs.

8.6 Revenu d'intégration sociale

Le Revenu d'Intégration Sociale (RIS) est une aide sociale accordée par le CPAS aux demandeurs qui ne peuvent bénéficier d'aucune autre allocation sociale.

Selon les données en chiffres absolus de la Ville, le nombre de personnes recevant cette aide sociale est en constante et forte augmentation : 42 bénéficiaires en 2010, 104 en 2019.

Le nombre de personnes ayant bénéficié d'un RIS en **2022** est de **87**[14] personnes (**108 en 2023**). Les femmes sont systématiquement majoritaires depuis 10ans. Les 35-49ans ont été majoritaires entre 2013 et 2019, et en 2022, sinon ce sont les moins de 25 ans. La majorité des bénéficiaires sont quasiment autant des personnes isolées que des bénéficiaires avec une famille à charge.

8.7 Revenus

8.7.1 Revenu moyen par habitant[15]

Le revenu moyen est dans la moyenne faible de Wallonie. En 2022, il s'élève à 20.914€ par habitant ce qui est cependant légèrement supérieur aux revenus moyens de Welkenraedt, de la Province et de la Région ; et

[14] Selon les statistiques fédérales consultées en 2024

[15] Rapport entre le revenu total net imposable et la moyenne de la population entre le 1er janvier et le 31 décembre

très supérieur aux communes de Dison et Verviers. Seules les communes de Baelen et Jalhay accueillent des revenus moyens plus forts.

Cependant, ce revenu est en croissance régulière depuis 2012, et ce de manière plus forte que dans toutes les autres entités excepté Jalhay.

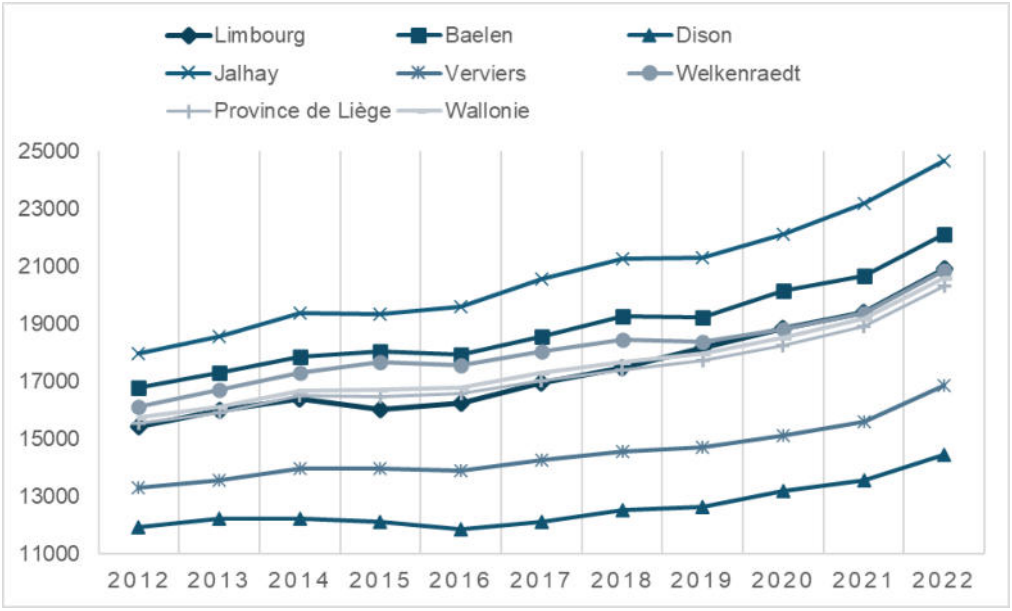

Figure 8.9 Evolution du revenu moyen par habitant entre 2012 et 2022 (source : IWEPS, 2024)

8.7.2 Revenu médian par déclaration fiscale[16]

Le revenu médian par déclaration fiscale **en 2022** est intermédiaire à Limbourg par rapport aux autres entités. Il est inférieur à celui des communes de Jalhay, Baelen et Welkenraedt, et supérieur à tous les autres, notamment de la Province (**22.631**€) et de la Région (**22.849**€). Il a progressé de près de **23**% qui est **une des** plus faibles progressions par rapport aux autres entités : Région **et Province (+25**%) et communes voisines (**entre 21% à Baelen et 28% à Jalhay**).

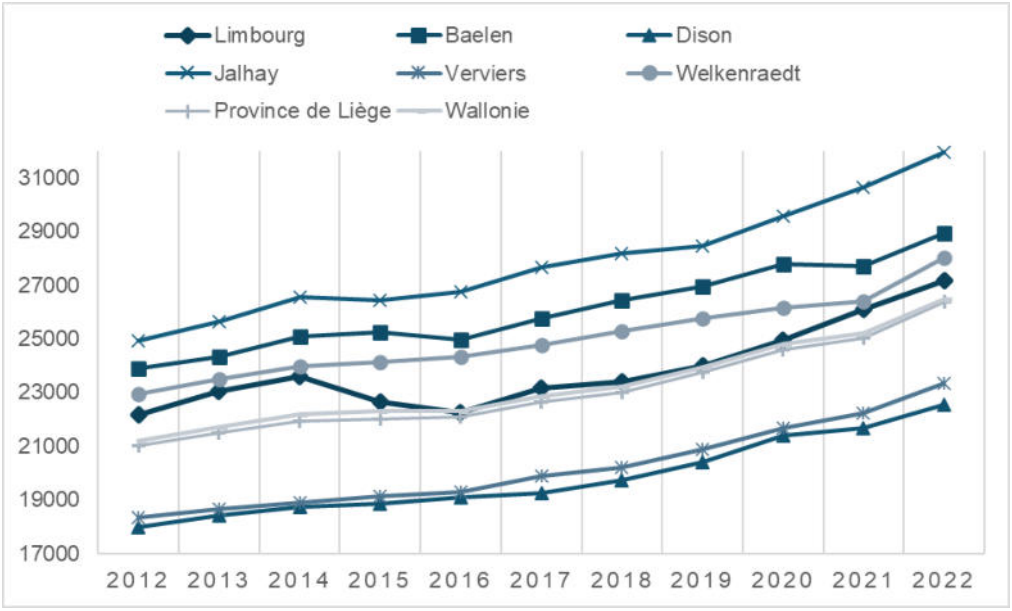

Figure 8.10 Évolution du revenu médian par déclaration dans les différentes entités (source : **IWEPS, 2024**)

[16] Le revenu médian par déclaration est le revenu qui est au milieu de l'ensemble des revenus des déclarations de la commune. Il est un indicateur du niveau de richesse de la population habitant la commune.

8.7.1 Proportions de déclarations fiscales par classe de revenus

Si on se base sur les « revenus nets imposables » :

- Comme dans toutes les autres entités, les revenus annuels du plus grand nombre d'habitants (près d'un quart) sont compris entre **20.001 et 30.000**€, et ce dans les mêmes proportions.
- Les revenus compris entre 10.001 et 20.000€ sont **moins nombreux que** dans toutes les entités.
- Les autres classes de revenus sont réparties de la même manière.
- La commune de Limbourg se distingue des autres entités administratives en ayant une plus grande proportion des plus hauts revenus (supérieurs à 50.000€).

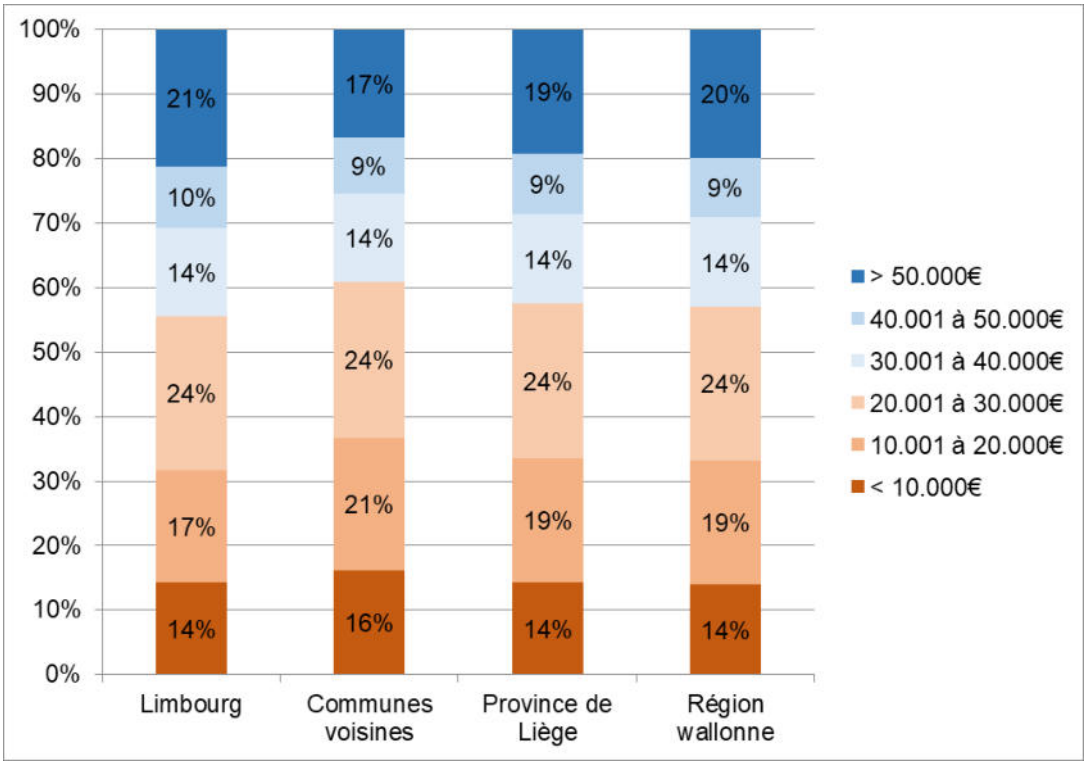

Figure 8.11 Proportion du nombre de déclarations (sans les revenus nuls) par tranche de revenus pour l'année **2022** (source : Statbel, **2024**)

8.8 Synthèse cartographique de la microrégion

Afin de pouvoir comparer les différentes communes, l'année de référence utilisée est **2022** sur les cartes ci-dessous.

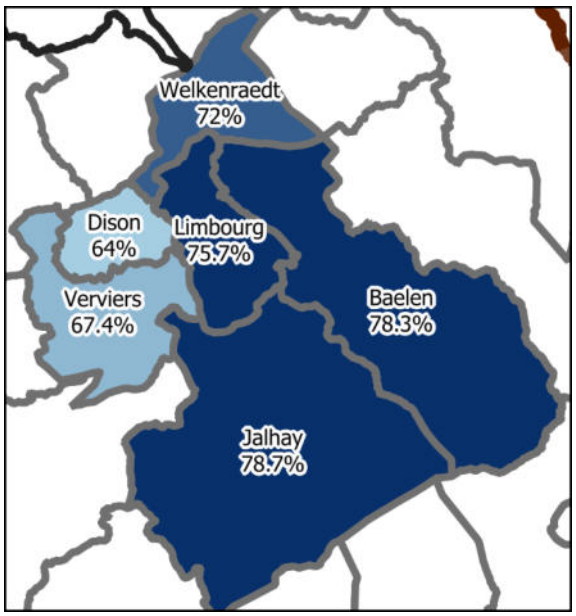

Taux d'activité administratif

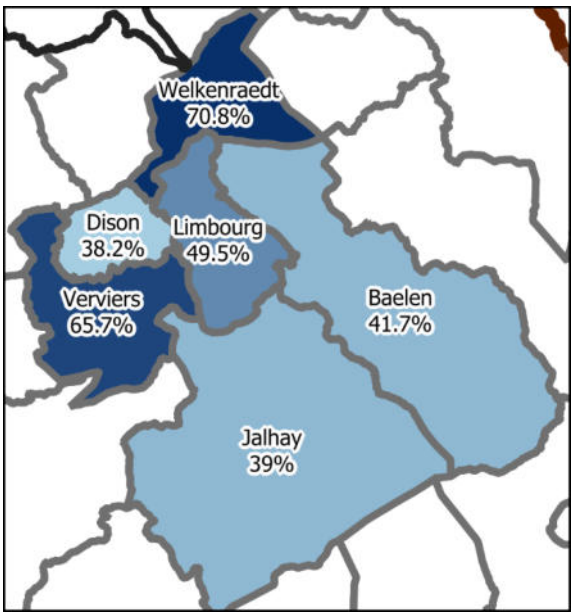

Ratio d'emploi intérieur

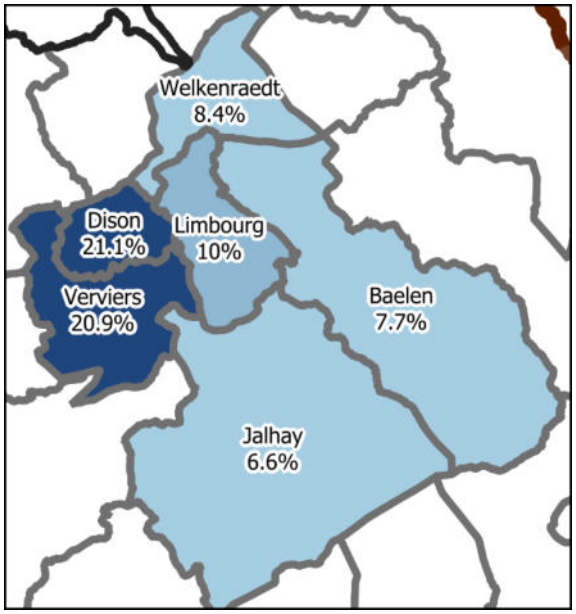

Taux de chômage administratif des 15-64 ans

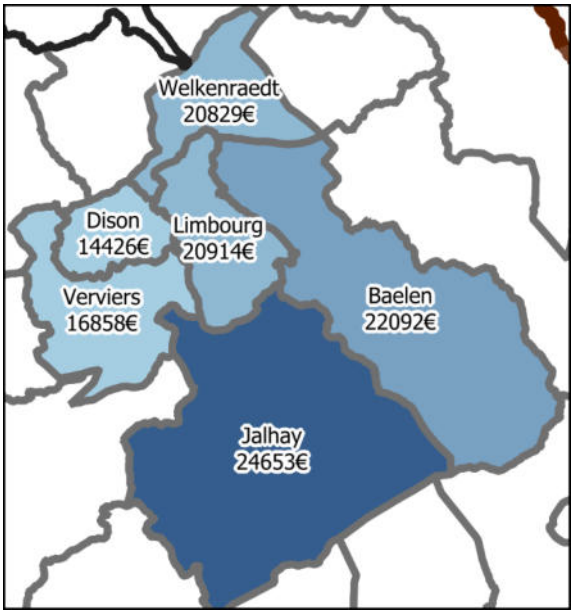

Revenu médian par déclaration

8.9 Sources

- Administration communale
- Schéma de Développement Communal, 1994
- Plan Stratégique Transversal, 2019-2024
- IWEPS
- Terrain JML
- Statbel
- ONSS
- INASTI

9 Principales forces et faiblesses des secteurs économiques significatifs dans la commune

La particularité de la commune de Limbourg est sa position sur la Vesdre et son appartenance au bassin industriel de Verviers. Dès le 15ème siècle, l'industrie lainière apparait jusqu'à son âge d'or au 19ème siècle. Les carrières font aussi partie du paysage économique du territoire. Aujourd'hui quasiment disparue, comme en témoignent de nombreux sites désaffectés, l'économie industrielle a changé mais reste importante.

9.1 Activités économiques de la commune

9.1.1 Répartition sectorielle des indépendants

En **2022**, la commune de Limbourg compte **579** indépendants dont **539** sans les aidants.

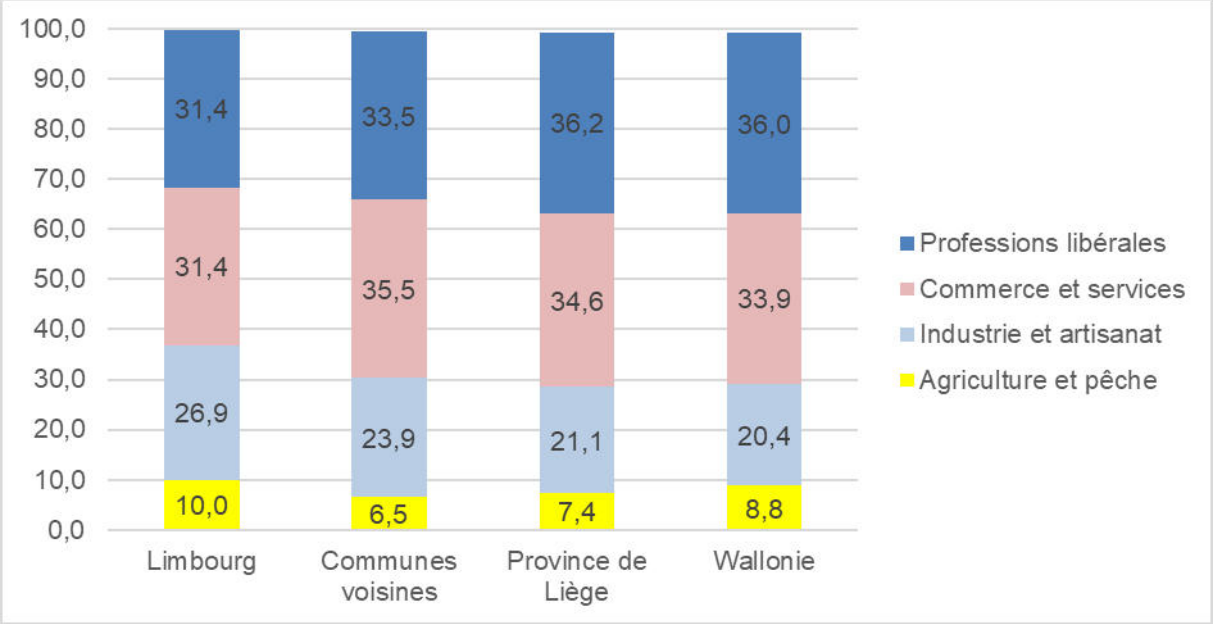

Figure 9.1 Répartition des indépendants **sans les aidants** par branche d'activité en **2022** (source : IWEPS, **2024**)

Au niveau des branches d'activité des indépendants, la commune de Limbourg présente un profil légèrement différent des autres entités.

- Les indépendants des secteurs primaire (c'est-à-dire l'agriculture) et **secondaire** (c'est-à-dire l'industrie et l'artisanat) sont plus nombreux qu'ailleurs.
- Les indépendants dans le domaine des commerces et services sont aussi nombreux que les professions libérales à Limbourg.
- Dans les entités régionale et provinciale, les professions libérales sont plus nombreuses que les indépendants dans les domaines du commerce et des services ; ce qui est le contraire dans les communes voisines.

9.1.2 Répartition sectorielle des postes de travail salarié

En **2022**, la commune de Limbourg compte **579** postes de travail salarié.

Au niveau des branches d'activité des postes de travail, la commune de Limbourg présente un profil très différent des autres entités.

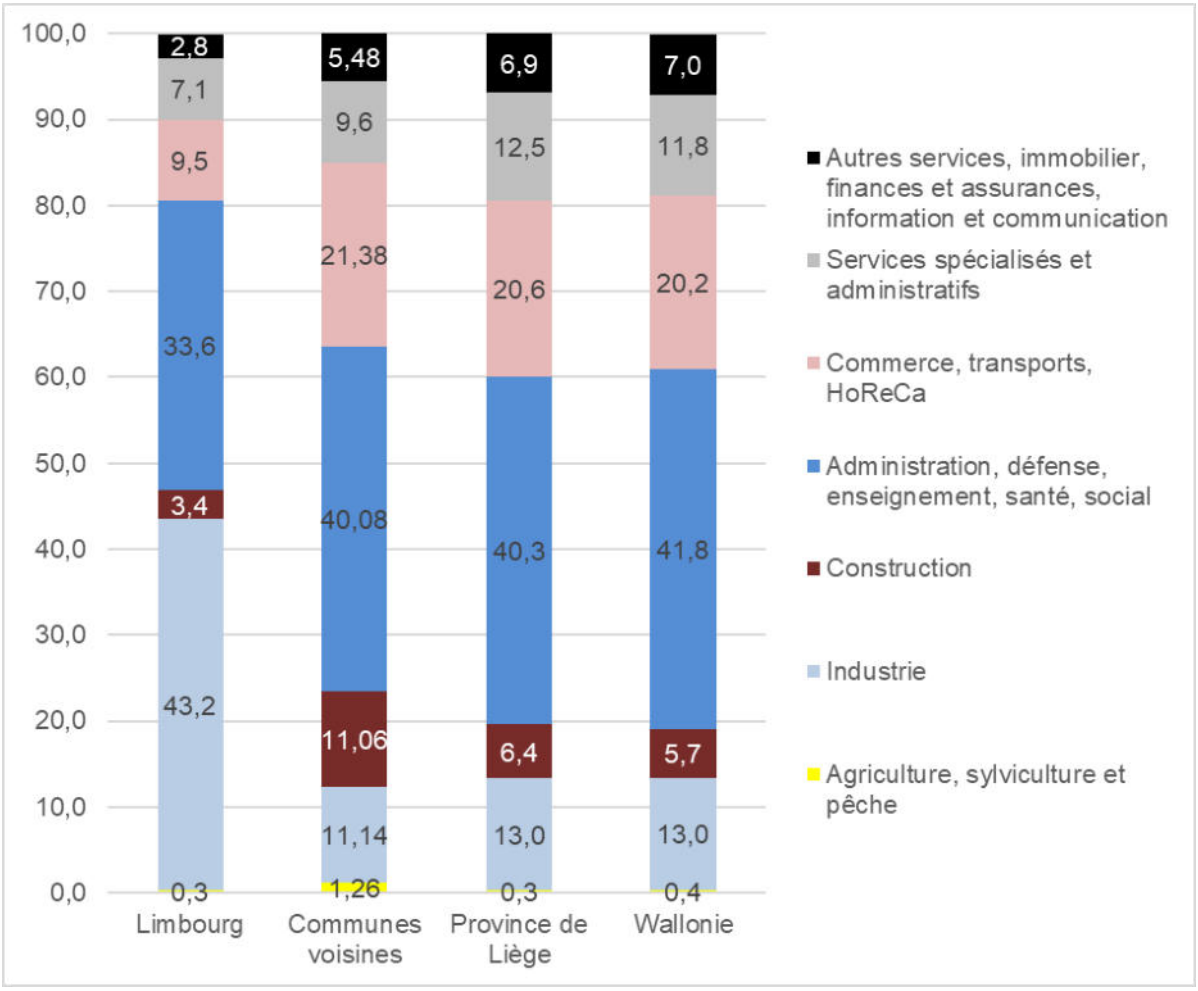

Figure 9.2 Répartition sectorielle des postes de travail salarié dans les différentes entités en **2022** (source : IWEPS, **2024**)

- Le secteur primaire est très peu représenté sur la commune de Limbourg comme dans les entités régionale et provinciale. Ce secteur est un peu plus important dans les communes voisines.
- Le secteur secondaire est beaucoup plus développé que dans toutes les autres entités ce qui est lié aux salariés de l'industrie. Par contre, les postes de travail dans la construction sont beaucoup moins nombreux que partout ailleurs.
- Le secteur tertiaire et ses différentes activités, est donc proportionnellement moins représenté sur la commune de Limbourg que dans les autres entités.

9.1.3 Type d'entreprises

Selon l'analyse de la SPI (2020), 149 entreprises sont présentes sur le territoire de Limbourg employant 737 équivalents temps-plein. 25% de ces entreprises sont structurantes[17] ce qui est semblable à l'arrondissement et à la Province et un peu supérieure à la Région. Sur le territoire de Limbourg, cela signifie que 37 entreprises produisent 86% de la valeur ajoutée du territoire, emploient directement 82% des travailleurs (en 2019). Ces entreprises structurantes sont principalement les garages, les activités spécialisées (scientifiques et techniques), celles liées à la santé, les industries manufacturières et celles liées aux arts.

En ce qui concerne les entreprises assujetties à la TVA, elles sont au nombre de **485 en 2021**. Les plus nombreuses sont celles du secteur secondaire : construction et industrie. Puis, dans le secteur tertiaire, ce sont celles liées au commerce et au garage avant les activités spécialisées[18].

[17] Selon la SPI, une entreprise est dite structurante lorsqu'elle impacte son environnement proche : valeur ajoutée forte, fourniture d'emplois directs et indirects.
[18] Celles-ci sont les activités juridiques, comptables, des sièges sociaux, d'architecture, des géomètres, ainsi que l'analyse, essais et inspections techniques et autres activités vétérinaires.

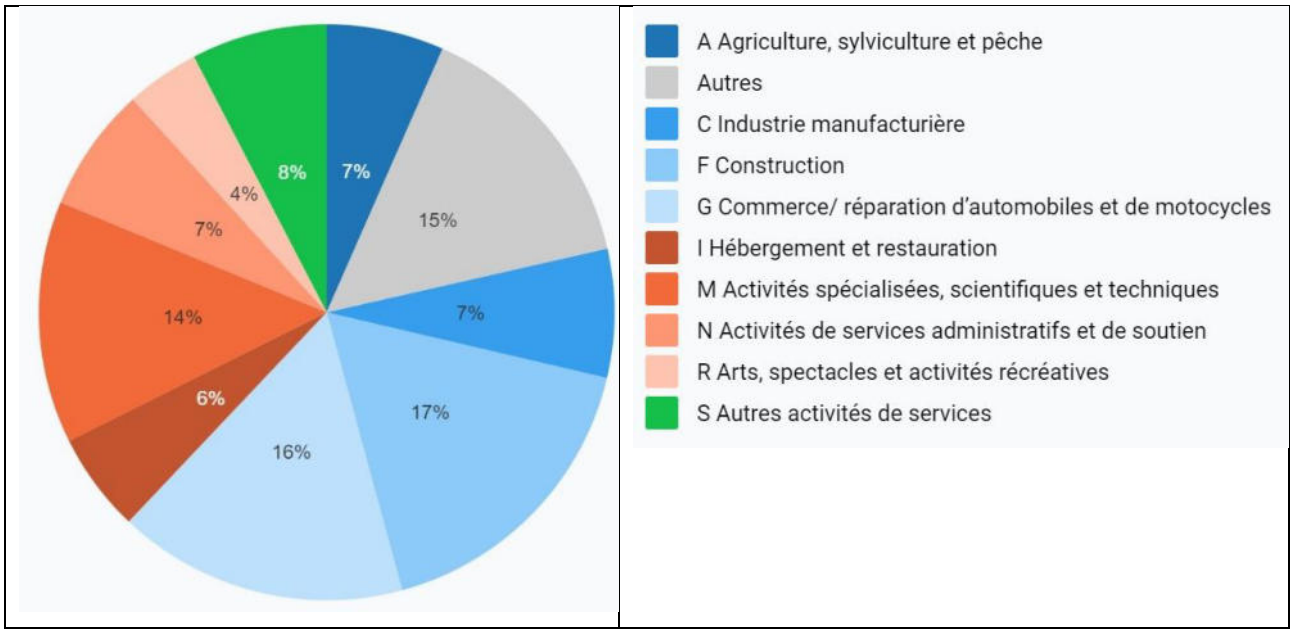

Figure 9.3 Répartition sectorielle des **entreprises assujetties à la TVA en 2021** (source : Statbel, **2024**)

9.1.4 Secteur primaire

A tous les niveaux, le secteur primaire est majoritairement représenté par les indépendants. Au niveau de la commune de Limbourg et des communes voisines, le nombre d'indépendants est stable tandis qu'au niveau de la Province et de la Région, il augmente. Au niveau de la commune de Limbourg, on observe une diminution des travailleurs du secteur primaire due à celle des salariés. Au niveau des communes voisines, on observe une augmentation des travailleurs du secteur primaire ainsi due à celle des salariés. Pour la Province et la Région, l'augmentation du secteur primaire touche à la fois les salariés et les indépendants.

	Nombre de travailleurs							
	Limbourg		Communes voisines		Province de Liège		Wallonie	
	2010	**2018**	2010	2018	2010	2018	2010	2018
Secteur primaire	**61**	**60**	**533**	**739**	**7.218**	**8.455**	**29.846**	**33.736**
Salariés	4	**2**	101	160	670	1.044	3.267	3.391
Indépendants	57	**58**	432	579	6.548	7.412	26.578	30.345

Tableau 9.1 Nombre de travailleurs du secteur primaire dans les différentes entités en 2010 et 2018 (source : IWEPS, JML, 2020)

Selon les données les plus récentes de l'INASTI (2018), sur la commune de Limbourg, les administrateurs indépendants ont disparu (-2 personnes), les agriculteurs et les exploitants des forêts ont légèrement diminué (-6 personnes). Par contre, les maraîchers et les horticulteurs ont augmenté (+9 personnes). Cette dernière tendance est identique dans toutes les communes voisines.

Selon les données les plus récentes de l'ONSS (2018), les salariés du secteur primaire de Limbourg travaillent dans les domaines du maraîchage ou de l'extraction et sont tous 2 en diminution. A Baelen, les salariés du secteur primaire travaillent dans les domaines des cultures non permanentes et de la forêt et diminuent également tous les deux. On peut noter que si le nombre de salariés diminue, le nombre d'entreprises reste stable. Au contraire, les salariés du secteur primaire augmentent à Jalhay, Verviers et Welkenraedt principalement dans les domaines de l'élevage et de la forêt à Jalhay, dans les domaines des cultures non permanentes et l'élevage des chevaux à Verviers et dans la culture de vergers à Welkenraedt.

Cette analyse n'a pas évolué depuis 2018, les données n'ont donc pas été mises à jour.

9.1.5 Secteur secondaire

Ce secteur est caractéristique de la commune et emploie 44% des travailleurs.

Le secteur secondaire sur la commune de Limbourg est majoritairement représenté par les travailleurs salariés de l'industrie, ce qui est différents des autres entités où la part des indépendants est un peu plus importante (plus de 30%). On note que la seule entreprise Corman emploie environ 400 salariés soit environ 40% de ceux-ci.

Au niveau des salariés, ceux-ci travaillent quasi exclusivement dans l'industrie. Pour les autres entités, l'industrie est aussi majoritaire mais dans une moindre mesure : l'industrie représente environ le double des salariés par rapport au secteur de la construction. Le secteur de la construction est même majoritaire dans les communes voisines de Baelen et Jalhay.

Le secteur secondaire est en croissance dans toutes les entités grâce à l'augmentation des indépendants car le nombre de salariés est partout en diminution.

	Nombre de travailleurs							
	Limbourg		Communes voisines		Province de Liège		Wallonie	
	2010	**2018**	2010	2018	2010	2018	2010	2018
Secteur secondaire	**1.147**	**1.186**	**7.370**	**7.962**	**88.957**	**102.190**	**282.697**	**324.064**
Salariés	1.025	**997**	5.961	5.477	72.743	68.882	229.806	212.492
Indépendants	121	**190**	1.408	2.485	16.214	33.308	52.891	111.572

Tableau 9.2 Nombre de travailleurs du secteur secondaire dans les différentes entités en 2010 et 2018 (source : IWEPS, JML, 2020)

Selon les données les plus récentes de l'INASTI (2018), les indépendants travaillent pour 34% dans le bâtiment (-2 personnes entre 2010 et 2018), 27% d'entre eux sont administrateurs (+8 personnes), 10% travaillent dans le bois et l'ameublement (+3 personne), 7% dans l'industrie des métaux (+4 personnes), 6% dans l'industrie d'art et de précision (+8 personnes), 5% dans l'industrie alimentaire (-4 personnes), 5% dans le transport (+2 personne) et 4% dans la fabrication de vêtements (+4 personnes).

Selon les données les plus récentes de l'ONSS (2018), les salariés travaillent principalement dans l'industrie de la laiterie (1 entreprise), puis dans la fabrication de plastiques (1 entreprise) et de béton (3 entreprises), en scierie (2 entreprises) puis dans le domaine de la construction (10 entreprises). Ces 5 domaines sont en diminution depuis 2010. Ce sont surtout les entreprises dans le domaine du plastique et du bois qui ont fortement diminué les postes de travail.

Au niveau de Jalhay ce sont les travaux de couverture et de fabrication de châssis en métal qui sont responsables de la forte diminution au sein du secteur de la construction (majoritaire dans cette commune). Au niveau de Baelen, la diminution est principalement due à la disparition d'une imprimerie et d'une entreprise de fabrication d'instrument de musique. Au niveau de Dison, le domaine de la fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels a fortement augmenté tandis que celui de la fabrication de matériel de distribution et de commande électrique a disparu (vers Verviers). A Welkenraedt, ce secteur se maintient également. Enfin, seule la commune de Verviers voit une croissance principalement due aux entreprises de fabrication de papiers mais aussi de construction.

Cette analyse n'a pas évolué depuis 2018, les données n'ont donc pas été mises à jour.

9.1.6 Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est principalement représenté par les travailleurs salariés, même si dans la commune de Limbourg les indépendants sont un peu plus représentés que dans les autres entités. Le secteur tertiaire est en croissance dans toutes les entités car les salariés sont en augmentation de même que les indépendants (sauf au niveau des communes voisines où le commerce a fortement diminué).

	Nombre de travailleurs							
	Limbourg		Communes voisines		Province de Liège		Wallonie	
	2010	**2018**	2010	2018	2010	2018	2010	2018
Secteur tertiaire	**1.237**	**1.359**	**25.101**	**25.218**	**316.687**	**326.094**	**1.041.305**	**1.075.199**
Salariés	944	**1.060**	21.071	21.765	261.808	277.963	856.055	912.133
Indépendants	292	**298**	4.030	3.453	54.879	48.131	185.250	163.067

Tableau 9.3 Nombre de travailleurs du secteur tertiaire dans les différentes entités en 2010 et 2018 (source : IWEPS, JML, 2020)

Selon les données les plus récentes de l'INASTI (2018), 49% des indépendants sont des professions libérales majoritairement dans le paramédical et les professions « intellectuelles » (en forte progression depuis 2010) puis artistiques (stables). 36% sont des commerçants, majoritairement dans les hébergements touristiques (en forte progression depuis 2010), puis le commerce de détails (en forte diminution) et les intermédiaires commerciaux (stables). Enfin 15% des indépendants limbourgeois sont dans les services particulièrement les soins de beauté (en forte progression depuis 2010).

Dans les communes voisines, la répartition est très semblable : les professions commerciales restent importantes même si on observe une diminution quasi unanime du commerce de détails. Les indépendants liés au paramédical et aux professions intellectuels (géomètres, ingénieurs, comptables, informaticiens, bureaux d'études…) sont les plus nombreux et en augmentation de même que les indépendants dans le secteur des services liés aux soins de beauté. Enfin les professions « manuelles » (garagistes, réparateurs…) restent importantes bien qu'en diminution. Ensuite, les hébergements touristiques sont en nette augmentation et selon les communes, les activités médicales et artistiques sont importantes (présence d'un hôpital, d'une académie musicale...).

Cette analyse n'a pas évolué depuis 2018, les données n'ont donc pas été mises à jour.

Dans la commune de Limbourg, Dolhain constitue le pôle commercial, dont la diversité des commerces est suffisante pour les besoins quotidiens. Les activités commerciales se situent principalement le long de la rue Maisier, place d'Andrimont, rue des Ecoles et avenue David, c'est-à-dire la N61 : axe Verviers-Eupen. Un marché hebdomadaire se tient place Léon d'Andrimont. Pour les achats extra communaux la commune est polarisée par les centres commerciaux de Verviers ou Eupen. **Malgré les inondations de 2021 qui ont sinistré l'ensemble des commerces du centre de Dolhain, ce quartier garde sa vocation économique. Certains commerces ont rapidement repris leurs activités et les différents projets (de revitalisation notamment) prévoient l'installation de nouveaux magasins.**

Un site internet « Limbourg-commerces » propose un répertoire des entreprises limbourgeoises.

Club Entreprises Pays de Herve

Ce club est créé en 2008 sous l'impulsion d'un groupe d'entrepreneurs de Herve et de Battice animés par la volonté de développer un réseautage d'affaires. Aujourd'hui, le club s'étend sur 13 communes (Aubel, Baelen, Blégny, Dison, Herve, Limbourg, Lontzen, Olne, Plombières, Soumagne, Thimister-Clermont, Verviers et Welkenraedt) et compte près de 150 membres et partenaires. Son objectif est de continuer à renforcer le maillage économique entre Vesdre et Meuse.

Selon les données les plus récentes de l'ONSS (2018), c'est dans les communes de Limbourg (631), Baelen (500) et Jalhay (558) qu'il y a le moins de salariés.

Les salariés travaillent majoritairement dans l'administration publique générale, puis les activités de soins résidentiels puis l'enseignement primaire puis l'enseignement secondaire. Le secteur public est largement majoritaire dans ces activités.

Dans les communes voisines, ce sont globalement les activités liées à la santé (hôpital, activités de soins infirmiers, maisons de repos) qui sont les plus importantes en termes de salariés. Ensuite l'enseignement primaire et l'administration publique générale sont majoritaires. Ainsi c'est également le secteur public qui domine chez les salariés, même si on observe une légère diminution des fonctionnaires dans le secteur hospitalier (non observé dans le secteur privé), accentué dans les autres services publics (justice et équipements). Le secteur privé arrive ensuite avec les commerces, les activités touristiques, le transport et certaines activités de soins (pharmacie, maison de repos…).

9.1.7 Zones d'activité économique industrielle

Au plan de secteur, 3 zones d'activité économique industrielle existent sur la commune. **Elles ont toutes les 3 été entièrement victime des inondations.**



Figure 9.4 Bâtiment désaffecté dans l'espace lié au « Lavoir carbonisage » (source : JML, 2020)

La zone la plus au nord-ouest est située au niveau du viaduc de Dolhain, elle mesure 7ha et elle est presque entièrement construite excepté l'espace lié au « Lavoir carbonisage ». **En mai 2024, les bâtiments ont été détruits afin de créer 25 unités de 250 à 450m². Une dizaine de personnes ont déjà manifesté leur intérêt. Cependant, le site vient d'être racheté début 2025 par un 3ème investisseur et aucun travaux n'a débuté.**

Les 2 autres zones situées entre la Vesdre et la N620 et encore un peu plus au sud forment le parc économique de Goé. Elles sont partiellement mises en œuvre. Elles mesurent à elles deux, 28,1ha et englobent l'entreprise Corman, 2 scieries (Durlang et Carnol) et d'autres entreprises. Un Périmètre de Reconnaissance Economique correspond à cette zone, pour laquelle la SPI a un projet de « Reconnaissance de Zone » (application du décret du 11/03/2004).

Les communes voisines disposent déjà de plusieurs zones, dont 2 parcs de grande importance (plus de 100 entreprises) : East Belgium Park et surtout les Plénesses.

Communes/Villes voisines	Parc d'activité économique (SPI)
Baelen	East Belgium Park
Dison	Les Plenesses
Jalhay	/
Verviers	Stembert, Verviers (Intervapeur), Petit-Rechain, Lambermont
Welkenraedt	East Belgium Park (1&2) et Les Plenesses

Tableau 9.4 Parc d'activités gérés par la SPI à proximité de Limbourg (source : SPI, 2020)

9.1.8 Mission « Economie » du GAL du Pays de Herve

Deux missions générales concernent l'économie au sein du GAL : « nouveaux modèles économiques » et « gestion environnementale des entreprises ». Il s'agit concrètement d'une plateforme de coordination des acteurs économiques du territoire, d'un appui à la gestion environnementale des entreprises et à l'information et à la sensibilisation aux nouveaux modèles économiques.

Dans le cadre de la mission « nouveaux modèles économiques », le GAL organise : le printemps économique du Pays de Herve, le petit-déjeuner de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, un « After » de l'économie circulaire, la rentrée économique du Pays de Herve, une formation en intelligence stratégique organisée en étroite collaboration avec l'Agence pour l'Entreprise & l'Innovation (AEI) et la SPI, une information sur l'économie de la fonctionnalité.

Il n'y a pas de mission économique générale dans la nouvelle programmation du GAL (2024-2027).

9.2 Analyse de l'activité agricole

La région agricole de référence est la région herbagère liégeoise.

9.2.1 Superficies agricoles

Au plan de secteur comme au plan d'occupation du sol, la zone agricole représente 54% du territoire communal, soit environ 1.330ha.

La superficie agricole utile (SAU)[19] est la surface réellement utilisée pour la production agricole. En **2022**, selon l'état de l'agriculture wallonne, la SAU située le territoire communal s'élève à **1.094**ha.

[19] Notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous verre, jardins familiaux, etc.), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers, etc.). Elle n'inclut pas les bois et forêts.

En 2023, la SAU dont le siège des exploitations est situé à Limbourg s'élève à 1.167ha (1.139ha en 2022).

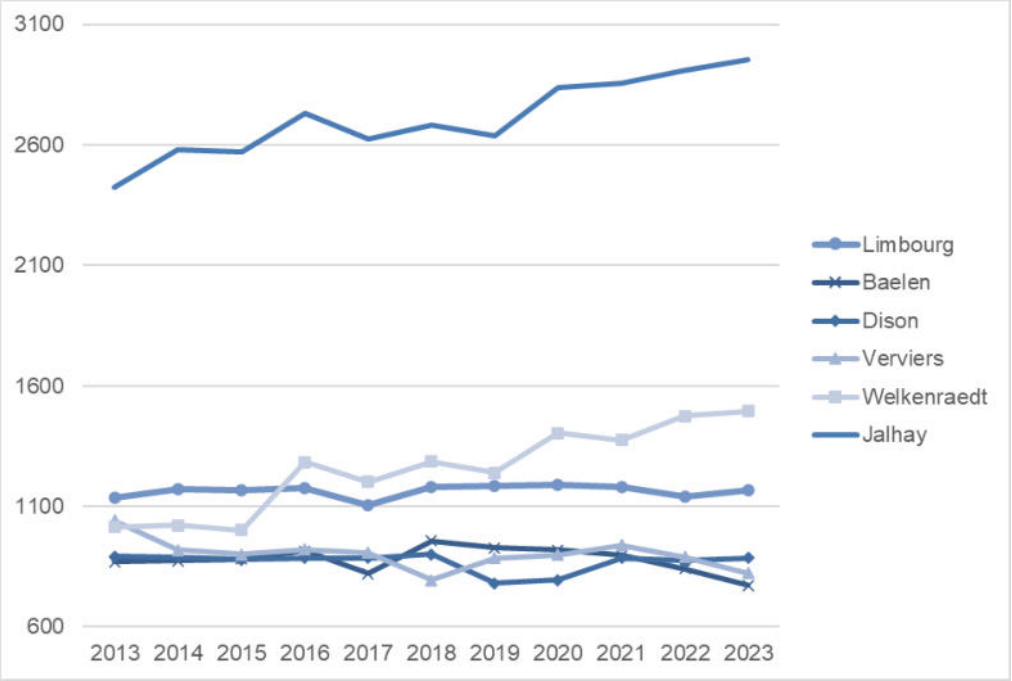

Figure 9.5 Evolution de la SAU dans les différentes entités (source : Statbel, 2024)

En 2023, si on compare aux communes voisines, c'est à Dison (63%) et Welkenraedt (60%) que la SAU (des exploitations) est la plus importante, suivie de Limbourg (47%), de la Région (43%) et de la Province (41%). La SAU est beaucoup moins importante dans les autres communes voisines (Baelen : 9%, Jalhay : 28% et Verviers : 25%).

Sur la commune de Limbourg, la SAU est composée en 2023, soit de surfaces toujours couvertes d'herbe (92% de la SAU), soit de terres arables. Les terres arables sont constituées pour 92% de cultures fourragères, elles-mêmes constituées à 63% de maïs.

Les surfaces toujours couvertes d'herbe représentaient 95% de la SAU en 2006 et représentent encore 92% de la SAU en 2023 : les prairies sont donc très stables.


Coingsoux


Goé


Château de Villers

Figure 9.6 Paysage agricole dominé par les pâtures (source : JML ; 2020)

Au niveau de la microrégion, la proportion de superficie toujours couverte d'herbe est largement plus importante que la surface occupée par les terres arables. En 2023, c'est à Welkenraedt et Baelen que les pâtures représentent la proportion la moins importante de la SAU, au profit des terres arables, et pour Welkenraedt, des vergers.

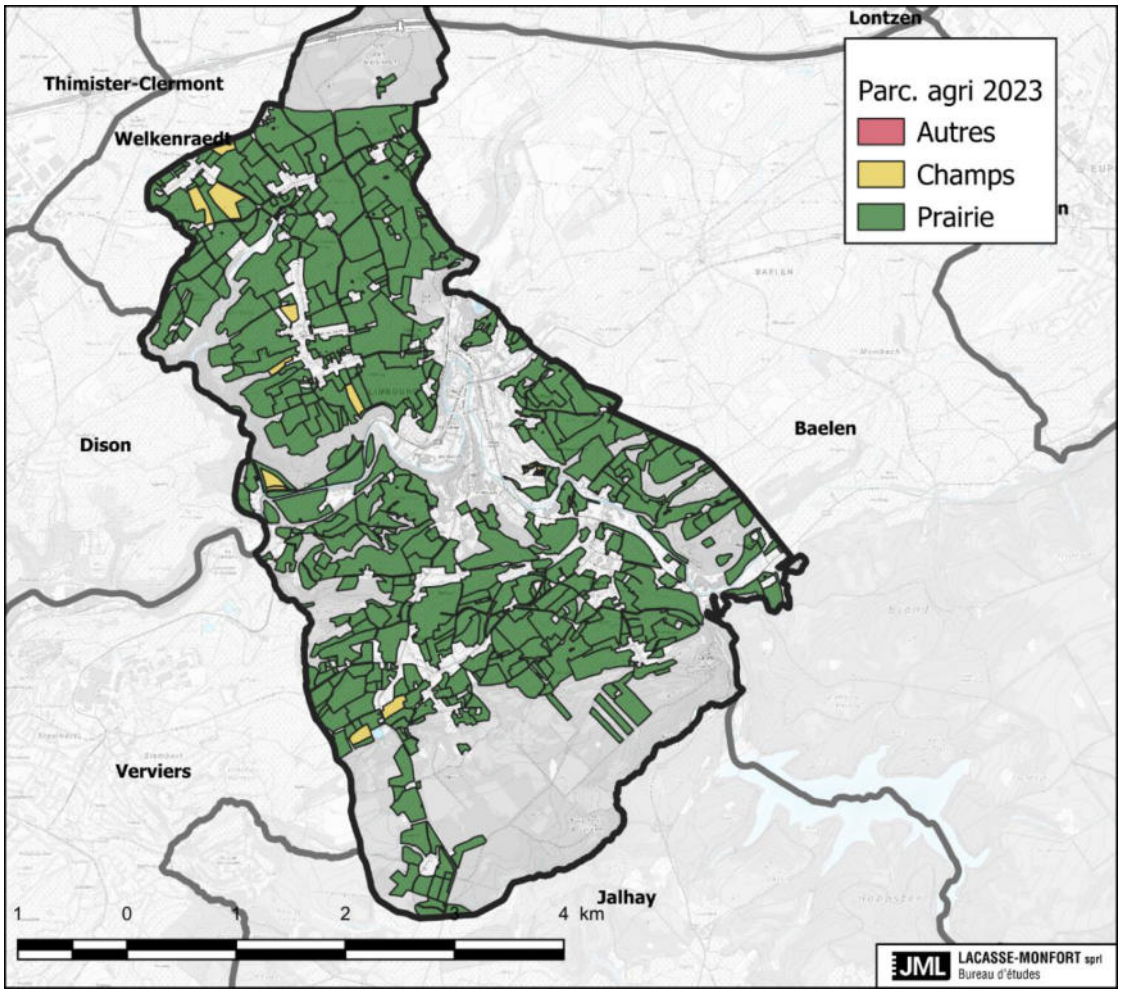

Figure 9.7 Répartition de la SAU sur la commune entre surfaces toujours couvertes d'herbe et cultures arables en 2023 (source : WalOnMap, 2024)

9.2.2 Exploitations

Le nombre d'exploitations recensées en 2022 s'élève à 25 (24 en 2023). **Le recensement communal de 2025 est de 21 exploitations agricoles plus la coopérative Invent'Terre. Cela tient compte des exploitations qui exercent l'agriculture (donc les élevages de chevaux ou la possession d'animaux à usage non agricole par exemple ne sont pas pris en compte). 9 exploitations existent à Bilstain, 6 à Goé et 6 à Limbourg-Dolhain.**

Sur les 10 dernières années, c'est à Baelen et Limbourg que le nombre d'exploitations a le plus diminué. Le nombre d'exploitations se stabilise plus ou moins dans les autres entités. Avec une augmentation, Welkenraedt présente une situation atypique.

Nombre d'exploitations	2013	2023	
Limbourg	28	24	-14%
Baelen	24	20	-17%
Dison	20	19	-5%
Jalhay	56	57	2%
Verviers	25	25	0%
Welkenraedt	37	44	19%
Province de Liège	3158	3.002	-5%
Wallonie	12832	12.423	-3%
Région herbagère liégeoise	1315	1.252	-5%

Tableau 9.5 Evolution du nombre d'exploitations dans la microrégion en 2023 (source : Statbel, 2024)

En **2020** (dernière année où cette information est disponible), les exploitations de Limbourg sont caractérisées par leur grande taille (**46**ha en moyenne). C'est la plus grande taille de la microrégion belge avec les communes de Jalhay (**50,2**ha) et Dison (**46**ha).

9.2.3 Agriculteurs

En **2020** (Statbel), 49 actifs réguliers sont recensés. La moyenne d'âge de ces agriculteurs est de **54** ans, ce qui est identique au niveau de la microrégion. **Selon le recensement communal de 2025, 30 agriculteurs (hors coopérative) sont présents sur le territoire.**

9.2.4 Elevage

Le cheptel de la commune est principalement tourné vers l'élevage bovin même si la quasi-totalité des exploitations allient l'élevage et la culture. En 2019, 2.504 bovins sont recensés, ce cheptel est en diminution (-10% entre 2006 et 2019), comme dans les communes voisines de la microrégion excepté celle de Jalhay. En 2019, près des 3/4 des exploitations accueillent des bovins et toutes les exploitations comportent des superficies toujours enherbées.



Figure 9.8 Bovins en pâtures (source : JML ; 2020)

C'est l'élevage laitier qui prédomine comme dans tout le Pays de Herve. **Selon le recensement communal de 2025, 11 exploitations ont des vaches laitières, 7 font de l'élevage viandeux, 1 de l'élevage de poulets, 2 proposent une valorisation en circuit court et une coopérative fait du maraichage.**

Le nombre de volailles est également important environ 16.000 volailles sont estimées depuis 2014. Les autres animaux ont une valeur anecdotique. Un élevage de chevaux est présent.

9.2.5 Autres actions liées à l'agriculture

L'Association Wallonne de l'Élevage (AWE) se compose de deux entités. L'une, organisée en asbl, regroupe essentiellement les services à l'élevage et s'appelle « elevéo ». L'autre, une coopérative commerciale, s'est spécialisée dans la production et la vente de semences bovines et s'appelle « inovéo ».

Plusieurs syndicats agricoles sont actifs (UNAB – Union Nationale des Agrobiologistes Belges, FUGEA - Fédération Unie de Groupements d'Eleveurs et d'Agriculteurs, FWA – Fédération Wallonne de l'Agriculture…), en particulier la FWA Dison-Limbourg.

Les échevins de l'agriculture des Communes du GAL forment un groupe dynamique depuis 2010 et ont mis en place la récolte des pneus (en partenariat avec le GAL), une charte (« Un brin de convivialité ») et l'opération « fermes ouvertes ».

La commission communale de constat des dégâts aux cultures a été réactivée en juin 2020. Son objectif est de constater et d'évaluer les dégâts subis par les producteurs (agriculteurs, horticulteurs…) suite à un évènement naturel extrême. **Elle s'est réunie en 2020, 2021 et 2022. En 2021, environ 10% des zones agricoles, forestières et extractives ont été impactés dont près de 120ha de prairies.**

En 2024, une réunion entre les agriculteurs et les représentants communaux a été instaurée afin de nouer un dialogue. À la demande des agriculteurs, la sensibilisation dans les bulletins communaux permet d'informer sur le respect des échaliers, le devoir de tenir son chien en laisse dans les champs, la période de l'épandage au lisier…

9.2.6 Diversifications

Il existe un accompagnement via le GAL (Cf. paragraphe suivant).

La coopérative Terre d'herbage recense 2 producteurs à Bilstain : bœuf et poulet d'une part et fromage d'autre part qui sert également de point de vente pour la coopérative.

De nombreux produits locaux sont donc produits, transformés et/ou vendus sur place : 2 glaciers, fromagerie, miel, fruits, micro-brasserie, maraichage… **6 produits sont promus par le RSIL en 2024.**



Les jardins familiaux Dolhain-Limbourg sont gérés par l'asbl. Royal Coin de Terre. 28 parcelles de 150m² sont disponibles pour 50€ (25€ pour 75m²) par an depuis plus de 100 ans. En 2020, 25 locataires en bénéficient (en 2017). Un verger et des ruchers sont également entretenus. Ponctuellement, les surplus de production sont écoulés à prix libres.

Figure 9.9 Jardins familiaux à la Bèverie (source : JML ; 2020)

L'agriculture biologique semble bien présente : outre l'entreprise Cormans, 7 exploitations agricoles sont certifiées en agriculture biologique sur le territoire communal en 2020, dont 2 en tout ou partie en conversion. Sur les 6 exploitations actives en agriculture biologique, toutes produisent de l'herbe et du foin et 5 des bovins ; 2 produisent du lait, 1 des produits laitiers, 1 des fruits et légumes ainsi que des plants de légumes. De plus, en 2010, 81,1% des agriculteurs limbourgeois participaient aux mesures agro-environnementales, ce qui est supérieur à toutes les autres entités excepté la commune voisine de Jalhay.

Tous les premiers samedis de mai à septembre a lieu le marché de la belle saison, organisé par Invent'Terre. Les marchands de produits de bouche locaux, bio et artisans du territoire sont au rendez-vous sous les arbres de la place Saint-Georges dans une ambiance aux notes du Sud de la France.

9.2.7 Missions « Agriculture » et « Produits locaux » du GAL du Pays de Herve

9.2.7.1 Mission « Agriculture » à Limbourg

A travers ses différentes actions, la mission « Agriculture » entend :

- Renforcer les échanges et la convivialité entre agriculteurs et non-agriculteurs du territoire : réalisation d'un calendrier de la convivialité dont 210 exemplaires ont été distribués aux écoles et d'une charte de la convivialité dont 1.182 exemplaires ont été fournis à la Ville
- Créer les conditions nécessaires pour faciliter la mise en relation des agriculteurs du territoire et favoriser les contacts entre eux

Ces 2 actions sont mises en œuvre notamment par "la galotte à la ferme", une action qui cherche à rassembler les acteurs du monde agricole du territoire autour de thématiques diverses lors de visites de fermes. À la suite de ce temps de midi autour de la galotte, un apéro-pizza est prévu en soirée, toujours dans la ferme accueillante, avec les habitants du quartier. L'objectif est d'améliorer les relations de voisinage et de renforcer la convivialité entre agriculteurs et non-agriculteurs. La galotte s'est déplacée à Limbourg puis, en été 2017 et 2019, elle s'est tenue avec succès à Bilstain. Une campagne de convivialité est également mise en place à l'aide d'un calendrier et de supports de sensibilisation. Enfin, le projet « Citoyens en herbe » propose d'établir une carte participative des agriculteurs créée par certaines écoles du territoire du GAL.

- Répondre aux problématiques agricoles et environnementales particulières du Pays de Herve, de par sa situation géographique, son histoire et sa topographie, comme par exemple à travers des réflexions et actions sur l'interaction « maïs et sols » au vu de la fragilité des sols et de la pollution que représente la culture du maïs
- Répondre au défi de remise/reprise des exploitations agricoles, en relation avec les contextes actuels (agricole, foncier, environnemental), par des outils spécifiques au territoire. Ce soutien à la reprise des

fermes semble essentiel vu l'âge élevé des agriculteurs et l'absence de repreneurs. Cependant il n'y a actuellement pas de demande sur la commune

- En cours : un inventaire des terrains agricoles communaux pouvant être mis à disposition de porteurs de projet, la création d'un groupement d'employeurs destiné au secteur agricole/alimentaire local, l'accompagnement de la coopérative Invent'terre, dont notamment la création d'espace-tests maraîcher

9.2.7.2 Mission « Produits locaux » à Limbourg

A travers ses différentes actions, la mission « Produits locaux » entend :

- Encourager et soutenir la diversification des activités agricoles et agro-alimentaires
- Encourager le développement de nouveaux produits agricoles/marchés
- Renforcer la distribution des produits locaux du territoire
- Sensibiliser les consommateurs aux avantages d'une production locale de qualité
- Encourager et soutenir les producteurs dans la promotion de leurs produits : 6 producteurs limbourgeois (qui produisent et vendent directement leurs produits) sont valorisés dans le projet « Promotion des producteurs » : photos professionnelles, édition de cartes postales de promotion, exposition itinérante… L'édition d'une carte des producteurs est en cours ainsi que la promotion des pâturages et produits issus du bocage.
- Sauvegarder et transmettre les méthodes de production des produits locaux du Pays de Herve

Ces actions se traduisent par :

le soutien des coopératives agricoles du territoire dans leurs actions et leurs communications : le GAL accompagne la coopérative Terre d'Herbage, dont la Ferme Tri Dieu et Baby Bœuf sont parmi les fondateurs et porteurs La ferme Tri Dieu à Bilstain est un de leur point de vente.

La participation au réseau RATaV (Réseau Aliment-Terre de l'arrondissement de Verviers) dont un des partenaires est l'asbl Pays de Herve-Futur.

9.3 Analyse de l'activité sylvicole

Les données de ce paragraphe sont issues des données transmises par le DNF, cantonnement de Verviers (avril 2020). Les comparaisons avec la Région et la Province sont effectuées par rapport à l'inventaire forestier s'étendant sur la période 1994-2012.

9.3.1 Superficies des bois

Au plan de secteur comme au plan d'occupation du sol, la zone forestière représente 28% du territoire communal, soit environ 690ha.

Ces chiffres montrent l'importance relative de l'activité sylvicole avec un taux de boisement moins important qu'en Région wallonne (33%) mais quasi identique à celui de la Province de Liège (27%). Le taux de boisements des communes voisines est très variable : insignifiant à Welkenraedt, Verviers et Dison et beaucoup plus important qu'à Limbourg à Jalhay et Baelen.

9.3.2 Forêt publique (autre que communale)

Les forêts peuvent être classées selon le type de propriété. Ainsi, les forêts publiques représentent 531,532ha soit la plus grande partie de la surface forestière totale (en prenant la surface du POS comme référence : 77%). Ce chiffre est supérieur aux 48% de forêt publique régionale et aux 33% de la forêt publique provinciale. Ces bois sont tous soumis au régime forestier et donc gérés par le Département de la Nature et de la Forêt (DNF).

La forêt publique (gérée par le DNF) appartient à 3 entités publiques.

Entité propriétaire	Surface (ha) située sur le territoire communal de Limbourg
Ville de Limbourg	19,195
CPAS de Limbourg	89,9401
Région wallonne	422,3969
Total	**531,532**

Tableau 9.6 Surfaces forestière par propriétaire public (source : DNF, 2020)

La forêt publique n'appartenant pas à la Ville représente 97% de la forêt publique totale, la Région wallonne en particulier en détient près de 80% (forêt de Grünhaut), le CPAS de Limbourg : 17%.

En Région wallonne, la forêt est publique à 48,2%. Au niveau de la Région wallonne, la forêt publique est composée à 74% par les forêts communales, à 20,5% par les forêts et réserves domaniales (appartenant à la Région) et à 5,5% par les forêts appartenant aux autres entités (Province, CPAS, Fabriques d'église…).

Sur le territoire communal, la forêt domaniale de Grünhaut représente encore un lambeau de forêt ancienne.

9.3.3 Forêt communale (=forêt appartenant à la Ville)

La forêt communale de Limbourg est localisée entièrement sur le territoire de la commune et représente 19 ha, soient 3,6% de la surface forestière.

Il n'existe pas de plan d'aménagement de la forêt communale de Limbourg (non obligatoire vue la petite surface) qui n'est donc pas certifiée. La principale particularité de cette forêt est son morcellement.

La forêt communale est composée de 70% de feuillus et 30% de résineux. En Province de Liège, la répartition résineux/feuillus est l'exact opposé : 30% de feuillus et 70% de résineux.

La forêt est gérée par régénération naturelle et donc il n'y a pas de plantations.

Les revenus sylvicoles sont très irréguliers dans le temps et dans leur valeur. Cela est dû aux rotations de coupes (espacées de 6 ans) et aux exploitations dites extraordinaires (pour causes sanitaires). Les tempêtes ont faiblement impacté la forêt communale : de même pour l'instant, la crise des scolytes actuelle a des conséquences relativement faibles sur les pessières.

Les revenus liés à la chasse représentaient environ 800€/an. Depuis le 31/12/2019, il n'y a plus de baux de chasse en cours. Les dégâts liés au gibier sont très peu significatifs.

Il n'y pas d'actions de recherches (sylvicoles), ni de loisirs au sein de la forêt communale.

La moitié de la forêt communale est classée en site Natura 2000 « Vallée de la Vesdre entre Eupen et Verviers » (Cf. description au § suivant).

9.3.4 Forêt appartenant au CPAS de Limbourg

La forêt communale du CPAS de Limbourg est localisée sur les territoires communaux de Limbourg (89,9401ha soient 16,9% de la surface boisée de Limbourg) et de Jalhay (20,0902ha) et représente donc 110,19 ha.

La forêt du CPAS est composée de 75% de feuillus et 25% de résineux. En Province de Liège, la répartition résineux/feuillus est complètement différente : 30% de feuillus et 70% de résineux.

La forêt est gérée par régénération naturelle et donc il n'y a pas de plantations.

Les revenus sylvicoles sont très irréguliers dans le temps et dans leur valeur. Cela est dû aux rotations de coupes (espacées de 6 ans) et aux exploitations dites extraordinaires (pour causes sanitaires). Si les tempêtes ont faiblement impacté la forêt communale, la crise des scolytes actuelle a des conséquences sur les pessières.

Les revenus liés à la chasse représentent environ 14.000€/an (moyenne sur les 10 dernières années sur le seul territoire de Limbourg) auxquels il faut ajouter les forêts du CPAS situées sur Jalhay. Les dégâts liés au gibier sont très peu significatifs.

Il n'y pas d'actions de recherches (sylvicoles). La seule activité récréative est la présence de chemins publics balisés le long et à travers la forêt du CPAS.

Une surface de 48ha au sein des forêts communales et du CPAS appartient au site Natura 2000 « Vallée de la Vesdre entre Eupen et Verviers ». Il s'agit d'anciennes forêts de feuillus à grand intérêt biologique en rive droite de la Vesdre aux lieux-dits « Nez Napoléon et « Bois Saint-Jacques » et en rive gauche de la Vesdre au lieu-dit « Pierresse ». Au sein de ce site Natura 2000, une surface forestière de 15,12ha appartenant en totalité au CPAS de Limbourg est classée en îlot de conservation (réserve intégrale). De plus, 33,4ha sont gérés en maintenant une forte proportion de bois morts sur pied et d'arbres d'intérêt biologique. En compensation, le CPAS reçoit une subvention annuelle de la Wallonie et de l'Europe pour cette gestion forestière en faveur de la biodiversité naturelle. Les espèces animales protégées visées par cette gestion sont le pic mar, le pic noir, la bondrée apivore ainsi que plusieurs espèces de chauves-souris.

Parmi les feuillus, ce sont les chênes qui dominent (71%) suivis de loin par les hêtres (5%).

Parmi les résineux, ce sont les pins qui dominent (52%), suivis par les mélèzes (22%).

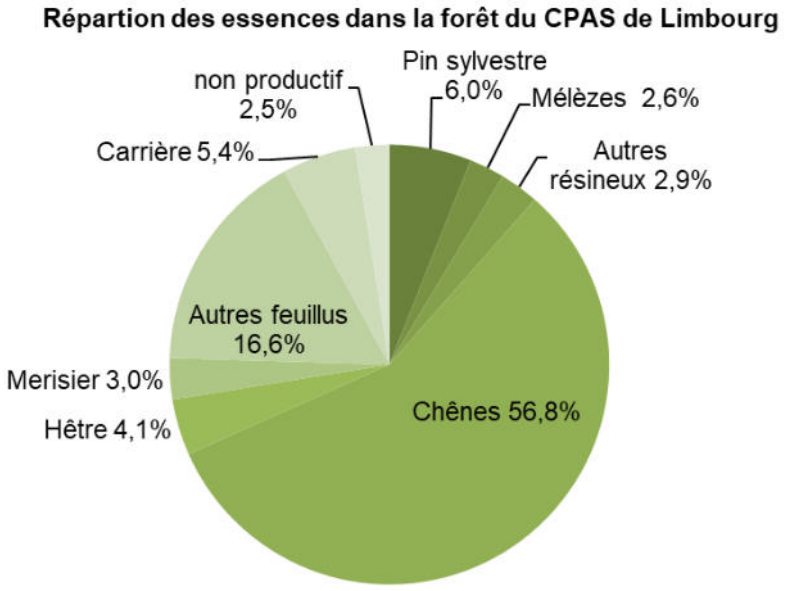

Figure 9.10 Pourcentages des différentes essences forestières de la forêt du CPAS de Limbourg située sur le territoire communal de Limbourg (source : DNF, 2020)

9.3.5 Forêt privée

La forêt privée s'étend sur 158ha.

9.4 Analyse de l'activité touristique

9.4.1 Acteurs touristiques institutionnels

De très nombreux acteurs agissent dans le secteur du tourisme à différents niveaux. Nous ne citons que ce qui peut avoir un impact sur la commune de Limbourg.

9.4.1.1 Niveau international

2 vastes projets Interreg (financement européen pour la Grande Région soient les régions Hauts-de-France et Grand Est en France, Wallonie et Flandre en Belgique) sont prévus pour la période 2017-2020 :

- « Tendances » pour aider les professionnels du tourisme à développer des produits et services répondant mieux aux attentes de la clientèle.
- « Marketing touristique digital pour la Grande Région » visant à développer des outils numériques mais aussi à structurer au mieux le tourisme pour groupes.

Mais la spécificité de la commune de Limbourg est de se situer dans l'Euregio dont un objectif concerne l'amélioration et la (re)connaissance de l'offre culturelle et touristique. Cette offre est principalement constituée par le tourisme d'un jour, le tourisme pédestre et le cyclotourisme, les tourismes culturel, thermal et de la santé ; cette diversité de plus, géographiquement concentrée. Concrètement les 3 objectifs sont :

- Stimuler le développement et la commercialisation d'une offre touristique commune
- Coopérer dans le domaine de la culture
- Soutenir les petits projets socioculturels eurégionaux via le fonds eurégional de la Stichting EMR (fondation Eurorégion Rhin-Meuse)

Le parc des 3 pays (Cf. Chapitre 2.18.4) chargé des aspects paysagers au sein de l'Euregio, développe des thématiques en lien avec le tourisme. En effet, la thématique « paysage et infrastructure verte » a pour leitmotiv de créer des liens culturels et écologiques, le paysage au sens large étant considéré comme une ressource pour le tourisme transfrontalier. La thématique « relations urbain-rural/culture/détente » a pour leitmotiv de considérer les paysages attrayants en tant qu'atout économique, en particulier pour le tourisme.

9.4.1.2 Niveau provincial

La Fédération du Tourisme de la Province de Liège (en synergie avec la politique touristique régionale du Commissariat Général au Tourisme et de Wallonie-Bruxelles Tourisme) s'appuie sur de nombreux sites d'attractions reconnus dont elle gère une partie, ainsi que sur des thématiques variées qui lui permettent d'attirer de nombreux touristes et d'en faire une destination privilégiée au niveau national.

Les 6 sites valorisés directement par la Province sont le domaine de Wégimont, Blegny-Mine, le Parc Naturel des Hautes Fagnes-Eifel, le château de Jehay, les domaines touristiques du Vallon de la Lembrée et le musée de la Vie wallonne. Ces sites sont caractéristiques de la diversité des activités proposées : culturelles, naturelles, sportives, fluviales, commerciales, tourisme de mémoire, religieux, lié aux produits du terroir, au design, au thermalisme et aux nombreux événements de la Province.

L'axe 5 de cette association supra communale concerne le tourisme et plus particulièrement « des offres combinées train + vélo + hébergement touristique ; la Vesdrienne s'inscrit dans les parcours santé & bien-être en articulation avec le réseau provincial existant et futur : réseau des Lacs, Parc des Hautes Fagnes-Eifel, vallées de l'Ourthe et de l'Amblève… ». Ce sont les grandes orientations pour « La vallée de la Vesdre », territoire auquel appartient la commune de Limbourg.

9.4.1.3 Niveau intercommunal

L'asbl Maison du Tourisme du Pays de Vesdre (MTP de Vesdre) a été créée en 2001. En 2016, elle regroupe désormais 4 communes : Baelen, Dison, Limbourg et Verviers. Elle permet d'informer sur les infrastructures touristiques (hébergements et restauration) et sur les activités et manifestations se déroulant sur son territoire tout au long de l'année, principalement les promenades pédestres, urbaines ou campagnardes, les produits du terroir et la gastronomie, le patrimoine et les richesses culturelles

Le rôle de la MTP de Vesdre est de promouvoir les aspects touristiques des communes comme les balades, les attractions, les hébergements touristiques, les visites guidées, les produits du terroir et leurs producteurs…

Sur la commune de Limbourg, la MTP de Vesdre met en avant les principaux événements annuels suivants : le Marché aux Fleurs (à Dolhain), les Dolympiades (week-end musical se déroulant au Kursaal), le jogging de nuit de Limbourg, les carnavals de Goé et Dolhain, la brocante du VBCL (Volley Ball Club de Limbourg) ; ainsi que les expositions temporaires, les balades nature et les visites guidées organisées par l'Arvô.

9.4.1.4 Niveau communal

Le tourisme est valorisé par le Royal Syndicat d'Initiative de Limbourg, situé à l'Arvô, ancien Hôtel de Ville, 30, place Saint-Georges. Créé en 1938, le Syndicat d'Initiative est devenu RSIL en 2002. Depuis l'été 2016, un site internet a été créé. L'accueil fonctionne d'avril à octobre. L'Arvô est un bâtiment classé depuis 1987 qui propose une salle historique au rez-de-chaussée avec une maquette du bourg médiéval tel qu'il existait en 1632.

Cette maquette a été déplacée au presbytère de Limbourg durant les travaux où elle se trouve actuellement. Il est prévu de la placer dans l'église de Limbourg, une fois la rénovation de cette dernière terminée. Par ailleurs, la maquette a été numérisée pour une utilisation éventuelle future.

Sont également présentés une exposition permanente relative à l'histoire de l'ancien Duché ainsi que divers objets dont le sceau de Charlemagne. Au 1er étage, une salle d'exposition artistique est un espace de culture et de rencontre.

L'Arvô a été rénové en 2024 et ses salles réorganisées. Le bâtiment se compose de trois pièces principales : le rez-de-chaussée sert d'accueil, le 1er étage est dédié aux expositions, et enfin le 2nd étage est une salle polyvalente pouvant accueillir des événements tels que des mariages, des conférences ou des réunions. Lorsque cette salle n'est pas utilisée pour ces événements, elle pourra également être utilisée pour prolonger les expositions. Les nouveaux aménagements permettent l'accès aux personnes à besoins spécifiques. Un accueil pour le tourisme et un espace d'exposition artistique sont toujours présents.

Les principales missions sont :

- Développer et promouvoir le tourisme dans la commune de Limbourg
- Être doté d'un bureau d'accueil et d'information, indépendant d'une habitation privée, respecter les heures d'ouverture du bureau d'accueil fixées par la décision de reconnaissance
- Mettre à disposition du public une documentation touristique locale en ce compris toute publication émise par la Maison du Tourisme active sur le même territoire
- Éditer des imprimés, si possible, favorisant l'information et la promotion de Limbourg (de nombreuses brochures, agenda, documentation – par exemple sur les pompes et puits – sont édités chaque année)
- Promouvoir les nouvelles technologies pouvant être mises au service de la mission (par un système d'informations touristiques, accessible en dehors des heures d'ouverture : téléphone, courrier électronique…). Les informations sont relayées sur le site de la Ville, du RSIL et de la MTP de Vesdre ainsi qu'auprès des différents médias locaux ou régionaux.
- Gérer les 8 promenades balisées (entretien de la signalisation, mise à jour des brochures…)
- Organiser et promouvoir les expositions de l'Arvô, les manifestations culturelles, folkloriques, populaires et les festivités diverses, divers balades nature guidées, visites guidées historiques, les animations pédagogiques (notamment au profit des écoles communales), les journées du patrimoine et les activités de détente notamment sportives.

9.4.2 Hébergements touristiques

Comme base de données principale, nous utilisons les informations présentées par le RSIL, la MTP de Vesdre, la Ville et les statistiques (Statbel et IWEPS). Le changement de méthodologie entre les années 2014 et 2015 ne nous permet pas de montrer une évolution sur le long terme. Nous présentons donc une évolution à partir de 2015. En outre, pour la commune de Limbourg et la plupart des communes de la MTP de Vesdre, « Un avertissement (**) a été ajouté pour préciser que la part des nuitées estimées est supérieure à 25 % du résultat publié. » Vu les données fragmentaires des statistiques officielles, nous ne les présenterons pas ici.

13 hébergements sont promus par le RSIL, mais seulement **9** par la MTP Pays de Vesdre tandis que seulement **7** sont repris dans les statistiques officielles. **Depuis 2019, une taxe sur les hébergements touristiques a été instaurée, il y en a 18 en 2024.**

Une partie est tournée vers un tourisme de proximité, en contact avec l'habitant : 2 chambres d'hôte et quelques gîtes situés à Limbourg-Haut Cependant, d'autres gîtes, les maisons (et château) et le Domaine de Bilstain sont soit de grande capacité, soit d'une capacité comprise entre 10 et 15 personnes. Il n'y a pas d'information sur la qualité de ces hébergements. Il n'y a pas de camping ni d'hôtel. La grande majorité des hébergements sont situés à Limbourg-Haut. **Face à ce constat, le Conseil communal a décidé à l'unanimité en 2023 d'une ligne de conduite permettant de réguler les hébergements touristiques afin d'éviter une trop grande concentration.**

Village	Limbourg-Haut	Hèvremont	Bilstain	Halloux
Gîtes	4	2	1	1
Maisons équipées	1	1 (château de la Louveterie)		
Chambres d'hôtes	2			
Domaine			3 appartements 1 maison 1 auberge de jeunesse	

Tableau 9.7 Type d'hébergement sur le territoire communal (source : **RSIL, 2024**)

2 ou 3 camps de scouts ont lieu sur le territoire.

9.4.3 Résidences secondaires

Aucun recensement n'était effectué, ainsi seule l'année 2020 est disponible (suite à l'entrée en vigueur de la taxe correspondante au 01/01/2020). 5 résidences secondaires sont recensées ce qui est très peu significatif. **En 2024, 2 résidences secondaire sont recensées.**

9.4.4 Fréquentation au niveau du RSIL

Le nombre de personnes participant aux activités du RSIL sont globalement en augmentation ; il dépend notamment d'événements ponctuels. Un public diversifié profite des animations : familles, enfants, groupes belges et étrangers… Le tableau ci-dessous met en évidence les fortes fréquentations de l'Arvô pour son accueil (lors des week-ends) et ses expositions artistiques.

Année	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Nombre de jours d'accueil touristique	*112*	*115*	*92*	*142*
Belles balades du Duché/Balades à thèmes	101	99	177	51
Premiers dimanches du mois	84	140	127	41
Groupes (MTPV, autocaristes…)	374	465	341	377
Groupes (RSIL, AGAV…)	280	136	233	247
Week-ends	2 100	1 857	2 352	2 304
Journées du patrimoine	300	inclues dans w eek-end	inclues dans w eek-end	295
Expositions artistiques	2 300	2 849	1 540	2 582
Appel à projet de la Province de Liège (Année Insolite)			2 050	
Rencontres lors des événements grand public			847	300
Visites pédagogiques				98
Total	**5 539**	**5 546**	**7 667**	**6 295**
Site internet	2 800	6 800	16 875	14 295
Barbecue de Dolhain (groupes)	37	40	28	33

Tableau 9.8 Fréquentation[20] du RSIL (source : RSIL, 2020)

[20] MTPV : Maison du Tourisme du Pays de Vesdre
RSIL : Royal Syndicat d'Initiative de Limbourg
AGAV : Association des Guides de l'Arrondissement de Verviers

En raison des travaux de l'Arvô, les données n'ont pas été mises à jour.

9.4.5 HoReCa

15 établissements HoReCa sont promus par le RSIL. L'offre est diversifiée : restaurants, brasseries, cafés, pizzeria, friteries, glaciers, traiteurs dont un propose une baraque à frites mobile.

9.4.6 Attractions touristiques de la commune

Ce paragraphe ne présente pas les festivités culturelles et sportives reprises dans le paragraphe sur les associations (chapitre 11).

9.4.6.1 Mission « Tourisme » du GAL Pays de Herve

- Livret Bocage



Ce livret touristique sur le paysage est le résultat d'un travail mené par la MTP de Herve en collaboration avec le GAL Pays de Herve, dans le cadre d'un projet européen de développement rural LEADER.

- Folder des points de vue

Une cartographie des points de vue du circuit d'interprétation est en cours.

- Outils ludiques de sensibilisation
- Animations scolaires
- Événements du paysage

Un carnet de balade met en valeur une productrice de Goé.

9.4.6.2 Limbourg

Le village de Limbourg constitue évidemment un pôle touristique reconnu révélateur du riche patrimoine architectural.



Figure 9.11 Panneau « plus beau village de Wallonie » à Limbourg (source : JML, 2020)

L'attrait principal est le village de Limbourg lui-même reconnu comme un des Plus Beaux Villages de Wallonie depuis le 23 avril 2016. Inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie depuis 1995, Limbourg a conservé son architecture moyenâgeuse. En arrivant sur la place Saint-Georges, située sur un promontoire rocheux dominant la vallée de la Vesdre, c'est l'atmosphère du 18ème siècle qui est bien présente. Les pavés provenant du lit de la Vesdre permettent de découvrir d'anciennes maisons bien restaurées, alignées dans leur diversité. Certaines, modestes et étroites, se mélangent à de très belles demeures patriciennes.

L'Arvô, valorise ce site par sa présence même et en organisant des visites historiques ainsi que des événements à thèmes.

9.4.6.3 Complexe touristique de la Gileppe



Figure 9.12 Panneau SNCB à Dolhain (source : JML, 2020)

Voisin de la commune de Limbourg et de sa gare, le complexe du barrage de la Gileppe avec ses 2 figures emblématiques (la tour panoramique et la sculpture monumentale du Lion) attire de nombreux touristes qui peuvent profiter des attractions présentes sur place (exposition, accropark, visite guidée du barrage…) ou des points de départ de balades à pied, à vélo, à cheval…

9.4.6.4 Sentiers de randonnées pédestres

9 promenades de 4 à 9km sont balisées sur la commune par le RSIL. 2 d'entre elles sont valorisées par la MTP de Vesdre : le chemin des crêtes vers Baelen (6km) et le nez de Napoléon (9km) toutes les 2 partant de Dolhain centre. **La Boucle du Dragon et du Lion permet de relier le barrage de la Gileppe et la Place Saint-Georges depuis 2022, avec une possibilité de restauration. Limbourg encadré permet de découvrir 7 paysages typiques de la commune depuis l'été 2021. Enfin, une chasse au trésor Totemus permet de partir « à l'assaut des campagnes Limbourgeoises ». Enfin des randonnées guidées ont lieu régulièrement à l'image des randonnées du samedi en 2021 ou des randonnées thématiques en fonction des saisons par exemple.**




Figure 9.13 Panneau des sentiers au pied des remparts de Limbourg (source : JML, 2020)

Deux sentiers de Grande Randonnée traversent le territoire communal d'ouest en est. Au nord, le GRP563 « tour du pays de Herve » passe par Villers et Houyoux ; au sud, le GR 573 « Vesdre et Hautes Fagnes, pays de contrastes » passe par Hèvremont, la Bèverie et Goé. À ces 2 derniers endroits, respectivement, une aire de pique-nique (et une plaine de jeux) et un glacier forment 2 étapes. L'Arboretum de Coingsoux est également situé sur le tracé du GR 573.

Le chemin des échaliers est valorisé par la Province de Liège.




Figure 9.14 Panneau du chemin des échaliers et échalier (source : JML, 2020)

9.4.6.5 Sentiers cyclables

Il n'y a pas de RAVeL ni de parcours VTT sur le territoire communal.

Un itinéraire cyclable potentiel traverse le sud de la commune d'ouest en est, reliant Verviers via Stembert à Eupen via Membach. Cet itinéraire passe par Hèvremont et Goé sur des routes communales (revêtues ou non).

La matérialisation du réseau points-nœuds sur la commune **a été finalisé en 2024** (cf. photo ci-contre au niveau de la forêt domaniale de Grünhaut du point-nœud 78).

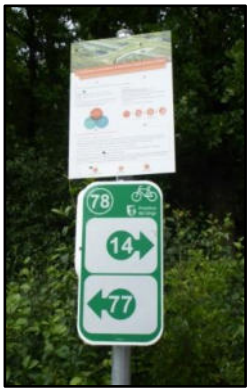



Un réseau vélotourisme existe à Hèvremont.

Figure 9.15 Panneau Velo Tour à Hèvremont (source : JML, 2020)

La commune de Limbourg est concernée par le projet (provincial) de la Vesdrienne (liaison cyclable entre Liège et Verviers) **dont le tracé n'est toujours pas validé en 2024. La liaison Limbourg-Thimister-Clermont (projet provincial) est opérationnelle.**



Figure 9.16 Chemin surmontant la canalisation de la SWDE sur la route de la Pierresse (source : JML, 2020)

9.4.6.6 Sentiers cavaliers

2 boucles intercommunales sont valorisées par l'Association de Défense des Chemins Cavaliers. La 1ère au nord est centrée autour de Baelen mais fait le tour de la forêt domaniale de Grünhaut. La 2nde au sud dans les forêts situées au nord-ouest du Lac de la Gileppe et donc dans le bois de Goé qui comprend un aménagement « Al neûre baraque ».

9.4.6.7 Balades en voiture

La Route des Sources passe par le sud du territoire.

En lien avec l'ambassade du Pays de Rode, la Route du Rolduc ou Chemin des Ducs de Limbourg relie l'Abbaye du même nom à Limbourg en 30 minutes en voiture.



Figure 9.17 Panneaux en lien avec la route de Rolduc (source : JML, 2020)

La route des plus beaux villages de Wallonie relie Limbourg à Clermont sur Berwinne, Olne et Soiron.



La route des vergers traverse la commune de Limboug du nord-ouest au sud-est en passant par Bilstain et Limbourg.



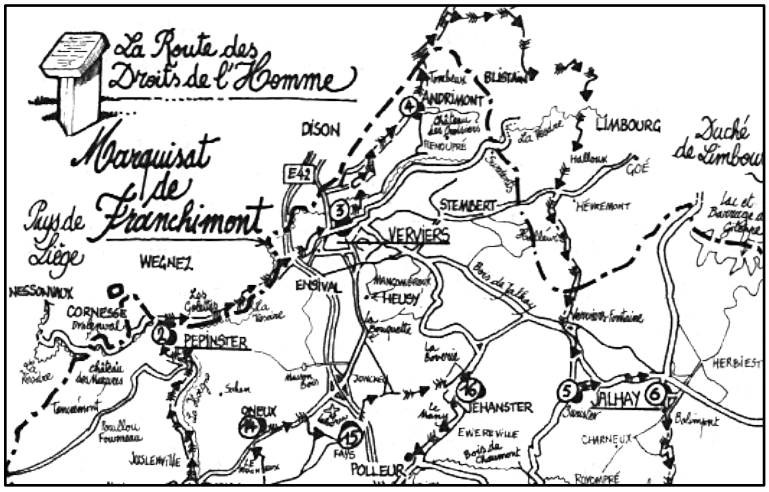

La route des Droits de l'Homme passe par Bilstain et Limbourg afin de relier les stèles 4 et 5.





Figure 9.18 Panneaux de la route des droits de l'homme (source : JML, 2020)

9.4.6.8 Marchés

Le Marché aux Fleurs a lieu tous les ans en mai à Dolhain. Créé initialement par le RSIL il y a près de 40 ans, et repris par la suite par la ville, c'est également une manifestation touristique.

Le marché des gourmandises à Dolhain a lieu depuis 2018 début août afin de valoriser les produits bio et locaux.

Le marché de la Belle Saison a lieu chaque premier samedi du mois de juin à octobre sur la Place Saint-Georges depuis 2022.

Le marché coup de cœur a lieu une fois par an fin août sur la Place Saint-Georges depuis 2022.

Le marché de Noël, courant décembre, a lieu place Léon d'Andrimont à Dolhain

9.4.6.9 Autres attractions

Au niveau de la MTP de Vesdre comme du RSIL, les attractions principales sont en lien avec la nature (balades pédestres, découverte des milieux naturels, pêche, arboretum de Coingsoux…), le patrimoine (visites guidées, week-end des « Journées du Patrimoine ») et les activités culturelles (expositions artistiques). L'Arboretum de Coingsoux est entretenu par la Ville et valorisé ponctuellement par le RSIL.

Pour rappel, certains événements et manifestations sont abordées dans le chapitre suivant.

La MTP de Vesdre met en valeur les produits du terroir dont ceux de Limbourg : le chocolat, la bière, la viande, le fromage et le « breuvage » Kiki de Limbourg. Des paniers gourmands sont en en vente à son niveau.

Les manifestions touristiques portées par le RSIL sont « les nuits romantiques », les diverses animations musicales et des jeunesses de la commune. **On peut citer, depuis 2018 : les expos photos sur les remparts, en 2021 et 2022, les Gourmandises de Dolhain, en 2023 : le pique-nique au château (dans les jardins de l'Internat), la foire du livre (place Saint-Georges), en 2024 : nuit romantique…**

D'autres activités de détente participent à l'attractivité de la commune, parfois au-delà de ses frontières.

Le clocher Tors de Goé est valorisé par l'association européenne correspondante. L'église est dédiée à Saint-Lambert. La flèche est bâtie sur une tour carrée à laquelle elle est reliée par une pyramide aplatie. Elle est inclinée et tordue, le dévers atteignant 1/8ème de la largeur de la tour. Cette déformation est due au manque de pièces raidisseuses au niveau des enrayures. La torsion est donc très légère mais existe néanmoins.

Les pêcheurs sont actifs sur le territoire grâce à la Ligue Royale des Pêcheurs de l'Est le long de la Vesdre et aussi dans les étangs de la Borchène.

Le domaine Enduro Trial de Bilstain permet aux adeptes du trial, de l'enduro, du motocross, de supermoto, du quad et du 4×4 de s'y rencontrer toute l'année. Le club y organise diverses épreuves, des entrainements, des stages… mais aussi des balades en trottinette électrique.

Le karting à Dolhain propose, en plus de sa piste, une école et des stages.

La Wolf Conservation Association est une asbl qui s'implique dans l'analyse du comportement, l'éducation et la protection du loup avec comme but de mieux faire comprendre les loups par le public et montrer comme ils sont précieux pour l'environnement naturel. Situés à Dolhain, l'asbl propose des visites pour observer des loups en captivité.

9.5 Sources

- Administration communale
- Schéma de Développement Communal, 1995
- Plan Stratégique Transversal, 2019-2024
- Site internet de l'administration communale de Limbourg
- IWEPS
- Terrain JML
- ONSS
- INASTI
- SPI
- GAL Pays de Herve
- Asbl et coopératives
- Biocerti.be
- DNF
- Maison du Tourisme du Pays de Vesdre
- Royal Syndicat d'Initiative de Limbourg
- Commissariat Général au Tourisme
- Air bnb
- ADCC
- Bienvenue Vélo

10 Services collectifs

10.1 Préambule lié aux inondations

En juillet 2021, les inondations ont impactées plus ou moins fortement les services collectifs. Les bâtiments communaux touchés sont les suivants[21] : la crèche (sous-sol), l'école Duke of Marlborough, l'administration communale, l'école primaire et le centre scolaire spécialisé de Saint-Joseph, les écoles libres à Dolhain et Goé, le poste de police, le CPAS, la caserne des pompiers, le service travaux, le parc à conteneurs, la justice de paix., la poste, l'AMI.

En 2024, la majeure partie a été remise en état au même endroit. Cependant, un pôle administratif est prévu sur le site Hoeck afin d'y regrouper l'administration communale, le CPAS, la police, l'ONE, la justice de paix et la bibliothèque.

10.2 Services publics généraux

10.2.1 Maison communale

Adresse : Avenue Victor David, 15 à Dolhain.

Les services communaux sont ouverts du lundi au samedi.

Le service travaux se situe à la Bèverie.



Figure 10.1 Service travaux (source : JML, 2020)

10.2.2 Bibliothèque



Figure 10.2 Bibliothèque (source : JML, 2020)

La bibliothèque communale est située rue Guillaume Maisier, 56, dans d'anciennes classes. Elle est reconnue par la Fédération Wallonie Bruxelles (catégorie 2[22]). Le prêt des livres (y compris numérique) est informatisé : la bibliothèque est reliée au réseau provincial OPAC et celui de la Fédération Wallonie Bruxelles Samarcande qui permettent de trouver des références en ligne et dans d'autres bibliothèques. La bibliothèque propose également un accès à internet (via 4 ordinateurs). Elle développe ses activités selon 2 grands axes : la jeunesse et l'histoire. 3 fois par mois, des animations gratuites ont lieu pour les plus jeunes (moins de 5 ans). Des expositions sont régulièrement accueillies au sein de la bibliothèque. Environ 800 lecteurs (de Limbourg et des communes voisines) fréquentent la bibliothèque.

Le bibliobus, bibliothèque itinérante de la Province de Liège, s'arrête à Bilstain, 2 mardis par mois.

De nombreuses boites à livres sont disséminées sur le territoire.

[21] D'après le pré-diagnostic édité par le SPW en septembre 2021

[22] Il existe 4 catégories : plus celle-ci est élevée plus la bibliothèque propose de services. La subvention reçue dépend aussi de la catégorie.


Place Saint-Georges


Place du Pireux


près de l'église de Bilstain

Figure 10.3 Boites à livres (source : JML, 2020)

10.2.3 Ludothèque

Située au même endroit que la bibliothèque, la ludothèque propose également des références en ligne et des animations notamment de découvertes, autour des jeux.

10.2.4 Espace Public Numérique (EPN)

Grâce au plan wallon de sortie de la pauvreté et à divers partenariat (CPAS, ALE, école Soralia de Verviers et la MJ de Limbourg), un EPN a été créé durant l'ODR. Inauguré en octobre 2023, l'EPN est situé rue des Ecoles à Dolhain. Outre l'accès à du matériel informatique, cet espace propose de nombreuses formations et animations, notamment à destination des demandeurs d'emploi, des aînés et des jeunes.

10.2.5 La Poste

Elle est située Place d'Andrimont, à Dolhain.

10.2.6 Parc à conteneurs

Le Recyparc est situé rue Bèverie. Cf. Chapitre 4.1.4.

10.2.7 Justice de paix

Avant les inondations, la Justice de Paix du canton judiciaire de Limbourg était située Avenue Victor David. La compétence territoriale de ce tribunal s'exerce sur les communes d'Aubel, de Baelen, de Jalhay, de Plombières, de Thimister-Clermont et de Welkenraedt. Temporairement, le siège de cette Justice de paix a été installé à Eupen. Elle devrait se réinstaller sur la commune au sein du futur pôle administratif prévu rue de la Foulerie.

10.2.8 Services de sécurité

10.2.8.1 Zone de police



Figure 10.4 Entrée du poste de police (source : JML, 2020)

Le poste de police de Limbourg est attaché à l'antenne de Welkenraedt et fait partie de la Zone de Police « Pays de Herve » qui couvre les 8 communes suivantes : Aubel, Baelen, Herve, Limbourg, Olne, Plombières, Thimister-Clermont et Welkenraedt. Ce territoire de caractère rural à semi rural, représente plus de 300km² et plus de 60.000 habitants. Certaines communes comportent toutefois un centre urbain caractérisé par de nombreux commerces et une concentration d'écoles (Herve, Limbourg, Welkenraedt et, dans une moindre mesure, Aubel). La proximité des frontières avec les Pays-Bas et l'Allemagne est également caractéristique de ce territoire

4 agents de quartier sont affectés au territoire de Limbourg en 2020.

Le poste de police est situé Avenue Victor David, 23 à Dolhain.

10.2.8.2 Service Régional d'incendie

En juillet 2015, le Service Régional d'Incendie (SRI) a été réorganisé. La commune de Limbourg dépend du SRI de la zone 4 Vesdre, Hoëgne et Plateau. Il est situé rue des Simon Lobet, 36, à Verviers. Cette zone regroupe environ 430 pompiers.

Cette zone regroupe les 19 communes suivantes : Aubel, Baelen, Blégny, Dalhem, Dison, Herve, Jalhay, Limbourg, Olne, Pépinster, Plombières, Soumagne, Spa, Sprimont, Theux, Thimister-Clermont, Trooz, Verviers et Welkenraedt. Elle se compose de 9 postes suivants : Battice, Herve, Limbourg, Pépinster, Plombières, Spa, Theux, Verviers et Welkenraedt.

Pour les ambulances, c'est le centre d'urgence de la Province de Liège qui envoie les véhicules en fonction du type de pathologie (ambulance, PIT – Paramedical Intervention Team - ou ambulance et SMUR – Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) et de la rapidité d'intervention (ambulance la plus proche ou PIT de Verviers) en fonction des disponibilités.



Figure 10.5 Caserne des pompiers (source : JML, 2020)

Limbourg dispose d'une caserne située rue Bèverie, 35.

10.2.8.3 Référents-Quartiers

L'équipe des référents-quartiers sert à opérationnaliser le Plan d'évacuation et de mise à l'abri « inondations ». Afin de mettre en place au mieux son Plan d'évacuation et de mise à l'abri adopté en mai 2022 par le Conseil communal, la Ville de Limbourg a lancé un appel aux volontaires souhaitant rejoindre l'équipe des référents-quartiers.

Ces personnes seront ainsi les points de contact privilégiés pour la Cellule de Crise Communale et les Autorités communales en cas de risque ou de catastrophe naturelle (inondations, incendies …). En 2024, 15 personnes ont été formées et des réunions régulières ont lieu.

En plus de ces référents, des conférences et des brochures sont proposées afin de sensibiliser la population.

10.3 Indices de cohésion sociale et du bien-être

10.3.1 Indicateur Synthétique d'Accès aux Droits Fondamentaux (ISADF)

Elaboré en 2018 par l'IWEPS, l'ISADF reflète l'accès effectif de la population de chaque commune francophone aux droits fondamentaux, pour contribuer éventuellement à l'établissement d'un diagnostic local de cohésion sociale et à l'identification de besoins locaux.

Il fournit ainsi un des critères objectifs au subventionnement des communes pour la mise en œuvre de leur plan d'actions 2020-2025.

Les droits fondamentaux sont déclinés selon 13 droits :

1. le droit à un revenu conforme à la dignité humaine
2. le droit à une alimentation suffisante, adéquate et de qualité
3. le droit au meilleur état de santé physique et mental susceptible d'être atteint, à l'aide médicale
4. le droit à la sécurité sociale, à l'assurance santé, à la protection sociale, à l'aide sociale, aux prestations familiales
5. le droit à l'éducation, à l'enseignement et à la formation continue
6. le droit à l'information, à l'usage du numérique, des technologies de l'information et de la communication

7. le droit à un logement décent et adapté, à l'énergie et à l'eau
8. le droit à un environnement et à un cadre de vie sain et adapté
9. le droit à la mobilité
10. le droit au travail, à des conditions de travail justes et favorables, à la formation professionnelle ; droits syndicaux
11. le droit au respect de la vie privée et familiale ainsi qu'à la conciliation vie familiale et vie professionnelle
12. le droit à la participation citoyenne et démocratique
13. le droit à l'épanouissement social et culturel

Afin de permettre à chaque commune de visualiser aisément sa position par rapport à d'autres entités, l'IWEPS a élaboré des polygones appelés « radars » sur la base des indicateurs de chaque commune. Plus la surface est étendue, mieux la situation est.

Pour construire ces données, chacun des droits est calculé par une sélection d'indicateurs choisis pour leur univocité, leur pertinence, leur disponibilité spatiale et temporelle, leur capacité de discrimination intercommunale, leur facilité de compréhension, leur simplicité et leur fiabilité. Au total, 28 indicateurs sont pris en compte.

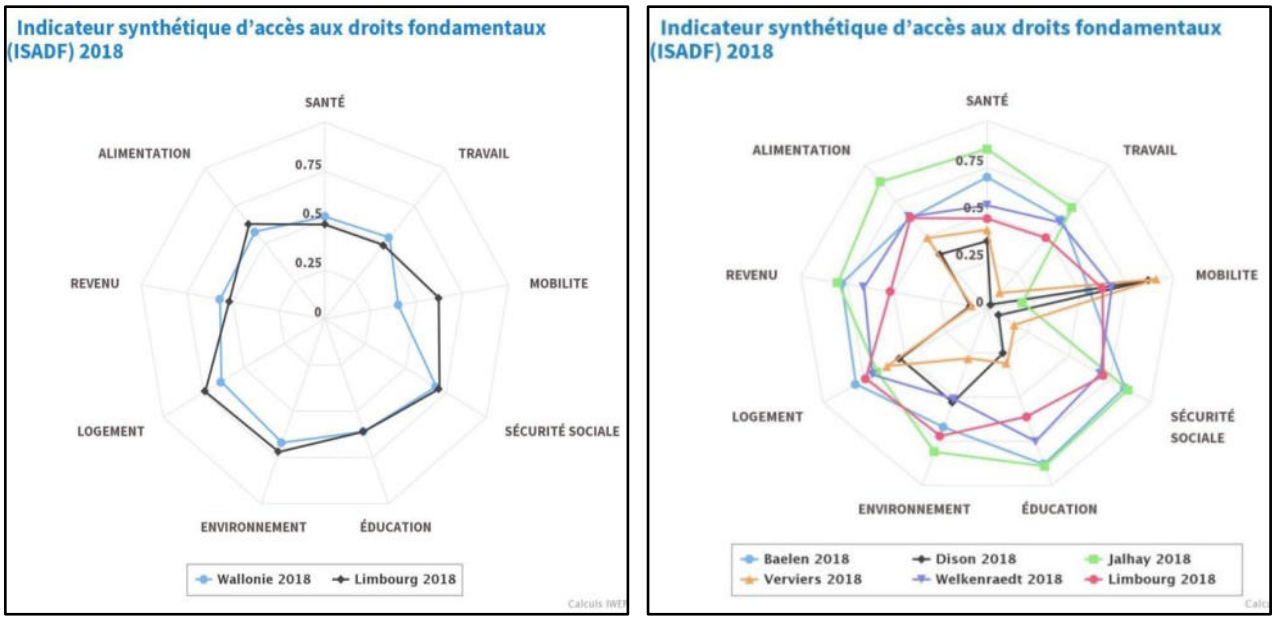

Figure 10.6 Radar en matière d'ISADF (source : IWEPS, 2020)

Le score total de Limbourg est de 0,7. Cela situe la commune au 117ème rang des communes wallonnes (sur 253) ; Jalhay atteint le 9ème rang, Baelen le 14ème rang, Welkenraedt le 20ème rang, Verviers le 238ème rang et Dison le 244ème rang. L'ensemble de la microrégion bénéficie donc de scores ISADF très hétérogènes. Comme dans de nombreuses statistiques, la commune de Limbourg a une position intermédiaire entre les communes rurales aisées et les citadines moins favorisées.

Si on compare à la Région et aux communes voisines, les meilleurs indicateurs de la commune de Limbourg sont la sécurité sociale (seules les communes de Baelen et Jalhay sont meilleures), l'environnement (seule la commune de Jalhay est meilleure) et le logement (seule la commune de Balen est meilleure). Les indicateurs les plus faibles sont la santé, le travail et le revenu.

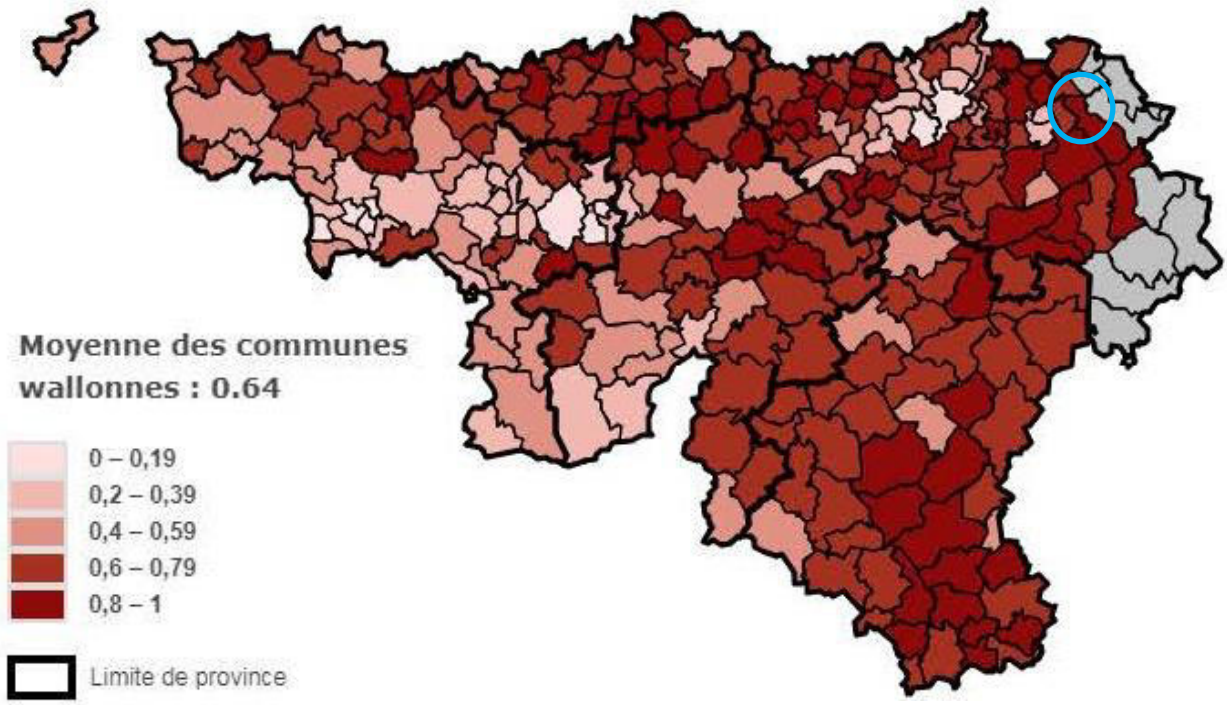

Figure 10.7 Score ISADF total, Région wallonne (source : IWEPS, 2020)

Le droit au logement est bon car les loyers et les prix des maisons sont moins chers que la moyenne. Ce cas est paradoxal car la faiblesse de ces prix indique parfois la mauvaise qualité des logements.

Le droit à l'environnement est bon vu la proximité des espaces naturels et la faible exposition au bruit. Ce droit reflète bien le côté rural de la commune.

Le droit à la sécurité sociale est bon car la proportion de jeunes bénéficiaires du RIS est moins importante que la moyenne.

Le droit à la mobilité est relativement bon vu la présence de la gare.

Les droits à l'alimentation et à l'enseignement sont moyens et concernent la surcharge pondérale des élèves de 6ème primaire et le retard scolaire à l'arrivée en secondaire.

Le droit au revenu est faible car les revenus médians par déclaration et pour les familles monoparentales sont plus bas que la moyenne.

Le droit au travail est faible car le chômage de longue durée est plus élevé que la moyenne. Ces 3 derniers indicateurs montrent des caractéristiques socio-économiques moins favorisées.

Le droit à la santé est faible car le taux de mortalité est plus élevé que la moyenne, ainsi que la proportion de personnes ayant une affection chronique et/ou un handicap, et la proportion de femmes n'ayant pas subi de mammographie et déclarées fumeuses à l'accouchement est plus élevée que la moyenne. Ces indicateurs sont le reflet des structures d'accueil (maison de repos et centres scolaires primaire et secondaire spécialisés) présentes sur le territoire.

10.3.2 Plan de Cohésion Sociale

La Ville a déjà bénéficié de 2 PCS. Le premier a ciblé les relations entre les groupes de jeunes d'un quartier considéré comme « sensible » et les riverains, notamment par un travail de rue réalisé par un éducateur. Le deuxième a ciblé les synergies communales agissant sur la cohésion sociale et s'est concrétisé par la création de la maison intergénérationnelle.

L'actuel 3ème PCS de la Ville a été validé par le Conseil Communal du 28/10/2019. Il est animé par un chef de projet assisté de la présidente du CPAS, et bénéficie d'un éducateur (à mi-temps) et d'un agent d'entretien (à

temps partiel). Ce plan ambitionne de renforcer l'accès à 6 droits (sur 13) grâce à la participation citoyenne, le bénévolat et le développement d'infrastructures. 8 actions concrètes sont envisagées.

Droits	Actions
à l'éducation, à l'enseignement et à la formation continue	• Création d'une école des devoirs • Poursuite des cours de français langue étrangère
au travail, à des conditions de travail justes et favorables, à la formation professionnelle ; droits syndicaux	• Création d'une formation préqualifiante (allemand)
à la participation citoyenne et démocratique	• Poursuite du Repair Café • Continuer à coconstruire/améliorer les actions du PCS
à une alimentation suffisante, adéquate et de qualité	• Création de cours d'accommodage des restes
à l'épanouissement social et culturel	• Poursuite de la création d'un lieu de rencontre et de convivialité
à la mobilité	• Création d'une formation théorique au permis de conduire

Le PCS, en 2024 correspond à :

- **l'accueil psychosociale de 1ère ligne sur rendez-vous,**
- **l'espace public numérique 4 après-midis par semaine,**
- **l'écrivain public numérique (bénévole défrayé) 2 après-midis par semaine,**
- **des activités sportives pour les jeunes (8-26 ans) les mercredis après-midi,**
- **l'organisation du Repair café une fois par trimestre,**
- **l'organisation d'un salon de l'emploi une fois par an,**
- **l'organisation de différentes formations d'insertion socioprofessionnelle 3 à 4 fois par an (formations courtes et longues),**
- **l'organisation d'activités intergénérationnelles pendant les grandes vacances,**
- **l'organisation d'un mini-séjour intergénérationnel une fois par an.**

10.3.3 Indice des Conditions de Bien-Etre (ICBE)

L'ICBE est un indice synthétique qui propose une première étape vers une mesure du bien-être en Wallonie, partant d'une identification concertée de ses composantes dans le cadre d'une vaste consultation citoyenne et d'une vision raisonnée du bien-être.

A ce stade, l'ICBE s'apparente à une mesure des conditions matérielles de vie et de qualité de l'environnement de vie, au sens large, dans lequel évoluent les individus. Il est calculé au niveau des 262 communes wallonnes et de la région.

L'ICBE est le résultat d'une moyenne simple de 60 indicateurs clés déclinés par commune, standardisés et classés en 8 familles : moyens de vie, cadre de vie, relations avec les institutions, relations entre les personnes, équilibres sociaux, équilibres personnels, sentiment de bien-être/mal-être et engagement dans la société.

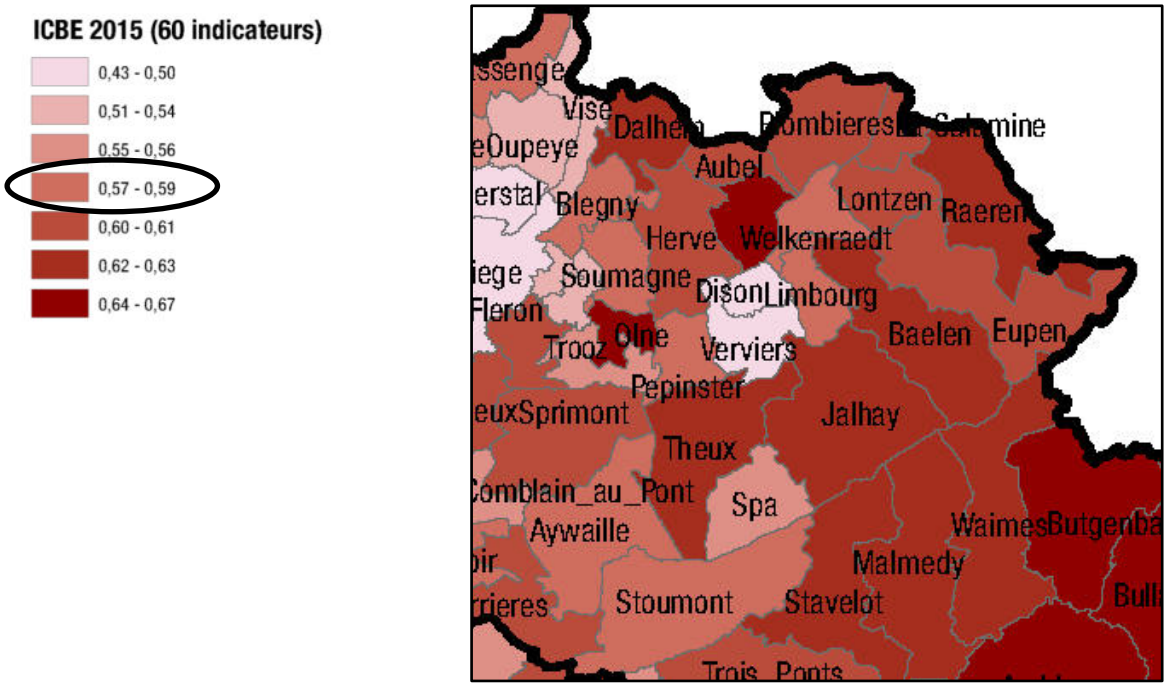

Figure 10.8 ICBE 2015 dans la commune de Limbourg par rapport à la Province de Liège (source : IWEPS, 2020)

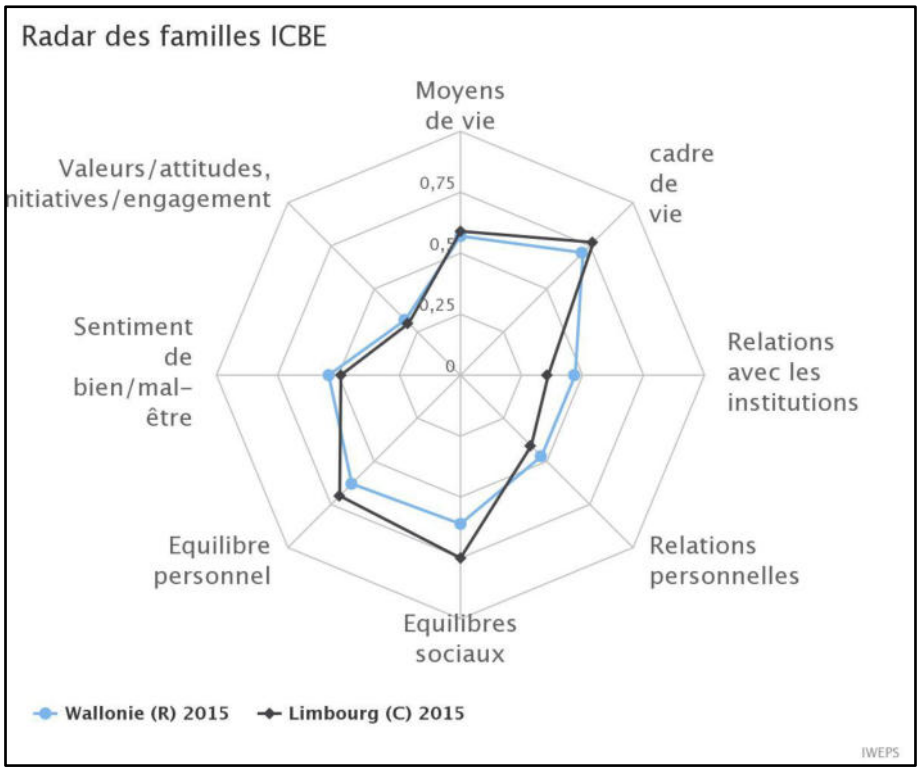

Figure 10.9 Radar en matière d'ICBE (source : IWEPS, 2020)

communes	indicateur composite par somme des indicateurs	Santé et soins	Logement	Enseignement / formation	Emploi	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Espaces naturels et environnement	Commerces de proximité	Sécurité	Communication	Fonctionnement des institutions et gestion publique	Processus démocratique	Relations familiales	Equité dans l'accès à la santé	Equité dans l'accès à un emploi de qualité	Equité dans l'accès à un revenu décent	Gestion des temps de vie	Sentiment d'être heureux <> malheureux	Engagement dans la société
Wallonie	**0,57**	**0,57**	**0,44**	**0,50**	**0,61**	**0,59**	**0,39**	**0,61**	**0,37**	**0,78**	**0,67**	**0,49**	**0,54**	**0,47**	**0,57**	**0,63**	**0,67**	**0,63**	**0,54**	**0,32**
Jalhay	**0,63**	0,72	0,47	0,71	0,75	0,76	0,10	0,80	0,36	0,94	0,72	0,21	0,32	0,69	0,62	0,67	0,49	0,50	0,88	0,50
Baelen	**0,60**	0,64	0,46	0,47	0,73	0,70	0,53	0,53	0,00	0,86	0,73	0,40	0,57	0,73	0,65	0,54	0,63	0,69	0,66	0,48
Welkenraedt	**0,59**	0,62	0,40	0,49	0,57	0,62	0,76	0,49	0,57	0,82	0,69	0,42	0,35	0,52	0,63	0,81	0,71	0,73	0,42	0,46
Limbourg	**0,58**	**0,64**	**0,49**	**0,58**	**0,53**	**0,52**	**0,71**	**0,60**	**0,57**	**0,84**	**0,56**	**0,40**	**0,54**	**0,41**	**0,57**	**0,77**	**0,73**	**0,70**	**0,49**	**0,30**
Verviers	**0,47**	0,70	0,08	0,42	0,13	0,06	0,93	0,10	0,88	0,67	0,65	0,48	0,53	0,14	0,58	0,79	0,87	0,71	0,46	0,33
Dison	**0,46**	0,60	0,04	0,21	0,12	0,03	0,88	0,24	0,68	0,81	0,73	0,48	0,35	0,09	0,61	0,74	0,90	0,57	0,60	0,18

Tableau 10.1 Dimensions de l'ICBE 2015 de Limbourg comparées aux communes voisines (Source : IWEPS, 2020)

Avec un indice des conditions de bien-être de 0,58, Limbourg est juste au-dessus de la moyenne de la Région wallonne (0,57). Comme pour l'ISADF, la commune de Limbourg a une position intermédiaire entre les communes rurales plus aisées et les citadines moins favorisées.

Les dimensions les plus performantes (et supérieures à la moyenne régionale) concernent la sécurité, l'équité dans l'accès à un emploi de qualité et à un revenu décent, la mobilité, la gestion des temps de vie, la santé et les soins, les commerces de proximité. Le logement obtient la meilleure note par rapport à toutes les autres entités.

Les dimensions les moins performantes (et inférieures à la moyenne régionale) concernent la communication, l'emploi, le revenu et le pouvoir d'achat, le sentiment d'être (mal)heureux, les relations familiales, le fonctionnement des institutions publiques et l'engagement dans la société.

7 indicateurs (sur 19) sont identiques ou proches de la moyenne régionale.

10.3.4 Synthèse des 2 indices

On observe que le travail et le revenu sont des faiblesses relevées par les 2 indices, tandis que le logement et la mobilité sont des atouts. Ces droits ou dimensions sont semblables et indiquent la même chose : des caractéristiques socio-économiques plutôt défavorables mais bénéficiant de logements bon marché et d'un accès aisé aux infrastructures de mobilité. L'indicateur de la santé semble bon pour l'ICBE et mauvais pour l'ISADF, si on compare précisément les composantes de ces indices, on s'aperçoit que seulement la moitié est identique, ainsi l'ICBE insiste sur l'accès à la santé qui est donc bon alors que l'ISAD insiste sur les conséquences de la présence d'infrastructures pour aînés (mortalité plus élevée) et handicapés (écoles).

Enfin la majorité des droits et dimensions sont simplement dans la moyenne régionale et n'indique pas d'atout ou de faiblesse spécifique.

10.4 Services économiques

10.4.1 Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

L'ALE est une asbl créée en mars 1995 sur la commune.

Le bureau est accessible tous les mercredis à l'administration communale ainsi que les autres jours de la semaine à Baelen (en face de l'administration communale).

Concrètement, l'ALE vérifie, avant de donner une autorisation, si les activités ne font pas concurrence aux activités d'entreprises commerciales ou d'organisations existantes (comme par exemple l'aide à domicile de nature ménagère).

Les activités autorisées en ALE au profit de personnes physiques sont :

- l'aide au petit entretien de jardin (à l'exception des travaux dangereux)
- les petits travaux d'entretien et de bricolage répondant à des besoins non rencontrés par les circuits de travail réguliers compte tenu de leur faible importance
- l'aide à la surveillance ou à l'accompagnement d'enfants ou de personnes malades
- l'aide à l'accomplissement de formalités administratives

Les activités autorisées en ALE au profit d'autorités locales (établissements scolaires, asbl ou d'associations non commerciales) sont :

- des activités qui, par leur nature, par leur importance ou par leur caractère occasionnel, sont habituellement effectuées par des bénévoles (exemples : aide lors de manifestations sociales, culturelles, sportives, caritatives ou humanitaires)
- les activités au profit du secteur de l'horticulture à l'exception du secteur de l'entretien des parcs et jardins
- les activités au profit du secteur de l'agriculture : travaux saisonniers, mais il doit s'agir exclusivement de travail manuel

Fin **2023**, **8** utilisateurs privés, 2 écoles, 1 asbl et la Ville sont inscrits et peuvent bénéficier des services de l'ALE. En **2023**, **14** demandeurs d'emploi ont presté au moins 1 heure de travail pour l'ALE. Au **31/12/2023**, **96** demandeurs d'emploi sont éligibles au travail en ALE, **6** sont régulièrement actifs (dont **1** percevant un RIS).

10.4.2 Maison de l'emploi

La commune de Limbourg ne dépend d'aucune Maison de l'emploi. La plus proche est celle de Baelen-Plombières-Welkenraedt située à Welkenraedt.

10.4.3 Village de l'emploi

En 2023, un village de l'emploi a été créé par la Ville, le CPAS, le PCS, le FOREM. Il se tient annuellement au centre sportif et met en contact des entreprises (de la commune, des Plenesses…), des agences d'interim, des écoles, des services publics… avec les demandeurs d'emploi y compris les étudiants. Une cinquantaine d'exposants ont accueillis plusieurs centaines de personnes. En 2024, le concept s'est élargi pour devenir « Village de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation » et s'ouvrir également aux communes voisines.

10.5 Services sociaux

10.5.1 Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

Suite aux inondations, le CPAS a été relocalisé rue Oscar Thimus en attendant d'intégrer le futur pôle administratif.

Récemment, le CPAS a rénové une habitation unifamiliale mise en location par l'AIS et a acquis un bâtiment à appartements, l'a rénové et mis en location via l'AIS.

Le CPAS propose les services suivants :

- Aide générale : Pensions, demande d'avances, aides familiales, logements de transit.
- Caution locative, secours médicaux ou pharmaceutiques, aide à la participation et l'activation sociale, promotion du sport (ticket coup d'envoi) et des activités culturelles (ticket art. 27)
- Allocation de chauffage

Service Energie : si le CPAS indique que les demandes liées au chômage et au RIS sont stables ou en diminution, il remarque que les demandes liées au coût de l'énergie sont de plus en plus nombreuses.

- Etrangers (aides financière, médicale et pharmaceutique) et Initiative Locale d'Accueil pour les candidats réfugiés politiques. Le CPAS est propriétaire et gestionnaire de 2 logements à cet effet.
- Médiation de dettes et guidance budgétaire
- Droits à l'intégration sociale et insertion socioprofessionnelle : ce service créé récemment bénéficie d'une assistante sociale et d'une aide administrative
- Handicontact de la Ville
- Distribution de colis alimentaires

Le CPAS propose 4 autres services.

- Taxi social

Ce service est destiné à toute personne domiciliée à Limbourg, en priorité pour une personne ou une famille isolée qui a besoin d'une aide et d'un accompagnement dans son déplacement pour une visite médicale, pour un traitement dans un établissement de soins, pour une démarche vers une administration ou un organisme social mais aussi pour des achats courants ou ponctuels à Limbourg ou dans la région. Les déplacements doivent avoir lieu les mardis et mercredis, de 8h30 à 12h30 ainsi que les jeudis et les vendredis de 8h30 à 16h30. Les rendez-vous doivent être pris à l'avance tous les matins entre 9h et 10h.

- Repas à domicile

La livraison de repas à domicile est possible tous les jours. Ils sont préparés à la Résidence Leonardo da Vinci de Welkenraedt (Intercommunale ISoSL de Liège) et livrés froids.

- Potage papote

En collaboration avec le plan de cohésion sociale de la Ville, des parcelles de terrains sont mises à la disposition d'un groupe de jardiniers amateurs (débutants ou confirmés) désireux de développer un potager communautaire et de créer des liens autour de la culture de légumes.

- Véhicule social

La société « Akzent » met à disposition un véhicule exclusivement sponsorisé par les entreprises ou les indépendants de la région, lesquels verront leurs logos affichés sur le véhicule. Ce minibus fonctionne donc comme une affiche publicitaire roulante. Le véhicule social est utilisé dans le cadre des activités du CPAS, du Plan de Cohésion Sociale et du service jeunesse de la Ville de Limbourg. **Endommagé en 2021, il a été remplacé par un véhicule neuf en 2023.**

10.5.2 Services d'aides familiales

Le CPAS est conventionné avec les 2 premiers services qui fonctionnent en réseau avec les 2 autres.

Le centre familial d'aides à domicile est une asbl située à Verviers qui fournit les 3 services suivants : aide familiale, garde à domicile et aide-ménagère sociale.

La SAFPA, Service d'Aide aux Familles & aux Personnes Agées de la région verviétoise, est une asbl située à Verviers qui propose des aides familiales, aides ménagères, bricoleurs, gardes d'enfants malades et handicapés, télébiovigilance, centre de coordination, garde à domicile, aide sociale à domicile. Son service de coordination a pour objectifs d'écouter les demandes des personnes qui ont besoin d'une ou plusieurs aides à domicile, de rencontrer les personnes qui nécessitent une coordination, d'analyser la situation, de prendre contact avec les services et/ou prestataires adéquats à mettre en place et d'organiser des réunions (coordination, concertation, réévaluation) quand cela le nécessite.

L'ASD Verviers agit dans les secteurs d'activités suivants : aides familiales, aides ménagères, centres de coordination, gardes à domicile, soins et aide aux personnes âgées, soins infirmiers à domicile, soins palliatifs, transports adaptés pour personnes à mobilité réduite, atelier couture/repassage, la Navette (service d'accompagnement psychogériatrique à domicile).

L'ADMR est une entreprise sociale qui permet aux personnes en difficulté à un moment donné de mieux vivre chez elles. Limbourg dépend de l'antenne de Verviers situé à Herve et proposant plus particulièrement une aide familiale, une garde à domicile, un ouvrier polyvalent et une aide-ménagère sociale.

10.5.3 Conseil consultatif de la personne en situation de handicap (CCPH)

Créé en 2023 par le Conseil communal, le CCPH a différentes missions dont généralement, permettre aux personnes en situation de handicap de s'exprimer, de s'intégrer à la vie publique et de sensibiliser les autres publics à leurs difficultés. Ce projet a été créé dans le cadre de la reconstruction post-inondation, afin que celle-ci prenne en compte l'accessibilité des espaces et bâtiments publics.

10.6 Services de santé

10.6.1 Hôpitaux

La commune de Limbourg n'accueille pas d'hôpital.

Les centres hospitaliers les plus proches sont situés dans un rayon d'environ 7 à 50 km avec :

- Hôpital Saint Nicolas à Eupen (7km en 10 min.)
- Centre Hospitalier Régional (anciennement CH Peltzer-La Tourelle) à Verviers (10km en 17 min.)
- Centre Hospitalier Chrétien de Liège et ses 4 cliniques : CHC à Heusy (10km en 16 min.), CHC à Hermalle-sous-Argenteau (29km en 22min.), MontLégia à Liège (41km en 33 min.) et CHC à Waremme (55km en 41min.)
- CHR de Liège et ses 3 sites : Sainte Rosalie (8km en 11 min.), Château rouge (28km en 25min.) et Citadelle (36km en 31 min.)

L'hôpital psychiatrique le plus proche est la clinique psychiatrique des frères Alexiens sur la commune de Welkenraedt. Les autres structures les plus proches sont les suivantes :

- Service de Santé Mentale de Verviers
- Initiative d'Habitations Protégées Le Hall (à Battice/Herve) et Fagnes-Ardennes (à Malmedy)
- CHR Verviers-East Belgium

- Hôpital Saint-Nicolas (à Eupen)
- Hôpital Saint-Joseph (à Saint-Vith)
- Clinique Sainte-Elisabeth (à Heusy)
- Begleitetes Wohnen (à Eupen-St-Vith)
- CHC à Liège

10.6.2 Poste de garde médicale

L'Asbl « Garde de l'Est francophone – Deutschsprachige Gemeinschaft » gère les 6 postes de garde médicale pour l'arrondissement de Verviers.

Le poste de garde est joignable au 1733 et est ouvert tous les weekends du samedi 8h au lundi 8h ainsi que les jours fériés depuis la veille à 20h jusqu'au lendemain matin à 8h. L'opérateur organise un rendez-vous dans un poste médical de garde à proximité (si le malade ne dispose pas d'un véhicule, un taxi social peut l'y amener à prix démocratique) ou une visite du médecin généraliste de garde si le malade ne peut se déplacer.

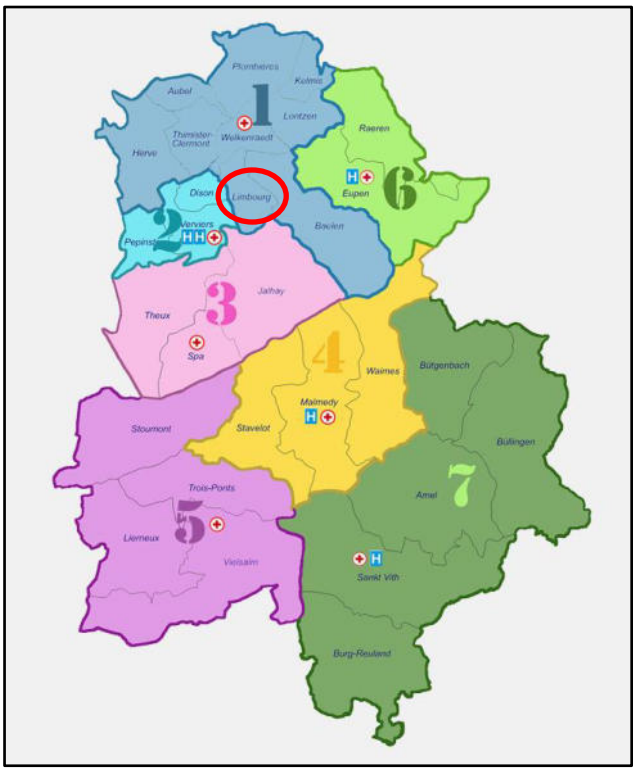

Figure 10.10 Localisation des 7 postes de garde médicale et des 5 hôpitaux (source : AGEF, 2020)

10.6.3 Docteurs en médecine

Selon le profil local de la santé (2023), la commune de Limbourg compte 807 habitants par médecin généraliste (domicilié sur la commune) contre 945 en Province de Liège. Si on se réfère aux informations de l'administration communale en 2024 : 10 médecins généralistes travaillent à Dolhain, Bilstain et Goé soit 565 habitants par médecin généraliste.

10.6.4 Spécialistes et professions paramédicales

De nombreux spécialistes sont présents sur la commune.

- 7 kinésithérapeutes
- 4 pédicures médicaux
- 3 infirmières indépendantes
- 1 logopède
- 1 neuro psychologue
- 1 radiologue

- 2 dentistes
- **1 physiatre**

1 centre para médical et un centre de prélèvements sont également présents.

10.6.5 Pharmacies

La commune dispose de 3 pharmacies, toutes situées à Dolhain.

10.7 Services aux aînés

10.7.1 Conseil Consultatif Communal des aînés (CCCA)

Créé en 2008 (Conseil communal du 25/01/2008), le CCCA est constitué de 21 aînés (août 2020) élus pour 6 ans. Il organise des cours d'informatique à la bibliothèque, des conférences et des activités culturelles et récréatives (2 cabarets par an). Par exemple, en 2018, les activités suivantes ont été organisées : une journée de rétrospective de la vie campagnarde au siècle passé avec la visite d'une école d'autrefois, musée du chocolat Darcis à Verviers avec dégustation, croisière Anvers/Amsterdam… En 2019, on peut citer les après-midis récréatifs et les concerts au Kursaal, du bowling, le marché de Noël au château de Mérode à Langerwehe (Allemagne)… Des activités de gymnastique douce sont organisées avec un cercle de gymnastique et des ateliers jeux en collaboration avec la bibliothèque.

Le CCCA a édité un guide pratique des seniors, distribué en 2018. Le CCCA porte également attention à l'accessibilité des activités tant sur le plan de la mobilité, des déplacements que financiers. Le CCCA intervient régulièrement auprès du Collège communal pour signaler des situations dangereuses pour la sécurité des aînés (trottoirs abîmés, dangers au passage piétons, accès difficiles...). Le CCCA a été à l'initiative de placer une rampe à l'Escalade. Le CCCA se réunit en général 5 à 6 fois durant l'année mais avec un arrêt forcé de 2020 à 2022 pour cause du Covid et des inondations. **Le CCCA participe également à des réunions inter-CCCA ou à des réunions organisées par le Département Santé de la Province de Liège (mise en fonction d'une commission provinciale Seniors). Les activités mensuelles réunissent une cinquantaine de personnes. Il s'agit de visites culturelles (musées, villes, monuments, sites...), de courts séjours à la côte belge ou à l'étranger, d'activités récréatives (cabarets, concerts...), d'activités sportives (bowling, pétanque), de conférences sur des sujets intéressants les aînés (arnaques en tous genres, le viager, la sécurité routière...). Une fois à deux fois l'année, une grande après-midi récréative est organisée dans une salle de la localité à laquelle participent entre 200 et 300 personnes.**

10.7.2 AMI

Cette maison intergénérationnelle propose de nombreux ateliers ; Tricot'Papote pour la couture, l'aide aux devoirs, l'accueil de jeunes, ateliers Do It Yourself, alphabétisation, Give box, atelier récréatif…
Les inondations de 2021 ayant détruit le local, les activités de l'AMI ont cessé ces dernières années.

10.7.3 Maisons de repos

Il existe 2 structures.



Figure 10.11 Résidence Léon d'Andrimont (source : FRW, 2019)

L'intercommunale Les Heures Claires créée le 9 juin 1995 avec les communes de Dison, Jalhay, Limbourg, Pepinster, Spa, Verviers et Welkenraedt, les CPAS de Spa et de Limbourg, ainsi que P&V Assurances et l'asbl Solidaris, possède la Résidence Léon d'Andrimont. Elle propose une maison de repos (publique) pour 63 lits et de repos avec soins pour 31 lits, dont 10 places peuvent être occupées pour des courts séjours (inférieurs à 3 mois).

Un accueil de jour est possible, un cantou est disponible pour 15 personnes et **50** appartements en résidence services sont situés à proximité, **46 d'entre eux ont été inaugurés en 2023**.



Figure 10.12 Domaine du Bel'Fays (source : JML, 2020)

Le Domaine du Bel'Fays (structure entièrement privée) propose une maison de repos pour 46 lits, de repos avec soins pour 30 lits, dont 3 places de court séjour.

10.7.4 Associations

Plusieurs associations sont actives sur la commune : les 3x20 de Bilstain et les Amis des Aînés.

10.8 Services à la petite enfance

10.8.1 Taux de couverture d'accueil préscolaire

Selon le dernier recensement de l'ONE (**2022**), le taux de couverture à Limbourg est de **39,2**%, il compare le nombre de places disponibles dans la commune par rapport au nombre total d'enfants de cette commune, âgés de 0 à 2,5 ans. Ce taux est supérieur à ceux de la Région wallonne (36,6%), et de la Province de Liège (**35,3**%). Même si ce taux est variable dans le temps sur la commune de Limbourg, il est nettement supérieur à celui des autres entités (excepté les communes de Welkenraedt et **plus récemment de Jalhay**) depuis 2011.

10.8.2 Nombre de places d'accueil

Selon l'IWEPS, entre 2003 et **2017**, la commune de Limbourg a enregistré une forte progression du nombre de places d'accueil, **en diminution depuis**. Il y a **50** places d'accueil en 2022 (IWEPS).

10.8.3 Crèche communale « à petits pas »



Figure 10.13 Crèche de Dolhain (source : JML, 2020)

La crèche communale a été inaugurée en 2000. Depuis 2017, sa capacité est de 22 enfants. Malgré cela, elle ne peut répondre à la demande, même pour les seules familles répondant aux critères de priorités à l'inscription (1- habiter l'entité, 2- travailler sur l'entité, 3- avoir un enfant qui fréquente une école de l'entité). Dans les faits, il est exceptionnel de pouvoir accueillir un enfant de plus de 9 mois.

10.8.4 Accueillantes conventionnées

En **2024, 7** accueillantes sont agréées et subsidiées par l'ONE et gérées par le Centre Régional de la Petite Enfance de l'arrondissement de Verviers. Elles peuvent s'occuper chacune de 4 enfants (équivalent temps plein). **2** d'entre elles sont situées à Dolhain, 2 à Bilstain, 2 à Goé et 1 à Hèvremont

10.8.5 Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)



Figure 10.14 Permanence ONE (source : JML, 2020)

1 permanence hebdomadaire a lieu rue Oscar Thimus, 4. Les enfants bénéficient d'un espace de jeux et les mamans d'un coin allaitement. En collaboration avec la bibliothèque communale, une animation lecture a lieu pendant les consultations.

De plus, des dépistages et des activités collectives sont proposés. Ils sont gratuits et accessibles à tous, quel que soit le lieu où l'enfant est suivi médicalement : dépistages visuels gratuits (4 fois/an), séances de massages bébés (8 fois/an pendant 1 heure) et portage et psychomotricité (4 fois/an pendant 1 heure).

À Goé, le car sanitaire s'arrête une fois par mois.

10.9 Services à l'enfance et à la jeunesse

10.9.1 Service communal « Jeunesse »

Ce service coordonne les actions en faveur des enfants (et notamment les activités extra scolaires, via l'ATL) mais aussi des jeunes.

À travers le PCS, plusieurs actions sont mises en place en faveur des jeunes durant l'été. « Été solidaire » permet d'engager des jeunes pour réaliser des petits travaux dans leur environnement proche, cela permet de les impliquer dans leur quartier, de leur procurer une première expérience professionnelle… Un programme d'activités socioculturelles et sportives est également organisé pour les jeunes au niveau supra communal.

10.9.2 Commission Communale de l'Accueil (CCA)

En 2010, le Conseil communal vote l'adhésion de la Commune au décret « Accueil Temps Libre » et constitue une Commission Communale de l'Accueil (CCA) formée de représentants du Conseil communal, des écoles fondamentales, des personnes qui confient leurs enfants (ligue des familles, association de parents…), des opérateurs de l'accueil œuvrant sur le territoire communal déclarés à l'ONE, et des services ou institutions déjà agréés ou reconnus par la Communauté française (mouvement de jeunesse, club sportif, association culturelle…).

La CCA est un lieu de concertation, d'échange et de coordination entre les différents acteurs de l'accueil des enfants actifs sur le territoire communal. Elle est chargée, entre autres, de donner son aval lors d'actions proposées par la Coordination Accueil Temps Libre (ATL), de proposer des pistes de réflexion, d'action pour améliorer l'accueil des enfants durant leur temps libre. À cet effet, les 20 membres effectifs de la CCA se réunissent, en moyenne, 2 fois par an. Elle construit un programme de coordination pour l'enfance (CLE) qui fixe les objectifs pour 5 ans et les moyens pour les réaliser.

Une convention est signée avec l'ONE en 2010 et une coordinatrice ATL est engagée. Outre ses missions de base reprises à l'article 17, §1er du décret ATL, à savoir :

- le soutien à la Ville, en apportant sa collaboration aux membres du Collège communal en charge de cette matière, dans la mise en œuvre et la dynamisation de la coordination ATL ;
- le soutien aux opérateurs de l'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil, par des actions de sensibilisation et d'accompagnement ;
- le soutien au développement d'une politique cohérente pour l'ATL sur le territoire de la commune ;

la coordinatrice remplit des missions particulières.

- Coordonner la réalisation de l'état des lieux et l'analyse des besoins en matière d'ATL
- Présenter les résultats de son travail à la CCA

- Coordonner la réalisation du programme CLE et ses modifications (rédiger, apporter des informations, suggestions, propositions…)
- Mettre en œuvre le programme CLE sur le territoire de la commune (traduire les avis en actions, mobiliser les ressources…)
- Réaliser et présenter l'évaluation du programme CLE
- Soutenir l'organisation de la CCA et en assurer le secrétariat
- Sensibiliser et accompagner les opérateurs d'accueil dans le développement de la qualité de l'accueil et l'élaboration de leur projet d'accueil
- Promouvoir, diffuser et accompagner les outils existants, dont le référentiel psychopédagogique 2,5-12 ans de l'ONE.
- Sensibiliser et informer les partenaires de l'ATL (accueillant(e)s et responsable du projet) sur l'importance et les possibilités de se former à la qualité de l'accueil
- Impulser un travail de partenariat et créer le lien entre les opérateurs de l'accueil
- Encourager des initiatives en matière de qualité d'accueil, de projets d'accueil, de nouveaux milieux d'accueil
- Travailler en collaboration avec l'ONE
- Informer les usagers des opérateurs d'accueil existants et des activités organisées
- Coordonner l'offre d'accueil et les opérateurs d'accueil ATL (offre cohérente et diversifiée)
- Assurer un travail de veille sur le secteur de l'ATL et sur les besoins des familles
- Rédiger le rapport d'activité et organiser le travail de la CCA en vue d'élaborer le plan d'action annuel
- Réaliser la coordination administrative de l'accueil du soir, des mercredis après-midi ainsi que des centres de vacances organisés par la commune (stages durant les petites vacances et plaines durant les grandes vacances)
- Être le chef de projet de l'opérateur extrascolaire communal

Le dernier état des lieux a été réalisé et finalisé en octobre 2019. Le programme CLE correspondant pour 2020-2025 propose les objectifs prioritaires suivants : la qualité de l'accueil (aménagements à la plaine Odon Pierard ainsi que dans les écoles, formations des encadrants), la communication entre les différents opérateurs (en particulier autour des accueillantes) et le maintien et l'amélioration de l'offre d'accueil.

10.9.3 Accueil Temps Libre (ATL)



L'ATL regroupe toutes les activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les vacances.

La Ville octroie différents moyens à ce service : mise à disposition des infrastructures pour la coordinatrice, l'accueil et les activités extra-scolaires : locaux scolaires, bureau, plaine, bibliothèque, centres sportif et culturel, maison intergénérationnel, bus… ; mise à disposition de personnel : 16 accueillantes, 2 animatrices, personnel administratif, ouvrier et temporaire pour les stages de vacances ; attribution d'un budget annuel de fonctionnement de 13.450€.

10.9.3.1 Accueil extra-scolaire

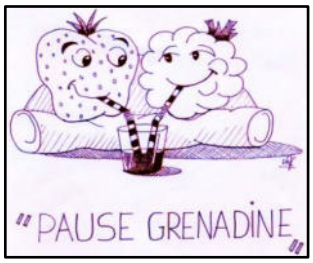

Le Service Jeunesse de la Ville de Limbourg propose 3 accueils.

Les accueils du soir pour les enfants fréquentant les écoles de l'entité se déroulent après l'école au sein de chaque établissement scolaire. Ainsi, neuf accueillantes formées, tout établissement confondu, s'occupent des enfants.

L'accueil du mercredi après-midi à la plaine de jeux pour lequel les enfants inscrits sont pris en charge dès la sortie de l'école pour se rendre avec le bus communal jusqu'au lieu d'accueil situé à la plaine de jeux « Odon Pierard ».

Des activités variées (jeux, bricolages, excursions…) leur sont proposées en 3 groupes : le groupe des « petits » (2,5-5ans), le groupe des moyens (+/-6-8ans) et le groupe des « grands » (+/-9-12ans).

La cellule de « soutien scolaire » ou d'aide aux devoirs qui n'a lieu que dans certaines écoles, une fois par semaine, en partenariat avec chaque équipe éducative. Celui-ci a pour but de cibler le travail de remédiation par rapport aux besoins de l'enfant, de l'aider à donner du sens à ses apprentissages et de construire une image positive de lui-même malgré les difficultés rencontrées. Dans les autres écoles, une aide aux devoirs est proposée aux enfants inscrits à l'accueil extrascolaire du soir c'est-à-dire que, une fois par semaine, deux animatrices accompagnent les enfants pour leurs devoirs. **L'école de devoirs fait partie des actions de PCS 2020-2025. Suite aux inondations et aux problèmes de locaux, cette action est en suspens.**

10.9.3.2 Accueil pendant les vacances

Durant les petits congés, des stages et des journées d'activités variées sont proposés. En moyenne, une vingtaine d'enfant sont accueillis chaque semaine.

Durant chaque semaine des congés d'été, une plaine d'été agréée par l'ONE est proposée à la plaine de jeux Odon Pierard.

Un partenariat avec l'asbl « Dans une pluie de graines » permet de proposer des animations nature à Goé (y compris le mercredi après-midi).

Cet accueil bénéficie d'une collaboration avec les services d'aides à la jeunesse (Infor'Jeunes, AMO et SAJ).

10.9.3.3 Animations ponctuelles



Il s'agit de l'organisation de 3 journées annuelles : Place aux enfants, Saint-Nicolas et la chasse aux œufs. D'autres animations sont régulièrement proposées avec la bibliothèque et la ludothèque.

10.9.3.4 Projet sportif

L'Académie provinciale des Sports permet aux enfants de 4 à 11 ans de découvrir différents sports de façon ludique et sans esprit de compétition. L'absence de cet aspect compétitif permet ainsi d'éviter le décrochage sportif en adaptant notamment le programme des séances sportives au rythme de chaque enfant. Une approche individuelle est privilégiée et adaptée afin de permettre à chaque enfant de découvrir ses capacités physiques et ses préférences en matière sportive. Concrètement, l'enfant choisit 3 sports qu'il souhaite essayer et chaque activité est pratiquée durant un module de 8 séances. À Limbourg, 6 sports sont proposés : gymnastique, badminton, volley-ball, taekwondo, zumba et pétanque.

10.9.4 Conseil communal des Enfants (CCE)

Créé depuis environ 15 ans, il est composé de 2 élèves par école et par an qui doivent habiter la commune.

4 projets ont été réalisés en 2019.

Poursuivre le "Labo des Mots" 2.0 : l'an passé un lexique d'expressions "jeunes" traduites pour les personnes âgées a été créé et décliné sous forme de tags. En 2019, cet outil va être promu en tournant de minis capsules vidéo, en réalisant un "micro-trottoir", en organisant, avec la bibliothèque, un après-midi intergénérationnel autour de ces expressions et des différentes déclinaisons possible. Ces différentes réalisations seront diffusées via les réseaux sociaux et le compte "Instagram" LABO des MOTS.

Participer au rassemblement des jeunes conseillers de Wallonie.

Réaliser des boites à idées qui seront placées dans les différentes écoles afin de connaitre les projets des autres enfants de la commune et de les partager au sein de notre Conseil.

Réaliser des projets autour de l'eau et de son importance : respect, santé…

Des boîtes à livres et des hôtels à insectes ont également été réalisés dans ce cadre.

Depuis 2020, les projets sont la distribution de gourdes dans les écoles, les benjamins secouristes, une nuit à la belle étoile, le Noël des animaux sinistrés, la participation à l'opération arc en ciel, aux manifestations patriotiques, aux jeux populaires, à l'ouverture de la kermesse, à la réception du petit prince, au stand bien-être pour les chiens lors de la balade canine, l'organisation d'une journée des familles, l'installation de plus de poubelles sur la commune.

Le CCE a été renouvelé en 2024.

10.9.5 Conseil communal des Jeunes (CCJ)

Créé en 2010, le CCJ est composé de 4 jeunes âgés entre 13 et 17 ans, désignés sur base, notamment, d'une lettre de motivation. En partenariat avec le service Jeunesse, il participe à de nombreuses animations comme par exemple des voyages (à Paris en 2018 et Amsterdam), une formation à la prise de parole dans les locaux de Vedia (en 2019), Labo des mots, histoires croisées, A.Vox, Jeu t'aime, génération mutation, et de manière générale participation aux événements « traditionnels » : Halloween, rassemblement des CCJ, stands pour récolter des fonds pour leurs activités, kermesse, commémorations du 11 novembre… **Le CCJ est à l'arrêt depuis 2020.**

10.9.6 Maison des Jeunes

Les activités ont commencé durant l'opération de développement rural (fin 2020-début 2021). Elle propose divers ateliers réguliers (cuisine, mini-foot, photo…), deux temps d'accueil hebdomadaire dans ses locaux (rue des Ecoles, 34 à Dolhain), des événements et activités ponctuels (voyages, soirées, marché de Noël…). L'agrément a été obtenu le 8/01/2025.

10.9.7 Infor'Jeunes

INFOR JEUNES VERVIERS

Le point Infor'Jeunes le plus proche se situe à Verviers. Les jeunes peuvent y consulter des informations sur différentes thèmes qui les concernent : travail mais aussi, santé, scolarité…

10.9.8 Service d'Aide à la Jeunesse

L'Oasis est un service d'aide spécialisé subsidié et agréé par la Fédération Wallonie Bruxelles (CFWB) - Aide à la Jeunesse. Initialement (depuis 1970 à Dolhain), l'asbl Oasis était un service résidentiel. Le 1er février 2003, l'asbl Oasis est agréée comme Projet Pédagogique Particulier (P.P.P.) avec un service d'intervention familiale et d'accompagnement en logement autonome. En 2012, le service est agréé pour l'accompagnement de 24 situations (dont 8 pour l'arrondissement de Verviers). Le 1er avril 2018, le service est agréé en 3 SAIE (Service d'aide et d'Intervention Educative) pour l'accompagnement de 39 situations dont 13 à l'Oasis Dolhain. Enfin, le 1er janvier 2019, le Pouvoir Organisateur est agréé pour 3 services d'accompagnement socio-éducatif (avec toujours 13 situations pour Oasis Dolhain.

Ce service apporte de l'aide aux mineurs (de 0 à 18 ans) et leur famille qui vivent des difficultés diverses et qui n'arrivent plus à trouver des solutions sans l'aide d'un tiers. Le travail se fait sous mandat du SAJ (service de l'aide à la jeunesse), du SPJ (service de protection judiciaire).

10.9.9 AMO

L'AMO (Actions en Milieu Ouvert) est un service, subsidié et agrée par la Fédération Wallonie – Bruxelles – secteur Aide à la Jeunesse – qui se décline pour le territoire de Limbourg en Centre d'Accompagnement et de Prévention (CAP) et en Oxyjeunes, 2 services situés à Verviers.

Le CAP accueille des jeunes de 0 à 18 ans, aide les parents, familles, enseignants, éducateurs, intervenants sociaux. Il propose une aide individuelle, des actions collectives (envers des groupes de jeunes, des jeunes enfants et de leurs parents…) et des actions communautaires (partenariat avec les responsables publics comme par exemple le PCS de Limbourg).

Oxyjeunes accueille des jeunes en difficulté, leurs familles et proches sollicitant une aide et un accompagnement ; mais aussi propose un accueil ponctuel pour les enfants de 0 à 12 ans, 3 ½ journées par semaine. Il s'agit d'un service social ouvert au jeune : écoute, information, orientation, médiation, aide individuelle et accompagnement… et à sa famille : information, orientation, aide éducative… Des projets sont axés sur la prévention, un espace et des outils (Internet, TV, téléphone…) sont disponibles pour être un lieu d'échanges et de discussions.

10.9.10 Internat autonome de Limbourg

Reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles, cet internat est situé au sein d'un parc de 5ha (Hors les Portes, 71) au sud de Limbourg. Cet internat, primaire (mixte) et secondaire (garçon) accueille environ **50** enfants. Il est prioritairement lié aux écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles primaire de Dolhain (école d'immersion Duc de Malborough) et secondaire de Welkenraedt (Athénée). L'internat est cependant ouvert à d'autres établissements (sur dérogation) et il accueille aussi des enfants placés par le Juge.

10.10 Enseignement

3 écoles communales, 3 écoles libres et 1 école de la Communauté française composent l'enseignement fondamental sur la commune de Limbourg.

Toutes les écoles disposent de cyber classes.

En particulier les écoles de Bilstain et Saint-Joseph ont des installations sportives performantes.

En 2019, la Ville investit 70€/enfant pour les sorties scolaires.

10.10.1 Enseignement communal

La Ville dispose de 3 écoles communales (maternelle et primaire) regroupant **271** élèves (**2024-2025**) dont **67**% en primaire.

Ecole communale de Limbourg 1 directrice chargée de cours en primaire En maternelles : 2 enseignants, 1 puéricultrice et 1 maître de psychomotricité En primaire : 3 enseignants, 1 maître d'éducation physique, 1 maître de seconde langue (allemand), 1 maître de philosophie et citoyenneté, 1 maître de morale et 1 maître de religion	 • 28 élèves en maternelles • 56 élèves en primaire	
Ecole communale de Goé 1 directrice chargée de cours en primaire En maternelles : 2 enseignants, 1 puéricultrice et 1 maître de psychomotricité En primaire : 3 enseignants, 1 maître d'éducation physique, 1 maître de seconde langue (allemand), 1 maître de philosophie et citoyenneté, 1 maître de morale et 1 maître de religion	 • 23 élèves en maternelles • 54 élèves en primaire	
Ecole communale de Bilstain 1 directrice chargée de cours en primaire En maternelles : 4 enseignants, 1 puéricultrice et 1 maître de psychomotricité En primaire : 4 enseignants, 1 maître d'éducation physique, 1 maître de seconde langue (allemand), 1 maître de philosophie et citoyenneté, 1 maître de morale et 1 maître de religion	 • 39 élèves en maternelles • 71 élèves en primaire	

Figure 10.15 Implantation des écoles fondamentales communales (source : Administration communale, 2024)

La cantine durable à l'école de Goé vient d'être entièrement rénovée afin de pouvoir étendre l'offre de cantine scolaire aux trois écoles communales, dès la rentrée scolaire de septembre 2025. Un nouveau cuisinier a été engagé et a pris possession de la nouvelle cuisine ce début 2025. Les aliments sont en partie locaux ou bio car une réflexion est bien présente pour offrir un repas de la meilleure qualité possible tout en tenant compte du budget.

Globalement, au niveau communal, les effectifs varient peu ces **12** dernières années, de même que la proportion de maternelles/primaire. Cependant, on peut remarquer que les effectifs de l'école communale de Limbourg **diminuent**, que ceux de Bilstain semblent **stables (mais les primaires diminuent contrairement aux maternelles)** et ceux de Goé augmentent **fortement**.

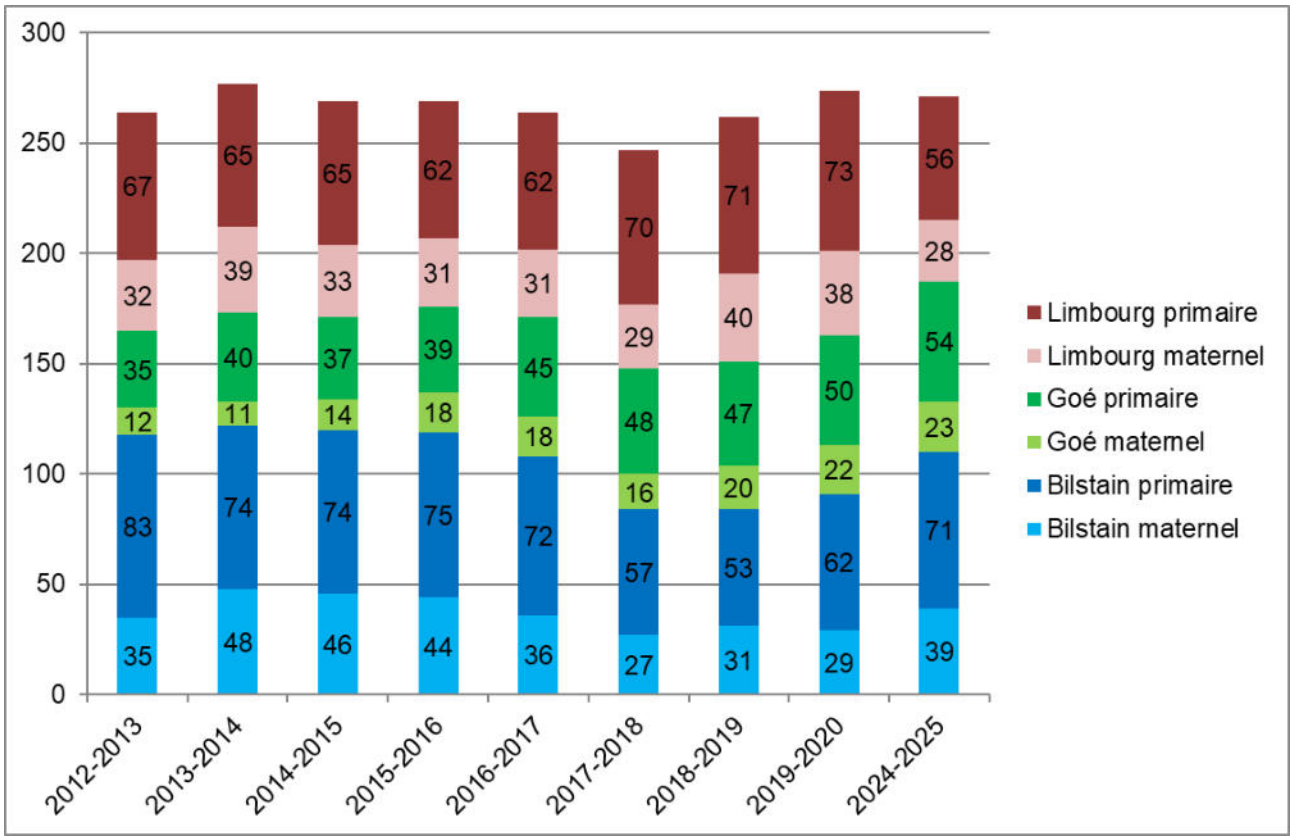

Figure 10.16 Evolution du nombre d'élèves des écoles fondamentales communales (source : administration communale, 2024)

10.10.2 Enseignement libre

Un directeur et une secrétaire dirigent ces 2 établissements.

Ecole Notre-Dame de Dolhain 1 institutrice, 1 assistante et 1 encadrant en maternelle 5 instituteurs, 2 encadrants en primaire 2 accueillantes pour la garderie 57 élèves	Ecoles fondamentales libres de Limbourg et Oneux 0478/69.49.20	
Ecole Sainte-Elisabeth de Goé2 2 institutrices, 1 puéricultrices et 1 encadrant en maternelle 5 instituteurs, 2 encadrants en primaire 4 accueillantes pour la garderie 78 élèves		

Ecole Saint-Joseph de Dolhain Enseignement spécialisé de type 1 et 8[23] 5 classes de primaire 67 élèves		

10.10.3 Enseignement de la Communauté française

L'école d'immersion anglaise Duc de Marlborough est située à Dolhain.



Figure 10.17 Ecole Duc de Marlborough (source : JML, 2020)

L'école organise les classes de la première maternelle à la sixième primaire. Les enfants sont répartis en 8 classes (3 en maternelles, 5 en primaires)

110 élèves fréquentent cette école

10.10.4 Statistiques scolaires

Le nombre d'élèves dans les écoles fondamentales du territoire est en constante diminution, et ce de manière plus forte en primaire.

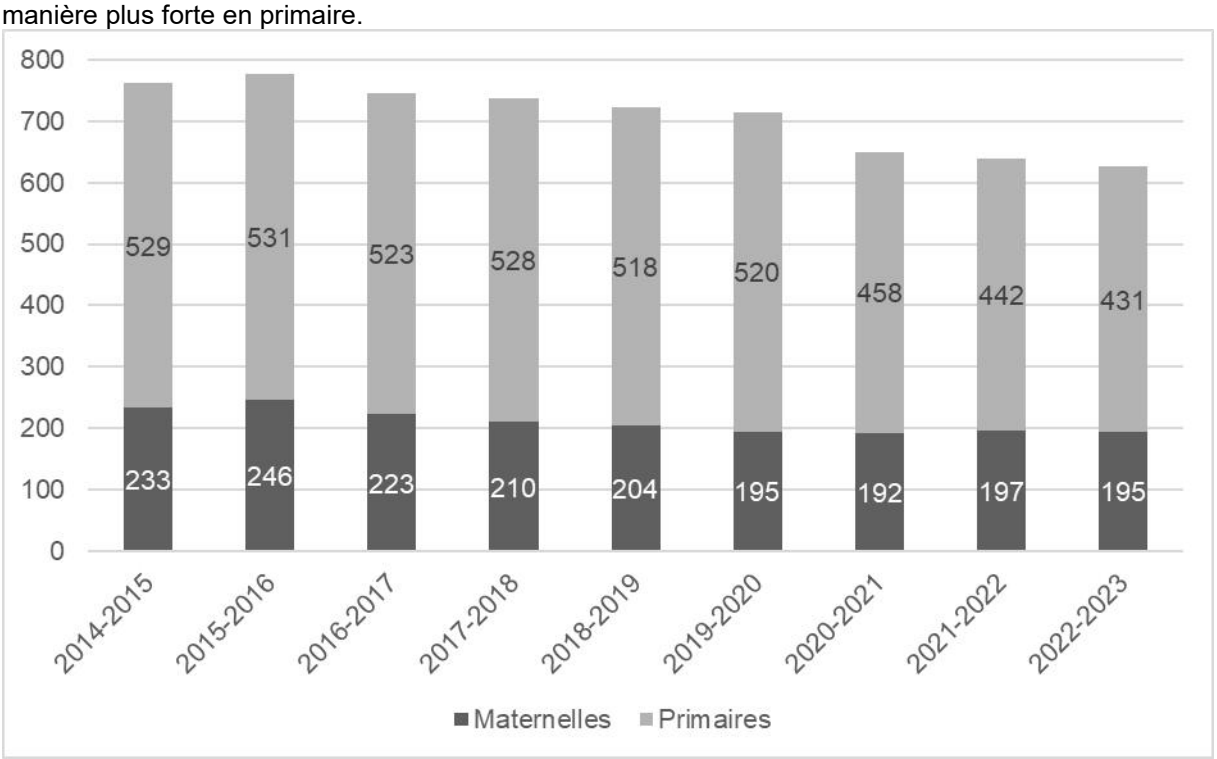

Figure 10.18 Evolution du nombre d'élèves des écoles fondamentales sur le territoire communal (source : IWEPS, 2024)

[23] Type 1 : retard et/ou troubles(s) léger(s) du développement intellectuel
Type 8 : troubles des apprentissages

10.10.5 Mobilité des élèves du fondamental

La commune de Limbourg a une des plus fortes proportions d'élèves de maternelles qui fréquentent une école située dans leur commune de domicile. Malgré des variations, c'est actuellement, juste derrière Verviers, la commune qui a la plus forte proportion : plus de 7 enfants sur 10, domiciliés sur la commune de Limbourg, allaient en maternelles dans une des 7 écoles du territoire communal de Limbourg.

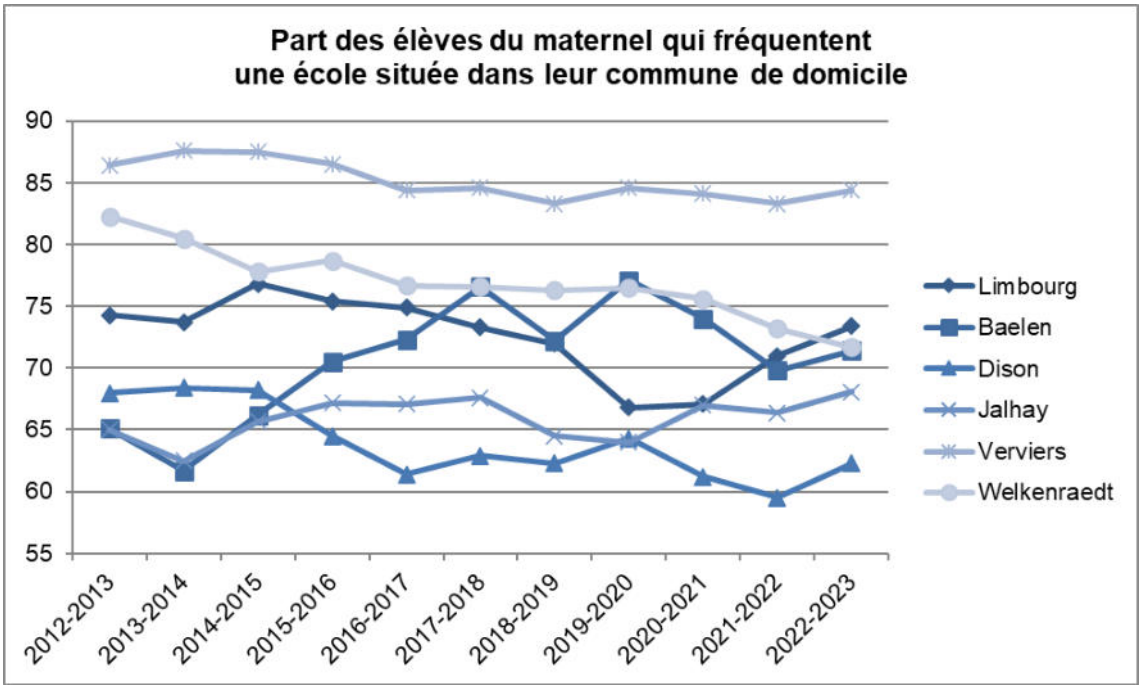

Figure 10.19 Part des élèves de maternelle fréquentant une école de leur commune (source : IWEPS, 2024)

De même que pour les maternelles, la commune de Limbourg a une des plus fortes proportions d'élèves de primaires qui fréquentent une école située dans leur commune de domicile, juste après Verviers et Welkenraedt.

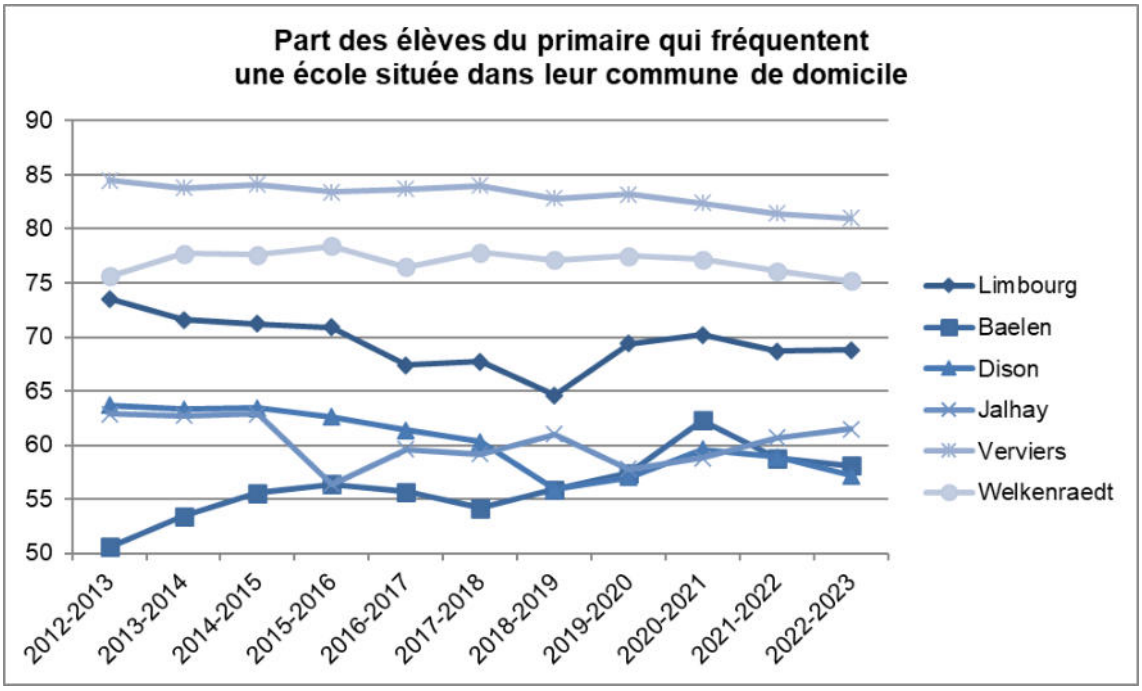

Figure 10.20 Part des élèves du primaire fréquentant une école de leur commune (source : IWEPS, 2024)

Durant l'année scolaire 2022-2023, près de 7 enfants sur 10, domiciliés sur la commune de Limbourg, allaient en section primaire dans une des 7 écoles du territoire communal de Limbourg.

10.10.6 Enseignement secondaire

Le centre scolaire Saint-Joseph de Dolhain propose un enseignement secondaire de forme 3 (formation qualifiante) pour les types 1, 3 et 8[24]. Les formations pratiques dispensées concernent l'agronomie, la construction, les services aux personnes et l'hôtellerie. Environ 40 enseignants secondés par une **dizaine** de personnes encadrent les élèves.

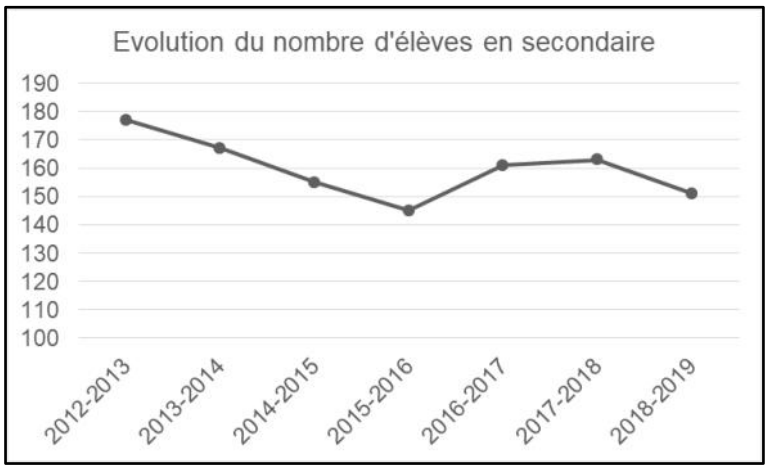

Figure 10.21 Evolution du nombre d'élèves du secondaire (source : administration communale, 2020)

Selon l'IWEPS (2024), le nombre d'élèves est plus faible et en diminution pour atteindre 118 élèves durant l'année scolaire 2022-2023. Cela correspond à **0,5**% des élèves qui fréquentent cette école sont également domiciliés sur la commune de Limbourg. Ce faible chiffre peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'un établissement spécialisé.

En ce qui concerne l'enseignement général, les élèves se dirigent préférentiellement vers Welkenraedt, Verviers, Spa et Heusy. Certains vont à Liège pour trouver des filières plus particulières ou spécialisées.

10.11 Sources

- Administration communale (dont le CPAS)
- Schéma de Développement Communal, 1994
- Plan Stratégique Transversal, 2019-2024
- Site internet de l'administration communale de Limbourg et bulletins communaux
- IWEPS
- Terrain JML
- http://www.policelocale.be
- Province de Liège
- ALE
- Sites internet du Bailou, de l'ASD Verviers, de l'ADMR, du SAFPA, de la Résidence La Kan, des écoles
- Profil Local de la Santé
- Sites internet des différentes écoles

[24] Type 1 : retard et/ou troubles(s) léger(s) du développement intellectuel
Type 3 : troubles du comportement
Type 8 : troubles des apprentissages

11 Vie associative, culturelle et sportive

La Ville a la volonté d'aider les clubs et les associations qui agissent pour sa population : cela concerne en 2020, environ 120 associations ayant leur siège ou non sur la commune. Ainsi, elle octroie des subventions communales à certaines d'entre elles, ce qui comprend la mise à disposition de personnel détaché. **Cela correspond à une aide annuelle supérieure à 220.000€.**

ANNEXE H : Liste des associations présentes sur la commune de Limbourg (source : Conseil communal, 14/12/2023 et site internet communal consulté en décembre 2024)

11.1 Préambule lié aux inondations

En juillet 2021, les inondations ont impactées plus ou moins fortement les services collectifs. Les bâtiments communaux touchés sont les suivants[25] : la salle culturelle Kursaal, les sites sportifs suivants : installations de football de Dolhain, des « Espagnols » et de Goé, y compris la salle La Rochette, hall sportif de Dolhain, hall sportif de l'école Saint-Joseph, salle de tennis de table de Dolhain, piste d'athlétisme et plaine Odon Pierard. En 2022, l'absence de la majeure partie des locaux de rencontre depuis plus de 6 mois a eu un impact important sur la vie associative et culturelle du territoire. Cela a mis en évidence l'importance des manifestations au centre de Dolhain. En 2024, la majeure partie des locaux a été remise en état au même endroit. Et le secteur associatif et culturel a démontré sa résilience en maintenant voire en développant ses activités. En 2024, la plupart des infrastructures ont été rénovées ; le centre sportif et le Kursaal sont en cours de travaux ; les terrains des « Espagnols » et la salle La Rochette ne devraient pas être réouverts.

11.2 Infrastructures culturelles

11.2.1 Bâtiments de rencontre

Les 22 bâtiments recensés et présentés ci-après sont des infrastructures de rencontre potentielles, spécifiques ou non, 6 d'entre eux sont privés. Si la plupart des locaux semblent bien entretenus, aucun n'a fait l'objet d'aménagement important ces dernières années.

La majorité des infrastructures utilisées pour les activités culturelles sont de propriété publique. La Ville supporte les activités par le prêt d'équipements et de services notamment de sécurité. Les salles de Hèvremont (150 places) et Bilstain (300 places) ont été rénovées en tout ou partie récemment.

Village	Public/ Privé	Nom	Adresse	Photo
Bilstain	Privé	Salle de la Jeunesse	Nouvelle Route, 25	

[25] D'après le pré-diagnostic édité par le SPW en septembre 2021

Bilstain	Public	Ecole communale de Bilstain	Neupré, 37	
Dolhain	Public	Le Kursaal	Rue Guillaume Maisier, 40	
Dolhain	Public	Ecole Duc de Malborough	Rue Guillaume Maisier, 56	
Dolhain	Privé	Ecole Saint-Joseph	Avenue Victor David, 12	
Dolhain	Public	Centre sportif	Rue Wilson 38	
Dolhain	Public	Salle polyvalente de la Bibliothèque/Ludothèque	Rue Guillaume Maisier, 56 A	

Dolhain	Public	Conservatoire et future MJ	Rue Joseph Bodson 25 / Rue des Ecoles, 34	
Dolhain	Public	Locaux des scouts	Rue Brüll, n°38	
Dolhain	Privé	Local de la Jeunesse/Buvette du foot RDFC	Bèverie	
Dolhain	Public	Local des XIV	Quai des religieuses (arrière du Kursaal)	
Dolhain	Public	Local des chars de carnaval Hall Cadiat	Bèverie	
Dolhain	Public	Plaine de jeux Odon Pierard	Bèverie	
Goé	Privé	Cercle Saint-Lambert	Rue Robert Peutat, 4	

Hèvremont	Privé	Les Sins Facons	Pirhettes, 1	
Limbourg	Public	Ecole communale de Limbourg	Place Saint-Georges, 53	
Limbourg	Public	Local de la Jeunesse	Annexe (rez) de l'école communale	
Limbourg	Public	L'Arvô	Place Saint-Georges, 30	

Tableau 11.1 Infrastructures de rencontre (source : Administration communale, FRW, JML, 2020)

11.2.2 Espaces publics aménagés

De nombreux espaces publics sont aménagés dans les principaux villages et/ou quartiers.

Village	Adresse	Aménagement	Photo
Bilstain	Carrefour Neupré /Au Pairon	Plaine multisports, table-bancs	 1

Bilstain	Nouvelle Route	Espace-bancs	2 
Bilstain	Clos Englebert Koetgen	Plaine de jeux et bancs	 3
Bilstain	Sous l'Eglise	Banc, boite à livres, panneau d'informations…	 4
Dolhain	Pireux	Espace-bancs et pétanque	 5
Dolhain	Place Léon d'Andrimont	Bancs	 6
Dolhain	Rue de la Fontaine	Espace-bancs	 7

Dolhain	Bêverie	Plaine de jeux Odon Pierard	8 
Dolhain	Chemin des écureuils	Espace barbecue	9 
Dolhain	Rue Joseph Bodson 25 (Rue des Ecoles, 34)		10 
Dolhain	Lotissement Colline d'Hadrimont	Plaine de jeux, verger Al'Trappe	11 
Dolhain	Parc Albert 1er à la Bèverie		12  © L'Avenir 13/06/2023
Goé	Rue Vesdray	Buvette/Espace-bancs et terrain de pétanque	13 

Goé	Coingsoux	Arboretum géré par le DNF, tables-bancs	14 
Hèvremont	Place d'Hèvremont Village		15 
Limbourg	Place Saint-Georges	Marchés	16  ©
Limbourg	Sur les Remparts	Espace pétanque et jeux d'enfants	17 
Limbourg	Stationnement de la Royale Jeunesse Limbourgeoise	Espace pique-nique	18 

Tableau 11.2 Espaces publiques de rencontre (source : Administration communale, FRW, JML, 2020)

De plus, de nombreux espaces de repos (banc et poubelle) sont disséminés sur tout le territoire.


Halloux


Bilstain


Goé



Carrefour Hayette-Grande Terre



Chemin de Grünhaut

Figure 11.1 Exemples d'espaces de repos (source : JML, 2020)

11.3 Associations culturelles

On dénombre une centaine d'associations culturelles (au sens large). Nous détaillons ci-après quelques associations.

11.3.1 Centre culturel Le Kursaal



Figure 11.2 Entrée du Kursaal (source : JML, 2020)

Le Kursaal n'est pas un centre culturel reconnu par la Fédérations Wallonie Bruxelles. Située Rue Guillaume Maisier, 40, cette salle de spectacle (propriété communale) **proposait** des installations pouvant accueillir jusque 1000 personnes debout.
Plusieurs espaces **permettaient** au Kursaal une certaine polyvalence. En outre, la salle du 1er étage, d'une capacité de 80 à 90 places assises **était** uniquement destinée à des réunions, répétitions de sociétés musicales… ; la petite salle du 1er étage, d'une capacité de 10 à 12 places assises **était** uniquement destinée à des réunions.

Suite aux inondations, le Kursaal nécessite d'être complètement rénové. Ses activités sont à l'arrête depuis 2021. Les travaux de grande ampleur ont débuté fin 2024.



Figure 11.3 Kursaal (source : FRW, 2019)

En 1993, l'asbl « Limbourg Concept » débutait ses manifestations par un festival rock, durant plus de 10 ans, des concerts se sont alors succédé au Kursaal. En 2002, l'asbl communale « Le Kursaal » est créée pour assurer la gestion de ce lieu culturel, une personne employée à la Ville y travaille. Elle prend en main les Fêtes de la musique organisées par les commerçants locaux. En 2008, il est décidé de changer la date, dorénavant les Dolympiades se tiendront le week-end de Pentecôte.

Outre plusieurs petits festivals rock, un cycle annuel de théâtre amateur, les concerts annuels des Royales Fanfares Réunies de Dolhain-Limbourg et de la société de la Royale Amicale des Accordéonistes Dolhaintois, ou encore les auditions du conservatoire ou la foire du livre, la salle est régulièrement utilisée par les "XIV" et d'autres sociétés carnavalesques locales (soirée d'enterrement du prince sortant, bal d'intronisation du nouveau prince, soirées pré-carnaval, cortège des enfants, bal du jeudi des vieilles femmes ou bal du dimanche du carnaval).

L'asbl coopère éventuellement avec d'autres salles de concert comme celle du Spirit of 66 (à Verviers) ou le Centre Culturel Régional de Verviers afin d'y présenter des spectacles de grande qualité et/ou avec des artistes de renommée internationale. L'asbl coopère également avec d'autres organisateurs.

En 2017, le Kursaal a accueilli plus de 18.000 personnes, les festivités liées au carnaval et le week-end des Dolympiades réunissant chacun plus de 2.500 personnes. **Ces dernières ont été relocalisées avec succès place Léon d'Andrimont en 2022 et sur le site Hoeck en 2023 et 2024.**

11.3.2 Sociétés carnavalesques

Une vingtaine d'associations se consacrent au Carnaval de Dolhain.

11.3.3 Associations de jeunes

5 jeunesses et une unité scoute sont présentes sur la commune.

L'Unité Scoute de Limbourg est une Unité de la Fédération des Scouts Baden-Powel de Belgique - Les Scouts asbl. Elle fait partie du groupe régional "Au fil de la Vesdre" et est la deuxième unité du Duché de Limbourg. Elle est composée de six sections qui comptabilisent en tout plus de 150 jeunes âgés de 6 à 17 ans (170 en 2020), animés par une quarantaine d'animateurs bénévoles. Ceux-ci accueillent les jeunes de manière hebdomadaire pendant toute l'année. Ils se réunissent dans la cour derrière l'ancienne Maison Familiale (escalier de la rue Brüll, n°38).

6 camps sont organisés chaque été regroupant la quasi-totalité de l'Unité.



Figure 11.4 Locaux des scouts de la rue Brüll (source : JML, 2020)

11.3.4 Autres activités musicales

7 asbl proposent du chant et/ou de jouer de la musique.

11.3.5 Conservatoire de Verviers

Subventionné par la Fédération Wallonie Bruxelles, le Conservatoire de Verviers est un établissement d'enseignement artistique né il y a près de 150 ans. Implanté au cœur du centre-ville verviétois, il accueille chaque année 2000 élèves de tous âges guidés par une équipe de 80 pédagogues professionnels. Les domaines des Arts de la Parole et du Théâtre, de la Musique et de la Danse y sont enseignés.



Figure 11.5 Locaux utilisés par le Conservatoire (source : JML, 2020)

Depuis plus de 40 ans, le Conservatoire est également implanté aux centres des Villes de Herve et de Limbourg. Ces deux implantations organisent des cours de formation musicale, de formation instrumentale et **depuis 2021, de théâtre**. Outre les cours de formation musicale, le Conservatoire propose plusieurs cours d'instruments répartis sur différents jours de la semaine : accordéon, bugle, cor, guitare, guitare d'accompagnement, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba…

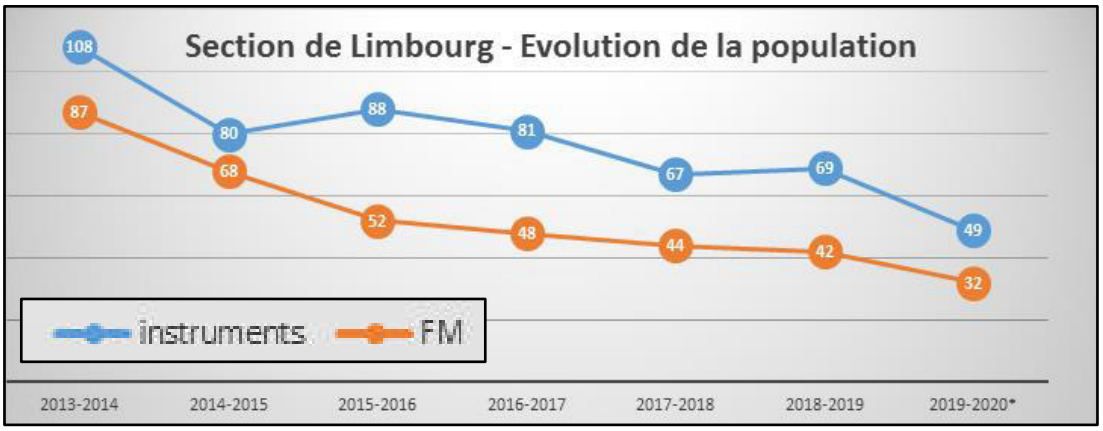

Figure 11.6 Evolution du nombre d'élèves suivant les cours du Conservatoire à Limbourg (source : Conservatoire de Verviers, 2020)

11.4 Manifestations culturelles

L'agenda des manifestations est disponible dans chaque édition d'InforLimbourg. Certaines manifestations sont également renseignées sur le calendrier Intradel, distribué chaque fin décembre et/ou sur le panneau d'annonces numériques de la Place Léon d'Andrimont. Quelques évènements culturels sont à souligner pour leur portée supra communale.

11.4.1 Carnaval de Dolhain

CARNAVAL DE DOLHAIN

En 1956, 14 fondateurs décidèrent de faire renaitre le carnaval. Ce Comité des XIV (ou Comité des fêtes du carnaval de Dolhain) reste l'asbl organisatrice principale du carnaval auquel participent de nombreuses sociétés carnavalesques, les commerçants et les habitants de Dolhain.

L'asbl organise également de nombreuses soirées se rapportant au Carnaval.

- Enterrement du Prince Carnaval de Dolhain année n-1 (début janvier)
- Intronisation du Petit Prince de Dolhain (février)
- Intronisation du Prince Carnaval de Dolhain année n (fin janvier-début février)
- Carnaval de Dolhain (février)
- Mercredi : Cortège des enfants
- Jeudi des femmes
- Vendredi des hommes
- Samedi : Baptême des chars
- Dimanche : cortège et soirée de clôture au Kursaal

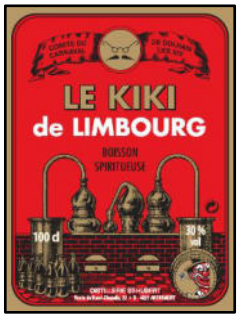

Parmi les produits proposés pour soutenir le Carnaval, le plus typique est la boisson « Le Kiki ».

11.4.2 Dolympiades

Il s'agit d'un week-end de musique organisé par le Kursaal, à la Pentecôte.

11.4.3 Foire du livre et de la BD

L'association des parents de l'école Notre-Dame de Dolhain organise cette foire au Kursaal depuis 1994 afin de financer les activités des élèves durant l'année.

11.4.4 Brocantes et kermesses

Les brocantes de Goé (mars) et du VBCL à Dolhain (septembre), ainsi que la kermesse de Dolhain (juillet) sont les plus importantes. Cependant, Limbourg, Bilstain, Goé et Hèvremont organisent également des kermesses.

11.4.5 Manifestation des Jeunesses

Elles se déroulent tout au long de l'année, notamment au Carnaval, autour du 15 août à Limbourg, pour les fêtes de Noël, d'Halloween…

11.4.6 Manifestation des quartiers

De 1994 à 2003, des foires médiévales ont été organisées à Limbourg.

Le lotissement d'Hadrimont organise des activités de quartier.

Depuis 1967, le Centre Culturel de Bilstain, organise des activités pour égayer la vie des habitants des Grands Prés et de la Cité Carlier ainsi que des nombreuses personnes extérieures intéressées.

11.5 Infrastructures sportives

Plusieurs infrastructures d'importance existent sur le territoire communal. Un service des sports coordonne les activités et les équipements au niveau de la Ville.

11.5.1 Centre sportif



Figure 11.7 Centre sportif de Dolhain (source : JML, 2020)

Inauguré le 8 mai 1987, le Centre sportif de Limbourg est géré par une asbl communale fondée le 26 mai 1986 dont le conseil d'administration est composé de 8 membres du conseil communal et de 8 représentants des sociétés sportives limbourgeoises. La Ville de Limbourg est propriétaire des installations.

L'infrastructure se compose :

- d'une grande salle multisports (44mx22m) permettant la pratique du basket-ball, du volley-ball, du tennis, du foot en salle, du handball, équipée de quatre vestiaires, deux zones de douche, vestiaires d'arbitres, toilettes ;
- d'une petite salle de 12 mètres sur 25 pouvant accueillir notamment des clubs d'arts martiaux et de gymnastique ainsi que les cours de gym scolaires ; **cette petite salle est en cours de rénovation en 2024 ;**
- d'une cafeteria dont la gestion est actuellement confiée à un indépendant ;
- d'une salle de réunion, depuis le 26 septembre 2006.

Plusieurs clubs se partagent une grille d'occupation bien remplie que ce soit par des entraînements ou des rencontres de compétition.

11.5.2 Salles de sport des écoles

Il est possible de louer les salles des écoles communales de Bilstain et Limbourg ainsi que celles de l'école libre Saint-Joseph et de l'école de la Communauté française Duc de Malborough.

11.5.3 Terrains de football

Les 5 terrains situés au niveau de la Bèverie ont été rénovés **suite aux inondations** : pour le RFC Limbourg-Dolhain et RFC Goé. Ces infrastructures sont gérées par leurs asbl respectives. **Seules les infrastructures Al'Trappe ne l'ont pas été.**

11.5.4 Autres infrastructures

La plaine Odon Pierard comporte une piste d'athlétisme d'entrainement, un terrain de pétanque, un espace multisport et 2 terrains de football à la Bèverie.




Figure 11.8 Plaine de jeux de la Bèverie (source : **administration communale, 2023**)

Après avoir été totalement détruite par les inondations, les infrastructures ont été totalement refaites et développées : plaine de jeux, terrain multisports, piste d'athlétisme, aire de restauration, aménagements en faveur de la nature, espace zen… avec notamment des fonds de la Croix Rouge, de l'appel à projet BiodiverCité et la participation des jeunes.

Au niveau des Grands Prés, un espace multisport et un terrain de pétanque sont gérés par le « Centre Culturel de Bilstain ».

2 plaines de jeux supplémentaires existent à Bilstain (Clos Englebert Koetgen), et au lotissement de la Colline d'Hadrimont.

3 terrains de pétanque existent au Pireux (Dolhain), à Limbourg et à Vesdray (Goé).

11.6 Associations sportives

Le service des sports gère les infrastructures communales et promeut toutes les manifestations sportives communales et privées, y compris des animations d'intégration sociale par le sport (Mini-foot, Badminton…), des activités sportives « sport pour tous » (« Je cours pour ma forme »), des stages sportifs et des événements sportifs (« Woman Race », « Commune Olympique »).

On dénombre sur la commune 23 associations sportives permettant de pratiquer une quinzaine de sports différents.

Amicale Dolhain Tennis de Table Club	Les Fous du Volant (badminton)
Archerie club Limbourg (tir à l'arc)	Les Goé-Lands
Atelier mini-foot	Mudojang (arts martiaux coréens)
Balade vélo de l'été	Pétanque Club de Goé
Club Cyclotouriste de Dolhain	Royal Football Club Goé
Chamrydance	Royale Union Limbourg football club
Domaine de Bilstain (sports moteurs)	Sen No Sen (karaté)
Football Club Bilstain	Tai Chi Club Limbourg
Holia Yoga	Vesdre foot académie
La Royale Ducale Gymnastique Limbourg	Volley Ball Club Limbourg
Les Copains du Net (net-volley)	Volley Club Baelen
Les Ducs (net-volley)	

Tableau 11.3 Liste des associations sportives limbourgeoises (source : **Brochure des sports 2023, site internet communal 2024**)

11.7 Manifestations sportives

Les principales manifestations sportives sur la commune sont le jogging de nuit, le tournoi de sixte, les tournois de pétanque, les compétitions organisées dans le centre sportif, le domaine de l'Enduro.

11.8 Sources

- Administration communale
- Schéma de Développement Communal, 1994
- Plan Stratégique Transversal, 2019-2024
- Site internet de l'administration communale de Limbourg et des asbl
- Site internet du Conservatoire de Verviers
- IWEPS
- Terrain JML
- Cadasport
- Terrain JML

12 Infrastructures et équipements publics

12.1 Réseau d'adduction d'eau

12.1.1 Alimentation en eau potable

La production et la distribution d'eau potable est gérée par la Ville et par la Société Wallonne de Distribution des Eaux. Les plans du réseau de distribution sont réalisés petit à petit en fonction des nouveaux projets. **Les bouches et bornes d'incendie du réseau de distribution d'eau communal et de la SWDE (dans le centre de Dolhain) ont également été levées et intégrées dans la cartographie.**

- Production et distribution par la Ville

2 captages sont situés dans le bois de Goé : une galerie à flanc de coteau « galerie Rultak » et un puits foré « puits de la Louveterie » bénéficiant d'arrêtés de protection. Ces captages desservent les abonnés de Goé, Bilstain, Limbourg-Haut, Hèvremont, Grands Prés, Sur la Rochette, Al'Trappe, Ferme Brûlée, Sous-Hadrimont, Allée des Acacias, Chemin du Loup, Pireux, Calvaire et Bellevaux. Cependant aucun de ces captages n'est plus en activité et toute l'eau est achetée à la SWDE.

Le service des eaux de la Ville ne s'occupe que du réseau d'eau communal.

- Production et distribution par la SWDE

Les autres habitants dont ceux de Dolhain sont alimentés par l'eau traitée du barrage d'Eupen (zone de distribution 1001) via une jonction sur l'adduction Eupen-Seraing. Le risque d'être confronté à un manque d'eau lié à la ressource est donc très limité.

Il existe une servitude le long du tracé des 2 conduites d'eau Eupen-Seraing et de la Gileppe. Les Villes de Verviers et Limbourg, la SWDE envisagent une liaison de Verviers à la Gileppe via l'aqueduc de SWDE, en créant un itinéraire permettant l'accès à Limbourg Haut.



Figure 12.1 Aqueduc visible entre Hèvremont et Goé (source : JML, 2020)

12.1.2 Distribution d'eau potable

C'est le service travaux et des eaux qui gère le réseau d'eau.

Le réseau d'eau communal comptait, en **2023**, **1.358** compteurs pour un volume d'eau consommé de **365.314**m³ (dont **261.948**m³ consommés par la seule entreprise Corman S.A.).

En 2019, le volume facturé par la SWDE s'élevait à 111.014 m³. Au 14/01/2021, on dénombre 1329 raccordements au réseau SWDE sur la commune de Limbourg.

L'indicateur utilisé par la SWDE pour la recherche de fuite est l'ILP (Indice Linéaire de Perte exprimé en m³ par jour et par km de conduite) qui permet de mieux caractériser l'état du réseau et la probabilité d'existence de fuites. En 2019, l'ILP de la commune de Limbourg est de l'ordre de 8m³/j/km. Pour un réseau caractérisé comme urbain, cela correspond à un réseau de qualité acceptable.

Type de réseau	Critère de classification = nombre de raccordements par km	*MAUVAIS*	*MEDIOCRE*	*ACCEPTABLE*	*BON*
Urbain	Supérieur à 50	*ILP>15*	*10<ILP<15*	***7<ILP<10***	*ILP<7*

Semi-Urbain	Compris entre 20 et 50	*ILP>8*	*5<ILP<8*	*3<ILP<5*	*ILP<3*
Rural	Inférieur à 20	*ILP>4*	*2,5<ILP<4*	*1,5<ILP<2,5*	*ILP<1,5*

12.1.3 Etat actuel du réseau

Même si le réseau est ancien, l'état de celui-ci est correct et il n'y a que peu de fuites sur celui-ci. Le réseau de la SWDE sur la commune de Limbourg comporte 14 km de conduites. Les programmes de la SWDE incluent le renouvellement des tronçons les plus anciens et/ou les plus vétustes et ceux où sont constatés le plus de fuites. L'opportunité de renouveler des conduites est également évaluée en tenant compte des éventuels travaux de voirie.

12.1.4 Contrôle de la qualité de l'eau

Sur le réseau communal, le contrôle de la qualité de l'eau est sous la responsabilité du service travaux. Les prélèvements sont réalisés sur base d'un plan de contrôle et réalisés via un marché public avec un laboratoire agréé.

Sur le réseau géré par la SWDE, le laboratoire de la SWDE dispose des compétences, des agréments et de l'accréditation ISO 17025 pour assurer la réalisation des prélèvements, des contrôles et des analyses imposées par le Code de l'eau pour les eaux destinées à la consommation humaine.

12.1.5 **Derniers** travaux sur le réseau

Les extensions du réseau dépendent des demandes de nouveaux raccordements (zones non encore équipées) et des demandes pour les futurs lotissements à équiper.

Concernant les travaux de renouvellement des réseaux, un important dossier a été réalisé durant l'opération de développement durable. Il s'agit du renouvellement des installations suite aux travaux de voirie Avenue Reine Astrid et Rue Guillaume Maisier (plus de 2km).

Le dernier chantier important a concerné la rénovation du réseau de distribution d'eau potable de Villers. Deux extensions des réseaux pour de nouvelles parcelles à bâtir ont été réalisées au niveau de la rue de Hèvremont à Goé ainsi qu'à Halloux.

12.2 Égouttage

12.2.1 PASH du sous bassin de la Vesdre

La commune de Limbourg est concernée par le Plan d'Assainissement du Sous bassin Hydrographique de la Vesdre approuvé le10/11/2005 et entré en vigueur le2/12/2005. La dernière révision, approuvée par le Gouvernement wallon en date du 19/04/2012, a été publiée au Moniteur belge du 3/05/2012. Les modifications du PASH en 2012 ont concerné notamment les hameaux de Halloux et de la Pierresse (23 EH), passés en régime collectif. Les travaux ont permis de diminuer le risque de pollution lié au barrage de la Gileppe.

Depuis 2012, en ce qui concerne le territoire communal, **2 procédures de révision ont eu lieu en 2018 pour le hameau de Villers et en 2019 pour le quartier Thier de Villers : ces 2 zones sont passées en zone d'assainissement collectif.**

12.2.2 PASH de la commune de Limbourg

L'organisme d'assainissement chargé de l'épuration des eaux résiduaires urbaines est l'AIDE (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration).

Au niveau des régimes d'assainissement appliqués dans la commune (en 2019, données PICC et AIDE, **inchangé en 2024**) :

- 82,3% de la population est en régime d'assainissement collectif
- 11,5% de la population est en régime d'assainissement hors zone urbanisable (autonome)
- 6,1% de la population est en régime d'assainissement autonome
- 0,1% de la population est en régime transitoire

ANNEXE I : PASH de la commune de Limbourg (source : AIDE, 2020)

12.2.3 Situation actuelle de l'égouttage

Les ouvrages d'assainissement existant exploités par l'AIDE (pour le compte de la SPGE) sont les collecteurs de Limbourg, de la Vesdre – extension Béthane, de Baelen et de la Vesdre ainsi que la station de pompage de Limbourg. En 2019 (données PICC et AIDE) :

- 81,5% des 28,674km d'égouts prévus ont été construits
- 90,3% des 12,068km de collecteurs prévus ont été réalisés

Bien que le réseau d'égouttage existe, toutes les habitations n'y sont pas raccordées et continuent de verser leurs eaux usées dans les biefs reliés à la Vesdre (principale problématique relevée par le Contrat de Rivière).

Suite aux inondations de 2021, le réseau d'égouttage du centre de Dolhain a totalement été curé et contrôlé par caméra par une entreprise extérieure. Certaines problématiques ont été levées pour être corrigées. Le collecteur de la Vesdre reprenant l'ensemble des réseaux d'égouts depuis l'aval de la station d'épuration de Membach jusqu'à la station d'épuration de Wegnez, a fortement été endommagé voire interrompu à certains endroits. La SPGE se charge de la réhabilitation du collecteur ainsi que de la remise en ordre de fonctionnement de la station d'épuration de Wegnez. Ce paramètre est donc une conséquence indirecte de l'impact des inondations sur le réseau d'égouttage communal.

12.2.4 Station d'épuration existante

La commune a 1 station d'épuration collective en service sur son territoire : celle de Villers depuis 2014 (pour 200 Equivalent Habitant EH).

La station d'épuration de Villers a été réalisée dans le cadre de la mise en œuvre du lotissement Peiffer via un partenariat privé avec la Ville et l'AIDE ; elle est **depuis 2024** exploitée par **l'AIDE**.

L'entreprise Corman a sa propre station d'épuration.

Aucune autre station d'épuration n'est programmée sur le territoire.

Une grande partie des habitations sont ou seront reliées à la station de Wegnez (commune de Pepinster). **En 2024, cette dernière est toujours en rénovation suite aux inondations de 2021. Excepté à Villers et dans les zones d'assainissement autonome donc, aucune habitation n'a ses eaux épurées.**

12.2.5 **Derniers** travaux d'égouttage

L'égouttage de Villers a été réalisé dans le PICC 2019-2021.

La rénovation de la N61 par le SPW a engendré le remplacement du tronçon d'égouttage unitaire de la rue Guillaume Maisier à Dolhain, entre le bas de la rue Oscar Thimus et le pont Bovy.

L'AIDE a procédé au raccordement du bas du village de Bilstain jusqu'au collecteur de la Vesdre à Bellevaux. Le collecteur de Bilstain (en remplacement de la station d'épuration prévue) est toujours programmé pour la période 2022-2027.

12.3 Réseau d'électricité

Le réseau électrique est géré et fourni par ORES. Les réseaux électriques et d'éclairage public répondent aujourd'hui aux besoins des utilisateurs de réseau et il n'est pas prévu de développement particulier de ceux-ci.

Le projet ALEGrO-ELIA (Aachen Liège Electric Grid Overlay-gestionnaire du réseau de transport d'électricité à haute tension de 30 000 à 380 000 volts en Belgique) est la première interconnexion électrique entre la Belgique et l'Allemagne. Elle passe le long de la E40 au nord du territoire limbourgeois.

12.4 Réseau de gaz

Le gestionnaire et fournisseur du réseau de distribution de gaz est RESA.

Une conduite FLUXYS passe à proximité du territoire au niveau de sa limite avec Verviers et Dison.

12.5 Réseau de téléphonie et internet

12.5.1 Téléphonie fixe

La carte de couverture internet de l'IBPT (données fournies par les opérateurs par ligne fixe) indique, au niveau des secteurs statistiques, un accès à une vitesse de 100 Mbps de 100% pour toute la commune.

12.5.2 Téléphonie mobile

6 sites d'antennes sont opérationnels.

Localisation	Proximus	Orange	Base
E40 au niveau du passage à gibier	X	X	
Dolhain – rue Moulin en Rhuyff	X	X	
Dolhain – avenue Reine Astrid		X	
Dolhain – rue Boxho	X		X
Goé – rue Vesdray	X	X	
Goé – rue de la Gileppe		X	

Tableau 12.1 Liste des antennes sur la commune (source : WalOnMap, 2020)

L'IBPT collecte périodiquement auprès des trois opérateurs mobiles concernés des cartes de couverture pour chacune des 2 technologies mobiles actuellement déployées (3G et 4G).

Les cartes de couverture du territoire montrent que la commune de Limbourg est bien desservie par la 3G et la 4G : seule la zone de la forêt domaniale de Grünhaut et ponctuellement les limites sud et sud-est sont moins bien desservies. Ces zones ne sont pas habitées.

12.6 Programmation des infrastructures et des équipements

12.6.1 Plans d'Investissement Communal (PIC) pour la programmation pluriannuelle

Le PIC 2017-2018 concernait les travaux de voirie et d'égouttage de Thier de Villers et de la rue Bergerie.

Le PIC 2019-2021concerne les travaux de voirie et d'égouttage de Villers et Hoyoux à Bilstain.

Le PIWACY concerne 520m à Grande Terre à Bilstain avec Liège Europe Métropole asbl

Le PIC-PIMACI 2022-2024 a concerné la rénovation du vicinal juste pour les piétons et la voirie et l'égouttage rue Joseph Wauters.

12.6.2 Dossiers subsidiés par les structures supra communales

Les places de Limbourg et de Dolhain ont bénéficié de subsides notamment européens et wallons.



Figure 12.2 Panneau sur la place de Limbourg (source : JML, 2020)

12.6.3 Derniers projets réalisés sur la commune

- Création du parking à Hors les Portes
- Rénovation de la place Léon d'Andrimont
- Divers chantiers conjoints d'égouttage et de rénovation de diverses voiries :
  - Nouvelle Route à Bilstain
  - Thier de Villers à Bilstain
  - Rue Bêverie à Limbourg
  - Halloux (à l'arrière des habitations)
  - Rue Ernest Solvay – égouts (à l'arrière des habitations, côté Vesdre)
  - Rue des Ecoles – rénovation voirie
- Rénovation de la N61, par le SPW, entre l'entrée d'agglomération et le centre de Dolhain
- L'extension de la Résidence Léon d'Andrimont par l'intercommunale Les Heures Claires
- Le raccordement du village de Bilstain au collecteur de la Vesdre par l'AIDE/SPGE
- Rénovation de la place Saint-Georges
- **Travaux de reconstruction liés aux inondations : pont de Vesdray (avril 2024), Bêverie, Place Léon d'Andrimont (y compris le monument), rue Ernest Solvay, rue Wilson, rue Emile Collette, parking du centre sportif, Pireux, dépôt communal.**
- **Caserne des pompiers : réception provisoire des travaux le 24/02/2025.**
- **Hall Cadiat (hangar communal qui sert d'entrepôt pour les chars de carnavals). Le mur en brique de la façade visible a été refait en 2025.**

12.7 Sources

- Administration communale
- Schéma de Développement Communal, 1994
- Plan Stratégique Transversal, 2019-2024
- Site internet de l'administration communale de Limbourg
- IWEPS
- Terrain JML
- SWDE
- AIDE
- SPGE
- Fiche environnementale de la commune de Limbourg, DGRNE, éd.2010
- RESA
- IBPT (Institut belge des services postaux et des télécommunications)

13 Principales caractéristiques des réseaux de déplacement

13.1 Accessibilité routière et réseau structurant

13.1.1 Accessibilité routière

La commune de Limbourg est voisine de la Flandre et de l'Allemagne, régions qu'elle atteint en moins de 30 minutes en voiture. Elle atteint la Province du Limbourg aux Pays-Bas en moins d'1h en voiture.

La figure suivante illustre l'accessibilité depuis le centre de Dolhain sur base de deux temps de trajet différents (30 minutes et 1 heure).

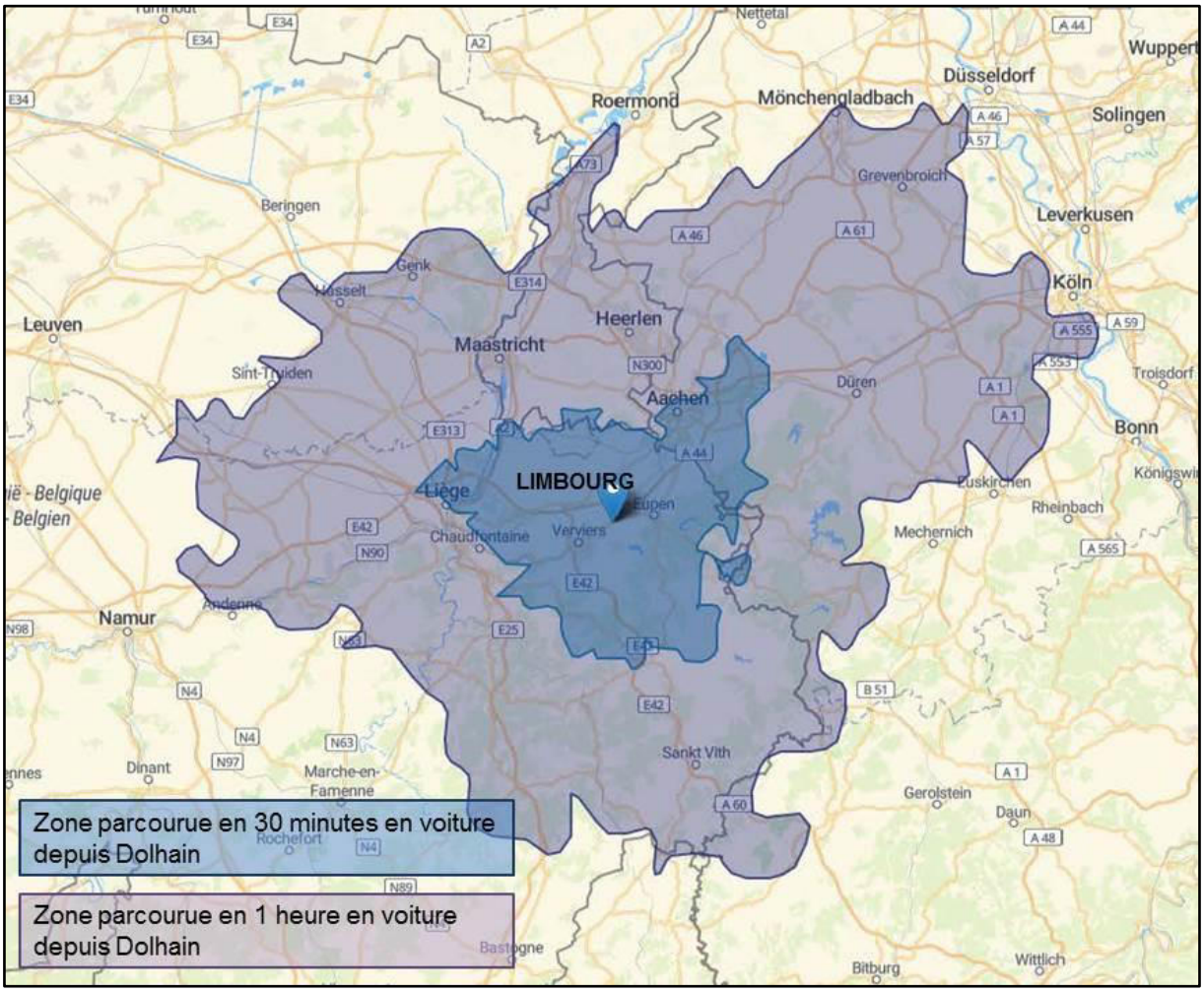

Figure 13.1 Carte d'accessibilité (source : JML, Oalley, 2020)

La commune est traversée par 2 axes routiers principaux :

- La N61 : d'ouest en est, qui la sépare en deux, route régionale de fonds de vallée reliant Verviers et Eupen ;
- La N620 : au sud-est de la commune qui relie le centre-ville de Dolhain à l'extrémité est du territoire ; cette route se scinde en 3 pour mener à Eupen, Jalhay et Malmedy.

L'autoroute E40 reliant Aix-la-Chapelle à Liège puis Bruxelles traverse la commune en son extrémité nord, coupant la forêt domaniale de Grünhaut. Un passage à gibier est présent. Les échangeurs les plus proches sont ceux de Welkenraedt (+/-6km de Dolhain) et Thimister/Elsaute (+/-5km de Dolhain). L'autoroute E42 reliant Battice à Verviers puis Francfort n'est qu'à +/-6km d'Hèvremont.

Depuis la commune de Limbourg, on accède donc facilement aux pôles régionaux : Liège, Aix-la-Chapelle et Maastricht. En moins d'une heure de voiture, on accède à la quasi-totalité de la province du Limbourg (Hollande) et à l'ouest de la Rhénanie du nord (Allemagne).

Dolhain est distant de :

- Eupen de 7km (10 min.)
- Verviers de 10km (17 min.)
- Aix-la-Chapelle de 27km (35 min.)
- Liège de 35km (35 min.)
- Maastricht de 48km (40 min.)
- Namur de 96km (1h05)
- Cologne de 98km (1h10)
- Bruxelles de 126km (1h30)

Cependant, la route reliant la N61 à l'E40 est sinueuse et traverse de nombreuses zones habitées. Notamment, le trafic à Bilstain a beaucoup augmenté en 2003 suite à l'ouverture de l'échangeur de Thimister/Elsaute.

13.1.2 Description du réseau routier structurant

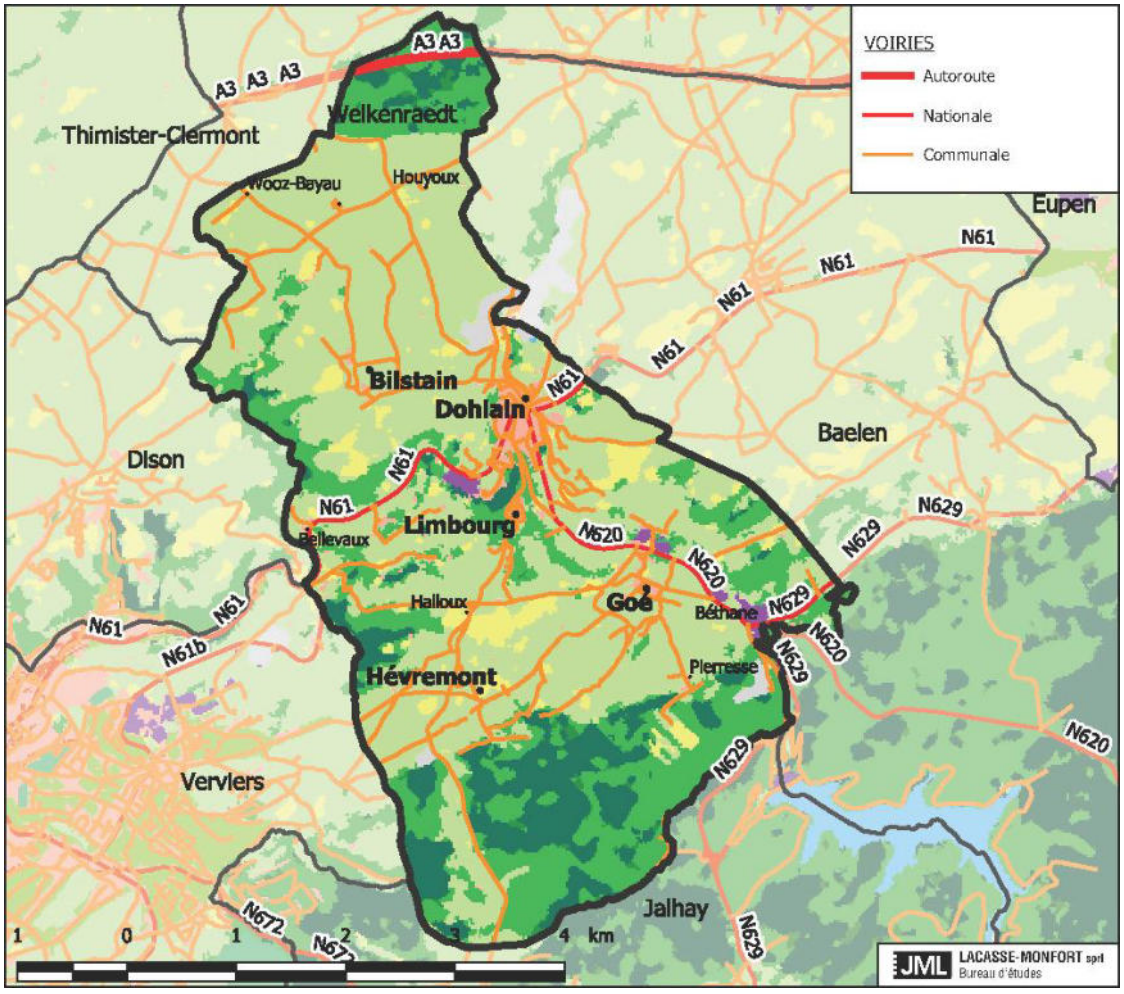

Figure 13.2 Carte routière de la commune (source : JML, 2020)

Type de voirie	Longueur en km	Gestionnaire
Autoroute	2,447	SPW
Chemin ou sentier	14,212	Ville de Limbourg
Communale	61,453	Ville de Limbourg
Nationale	8,651	SPW
Total général	**86,763**	

Tableau 13.1 Longueurs des voiries du territoire (source : WalOnMap, 2020)

Selon les données du PICC (2020) la longueur des voiries du territoire est de 86,763km. 87% d'entre elles sont gérées par la Ville, le reste par le SPW. Pour ce dernier, il s'agit des 2,447km de l'autoroute, des 4,259km de la N61, des 3,394km de la N620 et des 998m de la N629.

Les inondations ont endommagé environ 10km (13%) des voiries communales et près de 6km (51%) des voiries régionales.

Traversé par la Vesdre, le réseau routier est caractérisé par ces nombreux ponts dont 6 ont été plus ou moins impactés par les inondations.

Comme dans toutes les communes, la qualité du réseau de voirie est hétérogène, dépendante notamment de son gestionnaire et de certaines utilisations (charroi agricole et forestier, des carrières et de certaines entreprises…).


Au Pairon (Bilstain)


Route endommagée près de Bilstain


Rue Jean Wansart (de Goé)


Hèvremont Village


Pirhettes


Rue de l'Eglise (Goé)


N620 près de l'usine Corman


Rue pavée de Dolhain


Rue joseph Wauters (Dolhain)

Figure 13.3 Photos de différentes voiries sur le territoire communal (source : JML et FRW, 2019 et 2020)

13.1.3 Comparaison du réseau routier structurant de la commune de Limbourg avec les communes voisines

Entité administrative	Wallonie	Province de Liège	**Limbourg**	Baelen	Dison	Jalhay	Verviers	Welkenraedt
Km de réseau routier revêtu (total)	56.600,2	15.455,2	**95,7**	134,1	62,9	331,4	166,0	97,9
Km de réseau autoroutier	868,7	264,0	**1,3**	1,5	3,1	11,6	5,2	4,3
Km de réseau régional	7.545,0	1.804,8	**8,6**	24,5	6,8	47,4	37,9	7,7
Km de réseau communal	48.186,5	13.386,1	**85,8**	108,1	53,0	272,4	122,9	85,8
Taux de longueur de voirie (km/km²)	3,3	4,0	**3,9**	1,6	4,5	3,1	5,0	4,0

Tableau 13.2 Comparaison du réseau structurant entre la commune de Limbourg et les autres entités en 2005 (source : IWEPS, 2024)

Par rapport aux autres entités, le territoire de Limbourg a le moins de voirie excepté la commune de Dison. Par contre si on rapporte la longueur du réseau par rapport à la surface du territoire, Limbourg a un taux similaire à celui de la Province et de Welkenraedt et supérieur à celui de la Wallonie et de la commune de Baelen.

13.1.4 Accidentologie

13.1.4.1 Évolution globale du nombre d'accidents et gravité

Globalement, le nombre d'accidents[26] (avec tués et/ou blessés) tend à diminuer légèrement mais reste assez variable. La crise sanitaire est bien marquée).

Les conclusions sont les mêmes pour les victimes[27] d'accidents avec cependant des nombres de victimes plus variables dans le temps.

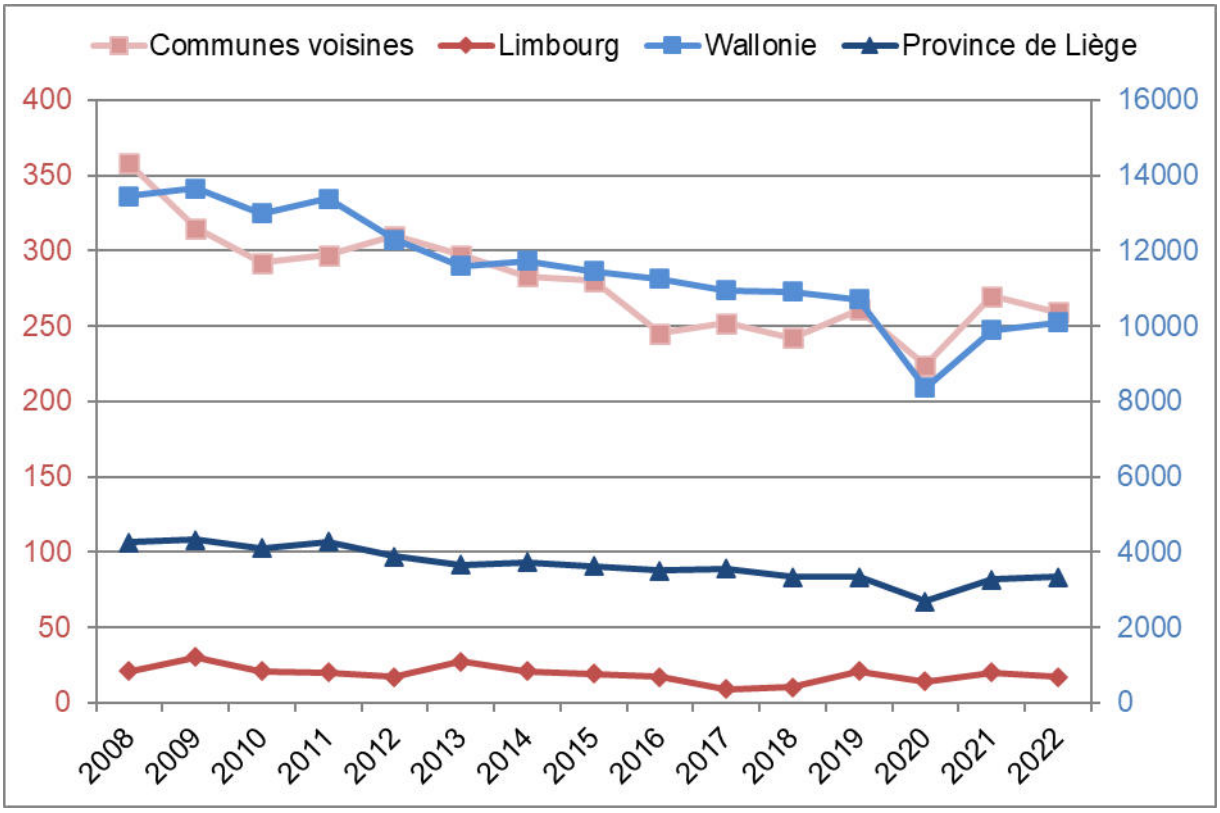

Figure 13.4 Nombre d'accidents dans la commune de Limbourg et les autres entités (source : IWEPS, 2024)

Depuis 2009, 686 accidents de la route ont été constatés par la police sur la commune de Limbourg. 70% d'entre eux sont des accidents avec dégâts matériels (484). Il y a eu 197 accidents avec blessés et 5 accidents mortels.

Limbourg	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Accident avec blessés	27	17	18	16	25	18	18	16	10	10	15	7
Accident avec dégâts matériels	40	43	44	58	46	39	50	37	34	38	42	13
Accident avec mort d'homme		1		1	1		1	1				
Total général	**67**	**61**	**62**	**75**	**72**	**57**	**69**	**54**	**44**	**48**	**57**	**20**

Tableau 13.3 Evolution du nombre d'accidents de la route (source : Zone de police, 2020)

[26] Les accidents de la circulation routière impliquent au moins un véhicule qui occasionne des dommages corporels et se sont produits sur la voie publique (IWEPS).
[27] Sont considérées comme « victimes » d'un accident de la circulation routière, les personnes légèrement, gravement, mortellement blessées (tuées dans les 30 jours).

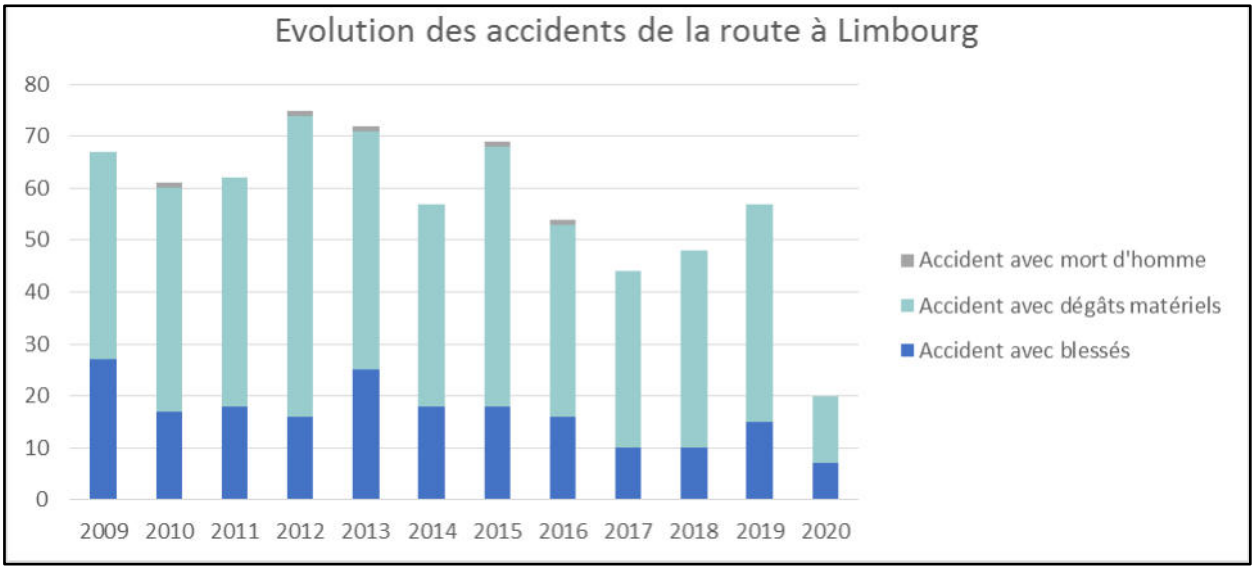

Figure 13.5 Evolution du nombre d'accidents depuis 2009 jusqu'en 2020 (source : Zone de police, mai 2020)

Sur la période 2017-2022, 91 accidents ont eu lieu dont 3 avec des tués (2 sur l'autoroute et 1 sur une route régionale). 12 ont concerné des vélos, 23 des motos et 4 des piétons.

13.1.4.2 Zones accidentogènes

Les rues les plus accidentogènes recensées par la zone de police se résument à une vingtaine. Si on les pondère selon la gravité des accidents voici leur classement :

- Avenue Reine Astrid
- Bellevaux
- Avenue Victor David
- Rue Guillaume Maisier
- Louveterie
- Thier de Villers
- Place Léon d'Andrimont
- Rue Joseph Wauters
- Rue des Ecoles
- Au Pairon
- Rue de l'Invasion
- Rue Wilson
- Rue de Hèvremont
- Rue de la Gileppe
- Rue Robert Peutat
- Hestreux

Les accidents sont principalement dus à la vitesse excessive et au niveau des carrefours et des zones de stationnement. Les constats effectués lors du PCM en 2008 sont toujours les mêmes effectués par la zone de police en 2019.

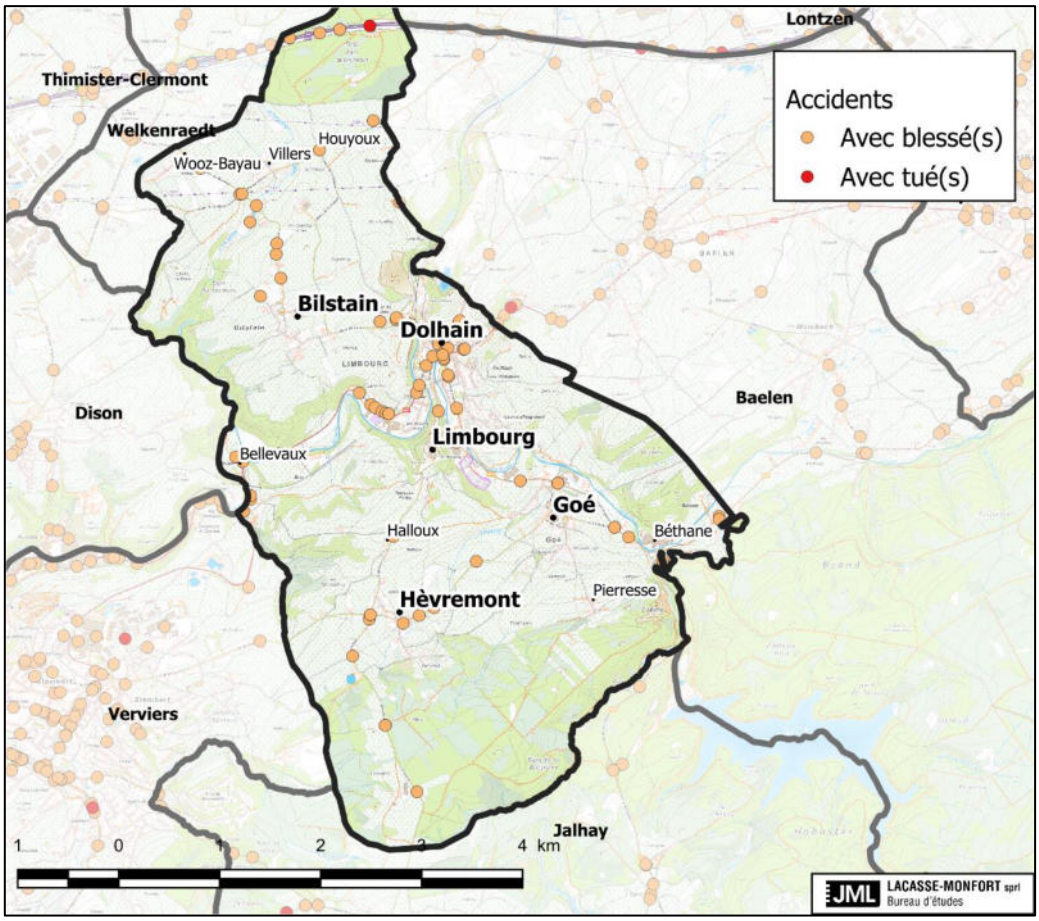

Figure 13.6 Localisation des accidents de 2017 à 2022 (source : Statbel, 2024)

13.1.5 Problèmes de mobilité

3 problématiques sont soulevées par la police au niveau des villages de Dolhain et Bilstain. Les 2 premières sont déjà identifiées par le PCM.

La situation particulière du croisement des 2 nationales (N 61 et N620) au centre même de Dolhain est gérée par des feux lumineux. Cela engendre par moment des files de véhicules : principalement sur la N620) et aux heures de pointe.

Le transit de poids lourds reste important car ils sont guidés principalement par leur GPS dans la rue J. Wauters malgré une signalisation C21 interdisant les 7,5T. De fait, les communes avoisinantes ont placé les mêmes interdictions alors que la nouvelle percée prévue du côté d'Eupen n'est pas encore réalisée.

L'état de la rue Grande Terre (actuellement avec signalisation 30km/h / route dégradée) empêche en bonne partie une circulation de contournement du village de Bilstain.

13.1.6 Mesures de prévention et de répression

Un radar mobile est actif sur la commune.

8 placements/an d'un lidar (au moins un placement/an sur Limbourg) sont sollicités auprès du SPW.

Tous les panneaux préventifs « Vitesses » ont été remis aux communes pour gestion.

13.2 Transports privés

13.2.1 Parc de véhicules

Le nombre total de véhicules et le nombre de voitures privées pour la commune de Limbourg augmentent régulièrement. La même tendance est observée au niveau des communes voisines, de la Province et de la Région. En **2024**, **4.406** véhicules sont recensés sur la commune dont **2.884** voitures privées. Les autres

véhicules (**34,5%** du nombre total des véhicules) sont les camions et camionnettes (**622**), puis les motos (**375**), les remorques (**200**) et les tracteurs agricoles (**176**). Les derniers véhicules ne sont pas identifiés.

13.2.2 Stationnement

Au centre de Dolhain, de nombreuses places de stationnement public sont disponibles (600 selon le SDC, 1995). **Depuis 2023, la place Saint-Georges, Sur les Remparts et Derrière l'Eglise à Limbourg-Haut ne sont plus accessibles au stationnement (excepté les riverains).**

13.2.3 Covoiturage

Aucun parking de covoiturage n'existe sur la commune. Cependant, 2 aires de covoiturage existent dans la commune voisine de Welkenraedt : au centre sportif d'Henri-Chapelle (20 places) et au centre culturel de Welkenraedt (18 places).

13.2.4 Bornes de rechargement électrique pour les voitures

Aucune borne publique n'est présente sur le territoire.

13.2.5 Stations Cambio

La plus proche est située à Verviers.

13.3 Transports publics

13.3.1 Mobilité dans l'Euregio

La mobilité et les infrastructures sont un des thèmes transversaux du plan d'action de l'Euregio. Quelques actions concernant la mobilité sont envisagées à moyen voire long terme :

- Soutenir les concertations entre les services publics compétents, les gestionnaires de réseau et les sociétés de transport
- Dresser l'inventaire des centres logistiques en combinaison avec les différents modes de transport
- Dresser l'inventaire du trafic transfrontalier domicile-travail/école

13.3.2 Mobilité durable en Province de Liège

Quatre dispositifs sont favorisés par la Province, il s'agit des parkings de covoiturage (EcoVoiturage), des bornes de rechargement électrique, du système d'autostop élaboré et sécurisé (Covoit'Stop) et des points nœuds développant la mobilité active (seul dispositif développé sur la commune de Limbourg).

13.3.3 Mobilité dans la microrégion

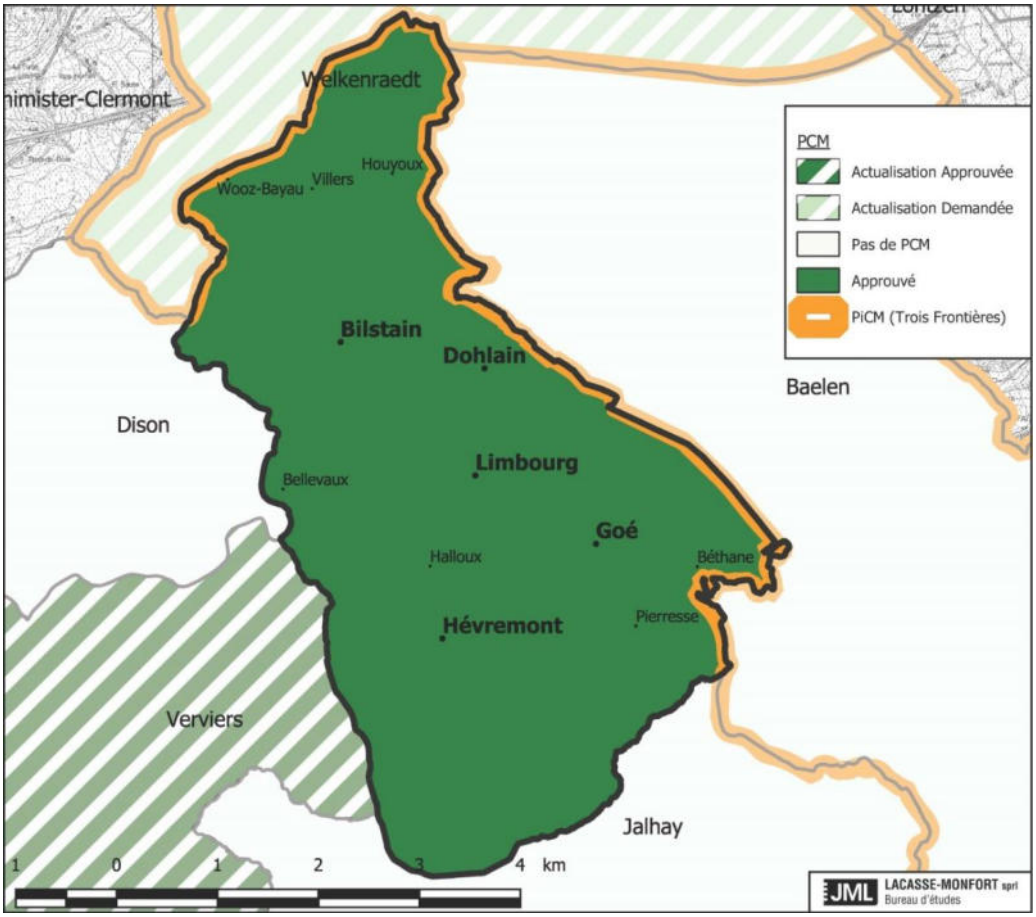

Figure 13.7 Etat d'avancement des PCM de la microrégion (source : WalOnMap, 2024)

Seules les communes limitrophes de Jalhay et Dison ne sont pas engagées dans un processus de Plan Communal de Mobilité (PCM). Les communes limitrophes de Welkenraedt et Verviers sont dans un processus d'actualisation de leur PCM. Enfin, la Ville de Limbourg a un PCM approuvé ainsi que les communes de Baelen et Welkenraedt qui font partie d'un PCM intercommunal.

13.3.4 Mission « Mobilité » du GAL du Pays de Herve

À travers ses différents projets, la mission « Mobilité » vise à :

- Améliorer le maillage et les liaisons de mobilité douce du territoire : une étude supracommunale « Création d'un réseau cyclable utilitaire sur le territoire du GAL Pays de Herve et développement d'une politique cyclable supracommunale via l'élaboration d'un plan d'actions commun » est en cours et prévoit une cartographie du réseau, l'organisation d'ateliers citoyens (1/commune), l'identification des maillages manquants et points d'attention, l'édition de fiches-actions et propositions d'aménagements
- Réduire l'empreinte écologique du territoire, notamment par l'installation d'un réseau de bornes de rechargement pour véhicules électriques : 2 par commune sont prévues
- Améliorer la cohésion sociale en rendant les cœurs de village et les lieux de vie aux usagers dits « faibles » : notamment envers les enfants à travers le défi mobilité école testé par l'école Saint-Joseph qui motivait les élèves à venir à l'école en vélo/à pied (en 2019 et 2020) et à travers la réflexion sur les rues scolaires (2 écoles intéressées)
- Mener une réflexion globale de la mobilité durable

Le GAL participe à la semaine annuelle de la mobilité, en 2019 cela a consisté à encourager un maximum d'élèves et de membres du personnel des écoles secondaires du Pays de Herve à se rendre chaque jour à vélo dans leur établissement.

Le GAL encourage les cyclistes au quotidien en soutenant activement la locale GRACQ naissante sur le territoire ; ainsi qu'en sensibilisant à la mobilité douce, notamment en relayant l'action de Wallonie mobilité pour tester un vélo électrique.

- Mobilité des entreprises

Une séance d'information sur le vélo en entreprise a été organisée chez Corman (15/10/2019), 15 entreprises étaient présentes, de tout le Pays de Herve.

Les objectifs et actions de la nouvelle programmation 2024-2027 concernent la mobilité. Dans le cadre de la création de réseaux de points-nœuds pédestres, équestres et trailesques, les actions sont les suivantes :

- **sélection des itinéraires pour chaque réseau points-nœuds,**
- **cartographie des réseaux et sélection des lieux de balisage,**
- **dossier de reconnaissance et autorisations,**
- **balisage: analyse et mutualisation (si nécessaire) de l'équipement,**
- **pérennisation du réseau, dont surveillance du réseau,**
- **édition de cartes des réseaux points-nœuds,**
- **développement de l'outil numérique (implantation dans les solutions existantes).**

Dans le cadre de la « mobilité active - chemins, sentiers et politiques supracommunales », 3 grandes actions concernent le réseau viaire, les pôles supracommunaux et la sensibilisation aux modes actifs. Pour le réseau viaire il s'agit de faire l'inventaire et la cartographie des chemins et sentiers d'une part, et de réhabiliter, entretenir et mettre en valeur « le réseau supracommunal de chemins et sentiers, de l'accessibilité et du petit patrimoine y lié », d'autre part.

13.3.5 Plan Communal de Mobilité de la Ville de Limbourg

Le PCM de la Ville de Limbourg a été réalisé en 2008-2009. Il n'y a actuellement pas de conseiller en mobilité.

En 2008, le diagnostic établit les principaux points suivants.

- Le centre de gravité de la mobilité sur le territoire est le carrefour de Dolhain au niveau de la Place Léon d'Andrimont.
- La charge de trafic n'est pas adaptée au contexte.
- Le trafic à Bilstain est particulièrement dense.
- L'offre publique de parking épouse la répartition de la population et des activités.
- La gare n'a pas de caractère intermodal, son accès est peu aisé et son offre n'est pas concurrentielle face aux bus et à la voiture.
- L'offre en bus, bien que polarisée quasi exclusivement est-ouest, assure une desserte satisfaisante.
- Les trottoirs sont satisfaisants le long des routes régionales, contrairement aux routes communales.
- Le trafic des poids lourds n'est pas adapté entre Dolhain et l'E40 mais est dû principalement aux entreprises locales.

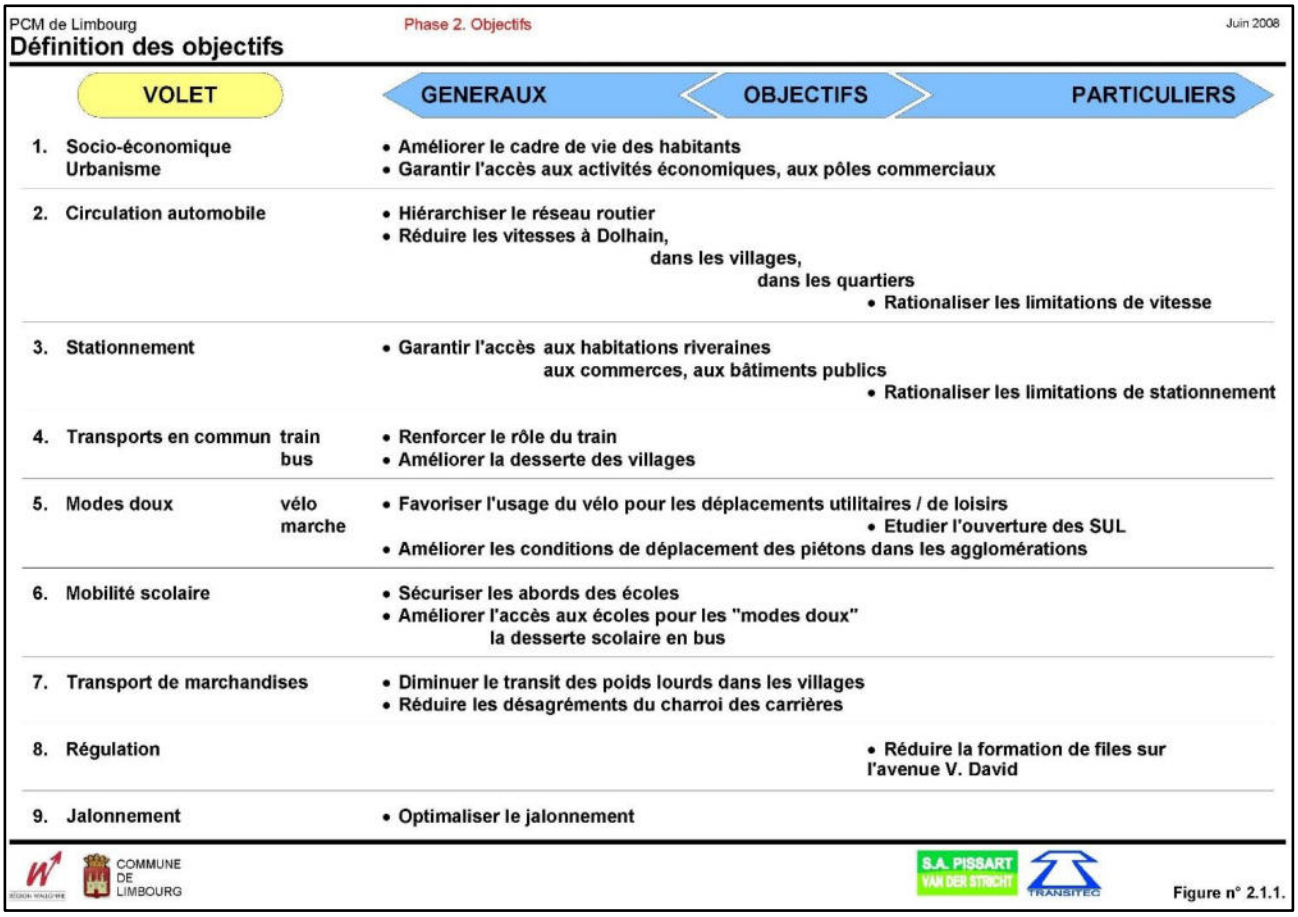

Figure 13.8 Objectifs du PCM de la Ville de Limbourg (source : WalOnMap, 2020)

Les propositions concernant la vision à 15 ans du concept multimodal de la mobilité sur le territoire sont les suivantes.

- Volet trafic : harmonisation et modération des vitesses
- Volet stationnement : politique du stationnement à Dolhain et en particulier Place Léon d'Andrimont (à l'aide d'une zone bleue).
- Volet transport en commun : pour les bus : amélioration des correspondances, ouverture d'un arrêt à proximité de la nouvelle gare, étude de transports (inter)communaux alternatifs ; pour le train : amélioration de l'accessibilité de la nouvelle gare par les modes doux, la voiture et les transports en commun.
- Volet mode doux – Vélo : mise en place de bulles cyclables par la généralisation de sens uniques limités (c'est-à-dire des contre-sens cyclables).
- Volet mode doux – Marche : des plans par village ont été établis.
- Volet mobilité scolaire : mise en place de cheminements piétons et cyclables.
- Volet marchandise : la complexité du trafic et des solutions a été étudiée.
- Volet stratégie et régulation : la complexité du carrefour de la place de Dolhain a été étudiée ainsi que les mesures d'accompagnement concernant les rues de la Foulerie et Dujardin.
- Jalonnement entre Liège et Verviers : privilégier l'E40 par rapport à la RN61.



Figure 13.9 Panneau routier d'interdiction de passage pour les poids lourds (source : JML, 2020)

La Commune a décidé en 2014 d'interdire le passage des poids lourds par Thiers de Villers afin de sécuriser le village de Bilstain. En 2020, la liaison dite de Garnstock est toujours en projet pour éviter aux poids lourds de transiter par Eupen pour rejoindre l'autoroute.

13.3.6 Transport ferroviaire (SNCB)

2 lignes de chemin de fer sont présentes sur le territoire : un petit tronçon de la ligne à grande vitesse n°3 entre Liège et Aix-la-Chapelle traverse la forêt domaniale de Grünhaut ; et la ligne 37 qui relie aussi Liège à Aix-la-Chapelle en s'arrêtant sur le territoire limbourgeois.





Figure 13.10 Photos de la gare de Dolhain (source : FRW, 2019 et 2020)

La gare SNCB Dolhain-Gileppe est accessible par les rues Thiers de Villers ou du Vicinal. Des parkings et des cheminements piétons entre les parkings et les quais sont aménagés depuis chacune de ces rues. Il n'y a pas de bâtiment ni d'automates, seulement des aubettes.

Les trains s'arrêtent dans les 2 sens entre 6h et 22h principalement vers Verviers, Llège et Aachen (1 train omnibus par heure), en semaine et un peu moins le week-end. **Cependant en 2023, en opposition avec la Ville et les navetteurs, l'offre a été réduite, notamment la liaison directe avec Bruxelles.**

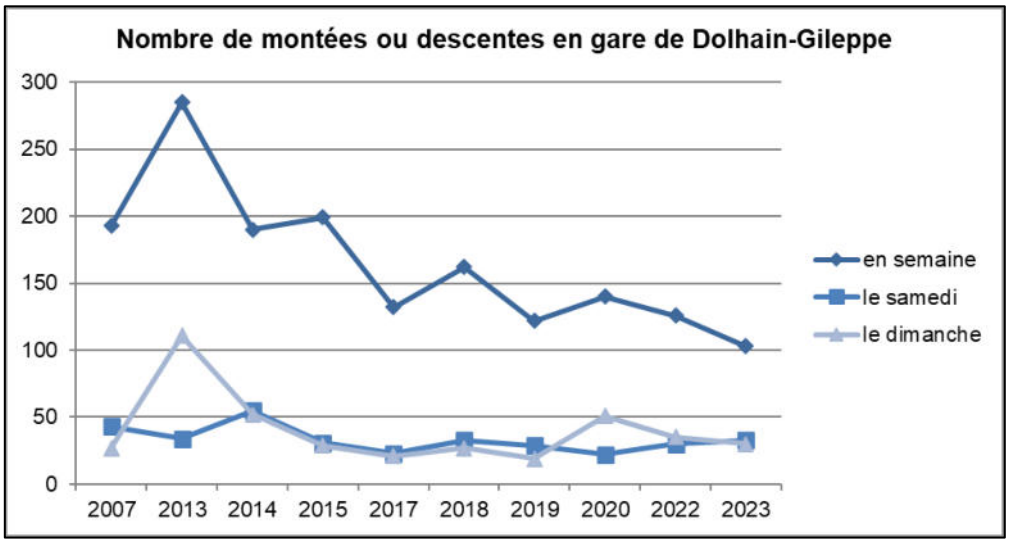

Figure 13.11 Evolution du nombre d'usagers du train (source : IWEPS, **2024**)

La gare est l'une des moins fréquentées de l'arrondissement et globalement en diminution, **excepté le samedi. En ce qui concerne les 2 gares les plus proches, la fréquentation de celle de Verviers a fortement diminué en 2019 (de plus de 65%) et reste faible. La fréquentation de celle de Welkenraedt a fortement diminué ponctuellement en 2020 mais a retrouvé sa fréquentation antérieure et continue d'augmenter. Il semble que les connexions y soient plus intéressantes pour les navetteurs.**

13.3.7 Transport en bus (TEC)

La société des Transports En Commun (TEC) Liège-Verviers dessert la commune de Limbourg par les 3 lignes suivantes :

- 716 : Bilstain – Dolhain – Goé - Membach - Welkenraedt : 18 arrêts sur le territoire, uniquement scolaire
- 724 : Verviers – Hèvremont – Dolhain - Membach – Eupen : 20 arrêts sur le territoire
- 725 : Verviers -– Eupen - Bellmerin : 8 arrêts sur le territoire

La ligne 724 permet 9 trajets dans chaque sens du lundi au vendredi et 6 trajets dans chaque sens le samedi. La ligne 725 permet 1 trajet dans chaque sens toutes les 30 minutes environ du lundi au samedi (33 trajets en semaine et 28 le samedi, dans chaque sens) et elle fonctionne également les dimanches et jours fériés (14 trajets dans chaque sens).

Les lignes permettent donc des correspondances fréquentes vers les gares de Verviers et Eupen mais ce depuis Dolhain quasi uniquement. La liaison nord-sud est moins performante et donc peu attractive. Bilstain est peu desservi en journée, certains quartiers ne le sont pas du tout (Limbourg, Wooz, Bayau, Hoyoux et Villers, zoning des Plénesses)



Figure 13.12 Desserte en bus TEC dans la commune de Limbourg (source : WalOnMap, JML, 2020)



Figure 13.13 Arrêts de TEC hétérogènes dans la commune de Limbourg (source : FRW et JML, 2019 et 2020)

13.4 Transports actifs

13.4.1 Réseaux cyclables

La commune est traversée par la liaison ouest-est entre les pôles de Verviers et Eupen selon le schéma directeur cyclable pour la Wallonie. Sur le territoire communal, cette liaison se situe sur des routes communales : rue d'Hèvremont, village de Goé et Nantistay.

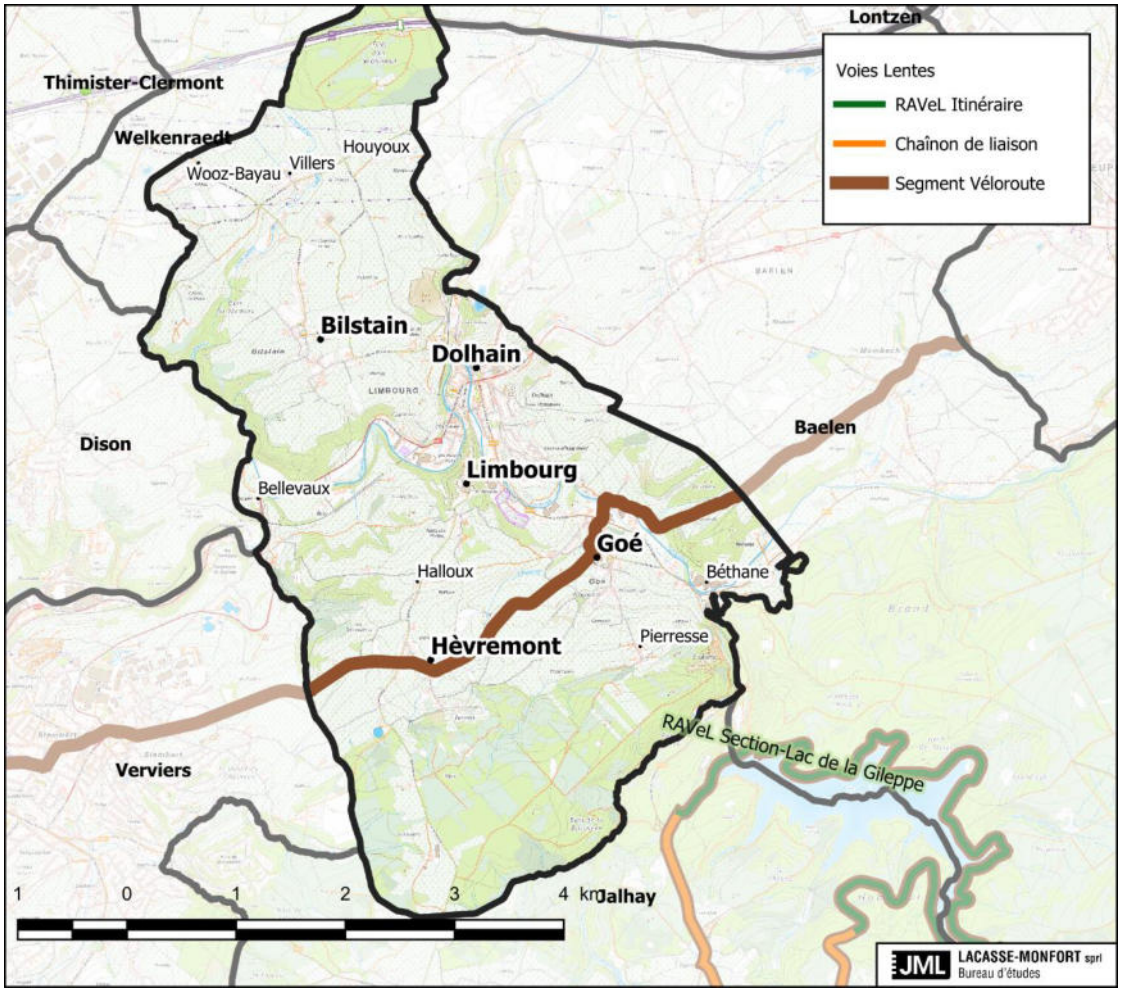

Figure 13.14 Segment Véloroute traversant la commune (source : WalOnMap, 2020)

Des voiries régionales complémentaires à haut potentiel cyclable existent dans le même sens en suivant la Vesdre et/ou en passant par Baelen.

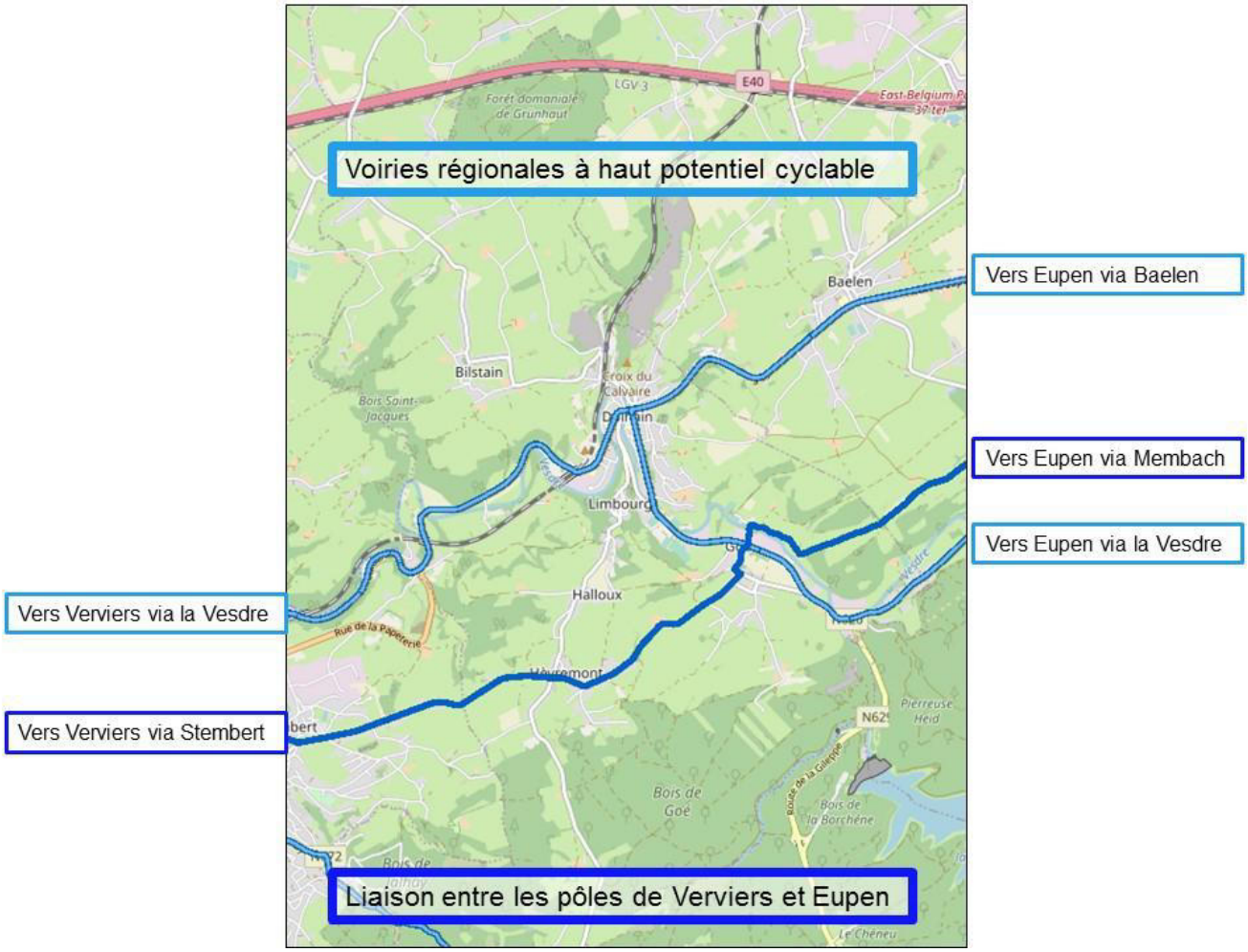

Figure 13.15 Carte du schéma directeur cyclable de la commune de Limbourg (source : WalOnMap, 2020)

Liège Europe Métropole porte le projet transcommunal de la Vesdrienne, chemin cyclable le long de la Vallée de la Vesdre.

3 bornes vélos électriques ont été installées sur la place Léon d'Andrimont. Il s'agit de 3 bornes du marché de fourniture de la Province disposant d'un boitier verrouillable donnant accès une prise électrique pour recharger son vélo.

13.4.2 Autres réseaux de déplacements actifs

Un seul nœud (du réseau cyclable point nœud) était matérialisé au niveau de la forêt de Grünhaut en 2019. **En 2024, le réseau s'est étendu à tout le territoire pour relier la Vesdre au Plateau de Herve.**

Un certain nombre de sentiers pédestres existent sur la commune et ont été développés au niveau du chapitre sur le tourisme (n°9), en particulier, les 2 GR et le chemin des échaliers.

13.4.3 Piétons et personnes à mobilité réduite (PMR)

En se basant sur le PCM, il semble que les voiries régionales soient bien équipées pour les piétons et les PMR de manière générale tandis que les aménagements le long des voiries communales sont quasi inexistants. Le PCM pointe l'étroitesse des trottoirs, leur revêtement dégradé, des traversées piétonnes non idéalement situées ou absentes, des obstacles formés par le mobilier urbain et/ou des différences de niveaux…


Passerelle Lacasse à Dolhain


Panneau à Dolhain


Sentier piéton à Dolhain


Trottoir étroit Avenue David


Passage entre l'Avenue Maisier et la rue Thimus



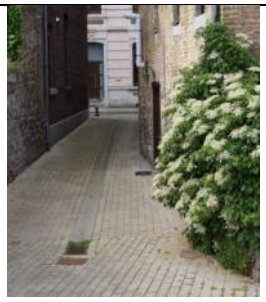
Ruelle piétonnière à Dolhain

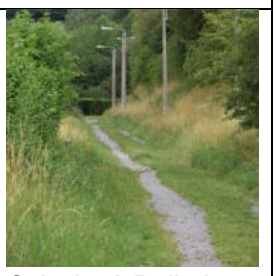
Calvaire à Dolhain


Liaison entre Calvaire et rue de la Fontaine à Dolhain

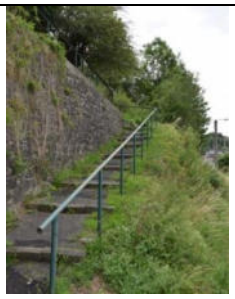
Liaison près du Vicinal


Hors les portes


Ruelle piétonnière à Limbourg


Sentier piétonnier à Bilstain


Sentier piétonnier à Bilstain


Sentier piétonnier à Bilstain


Rue de l'école à Goé : un trottoir en pavés « lisses », l'autre en gravillons


Trottoir pavé à Goé

Figure 13.16 Photos de cheminement actif sur le territoire limbourgeois (source : FFW et JML, 2019 et 2020

Le vicinal entre le centre de Dolhain et la gare présente une liaison rue de la Fontaine et avec la maison de repos. Le projet d'aménagement : nouveau revêtement, mobilier urbain et éclairage intelligent est en cours en 2025.

13.5 Sources

- Administration communale
- Schéma de Développement Communal, 1994
- Plan Stratégique Transversal, 2019-2024
- Site internet de l'administration communale de Limbourg
- IWEPS
- WalOnMap
- GAL Pays de Herve
- Terrain JML
- Site internet Oalley
- PCM
- Zone de police